Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZIONALE
FONDO DORIA
VII
206
VITTORIO EM. III
NAPOLI

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DANS LES

DEUX-SICILES

Digitized by Google

Typogr. Ernest Meyer, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DANS LES

DEUX-SICILES

DEPUIS 1793

PAR

LE BARON LÉON D'HERVEY-SAINT-DENYS

PARIS

AMYOT, 8, RUE DE LA PAIX

MCDCCLVI

Fondo Doza
VII 206

963932

Digitized by Google

Le royaume des Deux-Siciles est peut-être de tous les États de l'Europe celui dont les conditions politiques provoquent journellement les appréciations les plus fausses.

Il est peu de pays où le mouvement révolutionnaire, d'origine française, ait rencontré devant lui des éléments plus différents de ceux qu'il avait trouvés chez nous. Cependant on se persuade aisément à Paris que l'impulsion étant partie de France a dû produire partout des effets analogues à ceux qu'on a sous les yeux. On juge en conséquence, et l'on juge mal.

Une autre cause d'erreur pour l'opinion, tient à la présence même d'un assez grand nombre d'Italiens parmi nous. Ces Italiens, qui habitent Paris précisément parce qu'ils sont exilés de Naples, ne manquent point de fournir à tout venant des renseignements dont la partialité, pour être excusable, n'en est pas moins très-fâcheuse dans l'intérêt de la vérité. Certains publicistes, moins désireux de montrer les choses sous leur aspect réel que de les

présenter au point de vue de leurs tendances, se font raconter le drame par les acteurs ou les comparses, et rédigent ensuite leur analyse d'après le récit qu'ils ont écouté. C'est ainsi que M. Gladstone écrivait avec une naïveté charmante : « Voilà l'his-« toire de Poerio, telle qu'il me l'a racontée lui-« même. » Tout le monde n'a pas la franchise de M. Gladstone, mais combien de gens vont puiser aux mêmes sources !

Persuadé qu'une étude consciencieuse de la question napolitaine était un ouvrage utile à faire et préparé par quelques travaux antérieurs à celui que je voulais entreprendre, j'ai essayé d'écrire l'*Histoire de la Révolution dans les Deux-Siciles*, depuis l'année à laquelle me paraît remonter la filiation des événements contemporains.

J'ai pris pour point de départ l'époque correspondante à la révolution française de 1789. Les nombreuses insurrections de Naples avant cette époque avaient eu d'autres principes pour moteurs, et bien que très-intéressantes à étudier au point de vue de l'histoire générale d'Italie, elles ne jettent guère plus de lumière sur l'histoire de ses révolutions contemporaines que les troubles de la Ligue ou de la Fronde n'en jetteraient sur l'histoire moderne de notre pro-

pre pays. Mais depuis 1793 pour les Deux-Siciles, comme depuis 1789 pour la France, tout devient tellement solidaire, qu'on peut suivre sans interruption, à travers toutes les phases qu'elle a déjà traversées, cette lutte entre les deux principes qui menacent ou protègent tour à tour la Société.

Le titre seul de ce volume indique que je ne me suis point proposé d'aborder l'histoire du royaume des Deux-Siciles, mais seulement l'histoire de la révolution dans ce pays; on ne s'étonnera donc pas que je me sois étendu particulièrement sur les préliminaires de la crise sociale, alors qu'il fallait assister à la naissance et au premier développement de tous les partis, tandis que j'ai glissé rapidement sur d'autres périodes, durant lesquelles le mouvement révolutionnaire demeurait à l'état latent.

J'ai suivi pas à pas l'expédition du général Championnet, chargé par le Directoire d'importer la république en Italie, parce que raconter comment le royaume fut conquis à cette époque, c'est raconter comment il fut révolutionné; mais je n'ai parlé que pour mémoire de la seconde conquête, en 1806, puisque les événements qui en furent la conséquence, les règnes de Joseph Bonaparte et de Joachim Murat, imposés à Naples par la force des armes,

ne sauraient appartenir à l'histoire de ses révolutions nationales.

Nous assisterons, en 1820, aux premières manifestations du parti constitutionnel; nous examinerons les causes de la mésintelligence qui éclata entre la Sicile et la Péninsule, et nous suivrons enfin, depuis 1830, la politique du Roi Ferdinand II.

Je me suis efforcé de résumer les faits avec la plus grande exactitude, et de n'avancer aucune assertion qui ne me parût sûrement établie.

J'atteindrai le but que je me propose si, par un exposé fidèle du passé, je puis éclairer le lecteur sur la situation actuelle et le mettre en garde contre de faux jugements sur l'avenir.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION

DANS LES

DEUX-SICILES.

CHAPITRE Ier.

—

Sommaire.

Préliminaires. — La cour de Naples au commencement de la révolution française. — Ferdinand IV. — La Reine Caroline. — Le chevalier Acton. — Sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre. — Lady Hamilton. — Traité du 12 juillet 1793. — Le Roi entre dans la coalition. — Campagne de 1796 en Lombardie. — Armistice de Brescia. — Lettre du général en chef Bonaparte au Directoire, à l'occasion de cette suspension d'armes. — Le prince de Belmonte-Pignatelli se rend à Paris pour y traiter de la paix définitive. — Il y rencontre beaucoup de froideur. — Opinion du général Bonaparte. — Politique du Directoire. — La cour de Naples se décide à prendre une attitude plus menaçante. — Mission du marquis del Vasto à Rome. — Ses résultats. — Lettre de M. Cacault, ministre de France près du Saint-Siége. — Signature du traité. — Ses articles secrets. — Difficultés avec Rome. — Prise d'Ancône par l'armée française. — Le Roi Ferdinand offre sa médiation. — Conférence de Macerata entre le général en chef

Bonaparte et M. de Belmonte-Pignatelli. — Rapport du général en chef à ce sujet. — Ils se rendent à Tolentino où ils rencontrent les plénipotentiaires romains. — Comment fut signé le traité de Tolentino. — Négociation de lord Malmesbury. — Elle échoue. — Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne. — Armistice de Judenbourg. — Médiation de M. de Gallo. — Son entrevue avec le général Bonaparte. — Préliminaires de Léoben. — Traité de Campo-Formio.

Espagnole depuis Ferdinand-le-Catholique, autrichienne après la guerre de la succession, reprise les armes à la main par l'Infant Don Carlos de Bourbon, dans la campagne de 1734 et conservée à ce prince par la paix de Vienne en 1738, Naples s'était reposée de ses longs orages sous la main ferme et sous l'habile administration du premier prince qui en ait fait la capitale d'un royaume indépendant. Don Carlos, si connu dans l'histoire d'Espagne sous le nom de Charles III, s'appela Charles IV comme souverain des Deux-Siciles. Il y régna vingt-huit années qui furent une véritable période de renaissance pour ce beau royaume, et quand il dut le quitter, appelé par la mort de son frère Ferdinand VI à recueillir l'héritage des Rois catholiques, Naples avait atteint un degré de richesse et de prospérité inconnu jusqu'alors.

Charles III s'embarqua pour l'Espagne le 6 oc-

tobre 1759. Il laissait à son fils un trône incontesté, une autorité facile, un pouvoir fort et respecté. Les anciens partis s'étaient effacés avec le souvenir des changements de régime qui les avaient fait naître et le peuple de Masaniello oubliant les agitations passées, était redevenu ce qu'il est encore aujourd'hui, le peuple le plus monarchique de l'Europe. Mais il ne lui était pas réservé d'échapper à l'influence du terrible mouvement que devait imprimer à l'Europe entière l'ébranlement de la société française à la fin du XVIIIe siècle. Ici commence pour le royaume de Naples cette phase toute nouvelle qui va lui créer des dangers inconnus jusque-là, introduire dans son sein d'autres éléments et donner naissance à d'autres partis. Ce sont ces partis que nous nous proposons de montrer à leur origine en abordant sans plus tarder le récit des événements.

Dans les premiers jours de juillet 1793, un navire anglais paraissait en vue de Naples. L'officier qui le commandait, alors simple capitaine de frégate, venait de quitter le port de Toulon où les forces de l'amiral Hood étaient entrées le 28 août. Il était fils d'un ministre anglican, et s'appelait Horatio Nelson.

Son premier soin, en descendant à terre, fut de

remettre à l'ambassadeur d'Angleterre, sir William Hamilton, les dépêches dont il était porteur. Ce dernier lui obtint une audience du Roi qui voulut bien le présenter à la Reine.

Tous ces personnages ont joué un rôle important dans cette histoire; il est nécessaire de les peindre en quelques mots.

Ferdinand IV, Roi des Deux-Siciles, né le 12 janvier 1751, était le troisième fils de Charles III d'Espagne et d'Amélie de Saxe. Son père en échangeant la couronne de Naples contre celle d'Espagne l'avait fait Roi à six ans. Son éducation première avait été négligée comme celle de la plupart des princes de son temps, mais il y suppléait par une intelligence très-vive et un esprit plein de finesse. Homme de plaisir et de mouvement, très-adroit à tous les exercices de corps, d'une gaieté expansive, et d'une bonté indulgente qui allait souvent jusqu'à la faiblesse, il fut véritablement l'idole de ses sujets dans toute l'acception du mot. C'est qu'il était peut-être à Naples l'incarnation du caractère de son peuple, comme Henry IV l'avait été en France et Philippe II au delà des Pyrénées.

Il avait épousé en 1768 Marie-Caroline-Louise, archiduchesse d'Autriche, dernière fille de l'empe-

reur François Ier et de l'impératrice Marie-Thérèse, femme d'un esprit supérieur et d'une inépuisable énergie, que d'immenses infortunes ne purent jamais décourager. L'histoire contemporaine ne lui a pas ménagé l'insulte, parce qu'il est des temps où l'histoire n'est que l'instrument des partis; mais Napoléon qui n'aimait point la cour de Naples, rendait pourtant hommage au caractère courageux de cette princesse auguste autant que malheureuse, lorsqu'il disait en parlant d'elle : « C'est le seul homme de son royaume. »

Le général Acton avait succédé dans la présidence du conseil des ministres, aux marquis Tanucci et della Sambucca. Il était né à Besançon le 1er janvier 1737, d'une famille hollandaise. Il embrassa la carrière de la marine et servit quelque temps en France, puis en Toscane où ses talents furent appréciés. C'est là que le vit pour la première fois l'infant D. Carlos, alors duc de Parme et de Plaisance, père de Ferdinand IV, lorsqu'il marchait à la conquête de Naples. Plus tard, lors du siége d'Alger, Acton, qui commandait l'escadre du grand-duc de Toscane, réussit à sauver, par l'habileté de ses manœuvres, une division de l'armée espagnole. Cet événement le mit en faveur. Appelé à Naples, il y devint peu de temps après ministre de la marine et

bientôt ministre de la guerre. Ainsi que nous venons de le dire, au moment où commence cette histoire, Acton s'était élevé à la dignité de premier ministre.

Frère de lait de Georges IV, sir William Hamilton dont nous avons déjà prononcé le nom, appartenait à l'une des plus anciennes et de plus illustres familles d'Écosse. Il représentait l'Angleterre à Naples depuis 1764. C'était un savant plutôt qu'un diplomate. Il reste de lui plusieurs travaux importants ; mais, par suite d'un caprice des événements, ces travaux devaient rester presque inconnus, tandis que le mystérieux enchaînement des faits lui réservait une place importante dans l'histoire.

Nelson en quittant Naples, écrivait à sa femme : « Lady Hamilton a été on ne peut plus obligeante et « aimable pour Josué (un fils de madame Nelson, du « premier lit). C'est une jeune femme de manières « enchanteresses. Elle fait réellement honneur au « rang où elle vient d'être élevée et ferait honneur « au rang suprême. » Ceci nous amène à parler de cette femme célèbre devant laquelle la conscience de l'écrivain s'arrête indécise, également embarrassée de la condamner ou de l'absoudre.

Emma Lyon (désignée à tort sous le nom de miss

Harte) était née, vers 1760, dans le comté de Chester. Son origine était des plus obscures et la future ambassadrice, celle qu'un grand homme en s'ensevelissant dans son triomphe, recommandait plus tard à la reconnaissance de l'Angleterre, commença par être la servante ignorée d'un pauvre mercier du marché St.-James. Ses goûts de dépenses, une imagination ardente, la jetèrent bientôt dans le désordre. Exploitée d'abord par un charlatan fameux, le docteur Graham, elle ne tarda pas à attirer l'attention du peintre Romney. Le pinceau de l'artiste s'anima devant l'admirable beauté d'Emma Lyon. Romney la peignit dans toutes les attitudes, sous tous les attributs que l'art de son temps aimait à emprunter à la fable ; et bien que son aîné de trente ans, il sentit bientôt que chez lui l'admiration devenait de l'amour.

Cependant les tableaux de Romney faisaient grand bruit. L'héritier d'une famille illustre, Charles Grenville, voulut connaître le modèle qui inspirait de si délicieuses peintures, il le vit, s'en éprit violemment et devint l'instrument de sa fortune. Ne pouvant épouser Emma Lyon par suite de l'opposition de son oncle, sir William Hamilton, il lui fit à Londres une grande existence qui mit encore en relief l'incroyable supériorité de cette femme vraiment extraordi-

naire. Elle était déjà célèbre lorsque la ruine de Grenville faillit un moment compromettre son ambition; mais les circonstances lui préparaient un singulier retour de fortune. Un savant, un diplomate, un homme connu par des études sérieuses et que son âge semblait mettre à l'abri des passions, s'éprit à son tour de tant de beauté, de tant d'esprit et de tant de charmes. C'était sir William Hamilton, lui-même.

L'ambassadeur la conduisit à Naples. Trois ans plus tard, en 1791, Emma Lyon s'appelait lady Hamilton. Présentée à la Reine, elle sut la captiver et se faire admettre à la cour. Ici finit la courtisane; la femme supérieure, l'amie fidèle occupera seule la scène du drame; et si cette grande passion qui suivit Nelson jusqu'au tombeau, va mêler son caractère romanesque à la gravité des événements, cette passion, du moins, éclose au milieu des bouleversements de l'Europe, s'abrite derrière la gloire d'un nom fameux.

Tels étaient, au commencement de l'année 1793, les principaux personnages de la cour de Naples. Il nous reste à esquisser rapidement les circonstances politiques au milieu desquelles ces personnages vont se mouvoir.

La révolution grondait au dehors, et la tête de

l'infortuné Louis XVI venait de rouler sur l'échafaud. Quelques mois auparavant une escadre française, commandée par l'amiral Latouche-Tréville, paraissant inopinément devant Naples, avait obligé le Roi à garder momentanément la neutralité; mais cette neutralité ne pouvait être de longue durée; le 12 juillet, les Deux-Siciles entrèrent dans la coalition.

Pendant les deux années qui suivirent, Naples n'eut pas à se ressentir sérieusement de la lutte gigantesque qui se poursuivait en Allemagne, et plus près d'elle, en Lombardie. Mais les merveilles de la campagne de 1796, l'armistice de Cherasco, la marche de l'armée française au delà du Pô ne tardèrent pas à inspirer à la cour de légitimes appréhensions. Ces craintes augmentèrent à la nouvelle de la bataille de Lodi. Les Autrichiens étaient en pleine retraite; le général Bonaparte arrivait sur l'Adige, les communications étaient interceptées entre l'Allemagne et l'Italie. On fit de grands préparatifs de défense. Suivant un plan combiné avec l'ambassadeur d'Angleterre, le Roi voulait marcher sur Rome et occuper la Romagne pour favoriser un retour offensif de l'armée autrichienne retirée dans le Tyrol. Acton crut devoir s'opposer à tout mouvement précipité. Il savait que le baron de Thugut commençait à se départir de son

système politique, suivi jusqu'alors avec tant de persévérance; que la cour de Vienne, alarmée des succès de Moreau et des dispositions de la Prusse, qui tendaient de plus en plus à la dissolution de l'empire germanique, avait envoyé le conseiller Müller à Londres pour engager le cabinet de Saint-James à des ouvertures pacifiques. L'arrivée du comte de Lehrbach sur le Rhin n'était pas ignorée de lui, et il supposait que ce diplomate ne se rapprochait pas sans motifs du théâtre de la guerre. Ces considérations déterminèrent la cour à traiter. Le prince de Belmonte-Pignatelli se rendit à Milan, où il signa, le 1er juin 1796, avec le général en chef de l'armée d'Italie, la suspension d'armes de Brescia à laquelle ce dernier consentit d'autant plus facilement qu'il n'avait nullement l'intention de porter la guerre au sud. Voici ce qu'il écrivait à Paris, deux jours après la signature de l'armistice :

« Vous trouverez ci-joint copie de l'armistice con-
« clu entre les deux armées française et napolitaine.

« Nous ôtons aux Anglais cinq vaisseaux de guerre
« (napolitains) et plusieurs frégates.

« Nous ôtons 2,400 hommes de cavalerie à l'ar-
« mée autrichienne, et nous les plaçons dans un lieu
« où ils sont à notre disposition.

« Si vous faites la paix avec Naples, la suspension « aura été utile, en ce qu'elle aura affaibli l'armée « allemande ; si au contraire vous ne faites pas la « paix avec Naples, la suspension aura encore été « utile, en ce qu'elle me mettra à même de prendre « prisonniers les 2,400 hommes de cavalerie napoli- « taine, et que le Roi de Naples aura fait un pas qui « n'aura pas plu à la coalition.

« Cela me porte à traiter la question militaire. « Pouvons-nous et devons-nous aller à Naples?

« Le siége du château de Milan, la garde du Mila- « nais et les garnisons des places conquises deman- « dent 25,000 hommes.

« La garde de l'Adige et des positions du Tyrol, « 20,000 hommes.

« Il ne reste, compris les secours qui arrivent de « l'armée des Alpes, que 6,000 hommes.

« Mais eussions-nous 20,000 hommes, il ne nous « conviendrait pas de faire vingt-cinq jours de marche « dans les mois de juillet et d'août pour chercher la « maladie et la mort. »

M. de Belmonte, accrédité à Paris pour traiter de la paix définitive, y rencontra tout d'abord beaucoup de mauvais vouloir, par suite de ce que le général Bonaparte appelait *les chicanes déplacées du Direc-*

toire. « Le gouvernement devait se trouver trop heureux de désarmer le Roi de Naples, puisque ce prince avait 60,000 hommes sous les armes et pouvait disposer de 25 à 30,000 hommes pour envoyer sur le Pô. Ce ne fut pas sans peine que le général en chef parvint à faire adopter sa politique au gouvernement français qui, sans calculer les distances, les chances et les forces, voulait révolutionner Rome, Naples et la Toscane. Il s'était fait des fausses idées sur les localités, l'esprit de ces peuples et la puissance des révolutionnaires. Les principes de guerre qui dirigeaient le cabinet étaient mauvais et contraires aux règles (1). »

L'ambassadeur napolitain offrait, au nom de son gouvernement, une stricte neutralité, et l'élargissement des Français détenus dans le royaume pour cause politique. En retour il réclamait des garanties contre toute invasion des États de l'Église et la restitution au Pape des légations de Bologne et de Ferrare. Amené à s'expliquer sur certaines ouvertures qu'il avait déjà faites au général Bonaparte, lors des conférences de Brescia, il avoua confidentiellement que, sans avoir d'instructions positives à cet égard, il ne doutait pas que sa cour n'employât ses bons of-

(1) *Mémoires de Napoléon.*

fices pour arrêter l'effusion du sang et ménager un accommodement entre les deux grandes puissances belligérantes.

L'offre était sérieuse, car la cour ne voyait de salut pour le royaume de Naples que dans la cessation des hostilités qui ensanglantaient la haute Italie. De son côté le Directoire n'eût pas été fâché de se ménager un médiateur efficace auprès du cabinet de Vienne, car il prévoyait que l'intervention de la Prusse, mal vue depuis le traité de Bâle, n'amènerait aucun résultat. Mais ses déterminations étaient subordonnées aux opérations de la campagne : il se flattait encore d'opérer la jonction des deux armées du Rhin et d'Italie, et d'aller dicter la paix sous les murs de Vienne; en attendant, les négociations n'avançaient pas.

Ces lenteurs déterminèrent la cour à prendre une attitude plus décisive. 30,000 hommes se portèrent sur la frontière, et 2,000 occupèrent Ponte-Corvo. En même temps, le marquis del Vasto, grand-maître de la maison du Roi, arrivait à Rome chargé d'une mission pour le Pape. Cette mission fit grand bruit au Luxembourg. Elle avait pour objet de préparer un arrangement avec le Saint-Siége en cas d'attaque. M. Cacault, ministre de France à Rome, s'inquiétait fort de tout cela, et écrivait lettres sur lettres au gé-

néral en chef; le 29 septembre, il regardait la convention comme conclue.

Il n'en était rien; mais l'éveil avait été donné, et c'est vraisemblablement tout ce qu'on voulait à Naples. Pendant que le général Bonaparte faisait savoir à la cour que si les troupes napolitaines entraient dans les États de l'Église, il ne tiendrait plus compte de l'armistice de Brescia, il pressait à Paris la signature du traité. « Si vous persistez, disait-il, à faire la « guerre à Rome et à Naples, il faut 25,000 hom- « mes de renfort, qui, joints aux 20,000 nécessaires « pour tenir tête à l'Empereur, font un renfort « de 45,000 hommes qu'il faudrait. Je crois que « vous ne pouvez faire à la fois, dans la position ac- « tuelle de la République, la guerre à Naples et à « l'Empereur. *La paix avec Naples est de toute néces- « sité* (1). »

Le Directoire prit enfin le parti de se montrer plus accommodant; d'autre part le traité de Saint-Ildefonse, l'évacuation de la Corse par les Anglais, amenèrent la cour de Naples à céder sur deux ou trois des points les plus controversés. M. de Belmonte eut l'ordre de signer la paix dans le plus bref délai; mais en exigeant des garanties contre une invasion ulté-

(1) Dépêche confidentielle du 2 octobre.

rieure des États romains. En cas de refus, il devait demander ses passeports. M. Cacault en fut informé, et il écrivait le 10 octobre : « M. del Vasto a certaine-« ment dit à une personne digne de foi, de qui je le « tiens, que le courrier qui a passé ici, il y a quatre « jours, porte à M. de Belmonte l'ordre de sa cour de « notifier au Directoire qu'il ait à signer, dans l'es-« pace de vingt-quatre heures, le traité de paix avec « Naples, en y comprenant aussi le Pape, sans quoi « M. de Belmonte devait se retirer de Paris, et l'ar-« mistice serait rompu. Cette insolence ne m'étonne-« rait pas. » Nous venons de voir que cette nouvelle avait quelque chose de vrai. Insolence ou non, toujours est-il que le traité fut signé.

Le Roi révoquait tout acte, engagement ou convention antérieurs qui eussent été contraires au traité et s'engageait à observer la neutralité. Il devait interdire l'entrée de ses ports à tous les navires armés en guerre appartenant aux puissances belligérantes, lorsque les navires excèderaient le nombre de quatre. Le Roi consentait à faire mettre en liberté les citoyens français détenus dans ses États pour opinions politiques. Le traité ne parlait pas des sujets napolitains. Aux termes de l'article 10, qui paraîtra bizarre aujourd'hui où nous avons perdu de vue les

tristes folies de cette époque, le Directoire stipulait à l'égard des citoyens français et de tous les agents de la République, la même liberté de culte que celle dont jouissaient, dans les Deux-Siciles, les individus des *nations non catholiques* les plus favorisées.

Le traité secret n'avait que deux articles, ou du moins l'on n'en connaît que deux. S. M. sicilienne s'engageait à payer à la République la somme de six millions; c'était le premier. Le second est indiqué par cette lettre de Barras au général en chef: « Le traité « que nous venons de conclure, citoyen général, « nous a fourni une nouvelle occasion d'appliquer le « principe que nous avons déjà établi dans nos dé- « pêches précédentes relativement à l'introduction « des principes révolutionnaires en Italie. Le Roi de « Naples, alarmé du voisinage des peuples qui se « sont constitués en États populaires, et craignant les « tentatives qu'ils pourraient faire pour répandre « leurs opinions politiques dans le midi de l'Italie, « nous a fait demander à cet égard des explications « propres à le rassurer. Il en résulte que nous sommes « convenus que, ni les troupes françaises, ni les mi- « lices nationales de Bologne, Ferrare et autres États « confédérés ne pénétreraient dans les États de l'É- « glise jusqu'à ce que le Pape se fût définitivement

« expliqué sur l'armistice (de Bologne), et qu'on ne « favoriserait en aucune manière les innovations que « les peuples de l'Italie voudraient faire dans leurs « gouvernements. »

L'armistice de Bologne, dont il est parlé dans la lettre de Barras, avait été signé le 23 juin 1796. Des négociations s'en suivirent pour la conclusion de la paix; rompues à Paris, elles se rouvrirent à Florence, mais sans succès; on ne craignait pas assez la cour de Rome. Pie VI, ne pouvant plus douter que sa perte fût décidée, commença par suspendre l'exécution de l'armistice. Il demanda des secours à Vienne et leva des troupes.

Le général Bonaparte n'avait pas besoin de ce surcroît d'embarras. Déjà il était menacé par Alvinzi dont l'armée se rassemblait dans le Tyrol. Il reprocha au ministère de l'avoir laissé étranger à des négociations que lui seul pouvait diriger. La question consistait à gagner du temps, à calmer les passions et à rassurer les esprits alarmés du Vatican. En conséquence, M. Cacault fut chargé par le général en chef de « désavouer confidentiellement, tout ce qu'il y avait « eu de spirituel dans les négociations de Paris et de « Florence. » Le Pape qui désirait la paix consentit à traiter sur de nouvelles bases, toutefois sans

désarmer. Bientôt la chute de Mantoue fut le signal d'un orage inattendu. M. Cacault fut rappelé, en même temps que le général Victor passait le Pô à Borgoforti, et se réunissait à Bologne à la division italienne du général Lahoz. Le 10 février 1797, le général en chef arrivait à Ancône.

Quels étaient les griefs invoqués contre la cour de Rome? La suspension d'armes l'obligeait, il est vrai, à livrer à l'armée, tant en vivres qu'en numéraire, une valeur de vingt et un millions. Cette stipulation n'avait reçu qu'un commencement d'exécution. Quoi qu'il en fût, le projet de traité offert, ou plutôt violemment imposé par le Directoire, n'ayant pu être accepté par cette cour, on a peine à comprendre comment le Saint-Siége pouvait se trouver obligé à fournir des armes contre lui-même. Prétendait-on lui faire un crime de la rupture des négociations? Que signifiait alors le désaveu confidentiel formulé par le ministre de France? Enfin, si l'on se croyait en droit de lui reprocher ses armements, oubliait-on qu'à Naples les choses s'étaient passées de la même manière, et que cette circonstance n'avait pas empêché la conclusion du traité?

A la nouvelle de la prise d'Ancône, la consternation fut générale. L'Espagne refusa sa médiation;

Naples offrit la sienne. Elle fut acceptée avec reconnaissance. Le négociateur de la paix de Paris, le prince de Belmonte-Pignatelli, se rendit au-devant du vainqueur, le rejoignit à Macerata, et eut avec lui une longue conférence.

Voici comment le général en chef en rendait compte dans une dépêche confidentielle du 15 février : « Vous trouverez ci-joint, citoyens Directeurs, copie de « la note qui m'a été remise par le prince de Bel- « monte-Pignatelli, envoyé par sa cour près de moi. « Il m'a dit confidentiellement, et m'a montré des ar- « ticles de son instruction, aussi très-confidentielle- « ment et non-officiellement, où le Roi, son maître, « prenait un tel intérêt aux affaires de Rome, qu'il « faisait marcher un corps de troupes pour appuyer « ses représentations.

« Je lui ai répondu très-confidentiellement que si « je n'avais pas abattu l'orgueil du Pape il y a trois « mois, c'est que je ne doutais pas que le Roi de Na- « ples voulût se mêler... de cette affaire-là, et que vé- « ritablement alors, je n'avais pas le moyen de lui « répondre. Mais qu'aujourd'hui j'avais de disponi- « ble les 30,000 hommes qui étaient devant Man- « toue et les 40,000 hommes qui me venaient de l'in- « térieur ; que, si le Roi son maître me jetait le gant,

« je le ramasserais ; que la République donnerait au « Roi de Naples toutes les satisfactions compatibles « avec sa dignité et ses intérêts..... Je préfère un ac- « commodement, ajoutait le général en terminant, « parce que cela m'évitera une discussion qui peut « être très-sérieuse avec le Roi de Naples... et enfin, « parce que cela nous donnera la division qui est ici « disponible tout de suite pour les opérations du « Frioul avant d'être rentrés en lutte avec les Autri- « chiens. »

Ce système prévalut; le général en chef accompagné de M. Cacault et du prince de Belmonte-Pignatelli se rendit à Tolentino. Ils s'établirent dans une mauvaise auberge. La mission romaine arriva le lendemain. Les plénipotentiaires ne voulurent pas d'autre logement que l'hôtellerie qui servait de quartier-général, malgré l'encombrement et le va et vient perpétuel des aides de camp et des ordonnances.

Au milieu de la nuit, M. Cacault fut mandé auprès du général qui lui signifia verbalement les conditions du traité. — « Je n'ai pas de pouvoirs, » fit observer le ministre. — « C'est moi qui les ai tous, » répondit le général. La vérité est qu'il n'en n'avait aucun (1), mais il avait, ce qui vaut mieux, la

(1) Artaud, *Histoire du Pape Pie VII.*

victoire et le génie. La paix fut signée le lendemain.

Pendant que ces négociations se terminaient en Italie et semblaient assurer pour quelque temps le repos des Deux-Siciles, un acte diplomatique de la plus grande importance, où la cour de Naples prit une part active, se préparait dans le secret des cabinets de l'Europe.

L'Autriche était liée à l'Angleterre par un traité de subsides conclu le 4 mai 1795. Il était évident qu'après la retraite de Moreau le Directoire mettrait tout en œuvre pour obtenir de l'Empereur une paix séparée. Déjà la Prusse s'était détachée de la coalition par le traité de Bâle, l'Espagne par celui de St.-Ildefonse, les Deux-Siciles par celui de Paris. La Grande-Bretagne n'avait plus d'allié sérieux que l'Autriche ; un accommodement particulier, qui eût isolé le cabinet de St.-James, devait être empêché à tout prix. Tel fut le but de la mission de lord Malmesbury, déjà connu par des négociations habiles. Ses instructions se réduisaient à prévenir un accord, dont sa cour pouvait être exclue, et à travailler dans le sens d'une paix générale.

Les propositions de lord Malmesbury ne furent pas acceptées par le Directoire. Arrivé à Paris le 21

octobre 1796, il quitta cette ville le 21 décembre suivant.

Mantoue tenait toujours et l'Empereur, fermement résolu à sauver cette ville, faisait les plus grands efforts pour débloquer Wurmser. Il n'avait point songé jusqu'alors à se séparer de l'Angleterre et repoussait encore toute combinaison contraire à l'esprit du traité du 4 mai. Ce n'était pas l'avis d'un parti puissant qui comptait dans ses rangs plusieurs membres du conseil. On était las de cette guerre interminable qui épuisait l'Autriche en hommes et en argent. Thugut lui-même semblait incliner vers un arrangement. Il allait entrer dans une voie nouvelle dont le prince de Belmonte-Pignatelli avait posé les principaux jalons lors des conférences de Brescia, et où l'on verra surgir à côté de la grande figure du futur premier Consul, un diplomate, depuis fort connu, le marquis de Gallo.

Mazio Mastrilli, marquis de Gallo, était le second fils d'une noble et ancienne famille. Il avait 17 ans, lorsqu'il vint à la cour. Son éducation avait été fort soignée; ses manières étaient charmantes et il joignait à la souplesse du caractère les agréments d'un esprit cultivé. C'était l'époque où la maison de Bourbon récemment assise sur le trône des Deux-Siciles,

cherchait à se rattacher la bonne noblesse napolitaine, un peu turbulente. M. de Gallo fut employé dans la diplomatie du royaume : secrétaire de légation, puis conseiller d'ambassade, il réussit partout, grâce à ses succès de cour qui lui donnèrent à la fois l'habitude du monde et la connaissance des affaires (1).

M. de Gallo était au ministère des affaires étrangères lorsque la révolution française éclata. Peu de temps après l'apparition de l'amiral Latouche-Tréville, il fut chargé de négocier le mariage de la jeune princesse, fille de Ferdinand IV, avec l'empereur François II. Il accompagna la nouvelle Impératrice dans son voyage, et ses manières, son esprit, son mérite furent tellement appréciés, qu'il dut rester à Vienne comme ambassadeur de Naples. M. de Gallo, pour lequel l'Impératrice avait une affection particulière, ne quittait pas le palais de Schoenbrunn. Son intimité avec le baron Thugut et la confiance des deux cours en faisaient à cette époque un personnage très-important. Mieux que tout autre il était à même de seconder les vues du parti de la paix.

Ce parti, d'ailleurs, prenait tous les jours plus d'importance. M. de Thugut auquel le général Bonaparte venait de faire insinuer, dit-on, qu'il ne tenait

(1) Capefigue, *Les diplomates européens.*

qu'au cabinet de Vienne d'accepter dans les États de Venise des compensations pour la Lombardie, déclarait en plein conseil « qu'on ne devait pas laisser « peser sur le peuple autrichien les maux d'une guerre « sans fin et qu'il ne fallait continuer les hostilités « qu'autant qu'il serait nécessaire *pour obtenir des « conditions honorables.* » Le marquis de Lucchesini, ami et confident du Roi de Prusse, envoyé à Vienne pour sonder le terrain, dans la crainte de quelque agrandissement probable de l'Autriche, adressait des rapports inquiétants. Il croyait même devoir prétexter un voyage à Lucques, afin de s'aboucher, sans perdre un instant, avec le général en chef. On affirme qu'il essuya le refus d'un passeport, et qu'après de longs pourparlers il n'obtint passage qu'en faisant un détour par la route de Trieste. Enfin, une crise intérieure, à laquelle certaines influences n'étaient pas étrangères et qui pouvait autoriser une occupation ultérieure, se préparait sourdement à Venise.

Le 7 avril 1797, le prince Charles signait à Judenburg l'armistice de ce nom, et une lettre célèbre du général Bonaparte ouvrait la porte à des négociations sérieuses. M. de Gallo était l'homme de la circonstance. Naples, quoique ses sympathies secrè-

tes fussent acquises à l'Autriche, avait cependant gardé, pendant tout le cours de la guerre, un caractère de neutralité. L'ambassadeur de cette cour pouvait donc intervenir utilement et offrir les bons offices d'une puissance en paix avec les deux partis belligérants. Thugut le désigna à l'Empereur. Il devait se rendre auprès du général en chef, en passant et comme d'une manière fortuite, afin d'obtenir que sa médiation fût agréée. Pour déguiser le but réel de sa mission, M. de Gallo supposa un voyage à Naples à travers le Tyrol. Simple voyageur, il vint s'asseoir sous la tente du général. On fut bientôt d'accord. A la France, les rives du Rhin; aux Cisalpins, le Milanais. Mais que donner à l'Autriche? Ce que craignait M. de Lucchesini. La cession de la terre ferme de Venise lui promettait en effet de magnifiques compensations. Dans cette combinaison, elle abandonnait les Pays-Bas, l'une de ses grandes plaies depuis le XVIe siècle; la Lombardie, province difficile à défendre, avec laquelle elle ne communiquait que par le Tyrol, pour acquérir de riches contrées, des côtes étendues, un grand port sur l'Adriatique et la clef de la haute Italie. Les Pays-Bas et la Lombardie représentaient un revenu de 10 millions de florins: on estimait à 11 millions le revenu de la Vénétie. Elle re-

liait ses États héréditaires à ses possessions d'Italie, et formait une masse compacte. De tels résultats, qui n'eussent pas étonné après une campagne heureuse, M. de Gallo eut le bonheur de les obtenir, après deux années de revers. Il est vrai que la France ne cédait, en cela, rien de ses acquisitions, et qu'il ne lui coûtait pas plus de livrer Venise qu'il ne coûtait à l'Autriche d'abandonner les rives du Rhin.

Les préliminaires furent signés le 18 avril 1797, à deux heures du matin, près de Léoben, et la paix définitive, au village Campo-Formio, le 17 octobre de la même année.

Quels que fussent les avantages obtenus par le cabinet de Vienne, les clauses du traité présentaient de si grandes difficultés qu'il était presque impossible de les exécuter sans un concert intime entre les deux grandes puissances contractantes, concert qui désarmait l'Autriche et abandonnait les États d'Italie à la politique dissolvante du Directoire. Nous verrons tout à l'heure en jetant un coup d'œil rétrospectif sur les événements de Rome et de Naples, pendant les conférences d'Udine, que ces cours devaient en ressentir les effets, même avant la conclusion du traité.

CHAPITRE II.

—

Sommaire.

Mission du général Canclaux à Naples. — Accueil qu'il y reçoit. — Il rend compte au général Bonaparte de la situation des esprits. Nouvelles difficultés à Rome. — M. Cacault est rappelé et remplacé par Joseph Bonaparte. — Les bonnes intentions du nouvel ambassadeur sont contrebalancées par la conduite irritante de son entourage. — Inquiétude du Saint-Siége. — Un corps de 40,000 Napolitains se porte sur la frontière. — Instructions du général Bonaparte à son frère. — Il écrit au général Canclaux pour prévenir une intervention de la cour de Naples. — M. de Gallo opine dans le même sens. — Rappel du général Canclaux. — Treilhard est nommé à sa place. — La politique du Directoire devient plus menaçante. — Insurrection à Rome. — Le général Duphot est tué d'un coup de feu. — Berthier marche sur Rome. — Ses instructions. — M. de Belmonte-Pignatelli essaye inutilement d'interposer sa médiation. — Proclamation de la République romaine. — Impression que produisent ces événements à Naples. — Le prince de Marcolini se rend à Vienne pour y conclure une alliance défensive avec l'Empereur. — Préparatifs de l'expédition d'Égypte. — Lettre confidentielle du chevalier Acton à sir William Hamilton. — Dépêche de ce dernier à l'amiral comte de Saint-Vincent. — Curieux rapport de M. Udney, consul-général d'Angleterre à Livourne. — La cour de Naples craignant que l'armement de Toulon ne soit dirigé contre elle, redouble de précautions et de préparatifs. — Garat est nommé ministre de France à Naples. — On le reçoit froidement. — Traité de Vienne signé le 19 mai 1798 par le prince de Campochiaro pour les Deux-Siciles, et le baron de Thugut pour l'Empereur.

Pendant le cours de ces négociations, un ministre français, le général Canclaux, était arrivé à Naples. Il y reçut le meilleur accueil, ainsi qu'il résulte de sa

correspondance. Voici comment se terminait une de ses dépêches adressée au général en chef : « *P.-S.* Je ne « dois pas vous laisser ignorer que j'ai présenté mes « lettres de créance, le 22, au Roi, qui m'a parfaite- « ment accueilli. La Reine a d'abord reçu ma femme « et moi assez froidement; mais depuis elle a mis « beaucoup de recherche, de prévenances, et no- « tamment la nuit d'hier, au grand bal qu'il y a eu à « la cour (1). »

Quant aux bonnes dispositions de la cour à l'égard du gouvernement français, il s'en exprimait ainsi dans son second message, en date du 20 juillet : « J'ai reçu ce matin votre lettre du 16 du mois der- « nier. Ayant une occasion sûre de vous faire passer « ma réponse, je me hâte de vous la faire, pour vous « assurer que les bruits des projets de cette cour sont « aussi peu fondés que celui des armements qu'elle « fait.

« Il est vrai qu'il ne paraît pas qu'elle ait encore « pris de parti pour licencier le superflu des troupes « qu'elle a sur pied; toutefois l'effectif en a été fort « diminué. La réforme vient déjà même de se faire « sentir sur un corps de volontaires à cheval. Il était « composé de jeunes gens qui se montaient et qui

(1) Dépêche du 14 juillet.

« s'équipaient à leurs frais. Cette troupe vient d'être « licenciée depuis deux jours; le Roi en a fait tous « les individus porte-enseignes; mais cette récom- « pense ne suffirait pas aux autres régiments, dont il « paraît que le mode de suppression l'inquiète. Je « tâcherai de me procurer l'état des troupes encore « sur pied, et je vous le ferai passer. On avait parlé « d'une manufacture d'armes à Torre del Greco, « près Portici; cela se réduit à quelques projets mal « suivis, et qui avaient été présentés comme ressource « à ses habitants victimes de la dernière éruption du « Vésuve.

« Enfin, citoyen général, le post-scriptum de ma « dernière lettre, en date du 26 (messidor), aura servi « à vous persuader qu'ici on paraît sans méfiance, et « que le gouvernement français doit être sans crain- « tes, puisque vous et votre armée victorieuse êtes « toujours en Italie. »

Le 30 août, il écrivait encore : « On craint plus « ici les échappés Lombards, Piémontais, même Bo- « lonais, et c'est pour leur fermer l'entrée du royaume « que la ligne, depuis Gaëte jusqu'à l'entrée de la « mer Adriatique, est de 20,000 hommes; le surplus « est réparti dans les garnisons, tant ici qu'en Sicile; « en tout, le nombre des troupes, vient-on de me dire,

« peut-être d'une manière exagérée, monte à près « de 80,000 hommes, dont 20,000 à peu près d'an- « ciennes troupes, et le reste en corps de volontaires, « qui fondent journellement ou qui servent à mon- « ter les anciens corps fort incomplets. C'est l'expli- « cation que m'en a donnée le général Acton; je le « questionnais avant-hier, moins sur le nombre des « troupes, que sur le bruit qui s'était accrédité d'un « mouvement de leur part; il m'a assuré que ces « bruits étaient controuvés; il m'a cité l'exactitude « de la fidélité au traité de paix, prouvée par le refus « de bouger, fait à la demande que l'Empereur avait « hasardée, lorsque les conférences avaient pris un « air un peu louche; et l'ordre à M. de Gallo de se « retirer et de refuser son entremise, si cette demande « était suivie. Il m'a ajouté que vous, général, aviez « connaissance de ces faits. Ainsi, je crois qu'on peut « encore mettre ces bruits dans la classe de ceux que « la malveillance, l'ignorance et les passions sèment « trop souvent, et qu'un jugement juste et éclairé « sait écarter. Le général Acton m'a encore dit qu'il « avait envoyé directement un courrier à M. de Gallo « pour qu'il vous parlât d'une démarcation de fron- « tières. Ce courrier a dû pousser jusqu'à Paris. »

Cela se rapportait à certaines négociations particu-

lières du royaume de Naples, qui se mêlaient incidemment aux grands débats diplomatiques de Passeriano et d'Udine. M. de Gallo demandait, pour son gouvernement, en échange de l'île d'Elbe, les îles de Corfou, Zante et Céphalonie. Il ne se dissimulait pas que la possession de cet archipel rendrait la France absolument maîtresse de l'Adriatique. Le général Bonaparte répondant par un refus, il se rabattit sur Ancône, alors occupée par une armée républicaine, et qu'on devait évacuer à la paix générale; la cour de Naples eût offert au Pape une indemnité proportionnelle. Mais cette seconde ouverture ne fut pas mieux accueillie. Le général lui répondit, en plaisantant sans doute, que la France ne pouvait disposer de ce qui ne lui appartenait pas : c'est du moins ce qu'on lit dans un de ses rapports au Directoire. Il ajoutait : « Nous garderons Corfou et Ancône : le premier sera « stipulé dans le traité; le second, que nous avons, « nous devient tous les jours plus redoutable, et « nous le conserverons jusqu'à ce que les nouvelles « affaires de Rome nous le laissent sans retour. » Nous n'entendons tirer aucune conséquence de ce rapprochement, sinon que de pareilles combinaisons sont fort ordinaires en politique; mais nous devons examiner ce que le général en chef entendait par les

nouvelles affaires de Rome; car l'histoire de Naples est si étroitement liée à celle du Saint-Siége, qu'il est presque toujours indispensable de les traiter concurremment.

Depuis un an, M. Cacault représentait la France auprès du pape Pie VI. C'était un chaud patriote, mais un caractère droit et conciliant; il s'opposait surtout à la politique du Directoire, qui voulait révolutionner Rome et renverser la papauté. « Le temps « est venu, disait La Reveillère, de faire disparaître « cette idole; le mot de République romaine suffirait « pour transporter toutes les imaginations ardentes « de la révolution. » Sur ce point, M. Cacault était inflexible. Mal vu à Rome comme français, et à Paris comme modéré, il finit par demander son rappel. On l'envoya à Florence, et Joseph Bonaparte, un frère du général, fut nommé pour le remplacer, avec le titre d'ambassadeur. Personnellement, le nouveau plénipotentiaire n'avait, à l'égard du Saint-Siége, ni haine, ni colère; il était même animé des meilleures intentions: mais quelques personnes qui l'accompagnaient tenaient à Rome la conduite la plus irritante. Le palais Corsini était le rendez-vous de tous les mécontents et de tous les détenus politiques libérés par un des articles du traité de Tolentino : on y conspi-

rait ouvertement. Le Pape, effrayé de la fermentation qui gagnait de propre en proche, crut devoir en référer aux cours de Naples et de Vienne, en demandant si, dans le cas de certaines éventualités, il pouvait compter sur leur concours. Thugut, alors occupé des conférences de Passeriano, répondit d'une manière évasive. Il offrit néanmoins de mettre le général Provera à la tête des troupes pontificales. Acton fit suspendre le licenciement de l'armée; des ordres furent donnés pour que 40,000 hommes se rassemblassent sur la frontière, prêts à marcher au premier signal.

Instruit de ces mouvements de troupes, Bonaparte écrit au ministre de France une lettre fort sèche, dans laquelle il s'étonne de ne pas être informé directement de ce qui se passe à Naples. « Soit que le Pape « continue à vivre, dit-il en terminant, soit qu'il « meure (Pie VI était alors gravement malade), ou « qu'il soit remplacé par un autre pape ou une ré- « publique, vous devez déclarer, lorsque vous serez « assuré que la cour de Naples a l'intention de faire « des mouvements, que le Directoire exécutif de la « République ne restera pas tranquille spectateur de « la conduite hostile du Roi de Naples. »

Le même jour, 29 septembre, il mande à son frère Joseph : « L'escadre de l'amiral Brueys me répond

« de la cour de Naples... Vous ne devez avoir aucune « espèce d'inquiétude, et si elle agit, je détruirai son « commerce avec l'escadre de l'amiral Brueys, et « lorsque les circonstances le permettront, je ferai « marcher une colonne pour leur répondre. Je verrai « M. de Gallo dans une heure, et je m'expliquerai « avec lui en termes si forts que messieurs les Napoli- « tains n'auront pas la volonté de faire marcher des « troupes sur Rome.

« L'aide de camp qui vous portera cette lettre a « ordre de continuer jusqu'à Naples pour voir le ci- « toyen Canclaux; il s'assurera par lui-même des « mouvements des troupes napolitaines, auxquels je « ne puis pas croire, quoique je m'aperçoive qu'il y « a depuis quelque temps une espèce de coalition « entre les cours de Naples, de Rome et même de « Florence. »

Suivent certaines instructions pour le cas où le Pape viendrait à mourir. Le général ajoute : « Le Roi « de Naples ne fera aucun mouvement; s'il en fai- « sait, vous lui déclareriez, à l'instant où il franchi- « rait les limites, que le peuple romain est sous la « protection de la République française; ensuite, en « vous rendant de votre personne auprès du général « napolitain, vous lui diriez que la République ne

« voit pas d'inconvénient à entamer une négociation « avec la cour de Naples sur les différentes demandes qu'elle a faites, et spécialement sur celles qu'a « faites à Paris M. Balbo et auprès de moi M. de « Gallo, mais qu'il ne faut pas qu'elle prenne les armes, la République regardant cela comme une « hostilité.

« Enfin vous emploierez en ce double sens beaucoup de fierté extérieure pour que le Roi de Naples « n'entre pas dans Rome, et beaucoup de souplesse, « pour lui faire comprendre que c'est son intérêt, et « si le Roi de Naples, malgré tout ce que vous pourriez faire, ce que je ne saurais penser, entrait dans « Rome, vous devez continuer à y rester et affecter « de ne reconnaître en aucune manière l'autorité « qu'exercerait le Roi de Naples. »

Le général en chef eut, en effet, une longue conférence avec M. de Gallo, qui se hâta d'écrire à sa cour. Il mandait « que l'entrée des Napolitains dans les États pontificaux serait regardée comme une déclaration de guerre; que l'Autriche n'était pas en mesure de s'entremettre en faveur du Saint-Siége; que vraisemblablement elle n'en avait pas même l'intention; un amiral français croisait dans la Méditerranée et pouvait paraître à chaque instant devant Naples;

il fallait éviter à tout prix une rupture dont les suites seraient nécessairement déplorables. » Au fond, c'était la conséquence naturelle des préoccupations du cabinet de Vienne, qui, à la veille de conclure une paix très-avantageuse, déclinait visiblement toute intervention sérieuse dans les affaires d'Italie. Le traité de Campo-Formio, signé peu de jours après, ne fit qu'ajouter aux embarras des cours de Rome et des Deux-Siciles. A partir de ce moment on voit se dessiner nettement la politique du Directoire, qui n'est plus inquiet du côté de Vienne. Le général Canclaux est remplacé; on lui donne pour successeur le régicide Treilhard. « *Sa femme*, » écrit La Reveillère (1), « *Sa femme a la réputation d'une « mère de famille respectable, qui ne s'est jamais « occupée que de soins domestiques.* Ainsi la France « aura à Naples un digne ambassadeur et point d'am- « bassadrice. » Des émissaires sont dirigés sur Rome pour y entretenir l'effervescence et Talleyrand écrit à Bonaparte, qui l'en eût volontiers dispensé : « Deux « jeunes gens, Jorri et Communeau, partent d'ici « avec des passeports de moi. On désire que de Mi- « lan ils aillent dans les États du Pape, et y soient « avant sa mort. Ce sont des patriotes très-ardents.

(1) Lettre de La Reveillère au général en chef Bonaparte, 20 octobre.

« Donnez des ordres pour les bien adresser en Italie. « Le Directoire tient beaucoup à cela. S'ils ont besoin « de quelque argent, vous le leur donnerez. » D'autres agents entreprenants parmi lesquels on remarque le général Duphot ne tardent pas à les suivre, et tout se prépare, au palais Corsini, pour un mouvement décisif.

Il éclate le 28 décembre. Des rassemblements se forment, et le général Duphot, à la tête d'une bande nombreuse, veut désarmer le poste romain de la porte *Settimiana*. Un caporal le couche en joue en le sommant de se rendre. Duphot se précipite sur lui, le sabre à la main, en criant : *Vive la liberté!* D'un coup de feu le soldat l'étend à ses pieds (1).

L'émeute est comprimée, mais on tremble au Vatican. Le malheureux Pape, avec un empressement qui tient de la faiblesse, se hâte de faire exprimer à l'ambassadeur de France les regrets que lui cause l'événement de la porte Settimiana. Ce dernier ne répond qu'en demandant ses passeports et en se retirant à Florence. Presque en même temps, Berthier reçoit l'ordre de marcher sur Rome.

Les instructions du Directoire lui recommandaient

(1) *Appendice* n° 1.

la plus grande célérité, le plus grand secret. Il ne devait faire paraître son manifeste contre le Pape que lorsqu'il serait arrivé à Macerata. « Le Roi de « Naples ne manquera point de vous envoyer un de « ses ministres, auquel vous direz que le Directoire « exécutif de la République française n'est conduit « par aucune voie d'ambition, et que si d'ailleurs la « révolution française a été assez généreuse pour « s'arrêter à Talentino, lorsqu'elle avait des raisons « plus graves encore contre Rome, il ne serait point « impossible que si le Pape donne une satisfaction « qui contente le gouvernement, cette affaire ne « puisse s'arranger.

« Tout en tenant ces propos vous cheminerez à « marches forcées. L'utile, ici, consiste à gagner « quelques marches, de sorte que lorsque le Roi « de Naples s'apercevra que votre projet est d'arri- « ver à Rome, il ne soit plus temps de vous préve- « nir.

« S'il arrivait qu'avant votre arrivée à Rome, le « Roi de Naples fût déjà entré dans la ville, vous ten- « teriez les voies de la négociation pour l'engager à « évacuer. Vous l'y forcerez, si vous croyez pouvoir « le faire avec succès, et dans le cas où ses forces « seraient tellement supérieures aux vôtres que ce

« parti devint impraticable, vous feriez un arrange-
« ment en forme de suspension d'armes, de manière
« que toute la partie des États du Pape en deçà de
« l'Apennin et toute la province de Peruzza se trou-
« vassent rester à l'armée française. »

Rome était dans la consternation. On fit quelques préparatifs de défense, mais les mesures du gouvernement pontifical se ressentaient de l'indécision et de la terreur universelles. Le Pape ordonna un Jubilé pour détourner l'orage qui allait fondre sur l'Église, et c'est au milieu des processions et des prières qu'arriva la proclamation de Berthier; elle annonçait l'approche de l'armée française *qui venait venger l'assassinat de Duphot et défendre les droits du peuple.* La plus sévère discipline serait d'ailleurs observée. Autorisé par la cour à offrir sa médiation, M. de Belmonte-Pignatelli se rendit au-devant de Berthier. Il était accompagné d'une députation romaine composée du cardinal de la Somaglia, de monseigneur Arigoni et du prince Giustiniani.

Les députés rencontrèrent les avant-postes français à Foligno. M. de Belmonte fut seul admis auprès du général. Bien informé de ce qui se passait à Rome, et sûr d'un mouvement républicain, Berthier répondit qu'il avait ordre de ne pas traiter. L'armée conti-

nua sa marche. Deux jours après, les trois couleurs se montraient sur les collines de la ville éternelle, et les novateurs, réunis tumultueusement dans le Campo-Vaccino, prononçaient la déchéance du souverain pontife.

Qu'on nous épargne le récit des scènes douloureuses qui suivirent ces tristes événements. N'oublions pas surtout que si la France du XVIIIe siècle, emportée par la tourmente révolutionnaire, semblait autoriser des bouleversements doublement coupables, la France du XIXe siècle, guidée par une main ferme et puissante, devait relever, dans cette même ville de Rome, le trône renversé des successeurs de saint Pierre.

A Naples, l'émotion fut grande. Le Roi et la Reine s'abandonnèrent publiquement à leurs craintes et à leur douleur. Les spectacles se fermèrent, et tandis que l'ambassadeur de Naples à Rome recevait l'ordre de demander ses passeports, on activait les préparatifs de défense. L'attitude hostile du chargé d'affaires de France (1) qui demandait impérieusement la mise en liberté des détenus politiques, le langage

(1) Il n'y avait pas alors de ministre de France à Naples. Treilhard, désigné d'abord pour ce poste, avait été envoyé au congrès de Rastadt. Le secrétaire de la légation, M. Trouvé, remplissait les fonctions de chargé d'affaires.

menaçant des gazettes officielles de Paris, de Milan et de Rome (1), tout justifiait ces précautions et les alarmes de l'Autriche qui pouvait déjà prévoir que le congrès de Rastadt, réuni depuis le 9 décembre 1797, n'amènerait aucun résultat. Les communications étaient partout interrompues entre les Deux-Sici-

(1) On en jugera par l'extrait suivant du *Journal de la République romaine* :

« L'ACCUSATEUR DE ROME AU PEUPLE ROMAIN.

« Les premières mesures d'un peuple qui renaît à la liberté doivent s'immiscer aux grands événements qui fixent irrévocablement le sort des nations du monde. Je viens anticiper ici sous vos yeux et avec l'audace vertueuse d'un républicain, l'acte d'accusation d'un roi stupide, sous qui gémit encore la plus belle portion de l'Italie. C'est de Ferdinand de Naples que je veux parler.

« Citoyens, les descendants dégénérés des généreux Samnites, les habitants infortunés de l'heureuse Apulie, demandent à grands cris justice contre le tyran couronné de leur patrie avilie. Ce fut Rome esclave qui établit dans leurs fécondes contrées le despotisme héréditaire, et Rome libre doit les en délivrer.

« Le royaume de Naples, le plus tyranniquement gouverné de toutes les monarchies de l'Europe, ne doit cette disgrâce qu'aux bulles de l'imposteur que vous venez de déposséder. En effet, à peine les pontifes au triple diadème furent-ils devenus puissants par leurs usurpations et leurs brigandages sacrés, qu'ils partagèrent avec des aventuriers, dont la force faisait l'unique droit, les dépouilles des peuples crédules et aveugles. Les uns présidèrent au despotisme civil et religieux, les autres au militaire; c'est ainsi que le trône et l'autel, accouplés l'un sur l'autre comme deux monstres impurs et dégoûtants, couvrirent la terre entière de larmes, de sang et de crimes.

« C'est par suite de ces partages politiques, que la Sicile a vu régner tour à tour, sur son sol esclave et jadis libre, les races royales d'Anjou, d'Aragon, de Bourbon et d'Autriche. Toutes ont régné, vous le savez, citoyens, en vertu de l'investiture papale.

« Je sais bien que, dans le siècle de la philosophie, une bulle n'est pas plus à vos yeux qu'un billet de loterie; c'est pourquoi je viens vous parler fortement contre celle, toujours en vigueur, qui maintient encore la ridicule investiture du royaume de Naples à l'infâme roi des Deux-Siciles.

« Le peuple Romain, ce peuple jadis roi du monde et souverain dans Rome, ce peuple qui vient de reconquérir son antique et pure dignité, souffrira-t-il longtemps un tel excès d'impudence et d'audace? Quoi! il

les et la haute Italie, les Français ayant fait servir les postes par des courriers civils venus de Paris. On ne recevait plus qu'indirectement des nouvelles de Naples. Les dépêches étaient obligées de prendre la voie de mer, jusqu'à Trieste, d'où elles achevaient leur trajet par terre.

Le 31 mars, un ambassadeur napolitain, le prince de Marcolini, se rendit à Vienne. Il eut deux conférences

est libre, et ce sont des bulles qui enchaînent encore le Napolitain au char teint de sang de la tyrannie royale !

« Citoyens, voici le jour vraiment grand et mémorable, voici l'occasion opportune d'acquérir à la liberté une des plus belle parties de l'Italie qui gémit en esclavage.

« Et quel est ce *Capet* qui prétend encore régner en Europe, en vertu de l'investiture d'un pape? Quel est ce fripon à diadème qui ose encore nous dominer ? Il se dit feudataire légitime, il fonde ses droits sur des parchemins poudreux, archives de la féodalité, du despotisme et de la barbarie. Il *ose*, à la faveur de pareils titres, refuser de reconnaître la souveraineté du peuple Romain !... Qu'il redoute, oui, qu'il redoute, avec de semblables prétentions, le sort de son parent défunt, qui écrasait de son despotisme les Gaules maintenant affranchies, et qui, du dais pompeux du trône, fut à l'échafaud !... Ferdinand ne connaît point encore, non, il ne connaît point ce que peuvent les Romains libres.

« En attendant, voici ce dont on peut l'accuser :

« Le roi de Naples a refusé de reconnaître la souveraineté du peuple.

« Le roi de Naples règne encore sur des hommes par une bulle.

« Le roi de Naples refuse de donner cours, dans ses États, au papier-monnaie du peuple Romain.

» Il est sourd aux gémissements des peuples qu'il écrase par ses impôts et son despotisme.

« Il est pareillement sourd aux cris plaintifs des amis de la liberté et de la philosophie, qui expirent par milliers dans les cachots de ses bastilles.

« Il souffre que ses chiens soient pompeusement logés, tandis que les pauvres de son empire couchent sur du fumier, dans les places ou les rues de ce qu'il appelle *ses villes*.

« Citoyens, tant de forfaits ne peuvent plus rester longtemps impunis, ils pèsent au ciel qui les voit et à la terre qui les souffre. »

avec le premier ministre, baron de Thugut. Le prince avait mission de négocier les bases d'une alliance défensive. On convint provisoirement de ménager aussi longtemps que possible l'amitié de la République; pour éviter une rupture intempestive, M. de Gallo serait chargé du portefeuille des affaires étrangères, en remplacement du général Acton. Le 3 avril, M. de Marcolini était de retour à Naples, où il trouva la cour fort en émoi à la suite d'un message du Directoire, arrivé le matin.

Voici ce qu'en disait Acton dans une lettre confidentielle adressée à sir William Hamilton, l'ambassadeur d'Angleterre : « *My dear sir*, nous sommes « menacés d'une invasion; les troupes que les Fran- « çais transportent à Gênes de leurs places du Pié- « mont et du Milanais, et celles qu'on dirige de Rome « sur Civita-Vecchia, ont vraisemblablement les « Deux-Siciles pour destination... On arme à Toulon « huit navires de guerre; ce qui joint à l'escadre de « Corfou fera dix-neuf vaisseaux de ligne et neuf « frégates. Telle est la perspective que nous avons « devant nous.

« ..... A Rome et à Milan on nous a dit que la « Corse et la Sardaigne étaient le but de l'expédition. « A Gênes, on nous a répondu confidentiellement

« qu'elle était dirigée contre le Portugal. Ce matin, il « nous est arrivé de Paris une réponse toute diffé- « rente. Un courrier nous apporte des nouvelles du « 22 où l'on nous offre Bénévent à la charge de ver- « ser *une somme assez considérable pour indemniser « le Directoire*. On nous déclare que si nous refusons, « ou même si nous différons d'accepter, le premier « projet de républicaniser toute l'Italie recevra im- « médiatement son cours. *Toulon, Gênes et Civita- « Vecchia, préparent tout ce qu'il faut pour cela, à « ce que dit le ministre des relations extérieures.*

Acton demandait à l'ambassadeur de dépêcher auprès de l'amiral comte de Saint-Vincent, stationné devant Cadix, un corsaire anglais, qui mouillait dans la rade, et de solliciter au nom du Roi la présence d'une division anglaise dans les eaux de la Méditerranée.. « Nul doute, ajoutait-il en terminant, nul doute qu'on « ne mette tout en œuvre contre nous. Nous péri- « rons si telle est notre destinée, mais nous espérons « vendre cher notre vie. Je vous fais ces demandes, « *my dear sir*, au nom du Roi et de la Reine. »

Cette lettre ne laisse pas que d'avoir son intérêt historique. Elle prouve en effet que, si les armements de Toulon n'étaient pas, comme on le sait, principalement dirigés contre la Sicile, on s'en servait du moins

pour peser sur les résolutions du cabinet de Naples.

Le 9, sir William Hamilton reçut une seconde lettre d'Acton. La cour insistait sur le départ immédiat du corsaire anglais, quand le capitaine devrait demander 6,000 piastres. Il mit enfin à la voile. « Malgré les bons rapports apparents avec la Répu-
« blique française, écrivait l'ambassadeur à lord
« Saint-Vincent, le royaume des Deux-Siciles est
« menacé d'une destruction immédiate. Le dernier
« message du Directoire ressemblait fort au langage
« d'un voleur de grand chemin : la bourse ou la vie,
« *deliver your money or I will blow your brains out.*
« Quand on est au moment de se noyer, on essaye
« naturellement de se raccrocher à tout, et Votre
« Seigneurie verra que le gouvernement met son
« principal espoir dans la protection de la flotte
« royale placée sous vos ordres. Bien que le général
« Acton n'écrive pas très-correctement notre langue,
« il est cependant facile à comprendre et très-ex-
« pressif. »

Les inquiétudes du cabinet de Naples étaient partagées par la plupart des cours de l'Europe. Le but réel des préparatifs qui se faisaient dans les ports de la Méditerranée étaient encore un mystère, et la diplomatie s'agitait pour en pénétrer le secret. A ce su-

jet, un rapport de M. Udney, consul-général d'Angleterre à Livourne, mérite d'être cité. Il écrivait le 20 avril : « Quarante mille hommes vont être em-
« barqués à Toulon sous le commandement du géné-
« ral Bonaparte. Il est difficile d'avoir quelque cer-
« titude sur leur destination. Mais ce que je tiens de
« source certaine, c'est que leur première tentative
« sera dirigée contre Malte et de là contre la Sicile,
« afin de s'assurer de ce grenier de l'Italie ; Naples
« viendrait après. Sur chacun de ces points, ils se
« sont ménagé par leurs émissaires un parti puissant.
« Quelles sont leurs autres vues, le but ultérieur
« d'un tel déploiement de forces ? L'avenir nous l'ap-
« prendra. Pour ma part, en réfléchissant aux projets
« sur l'Égypte de la dernière Impératrice de Russie,
« projets qu'elle avait essayé de mettre en exécution,
« je suis convaincu que le général Bonaparte voudra
« poursuivre le même plan en fortifiant Alexandrie,
« le Caire et Suez. Si la France veut se liguer avec
« Tippo-Saeb contre nos possessions de l'Inde, le
« danger de perdre la moitié d'une armée dans les
« sables du désert, ne sera pas pour elle un ob-
« stacle. »

M. Udney s'approchait beaucoup de la vérité, et le rapport qu'on tient de lui est certainement très-

remarquable si l'on songe qu'il l'adressait au Foreign-Office un mois avant le départ de l'amiral Brueys. Mais ce n'étaient encore que des conjectures, et le seul fait qu'il donnât comme positif n'avait rien de rassurant pour la cour de Naples. Aussi les préparatifs de cette cour se poursuivaient-ils avec la plus grande activité. On fondait l'argenterie pour la convertir en numéraire; on décrétait de nouvelles levées; de fortes garnisons venaient d'occuper Bénévent et Ponte-Corvo. De son côté, l'Autriche dirigeait des renforts considérables sur le Tyrol. A la veille de la campagne d'Orient, la reprise des hostilités en Italie eût été pour le Directoire d'un immense embarras. Garat fut alors accrédité près la cour des Deux-Siciles, avec mission de calmer ses inquiétudes. C'était un littérateur de quelque mérite; ses intentions n'étaient pas hostiles, mais des antécédents fâcheux devaient rendre à Naples sa position très-difficile. On sait le surnom qu'il tenait de l'opinion publique. Ce choix était impolitique autant que maladroit.

Un discours malheureux prononcé par le nouveau ministre, lors de la remise de ses lettres de créance, acheva d'indisposer le Roi et la Reine. Garat fut reçu très-froidement, et loin d'ajouter foi à ses protestations pacifiques, on pressa la conclusion du traité

d'alliance dont M. de Marcolini avait arrêté les bases pendant son dernier voyage à Vienne. Ce traité fut signé le 19 mai par le prince de Campochiaro, pour les Deux-Siciles, et le baron de Thugut, pour l'Autriche.

« L'Empereur et le Roi, disait le préambule, ayant « pris en considération la rapidité avec laquelle les « événements se succèdent depuis quelque temps, « la nécessité urgente de se prémunir contre les sui- « tes funestes des nouveaux troubles qui pourraient « agiter l'Europe et l'Italie en particulier, Leurs « Majestés italienne et sicilienne, réunies d'ailleurs « par les liens du sang les plus étroits, ont cru devoir « se concerter dans cette circonstance sur les mesu- « res relatives au maintien de la tranquillité publi- « que et à la sûreté commune de leurs peuples et de « leurs États.

L'alliance entre les deux souverains est déclarée étroite et indissoluble, ayant pour but la défense commune de leurs peuples et de leurs États contre toute agression hostile. (*Art.* 1.)

Les deux puissances conserveront sur pied, chacune de son côté, jusqu'à la paix continentale et au parfait rétablissement de la tranquillité publique, un nombre déterminé de troupes, constamment prêtes à

marcher au premier commandement, savoir : l'Empereur, soixante mille hommes toujours disponibles en Italie et dans le Tyrol ; et le Roi, sur les frontières du royaume les plus rapprochées des frontières autrichiennes, trente mille hommes. (*Art.* 2 *et* 3.)

Le Roi fera croiser trois ou quatre frégates dans la mer Adriatique, pour la purger des corsaires barbaresques ou d'autres pirates, ou pour servir dans toute autre opération intéressant à l'avantage commun, et spécialement pour convoyer les transports de vivres que l'Empereur, dans le cas d'une nouvelle rupture, tirerait par mer de ses autres États, pour approvisionner son armée d'Italie. (*Art.* 4.)

Si le danger dans lequel pourrait se trouver l'une des deux parties contractantes l'exige, l'Empereur portera le nombre de troupes stipulé à l'art. 3, à quatre-vingt mille, et le Roi des Deux-Siciles à quarante mille hommes. (*Art.* 6.)

Digitized by Google

CHAPITRE III.

—

Sommaire.

Croisière de l'amiral Nelson dans la Méditerranée. — Il arrive en vue de Toulon, et n'y trouve plus l'escadre de l'amiral Brueys. — Sir William Hamilton réclame la libre admission de la flotte britannique dans tous les ports du royaume des Deux-Siciles. — Négociations à ce sujet. — L'amiral Nelson paraît en vue de Naples et se dirige sur Messine. — Reddition de Malte. — Lettre de Nelson à sir William Hamilton. — Il se plaint de la non-coopération de la cour de Naples. — Notes du ministre de France à l'occasion des détenus politiques. — Le Roi fait demander des explications au Directoire, par le commandeur Ruffo, son ministre à Paris. — Rappel de Garat. — Ce qu'il écrivait avant de quitter Naples. — Arrivée de Nelson en vue de Syracuse. — On lui refuse l'entrée du port, aux termes du traité de neutralité. — Il écrit de nouveau à sir William Hamilton pour se plaindre de la fausse position dans laquelle on le laisse. — Combat d'Aboukir. — Joie du peuple napolitain en apprenant cette nouvelle. — Réclamations du chargé d'affaires de France. — La flotte anglaise arrive à Naples. — Lettres de l'amiral à lady Nelson et au comte de Saint-Vincent. — Fête donnée par l'ambassadeur d'Angleterre. — Assurances pacifiques du nouveau ministre de France, Lacombe Saint-Michel. — Ces assurances sont démenties par l'attitude menaçante du Directoire et par un article du journal *le Rédacteur*.

Pendant ces quatre années dont nous avons esquissé l'histoire, Nelson, tiré de l'obscurité par les brillantes affaires de Bastia, de Calvi et du cap Saint-Vincent, était devenu contre-amiral et chevalier du Bain. Privé d'un œil en 1795, il venait de perdre un bras dans une attaque malheureuse contre l'île de Téné-

riffe, et il était à peine remis de sa blessure, lorsqu'il reçut l'ordre de rejoindre l'amiral Jervis, récemment nommé comte de Saint-Vincent, qui croisait devant Cadix. Ce dernier croyant que la destination de la flotte française était port Mahon d'où elle devait essayer d'effectuer sa jonction avec les Espagnols, détacha trois vaisseaux sous ses ordres pour observer les mouvements de l'ennemi.

Nelson partit le 2 mai. Il était le 17 devant Toulon ; mais une violente tempête l'ayant rejeté sur les côtes de Sardaigne, il y attendit un renfort de dix vaisseaux de ligne qui devaient l'y rejoindre, et à la tête de cette escadre, reparut le 11 juin, au matin, dans les eaux de Toulon, où il ne trouva plus personne. Le 12 il était en vue de l'île d'Elbe, et écrivait à sir William Hamilton : « Si le sloop de guerre est « arrivé à Naples, vous saurez que la flotte britanni- « que est dans la Méditerranée, et que j'ai l'honneur « de la commander. Il est à regretter qu'elle n'ait pas « reçu des ordres quinze jours plus tôt. Je crois « cependant que nous arriverons à temps pour em- « pêcher Naples ou la Sicile de tomber entre les « mains de l'ennemi. Assurez, je vous en prie, le Roi « et la Reine de Naples, que je ne perdrai pas un mo- « ment pour combattre la flotte française, et que per-

« sonne n'éprouve un désir plus ardent de servir « Leurs Majestés. Comme je ne comprends pas bien, « d'après les lettres du général Acton en date du 3 « et du 9 avril, quelle est la mesure de coopération « que se propose la cour de Naples, je désire savoir « positivement sur quoi je puis compter, afin de « régler mes mouvements en conséquence, et je vous « prie de demander des réponses précises aux ques- « tions suivantes :

« Les ports de Naples et de Sicile sont-ils ouverts « à l'escadre britannique? Les gouverneurs ont-ils « des ordres pour notre libre admission et pour nous « fournir tout ce dont nous pouvons avoir besoin?

« Si les *circonstances* le permettent, je désirerais vi- « vement quelques frégates et autres navires bons « marcheurs, car, par une fatalité déplorable, je me « trouve separé de tous les miens; j'ai besoin d'in- « formations sur la flotte française, car j'espère qu'elle « a passé Naples. »

Déjà, quelques jours auparavant, sur l'injonction précise de lord Grenville, l'ambassadeur d'Angleterre avait réclamé du marquis de Gallo la libre admission des escadres anglaises dans tous les ports du royaume sans exception. Mais il rencontra sur ce point de sérieuses difficultés. La politique prudente du nouveau

ministre des affaires étrangères cherchait à éviter systématiquement toute occasion de rupture avec la République. Garat avait déclaré formellement que l'expédition n'était pas dirigée contre les Deux-Siciles, en insinuant même qu'elle pouvait bien avoir l'Égypte pour principale destination. On savait par expérience ce que valaient les promesses du Directoire; aussi la cour se tenait prudemment sur ses gardes; elle s'abstenait pourtant d'adopter aucune mesure hostile, et le 16 juin, sir William n'avait encore rien obtenu, quand la flotte britannique fut signalée des hauteurs d'Ischia, venant de l'ouest. L'ambassadeur se hâta de faire connaître à l'amiral tout ce qu'on savait à Naples sur les mouvements de l'expédition française. Il lui manda « que la première « division de l'armée de Toulon était arrivée en vue de « Trapani le 5, et avait été ralliée le 7 par la seconde « division, formant seize voiles françaises et vénitiennes; Bonaparte était à bord du *Sans-Culotte;* « dix frégates, vingt canonnières et quelques bricks « avaient été également signalés, ainsi que deux « cent quatre-vingts transports, qui devaient contenir « au moins 40,000 hommes; d'après les derniers rapports, on croyait Bonaparte devant Malte avec vingt-« quatre vaisseaux de lignes et 80,000 hommes. »

Le lendemain, sir William Hamilton se rendit chez Acton et chez le marquis de Gallo pour obtenir une réponse définitive. La question fut longtemps agitée dans le conseil, et rien ne prouve qu'elle ait été résolue affirmativement. On a parlé d'une lettre de l'ambassadeur à Nelson, où il lui annonçait que la décision du ministre des affaires étrangères était en tout favorable à ses désirs : que le capitaine Troubridge était porteur d'un ordre du Roi pour les commandants des ports siciliens, avec injonction de recevoir et d'approvisionner la flotte de S. M. britannique ; mais, outre qu'il n'est pas probable que dans ses rapports délicats avec la République française, le Roi eût consenti à signer *un ordre écrit* qui violait la neutralité, la correspondance de Nelson semble positivement témoigner du contraire. Il ne cesse de se plaindre de la non-coopération de la cour de Naples, et la suite des événements nous fournira l'occasion d'en donner la preuve.

Nelson continua sa route vers le sud. Une foule immense encombrait les quais et suivit des yeux l'escadre anglaise, jusqu'à ce qu'elle se perdît dans le lointain ; l'émotion, l'anxiété étaient extrêmes. Pour nous qui connaissons la suite des évenements, ces craintes peuvent sembler puériles ou exagérées. Mais

que l'on n'oublie pas que tout était incertitude au sujet de l'expédition dans l'opinion des masses, comme dans celle de la cour; Nelson portait avec lui la ruine ou le salut des Deux-Siciles. Où la trouverait-il cette flotte insaisissable qui épouvantait la Méditerranée? Parviendrait-il à l'arrêter au passage, et alors quelle serait l'issue du combat? Naples attendait avec une fiévreuse impatience, lorsqu'on apprit, par une dépêche de Nelson, la nouvelle de la reddition de Malte : l'amiral était alors à Messine.

Le lendemain, dans une seconde dépêche, datée du 20 juin, il écrivait à sir William Hamilton :

« J'ai tant pensé aux Français et j'en ai tant en-
« tendu parler depuis que j'ai quitté Naples, que je
« me croirais coupable si je tardais plus longtemps à
« exprimer mes sentiments sur la position actuelle
« du royaume des Deux-Siciles. J'espère qu'on y
« verra une preuve du vif intérêt que je porte au
« sort de Leurs Majestés siciliennes..... Il n'est pas
« douteux que les Français ne sachent aussi bien que
« vous et moi, qu'on nous a appelés au secours du
« royaume, et pour eux c'est déjà un assez grand
« crime. Nous voici, nous sommes prêts à verser
« notre sang, et nous le verserons afin d'empêcher la
« ruine de Leurs Majestés. A l'arrivée de la flotte

« royale, je trouve toute sorte de bonnes dispositions « à notre égard, mais aucun secours, aucune hostilité « contre la France; au contraire, le ministre de la « République est autorisé à expédier des navires pour « informer la flotte de mon arrivée, de mes forces et « de ma destination, afin qu'au lieu d'être surpris par « moi, les Français aient tout le temps de se prépa- « rer à la résistance. Mais puisque c'est une chose « faite, je veux essayer maintenant d'indiquer, en « quelques mots, ce qu'il y a, selon moi, de mieux à « faire, et ce que l'on doit faire à Naples, si l'on dé- « sire sérieusement sauver la Sicile. Je suppose que « les Français n'aient pas avancé depuis les derniers « rapports et qu'ils occupent encore Gozzo et Comino, « la flotte à l'ancre entre les deux îles. Certainement « nous leur ferons du mal, mais notre perte sera né- « cessairement très-grande. Je ne puis pas espérer « de les chasser de leur ancrage sans brûlots, bom- « bardes et canonnières, quand avec ces secours il « me suffirait d'une heure pour les détruire ou les « mettre en fuite. Si notre flotte est désemparée, le « blocus finit aussitôt; sinon, il continuera avec de « grandes précautions. Mais si le ministère apprend « ce qui s'est passé à Naples, — *point de coopération*, « *bien que nous soyons venus à leur secours*, —

« il est douteux que la flotte soit conservée dans ces « mers. »

Le langage du ministre de France ne tarda pas à se ressentir de la prise de Malte. Dans une note adressée au ministre des affaires étrangères, il demanda la remise des forts de Messine et l'exclusion des Anglais de tous les ports du royaume. Il ajoutait que « l'in- « tention formelle du Directoire exécutif était que les « amis infortunés de la France, ensevelis dans les ca- « chots, fussent mis en liberté, promettant au Roi, à « cette condition, garantie et sûreté contre les mou- « vements des républiques d'Italie. »

Il était impossible de céder sur les deux premiers points, et M. de Gallo répondit en conséquence; mais, sur l'avis des ministres, Ferdinand IV se décida à élargir un certain nombre de détenus politiques. Cet acte de clémence ne fit qu'encourager le parti révolutionnaire. Il en résulta des troubles qui nécessitèrent de nouvelles arrestations, et motivèrent une seconde note de Garat.

Cette fois les prétentions du ministre de France parurent empreintes d'une telle exagération que la cour expédia un courrier au commandeur Ruffo, son ambassadeur à Paris, avec ordre de demander des explications. M. de Talleyrand fit à ce dernier les

plus grandes protestations d'amitié, et offrit toutes les satisfactions désirables. Le Directoire n'avait aucune politique suivie; il marchait au jour le jour, entraîné soit par les circonstances, soit par le caractère individuel de chacun de ses membres. Pour le moment, inquiet d'une insurrection qui venait d'éclater dans les États de l'Église, il rappela Garat, sauf à menacer plus tard.

Garat quitta Naples sans regret. Il désapprouvait la politique violente dont on le faisait l'instrument. « L'influence anglaise domine ici, écrivait-il au mo-
« ment de son départ; elle y dominerait bien davan-
« tage si le Roi et le marquis de Gallo ne la repous-
« saient. Les levées de troupes qui ont été faites dans
« ce royaume et celles qu'on y fait encore ne prouvent
« pas qu'on veuille la guerre, mais qu'on la craint
« horriblement... Notre prépondérance ici nous se-
« rait infiniment plus utile qu'une révolution. C'est
« à quoi il faut tenir, et c'est d'après cette vue que le
« Directoire doit déterminer le choix de mon succes-
« seur, la nature et l'étendue des moyens qu'on lui
« donnera.

« Je veux avouer que l'idée d'une révolution faite
« en Italie par des Italiens me fait horreur. On ne
« voit pas où s'arrêteraient les bouleversements des

« passions et de l'ignorance; d'un autre côté, si les « Français font des révolutions et s'ils les font à « leur profit, ils violent leurs principes et les paro- « les qu'ils ont tant de fois données. La seule chose « donc qui serait bonne et qui le serait extrêmement, « ce serait de donner ici à la France une influence « très-prépondérante. Elle détruirait celle des Anglais « qui est contre la nature des choses. Elle ouvrirait « de nouvelles sources de richesses aux Français et à « la fois aux Italiens; elle amènerait enfin sans con- « vulsions l'époque où l'Italie pourra être heureuse- « ment constituée et gouvernée, non par nous, mais « par nos principes. » Il y avait loin de ce langage aux notes irritantes dont nous venons de donner la substance. Le même contraste se remarque d'ailleurs entre la correspondance privée et la correspondance officielle de beaucoup d'agents diplomatiques de la République française. Plusieurs d'entre eux avaient d'excellentes intentions, comme Garat à Naples, comme M. Cacault à Rome; mais leurs conseils n'étaient jamais écoutés, et les instructions, marquées au coin de la plus complète inintelligence des hommes et des choses, les obligeaient à se faire complices d'une politique qu'ils étaient loin de partager.

L'ordre des faits nous ramène à l'amiral Nelson, car ici les événements s'enchaînent si étroitement qu'ils excluent la possibilité d'un récit suivi. De Messine, l'amiral mit le cap sur Malte, où il ne trouva plus qu'une garnison française, puis sur Alexandrie, où les Turcs faisaient de grands préparatifs de défense. On ne put du reste lui donner aucun renseignement sur la flotte qu'il poursuivait. Alors il se dirigea vers le Nord. Arrivé le 9 juillet à la hauteur de Candie, et ne voyant toujours rien, il conçut des craintes très-sérieuses pour la Sicile. Quelques jours après, l'escadre britannique apparaissait en vue de Syracuse. Nelson, qui manquait de vivres, demanda l'entrée du port, mais elle lui fut refusée, les autorités se fondant sur les termes de la neutralité qui ne permettait de recevoir et de ravitailler plus de quatre navires à la fois. C'est dans le dépit que lui occasionna ce refus que Nelson écrivit à sir William pour se plaindre en termes très-vifs de la fausse position dans laquelle il se trouvait. « Mon cher mon-« sieur, lui disait-il, j'entends parler si souvent des « ordres du Roi de n'admettre dans ses ports que « trois ou quatre de nos navires, que j'en suis vrai-« ment confondu. J'avais cru comprendre qu'on don-« nerait au moins des ordres sous-main pour notre

« libre admission. Si on doit nous refuser des vivres « faites-le-moi savoir, je vous prie, afin que je puisse « ramener la flotte à Gibraltar avant d'être affamé. « La manière dont on nous traite est quelque chose de « scandaleux, et une grande nation ne peut le sup- « porter. Le drapeau du Roi est insulté à chaque « port ami où nous touchons. Je suis avec res- « pect, etc.

« *P. S.* Vous observerez que je sens comme « homme public, et que je m'exprime comme tel. Je « n'ai pas à me plaindre de l'accueil que j'ai reçu « des particuliers, tout au contraire. Une foule de « personnes sont venues à bord pour m'offrir leurs « services. »

Néanmoins l'escadre fut approvisionnée dans la soirée du même jour, et dans la matinée du lendemain. Comment? c'est ce qu'il est difficile de dire avec certitude. Toujours est-il, que le gouverneur ne reçut pas d'ordres à cet effet. Car Nelson ajoutait dans une seconde lettre à l'ambassadeur, en date du 23 juillet, lettre dans laquelle il lui annonçait son départ : « Nous allons quitter ce port délicieux, où l'on a am- « plement pourvu à nos besoins du moment. *Mais ce « qui me tourmente, c'est que le gouverneur n'a reçu « aucun ordre particulier pour notre admission.* Je

« n'ai plus à espérer que de trouver la flotte française « et de l'atteindre. Le sort du combat sera alors entre « les mains de la Providence. Mes respects à lady Ha- « milton, et croyez-moi toujours votre dévoué, etc.

« *Pas de frégates*! C'est ce qui m'a fait perdre la « flotte française et ce qui peut me la faire perdre « encore! »

L'entrée des Anglais à Syracuse fut suivie d'une réclamation énergique de M. Lachaise chargé d'affaires de France. Il s'adressa au marquis de Gallo, dans une note datée du 4 août. Trois jours après on apprenait la nouvelle de la bataille d'Aboukir. A peine deux bâtiments s'étaient échappés; tout le reste était pris, coulé ou brûlé. L'expédition française n'avait plus de flotte, plus de communications avec la mère patrie : c'était une armée d'exilés. Ce grand et épouvantable désastre produisit dans toute l'Europe une sensation profonde. Mais à Naples ce fut du délire. Toutes les classes de la société se confondirent dans un même enthousiasme. Il fut impossible de contenir l'élan que la cour partageait elle-même. « Mes enfants, s'écria la Reine, en serrant sur « son cœur les princes et les princesses ses filles, « mes enfants, vous êtes sauvés! »

Témoin de l'ivresse qui s'était emparée de tous les

esprits, M. Lachaise remit une nouvelle note au marquis de Gallo. Rappelant les manifestations blessantes qui venaient de se produire, il exigeait que le général Acton fût exilé du royaume, le commandant du port de Syracuse « remis chargé de fers, au pou- « voir de la République; » que le Roi réduisît ses forces à 10,000 hommes et qu'il livrât tous ses ports à des garnisons françaises, qui, disait-il, sauraient mieux que lui faire observer et respecter la neutralité.

Si l'on a lu avec quelque attention la correspondance de Nelson, on a pu se convaincre que rien n'avait été négligé pour faire respecter cette neutralité. N'écrivait-il pas à sir William : « Si on doit « nous refuser des vivres, faites-le-moi savoir, afin « que je puisse ramener la flotte à Gibraltar avant « d'être affamé? » A Syracuse même, d'après son propre témoignage, le commandant n'avait reçu aucun ordre. Mais les circonstances étaient plus fortes que les derniers scrupules de la cour de Naples; malgré elle, la neutralité n'existait et ne pouvait plus exister que de nom. Quant aux demandes formulées par M. Lachaise, il était impossible d'y répondre sérieusement, et le major Suzanna se rendit immédiatement à Vienne pour obtenir qu'un général autri-

chien fût mis à la tête de l'armée royale. M. de Gallo cherchait bien encore à renouer les derniers fils d'une paix désormais impossible. Ses efforts devaient échouer devant l'entraînement des esprits, et l'arrivée de Nelson, avec les débris mutilés de l'escadre qu'il avait détruite, ne fit qu'électriser encore les vives imaginations napolitaines.

Laissons parler le héros d'Aboukir : « Mon pau-
« vre *Vanguard* (1), mandait-il de Naples à lady Nel-
« son, est arrivé ici le 22 septembre. Il faut que
« j'essaye de vous raconter quelque chose de ce qui
« s'est passé. Mais si ces événements ont si vivement
« impressionné ceux qui ne m'étaient unis que par
« les liens de l'amitié, que sera-ce pour vous, *my*
« *dearest wife*?... Sir William et lady Hamilton se
« rendirent en mer à ma rencontre, accompagnés
« d'une foule d'embarcations. Ces chers amis ont été
« sérieusement malades, d'abord d'inquiétude, puis
« de joie. On n'avait pas pris les ménagements né-
« cessaires pour l'annoncer à lady Hamilton, et ce
« fut comme un coup de tonnerre. Elle tomba sans
« connaissance, et n'est pas encore rétablie. Mes
« chers amis arrivèrent le long du bord; jamais
« scène ne fut plus émouvante..... Tout Naples me

(1) C'était le navire que montait l'amiral.

« proclame *nostro liberatore*. L'accueil que j'ai reçu « des classes inférieures est quelque chose de tou- « chant. »

Une autre lettre de Nelson adressée quelques jours après au comte de Saint-Vincent se terminait ainsi :

« Quels moments précieux perdent les cours de « Naples et de Vienne! En trois mois l'Italie serait « délivrée. »

Le 29 septembre, anniversaire de la naissance de l'amiral, sir William Hamilton donna une fête splendide qui commença par un dîner de quatre-vingts couverts. Les initiales de Nelson se dessinaient partout; l'argenterie elle-même était marquée à son chiffre et portait la date de sa victoire. La blessure récente qui sillonnait son front ajoutait au prestige de sa personne et à l'enthousiasme des assistants. Lady Hamilton, surtout, que le héros de la fête comblait des attentions les plus marquées dissimulait mal son émotion.

Le soir, les portes de l'ambassade s'ouvrirent à près de deux mille invités. Dans les jardins, merveilleusement illuminés, des transparents de toute couleur, des statues allégoriques, des trophées entrelacés de verdure, rappelaient les faits d'armes de l'heureux marin. Appuyée sur son bras, l'ambassadrice errait

parmi les groupes, s'enivrait de sa gloire et subissait une véritable fascination. Le bal se prolongea longtemps, par une de ces nuits magiques qu'on ne voit que sous le ciel de Naples, comme pour contraster avec les scènes sanglantes qui devaient quelques mois plus tard désoler ces mêmes lieux.

Les fêtes duraient encore quand le nouvel ambassadeur de France arriva ; c'était Lacombe Saint-Michel. Le 2 octobre il eut une audience de M. de Gallo. Ce ministre lui déclara formellement que s'il venait avec les mêmes instructions que son prédécesseur et si le Directoire espérait obtenir l'expulsion des Anglais des ports de la Méditerranée, toute entente était impossible. Lacombe Saint-Michel répondit que sa mission était toute pacifique et promit d'en donner les preuves. Admis, en effet, en présence du Roi, il prononça un discours relativement modéré. Le Directoire exécutif ne reculerait devant aucun sacrifice pour assurer à l'Europe les bienfaits d'une paix désirée. « En « vain l'horizon politique se chargerait de nouveaux « nuages. La République française, forte de ses « moyens comme de sa loyauté, se refuserait tou- « jours à croire, malgré l'évidence même, à tout pro- « jet hostile qui ne serait pas annoncé comme tel. « Aussi prompte à reprendre l'attitude guerrière

« qu'elle est disposée à conserver l'attitude pacifique « et amicale, elle serait toujours prête à repousser « une agression, et, pleine de confiance dans la « justice de la cause, sa main, la même main qui « présente la branche d'olivier, saurait reprendre « l'épée guerrière, et attendre avec sécurité le sort « des combats. La nation française, décidée à ne « souffrir aucun joug, s'empressera toujours de for- « mer des liens utiles dont l'effet bienfaisant est de « rapprocher tous les intérêts.

« Votre sollicitude connue pour la prospérité des « peuples qui vous sont soumis m'est, un garant « certain des facilités que le Directoire trouvera au- « près de vous pour parvenir à ce but désirable. Déjà « j'aime à croire que ma mission se bornera à lui don- « ner des preuves qu'il peut, avec confiance, compter « de votre part sur des sentiments de paix et d'ami- « tié aussi sincères, aussi constants que ceux dont il « m'a formellement chargé de présenter l'assurance « à Votre Majesté (1). »

Malheureusement pour l'effet de ce discours, la cour de Naples recevait presque en même temps, de son ministre à Paris, des nouvelles extrêmement alarmantes. Le 2 vendémiaire, un message du pou-

(1) *Moniteur universel*, n° du 30 vendémiaire, an VII.

voir exécutif avait été transmis au conseil des Cinq Cents. Le Directoire y demandait une levée d 200,000 hommes dans des termes qui menaçaien évidemment les Deux-Siciles. Il parlait de sa con descendance pour des gouvernements qui n'exis taient plus que parce qu'il n'avait pas voulu les fair disparaître; de l'inutilité de ses efforts et de sa con stante bonne foi. Les intérêts de la France exigeaient disait-il enfin, des mesures énergiques et les circon stances réclamaient des moyens extraordinaires, ra pides et développés.

La proposition fut votée d'urgence à la pres que unanimité des voix, et, s'élançant à la tribune, Lecointe-Puyraveau prononça un discours dont nou extraierons quelques passages, pour donner au lec teur une idée de l'esprit dans lequel il était conçu.

Après avoir évoqué, comme un ferment de haine, le souvenir des Vêpres Siciliennes, l'orateur s'adres- s'adressant par la pensée au Roi de Naples, suivant l'éloquence emphatique en usage à cette époque, s'écriait : « . . . . . Sais-tu que le Vé- « suve, toujours prêt à vomir sur ton peuple la des- « truction et la mort, ne renferme pas une lave plus « brûlante et plus terrible que ne peut l'être l'irrup- « tion des phalanges républicaines, guidées par le

« sentiment d'une juste vengeance? Tu parles de ton « état militaire, de tes projets de défense; tu donnes « des armes à tes sujets; tu combattras à leur tête; « tu parles enfin de conscription..... Imprudent! « quel mot as-tu proféré? Ignores-tu que ce nom, « consacré parmi nous, ne peut plus appartenir « qu'aux hommes libres? Ignores-tu, ce dont un « pressentiment secret me garantit la vérité, que le « premier Roi qui, pour sa défense, mettra les ar- « mes à la main du peuple qu'il gouverne, aura lui- « même sapé son trône dans ses fondements? Ainsi « Capet *osa* en appeler au peuple français; le peuple « français fut rassemblé par ses représentants. Tou- « jours, dans les grandes réunions, les idées libres « et génereuses fermentent et font explosion. Le mot « de liberté fut proféré; ce signal reporté rapidement « jusqu'aux extrémités de la France, fut celui de la « fondation de la République, impérissable aujour- « d'hui. On voulut la liberté, et la liberté fut con- « quise. Que cette leçon terrible serve aux rois et « aux peuples!

« ..... Il faut que l'étendard tricolore flotte « de nouveau. Il ne faut plus délibérer, il faut « agir (1). »

(1) *Moniteur* du 6 vendémiaire, an VII.

En même temps que le commandeur Ruffo envoyait à sa cour le Moniteur du 6 vendémiaire contenant ce discours, il lui faisait parvenir aussi un numéro du *Rédacteur*, journal semi-officiel du cabinet du Luxembourg, où paraissait un article d'une violence extrême dirigé contre le gouvernement napolitain.

Ce discours et cet article s'imprimaient à Paris le jour même où le ministre de France à Naples exprimait au Roi des Deux-Siciles, au nom de la République, des sentiments de paix et d'amitié.

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Sommaire.

Le général baron de Mack est désigné par l'Empereur pour prendre le commandement de l'armée napolitaine. — Antécédents de ce officier général. — Conseil privé du 12 octobre. — Préparatifs militaires de la cour. — Lettre du chevalier Acton à l'amiral Nelson. — Traité de Saint-Pétersbourg, du 29 novembre 1798, entre la Russie et les Deux-Siciles. — Traité de Naples avec l'Angleterre. — Commencement des hostilités. — Motifs qui déterminent le Roi à entrer en campagne. — Promesses de la cour de Vienne. — Instances de sir William Hamilton et de l'amiral. — Lettre de ce dernier à lord Saint-Vincent. — Manifeste des consuls romains. — Rapports du général Brémont. — Les troupes napolitaines franchissent la frontière des États pontificaux. — Position de l'armée française. — Marche offensive du baron de Mack. — Le général Championnet se retire. — L'avant-garde napolitaine paraît sous les murs de Rome.

L'Empereur accéda volontiers au désir exprimé par la cour de Naples de confier à un général autrichien le commandement des troupes napolitaines, et il désigna le baron de Mack. C'était un officier de mérite, qui jouissait d'une grande réputation, et qui devait l'origine de sa fortune militaire à une action hardie couronnée d'un plein succès. Le feld-maréchal Laudon assiégeait Lissa; mais on assurait que trente mille Turcs étaient enfermés dans la place, et il hésitait à

donner l'assaut. Mack, alors capitaine, promit qu'on saurait à quoi s'en tenir. Il quitte le camp à neuf heures du soir, traverse le Danube, accompagné d'un seul hulan, pénètre dans un des faubourgs de Lissa, fait prisonnier un officier turc, et le conduit au maréchal. Cet officier avoua que la garnison comptait à peine six mille hommes. La ville fut attaquée et prise.

Laudon choisit pour aide de camp le capitaine Mack, qui fut dès lors en grande faveur, et parvint rapidement aux grades élevés. Mais il ne paraît pas que le courage aventureux dont il avait fait preuve pût lui tenir lieu de l'esprit organisateur et des talents stratégiques si nécessaires pour la mission qu'il avait à remplir ; le commandement en chef d'une armée peu disciplinée était au-dessus de ses forces, et l'œil profond de Nelson le reconnut dès la première vue.

Il partit de Trieste sur un bâtiment napolitain qui le transporta rapidement à Manfredonia. Le 9 octobre il était à Naples. « Mardi le général Mack est arrivé « à Caserte ; jeudi sir William, lady Hamilton et moi, « nous avons dîné avec lui chez le Roi et la Reine. « Leurs Majestés nous ont présentés l'un à l'autre « avec des termes pleins d'estime et de considération. « *L'Empereur engage le Roi de Naples à agir, et pro-*

« *met de le soutenir*. Mack dit qu'il marchera dans « dix jours..... Je saurai ce soir le résultat de la con- « férence de la nuit dernière de la *session*, comme dit « la Reine, et non pas du *conseil*, car, dans ce cas le « marquis de Gallo aurait dû y assister. Il branle « dans le manche, et l'on m'a promis qu'il ne con- « serverait pas le ministère. Acton s'en allait; nous « l'avons remis sur pied (1). »

La décision du conseil privé, dont Nelson ignorait encore les résultats, lui fut communiquée par une lettre de sir William Hamilton (2). Il avait été convenu que 30,000 hommes iraient prendre position sur le revers des Apennins pour couvrir le royaume, pendant qu'un autre corps de 15,000 hommes s'établirait sur la frontière. Mack voulait qu'on s'emparât de Livourne; mais la cour refusa d'agir sur ce

(1) Lettre de Nelson à lord Saint-Vincent, du 13 octobre.

(2) *Caserte*, 13 *octobre* 1798.

« Le Roi me charge de vous avertir, *my dear sir*, du plan arrêté la nuit dernière et ce matin, au sujet des opérations de l'armée de Sa Majesté, je vous prie d'en donner communication à l'amiral Nelson.

« Il a été décidé que 30,000 hommes iraient, aussitôt que possible, prendre position sur le revers des Apennins pour couvrir le royaume contre une invasion menaçante, pendant qu'un autre corps de 15,000 hommes s'établirait sur la frontière, pour fournir des garnisons à Rome et aux autres places des États pontificaux, et garder les communications libres, si les Romains oubliaient la promesse qu'ils nous ont faite de se joindre à nous pour l'expulsion des Français.....

« ACTON. »

point avant d'être bien certaine de la coopération active de l'Autriche.

Investi de toute la confiance du Roi, Mack activait les enrôlements, passait des revues, inspectait les magasins et les forteresses. Il fut surpris du mauvais état des arsenaux. Un grand désordre régnait dans l'administration des subsistances militaires. L'armée manquait d'organisation et de discipline. Pour atteindre ce chiffre de 60,000 hommes, il avait fallu recourir aux levées en masse. Les officiers étaient incapables ou sans instruction suffisante ; les soldats improvisés et neufs au métier des armes. Mack ne le cacha pas au Roi, mais il promit qu'en quinze jours on aurait pourvu aux nécessités les plus urgentes.

Pendant que ces préparatifs se poursuivaient à Naples, la cour négociait des traités d'alliance avec la Russie et l'Angleterre. Le premier fut conclu à Saint-Pétersbourg le 29 novembre, par l'entremise du duc de Serracapriola, et signé au nom de l'Empereur Paul, par le prince de Bezborodko et MM. de Kotchoubeï et Rostopchine.

Sa Majesté Impériale, indépendamment des secours qu'offrait sa flotte unie à celle de la Porte, dans la Méditerranée, en contribuant à la sûreté des côtes de la Sicile, promettait de fournir au Roi des

Deux-Siciles, pour la garder contre les Français, un secours de troupes de terre consistant en neuf bataillons d'infanterie, l'artillerie nécessaire et deux cents cosaques.

Ce corps se dirigera par la Turquie sur Zara d'où le Roi des Deux-Siciles le fera transporter en Italie. (*Art.* 2.)

La Russie fournira à ce corps les munitions de guerre et la solde; les vivres et les fourrages seront fournis par le Roi des Deux-Siciles, qui paiera en sus cinq copeks par jour à chaque homme. (*Art.* 4 *et* 5.)

Ces troupes seront sous les ordres du général en chef de l'armée napolitaine. (*Art.* 6.)

L'Empereur ne pourra les rappeler sans prévenir deux mois d'avance la cour de Naples. (*Art.* 10.)

Peu de jours après, le 1er décembre, le marquis de Gallo et sir William Hamilton conclurent à Naples un second traité au nom de leurs gouvernements respectifs. « Voyant, disait le préambule, que la paix que « les deux souverains ont cherché à rendre à l'Italie « n'a servi à ceux qui exercent le pouvoir en France « que de moyen pour pousser plus loin leurs con- « quêtes, et détruire tout ordre moral et politique ; « avertis par là du danger dont sont menacés les au- « tres gouvernements légitimes par suite du plan

« très-manifeste d'asservir toute l'Italie au même es-
« prit de désordre et d'anarchie, les deux souverains
« ont jugé à propos de renouveler entre eux les liens
« qui avaient été formés par la convention du 12 juil-
« let 1793, et de réunir en contractant une étroite
« alliance les forces et les moyens qui sont en leur
« pouvoir pour opposer une barrière solide aux dan-
« gers d'une ambition démesurée, et pourvoir à la
« défense et sûreté de leurs peuples, ainsi qu'au re-
« tour de l'ordre moral et public en Italie. »

La convention du 12 juillet étant admise comme base du nouveau traité, les deux parties contractantes s'obligent à faire cause commune dans la présente guerre contre la France, et à se concerter sur les opérations navales et militaires, particulièrement dans la Méditerranée. (*Art.* 1.)

La Grande-Bretagne s'engage à entretenir dans la Méditerranée, jusqu'à la paix, une flotte qui aura une supériorité marquée sur celle de l'ennemi. (*Art.* 4.)

Le contingent des Deux-Siciles, qui sera employé dans les opérations concertées, sera de quatre vaisseaux de ligne, quatre frégates et quatre petits bâtiments de guerre. (*Art.* 6.)

Le Roi des Deux-Siciles fournira à la flotte anglaise

dans la Méditerranée trois mille marins. (*Art.* 7.)

Tout commerce avec la France sera défendu aux sujets du Roi des Deux-Siciles. (*Art.* 9.) (1)

Les traités de Naples et de Saint-Pétersbourg n'étaient pas encore signés quand ces opérations commencèrent. On a généralement blâmé cette mesure comme prématurée, et Thugut lui-même la désapprouve. Cependant, dans la dernière entrevue qu'il eut avec le général Mack, il l'avait prévenu, dit-on, que l'occupation militaire du pays des Grisons par l'armée autrichienne serait pour les Napolitains le signal des hostilités. Or cette occupation eut lieu le 18 octobre et Mack n'entra en campagne qu'à la fin de novembre. Quelques jours plus tard, le 28 octobre, il était arrivé à Naples des dépêches de M. Baptiste, ancien secrétaire du marquis de Gallo, à l'ex-chargé d'affaires à Vienne. Il insistait pour que le Roi se décidât à agir ouvertement. M. de Thugut lui ayant promis le concours de S. M. Impériale, Acton en donna lecture à sir William Hamilton qui en rendait compte à l'amiral le soir même (2). Comment se fait-il alors que l'Autriche ait cru devoir attendre le printemps de l'année suivante pour se mettre en mouvement? Dans

(1) Martens, *Recueil*, tom. VII, pag. 307. — Comte de Garden, *Hist. génér. des Traités*, tom. VI, pag. 81.

(2) Lettre de sir William Hamilton à Nelson, du 26 octobre au soir.

les vues secrètes du premier ministre, l'invasion napolitaine n'était-elle qu'un ballon d'essai, et songeait-il à l'utiliser plutôt qu'à la seconder? Espérait-il effrayer la France par la marche des Napolitains au sud, comme il cherchait à l'effrayer d'un autre côté par l'entrée de la Russie dans la coalition? Il serait difficile de pénétrer ce mystère, et nous ne l'essaierons pas, pour ne rien avancer à la légère. L'histoire n'est sérieuse qu'autant qu'elle se montre sobre d'accusations comme d'éloges. Que la cour de Naples eût mieux fait d'attendre, c'est ce que les événements ne prouvèrent que trop; mais on pensera sans doute qu'en présence de promesses en apparence aussi positives elle pouvait agir sans témérité.

D'autres influences pesaient d'ailleurs sur les résolutions de la cour. L'Angleterre isolée depuis la paix de Campo-Formio, ne négligeait rien pour prouver qu'il ne pouvait y avoir de pacification sérieuse sans son concours. Ses agents s'agitaient dans toutes les cours de l'Europe, et jusque dans les États barbaresques. A Naples, le chevalier Hamilton, Nelson lui-même, pressaient le Roi de ne pas attendre qu'il fût attaqué dans ses États : « Mon cher lord, mandait « ce dernier au comte de Saint-Vincent, je ne sais « vraiment comment vous dire tout ce que j'ai sur le

« cœur. Ce pays se ruine avec son système de len-
« teurs. Aujourd'hui la guerre peut seule le sauver.
« *J'ai grondé* (I have scolded)..... Vous pensez bien
« cependant que je n'ai parlé ni agi sans l'approba-
« tion de sir William Hamilton. Son Excellence est
« trop bonne pour eux et l'énergique langage d'un
« amiral anglais, leur disant toute la vérité, peut faire
« du bien. J'écris devant lady Hamilton. Ne vous
« étonnez donc pas du désordre de cette lettre. »

Enfin le gouvernement romain prenait de jour en jour une attitude plus irritante. Les consuls venaient de transmettre aux commissaires Berthelio, Duport et Florent Guyot, chargés de surveiller la nouvelle République, une adresse incendiaire, œuvre d'un Français nommé Bassal, secrétaire-général du consulat. Ils demandaient l'autorisation de lever des troupes et de marcher sur Naples (1). Le général Bré-

(1) « Citoyens commissaires, fier des fonctions augustes dont il a été « revêtu par vous, le consulat doit à la France, à Rome, à tous les répu- « blicains de l'Italie, une manifestation solennelle de ses sentiments. Un « plus long silence serait un crime.

« Un ennemi, puissant par notre faiblesse, a placé son espoir dans notre « sommeil ; il établit la certitude de ses succès, non sur la valeur de ses « esclaves, mais sur la léthargie des hommes libres dont il médite la « ruine ; il se confie non dans des phalanges mercenaires, mais dans les « dispositions hostiles des contre-révolutionnaires qui nous environnent. « La terre natale d'un Brutus sera-t-elle encore souillée par la présence « des partisans de la tyrannie? L'insolente lâcheté d'un monarque l'em- « portera-t-elle sur les descendants des maîtres du monde?

« Eh quoi! depuis le moment où, grâce à l'intrépidité française et à nos « sentiments patriotiques, nous avons reconquis nos droits sur le despo-

mont, ministre de la guerre à Rome, faisait des reconnaissances militaires avec des intentions évidemment hostiles. Il signalait au Directoire, dans un rapport très-remarquable au point de vue stratégique, tous les points vulnérables des frontières. Ce travail était divisé en six parties, et embrassait 1° de Rome à la Méditerranée; 2° de Terracine à la vallée de Roveto; 3° de rives du Teverone à la plaine de Rietti; 4° des montagnes qui bordent cette plaine au Tronto; 5° du cours du Tronto jusqu'à l'Adriatique; 6° les côtes de l'Abruzze, de la Marche, Pescara,

« tisme, un despote voisin nous menace, nous insulte, combine notre « destruction! Ses agents circulent dans les cités, dans les campagnes, « dans les lieux publics, dans les sociétés particulières; son esprit infecte « une partie des autorités; ils se glissent dans les tribunaux; ceux qui « exècrent la royauté se demandent si on les a vendus à la tyrannie.

« Que l'heure de la liberté sonne enfin, citoyens commissaires, que le « tocsin du patriotisme soit entendu d'une extrémité de la République à « l'autre: que l'étincelle électrique parte de vous, de nous, de Rome.

« Voulez-vous des armes? nous en avons. Voulez-vous de l'argent, des « approvisionnements de tout genre? nous en trouverons. Le consulat « connaît les beaux moments, les déterminations sublimes de la Con- « vention nationale de France.

« A votre voix, à la nôtre, à celle des Français, apparaîtront des pha- « langes dont on ne soupçonne pas l'existence, et qui affranchiront notre « voisinage d'un sceptre abhorré jusqu'au sein de Naples.

« La diplomatie des républicains n'est pas le bavardage des cours. « Les Républiques ne doivent reconnaître, quand elles sont attaquées, « que les baïonnettes et les canons pour négociateurs.

« Naples trouve des soldats, nous aurons des héros; Naples soudoie le « royalisme, l'aristocratie et l'hypocrisie du fanatisme; nous saurons « délivrer notre patrie des royalistes, des aristocrates, et des hypocrites « fanatiques. Naples tient les patriotes subjugués, avilis; les patriotes « relèveront *leur* tête, et reprendront leur dignité; Naples insulte aux « gouvernements de Rome, de Milan, de Paris; nous vengerons Paris, « Milan et Rome... Qu'au sortir de cette délibération fatale à la tyrannie « Rome apprenne sa régénération et Naples son châtiment. »

Chietti. Sur toute cette ligne étaient décrites avec soin les positions offensives et défensives.

Cependant Lacombe Saint-Michel protestait toujours des intentions pacifiques de son gouvernement. En effet, le Directoire qui redoutait une rupture avec l'Autriche, et qui n'avait pu obtenir une alliance offensive avec la Prusse, cherchait à gagner du temps; mais copie du mémoire du général Brémont avait été envoyée à Naples par un agent secret; et d'ailleurs les mêmes motifs qui neutralisaient l'action du Directoire, semblaient favoriser les projets de la cour. Un dernier conseil fut tenu le 10 novembre, à Caserte, et la guerre résolue, malgré l'opposition du marquis de Gallo.

L'avant-garde napolitaine s'ébranle le 14. Une proclamation, datée du quartier-général de San-Germano, exposait les motifs de la guerre. Les passions anarchiques qui fermentaient dans Rome, réclamaient l'emploi de mesures efficaces. Le Roi se défendait de toute pensée d'agrandissement ou de conquête; son intention n'était pas de rallumer la guerre en Italie, ni d'entrer en conflits avec aucune puissance étrangère. Intéressé plus que tout autre aux destinées des États de l'Église, et sollicité d'ailleurs par le Pape, il voulait seulement rétablir le règne de

de l'ordre, et sauvegarder les droits de la catholicité.

Le Directoire venait de nommer Championnet général en chef de l'armée française d'occupation. Quand il vint prendre son commandement, les Français tenaient une ligne immense. Macdonald à l'aile droite, avec environ 6,000 hommes, s'appuyait d'un côté à Terracine et de l'autre aux montagnes de la vallée de Rovcto ; à la gauche, le général Casabianca, avec 3,000 hommes, gardait le revers de la chaîne de Léonessa ; au centre, Lemoyne couvrait toute l'étendue comprise entre les débouchés de Recti et de Carsoli ; une petite réserve occupait Rome. Dix-huit mille hommes se trouvaient ainsi disséminés sur une ligne de plus de soixante lieues. L'armée avait en outre peu d'artillerie, presque point de munitions, et toutes les campagnes n'attendaient qu'un signal pour se soulever.

Au lieu de chercher à tirer parti de cette situation, Mack sembla n'avoir d'autre but que de faire évacuer Rome. Il partagea son armée en cinq colonnes. Douze bataillons et huit escadrons commandés par le lieutenant-général Micheroux, devaient marcher sur Ancône en longeant l'Adriatique, après avoir passé le Tronto près d'Ascoli. Une seconde colonne, forte de trois bataillons et d'une centaine de chevaux, eut

ordre de déboucher sous la conduite du colonel de San-Fillippo, par Introdoco, sur Tesni et Foligno. Le colonel Guistini, avec un corps de même force, reçut l'instruction de se porter rapidement de Tagliacozzo sur Magliano, et de s'y relier avec la précédente. Le corps principal à la tête duquel se trouvaient le Roi et le généralissime, composé de trente-deux bataillons et de vingt-quatre escadrons, devait se diriger par Valmontono sur Frascati. Le chevalier de Saxe, avec douze bataillons et quatre escadrons, avait l'ordre de gagner Albano par Terracine et les Marais-Pontins; après avoir effectué sa jonction avec le corps de bataille, les deux colonnes réunies eussent marché sur Rome par la voie Appienne. En même temps huit bataillons, transportés par des bâtiments de la flotte anglaise, et commandés par le général D. Diégo Naselli, devaient débarquer à Livourne, et rejoindre la grande armée lorsqu'elle serait à la hauteur de Bologne.

Le général Mack commettait exactement la même faute que son adversaire; il disséminait ses forces et les exposait, par colonnes, aux attaques d'un ennemi hardi et entreprenant. Au lieu de hâter une action décisive, il s'avançait lentement, embarrassé par des équipages immenses.

Le défaut d'ensemble dans tous les ordres donnés, le manque de vivres, les pluies affreuses qui défonçaient les routes, entravèrent tellement l'invasion, que le chevalier de Saxe atteignit à grand'peine Albano le 27 (1).

Mack avait déjà poussé son avant-garde jusque sous les murs de Rome. Championnet, tout en se retirant, lui adressa une lettre pour lui demander de s'expliquer avec franchise : « La paix, disait-il, existe « entre la cour de Naples et la République française; « rien n'a été rompu des liens que le dernier traité « a établis entre les deux puissances. »

Le généralissime répondit en quelques mots, que l'armée placée sous ses ordres entrait dans les États pontificaux, pour y rétablir l'autorité du légitime souverain ; que la République romaine, constituée violemment depuis le traité de Campo-Formio, n'avait été reconnue ni par l'Empereur, ni par le Roi des Deux-Siciles. Il ajoutait que les généraux commandant les troupes napolitaines avaient l'ordre le plus formel de ne pas commencer les hostilités avec l'armée française, si elle consentait à les laisser agir.

Championnet dépêcha un courrier à Paris, porteur

(1) Jomini, *Hist. des guerres de la Révol.* T. XI.

des copies conformes de sa lettre au général, et de la réponse de ce dernier. Il demandait des instructions et sollicitait des secours.

Digitized by Google

Digitized by Google

CHAPITRE V.

—

Sommaire.

Le commandeur Ruffo part pour Naples. — Il déjoue à Rome la police du général Championnet.—Mesures prises par le Directoire à la nouvelle de l'invasion des États romains. — La guerre est déclarée. — Ferdinand IV fait son entrée à Rome et y installe un gouvernement provisoire. — Position respective des deux armées. — Combat du 4 décembre. — Le chevalier de Saxe est repoussé par les généraux Kellermann et Macdonald. — Le général Bourcard, un moment victorieux, reçoit l'ordre de suspendre sa marche. — Nouvelles dispositions du baron de Mack. — Elles deviennent inutiles par suite d'une attaque intempestive du général Metsch, dont la division met bas les armes. — Mouvement rétrograde de l'armée napolitaine. — Le général comte de Damas. — Sa brigade est coupée par le général Rey.—On lui propose de capituler. — Sa réponse. — Il bat en retraite sur Orbitello. — Belle conduite de cet officier. — Retour du Roi à Naples. — Les ministres, l'amiral Nelson et l'ambassadeur d'Angleterre sont appelés au palais. — On convient d'opposer une Vendée à l'invasion française. — État des esprits. — La noblesse se prononce pour un accommodement.— Hésitation du baron de Mack et de sir William Hamilton. — Assassinat d'un courrier autrichien. — Démonstration royaliste de la population de Naples. — Le Roi se décide à se rendre en Sicile. — Mesures prises par Nelson pour assurer l'embarquement de la famille royale. — La cour arrive à Palerme.

Le commandeur Ruffo, ministre des Deux-Siciles, venait de quitter Paris, avec des assurances pacifiques. On lui avait promis le rappel de Lacombe

Saint-Michel. Néanmoins, le ministre y comptait peu. Arrivé à Rome un soir de novembre, il donne l'ordre de tout préparer comme s'il devait y passer vingt-quatre heures, réclame surtout un bon lit et fait inviter quelques personnes à venir le voir le lendemain ; en même temps il commande des chevaux pour un courrier qu'il voulait expédier immédiatement à Naples. Les chevaux attelés, il se jette dans la chaise de poste et s'éloigne au milieu de la nuit. Bien lui en prit, car tandis qu'il sortait de Rome par une porte, un émissaire du Directoire arrivait par l'autre, avec ordre de le faire arrêter et de le retenir en otage. Championnet à qui sa police avait annoncé que Ruffo passerait à Rome toute la journée du lendemain, ne s'était point hâté de mettre à exécution son mandat; mais quand, le matin, des soldats furent envoyés pour s'assurer de la personne du commandeur, ils trouvèrent sur son lit, un courrier napolitain tout habillé. On le réveille, on lui demande où est son maître : « Mon maître, répond le courrier, mon « maître est très-paresseux, et pour s'éviter la peine « d'écrire il a pris lui-même la route de Naples. »

Le Directoire apprit à peu de jours d'intervalle que le commandeur lui avait échappé et que l'armée napolitaine était en marche sur Rome. Cette dernière

nouvelle produisit à Paris la plus grande suprise et, au Luxembourg, une très-vive contrariété. Le gouvernement, qui ne négligeait rien pour révolutionner les Deux-Siciles, sauf à désavouer ses agents quand leur conduite soulevait de trop énergiques réclamations, n'était nullement en mesure de soutenir une guerre ouverte dont les résultats, bons ou mauvais, devaient susciter à la République de très-sérieux embarras. Il se flattait encore d'endormir la cour de Naples, pour achever ses levées en Suisse, l'organisation politique et militaire des Républiques italiennes, l'assujettissement complet de l'Espagne et du Portugal. Quant à l'Autriche, il ne désespérait pas de lui susciter, à l'occasion des indemnités à régler par suite de la paix de Campo-Formio, des éléments de discorde qui neutraliseraient son influence. L'invasion de la République romaine renversait tous les plans du cabinet du Luxembourg.

A la suite d'un conseil de nuit, le chargé d'affaires de Naples fut arrêté et les scellés apposés sur les papiers de la légation. Dans la même séance les Directeurs rédigèrent un message aux deux conseils. Ils y demandaient une déclaration de guerre immédiate. Là, en comité secret devant le conseil des Anciens, et en séance publique devant celui des Cinq-Cents,

le message souleva d'immenses applaudissements. La guerre fut votée d'acclamations (1). Le lendemain une proclamation à l'armée était affichée dans Paris. Toutes les feuilles périodiques, s'inspirant de la pensée du gouvernement, appelaient la France aux armes.

Si énergiques que fussent les mesures prises par le Directoire, elles ne pouvaient influer sur les événements de la campagne qui se succédaient rapidement. Le Roi fit son entrée à Rome le 29 novembre, sans rencontrer aucune résistance. Toutes les autorités avaient pris la fuite et s'étaient retirées d'abord à Civita-Castellana, puis à Pérouse.

Ferdinand IV descendit au palais Farnèse qui était sa propriété particulière, et reçut les félicitations des grands, des prélats et des différentes corporations de la ville. Un gouvernement provisoire fut établi. Il était composé du prince Gabrielli, du prince Tito Aldobrandini-Borghèse, du marquis Ricci et du marquis Camillo-Massimi. Le chevalier Valentino reçut le commandement de la garde bourgeoise.

Mack tenait toujours la campagne et l'on se préparait à une lutte sérieuse. Championnet était établi sur

(1) 21 et 22 Frimaire an VII.

le revers méridional de l'Apennin, sa droite à Civita-Castellana, sa gauche à Civita-Ducale, son centre à Cantalupo. Du côté des Napolitains, le maréchal de camp Bourcard s'avançait dans la direction de Castelnovo, le chevalier de Saxe, avec sa division, sur Monterosi, et le général Metsch sur Calvi. C'étaient toujours les mêmes fautes. Au lieu d'une attaque en force sur Terni, qui eût rendu intenable la position de Civita-Castellana, Mack s'exposait à faire battre son armée en détail, et à livrer aux coups de son adversaire des corps isolés que la nature du terrain empêchait de se soutenir mutuellement (1).

Le 4 décembre le feu commença sur toute la ligne. Le chevalier de Saxe marchait en deux colonnes, l'une se portant vers Népi, l'autre suivant la route de Borghetto, pour tourner Civita-Castellana. Tandis que la première était repoussée par Kellermann sur le chemin de Monterosi, la seconde, que commandait le chevalier de Saxe en personne, était aux prises avec Macdonald près du pont de Borghetto. Chargée vigoureusement par le chef de brigade Kniazewitz et au moment d'être tournée par les troupes victorieuses de Kellermann, elle fit une retraite précipitée sur Viterbe.

(1) Jomini, *Guerres de la Révolution.*

Dans la direction de Castelnovo, Bourcard débuta par un coup de main vigoureux qui le rendit maître de Rignano. Il attaquait le pont de Civita-Castellana lorsque le baron de Mack, instruit de l'échec du chevalier de Saxe, lui ordonna de suspendre son mouvement et de se tenir hors de portée de canon. Le généralissime dirigeait en même temps sur Borghetto la brigade du comte de Damas, émigré français de la plus grande distinction, et faisait passer le Tibre à quatorze bataillons sous les ordres du lieutenant-général de Salandra. Cette division devait camper sur les hauteurs de Cantalupo.

Mack se flattait de culbuter Lemoyne à Terni, pendant que Macdonald serait tenu en échec, d'un côté par la marche de Damas sur Borghetto et de l'autre par la brigade de Bourcard. Metsch, qui occupait les hauteurs de Calvi, fut chargé d'enlever Otricoli. Ce plan pouvait être bien conçu, mais il exigeait avant tout beaucoup plus de célérité que le généralissime n'en savait mettre dans ses opérations. Il perdit un jour à Cantalupo, et il lui fallut une autre journée pour s'avancer jusqu'à moitié chemin de Terni (1). C'était offrir la partie trop belle au général Championnet qui, devinant aussitôt les projets de son

(1) Loc. cit.

adversaire, fit passer à Macdonald le pont de Borghetto et porta sur Magliano le chef de brigade Kniazewitz. Lemoyne, renforcé de la brigade Rey, s'établit à Rieti et à Cantigliano.

Dans la nuit du 7 au 8 décembre, Metsch, qui n'aurait dû se mettre en mouvement que le 10, trompé par de faux avis, quitta Calvi et surprit Otricoli, dont il s'empara presque sans coup férir. Mais attaqué à son tour par le général Mathieu, il subit des pertes très-fortes et rétrograda jusqu'à Calvi, où le 9 au point du jour il se vit assailli de nouveau. Sans vivres, sans munitions, au milieu de soldats démoralisés, Metsch fut obligé de poser les armes; il se rendit prisonnier de guerre, lui et tous les restes de sa division.

Le généralissime eut peine à croire à la réalité de ce désastre; mais quand le prince de Hesse-Philepsthal détaché dans cette direction, lui confirma la triste nouvelle, il dut changer tout son plan de campagne. Il ne songea plus à attaquer, mais à se retirer dans la direction de Frascati et d'Albano, pour y réorganiser l'armée. Damas et Bourcard reçurent ordre d'opérer leur retraite par les deux routes qui longent la rive droite du Tibre, pendant que Salandra descendrait par celle de Terni. La gar-

nison de Rome ne devait abandonner la ville qu'au moment où les colonnes seraient sur le chemin d'Albano.

Instruit de ce qui se passait, Macdonald se porta rapidement sur Cantalupo, Rey sur Vaccone, Lemoyne sur l'hôtellerie de Corrèse pour couper la retraite aux Napolitains. Salandra était déjà hors de danger ainsi que la brigade Boureard, mais l'arrière-garde harcelée par la cavalerie de Rey, ne se dégagea qu'avec de grandes difficultés. Quant à Damas, qui ne reçut pas à temps les instructions du généralissime, sa position était des plus critiques. Seul sur la rive droite du Tibre, il ne lui restait que deux alternatives; se rabattre sur Orbitello, dans les Présides, ou rallier, l'épée à la main, les débris de l'armée royale. Ce fut cette dernière qu'il choisit. A la tête de sept mille hommes, auxquels il sut inspirer sa résolution et son audace, il continua hardiment sa marche par Baccano, dans la direction de Rome. Le général Rey avec sa cavalerie, l'inquiétait par de continuelles escarmouches, tandis que son infanterie, qui avait déjà franchi la Forfa, doublait le pas pour s'établir devant Rome. Ce mouvement réussit, et les têtes de colonnes se rencontrèrent à peu de distance de la ville, au grand étonnement du comte de Damas,

car Mack lui avait promis d'envoyer à sa rencontre des forces suffisantes.

Rey qui, de son côté, attendait des renforts, et qui tenait à gagner quelques heures, lui dépêcha le chef d'état-major Bonammy. Introduit en présence du général napolitain, cet officier lui apprend les revers de l'armée royale, insiste sur les dangers de sa division et l'engage à poser les armes. « Général, lui répond Damas, quand on a 7,000 hommes et des cartouches, on ne pose pas les armes. Je demande passage pour ma colonne, ou je me l'ouvrirai l'épée à la main. » — « Eh! bien, monsieur, nous nous battrons. » On convint d'un armistice de deux heures, et l'on se sépara.

Damas et Bonammy jouaient au plus fin. Chacun d'eux crut tromper l'autre. Rey calculait que l'infanterie de Macdonald ne pourrait être en mesure de le soutenir avant ce temps; Damas espérait toujours une diversion du baron de Mack. Mais l'armistice s'étant écoulé sans qu'il entendît le canon sur les derrières des Français, il se sentit abandonné, leva son camp et, bien que vivement pressé par son adversaire, opéra sa retraite en bon ordre.

Kellermann revenait de Borghetto, quand il rencontra les Napolitains à Toscanella. Damas se place

à l'arrière-garde. Ses vêtements criblés de balles, grièvement blessé d'un coup de feu, il n'en reste pas moins à la tête de ses hommes, les encourage de la voix et du geste, et, à force de sang-froid, parvient à contenir l'ennemi, tandis que le gros de sa division s'enfonce dans Orbitello. Il entre enfin le dernier dans la place, sans laisser derrière lui un seul fourgon ni un seul traînard. Sa blessure ne lui permettait plus de se tenir à cheval; il se fit porter sur une civière et organisa encore le défense.

Une si mâle énergie ne devait pas être stérile. A la faveur d'une capitulation conclue entre lui et Kellermann, sa division put s'embarquer avec armes et bagages, en n'abandonnant que quelques pièces de campagne. Cette belle retraite relevait l'honneur des armes napolitaines. Elle prouvait ce qu'un caractère énergique peut faire de recrues sans organisation et sans discipline. Mack, avec toute sa science et toutes ses dispositions stratégiques, ne réussit qu'à s'attirer de déplorables revers; Damas, en électrisant ses hommes et en leur inspirant le sentiment de l'honneur militaire, sut contenir l'effort de troupes aguerries avec des soldats qui n'avaient jamais vu le feu.

Le 11 décembre au soir, une voiture s'arrêtait devant le palais de Caserte. Le Roi en descendit ac-

compagné du duc d'Ascoli, son grand-écuyer. Il paraissait profondément abattu.

La nuit suivante un conseil fut tenu à Naples, en présence de la Reine, du marquis de Gallo, du prince Pignatelli, de l'amiral Nelson et de l'ambassadeur d'Angleterre. Le Roi se promenait à grand pas, en proie à une vive agitation.

M. de Gallo parla de la formation d'un camp devant Capoue. Peut-être aurait-on le temps de négocier ou de prolonger la lutte en attendant l'arrivée des Autrichiens en Italie; mais le Roi et la Reine n'espéraient plus rien de ce côté. Ils accusaient la cour de les avoir imprudemment compromis; d'ailleurs depuis quinze jours on était sans nouvelles de Vienne.

Le ministre fit observer que les communications directes étaient interceptées, ce qui expliquait le silence du baron de Thugut. Il rappela qu'un courrier expédié le 30 novembre, par ordre de la Reine, et le major baron de Reischach, aide de camp du général Mack, partis l'un et l'autre avec des dépêches pour l'Empereur avaient dû faire le trajet par mer de Manfredonia à Zara, et selon toute vraisemblance n'étaient pas encore arrivés à Vienne.

Le conseil se prolongea trois heures. Divers avis

furent discutés. On convint de rallier l'armée et d'opposer une Vendée à l'invasion républicaine.

Le 19 décembre un manifeste signé du Roi appelait aux armes le peuple de la capitale et des provinces.

Ce manifeste produisit dans tout le royaume une immense impression, et fit connaître à Ferdinand IV les sentiments dont son peuple était animé. Les masses répondirent à son appel avec enthousiasme. La noblesse l'accueillit avec une extrême froideur. Craignant surtout un bouleversement dont les conséquences seraient incalculables, les classes élevées proclamaient ouvertement que la paix seule pouvait sauver le royaume. Cette opinion fut exprimée en présence même du Roi, et il y eut dès lors deux partis dans son conseil, l'un qui voulait continuer la guerre, l'autre, de jour en jour plus nombreux, qui insistait pour la soumission. La confusion, le désordre allaient croissant. Mack déclarait qu'il ne pouvait plus répondre de l'armée. Sir William Hamilton lui-même parlait de gagner la Sicile. Mais rien n'ébranlait encore la fermeté du Roi et de la Reine.

Sur ces entrefaites arrive un courrier de Vienne. Il était porteur d'une lettre de l'Empereur et des dé-

pêches du baron de Thugut. Comme il sortait du palais, cet homme est reconnu pour un étranger. *C'est un Français*, crie la foule. Sans écouter ses protestations ni ses gestes négatifs, on se précipite sur lui, on l'égorge et l'on traîne son cadavre sous les fenêtres du Roi qui, témoin de cette scène sanglante, se couvre le visage de ses mains. A la vue du sang, un incroyable délire s'empare de la population des faubourgs. Des bandes se forment et parcourent les rues aux cris de *Vive le Roi! Mort aux Français!* En un instant le peuple est maître de Naples, et des sentinelles volontaires, peu confiantes dans l'armée dont la fidélité lui paraît suspecte, montent la garde devant le palais.

Il faut prendre un parti. Le Roi rassemble son conseil. Que faire et à quoi se résoudre? L'armée est presque entièrement désorganisée. Ceux qui entourent le trône de plus près sont ceux sur lesquels on peut le moins compter; parmi les novateurs, qui prennent le nom de *patriotes*, on remarque, à l'approche des Français, un mouvement inusité. Les uns tremblent, les autres espèrent ; mais le peuple est fidèle. Le tocsin sonne dans les campagnes. Le Roi déclare qu'il va gagner les Calabres et se mettre à la tête des populations insurgées. « Le peuple est pour

« moi, dit-il en terminant; j'en ferai le rempart de « la monarchie! »

Un silence embarrassé accueille cette énergique proposition. Debout, la tête haute, froissant d'une main contractée les papiers épars sur la table du conseil, l'intrépide fille de Marie-Thérèse se prononce seule pour une résistance désespérée. Tous les ministres présents sont de l'avis contraire; ils ne voient de salut que dans la paix à tout prix. L'ennemi est trop redoutable pour qu'on lui résiste à force ouverte. Le parti révolutionnaire, impuissant par lui-même, allumera la guerre civile quand il s'appuiera sur l'étranger. Aux représentations des conseillers de la couronne se joignent les instances de l'ambassadeur d'Angleterre. Le Roi cède; on négociera et la cour se retirera en Sicile (1).

Dans la soirée du même jour le marquis de Gallo, l'ambassadeur d'Espagne et le ministre de la République cisalpine se rendirent au-devant du général Championnet qui avait franchi la frontière et marchait sur San-Germano. Au palais on disposa tout pour le départ, départ difficile, car le peuple en armes occupait les abords de l'habitation royale; des sentinelles aux bras nus gardaient toutes les is-

(1) Mémoires d'un homme d'État.

sues. On savait dans la foule que le mot de retraite avait été prononcé, et le peuple voulait garder son Roi.

Lady Hamilton s'offrit alors pour guide aux illustres prisonniers. D'anciens souterrains conduisaient du palais à la mer; l'ambassadrice connaît cette issue qui protége ses entrevues avec Nelson. C'est par là que la famille royale gagnera la pointe du môle où l'attendront, à la nuit tombante, les embarcations de la flotte anglaise.

La note suivante, tout entière de la main de l'amiral, consignait les principales dispositions de la retraite.

« *Tout à fait confidentiel.*

(1) Naples, 20 décembre 1798.

« Trois canots et le petit cutter de l'Alcmène, armés seulement de coutelas, se trouveront à la Victoria à *huit* (rature dans l'original) *sept heures et demie précises;* un seul le long du quai; les autres resteront sur leurs avirons en dehors des rochers. — Le petit canot du Vanguard, le long du quai. — Ces embarcations seront le long du bord de l'Alc-

(1) Les passages en italique sont soulignés dans l'original.

mène avant sept heures, sous le commandement du capitaine Stope.

« Toutes les autres embarcations du Vanguard et de l'Alcmène armées de caronades, se tiendront bord à bord du Vanguard sous le commandement du capitaine Hardy, et s'avanceront à huit heures et demie *précises jusqu'à moitié chemin du Mola-Figlio.* Quatre ou six soldats de marine dans chacune de ces embarcations.

« Si l'on avait besoin de secours une fusée serait le signal.

« NELSON. »

« L'Alcmène sera prêt à appareiller dans la nuit, s'il le faut. »

Le lendemain soir, à l'heure dite, Nelson et le capitaine Stope abordaient près de la pointe de l'arsenal. L'amiral se rendit au palais par le passage souterrain. Il revint bientôt avec le Roi et la Reine, les princes et les princesses ses filles, lady Hamilton, l'ambassadeur d'Autriche et les ministres, à l'exception du ministre de la guerre qui avait été arrêté l'avant-veille.

Parmi les serviteurs fidèles qui suivaient ce triste

cortége on remarquait deux hommes que nous verrons reparaître, Caracciolo et le cardinal Ruffo.

La mer était affreuse, le ciel obscur et sans étoiles. De violentes raffales fouettaient la crête des vagues. La foule qui murmurait au loin, le cri monotone des sentinelles, tout concourait à faire de cette nuit, une nuit de terreurs et d'angoisses.

Au milieu de circonstances si critiques l'énergie de la Reine ne se démentit pas. Inébranlable devant l'infortune comme devant le danger, elle encourageait ses compagnons d'exil, et présidait aux opérations de l'embarquement que l'état de la mer rendait très-périlleux. Enfin, à neuf heures et quelques minutes, le canot put gagner le large; à neuf heures et demie, il accostait le vaisseau amiral.

Nelson, en partant, laissait des ordres au marquis de Nizza, commandant la flotte portugaise, pour incendier les vaisseaux siciliens le *Guiscardo*, le *Joachim* et le *Tancrède*, dans le cas seulement où les Français entreraient à Naples, ou susciteraient une insurrection contre l'autorité du Roi (1). Retenu longtemps par des vents contraires, il n'appareilla que le 23 au soir. La traversée fut horrible. Une épouvantable tempête, comme l'amiral avouait

(1) Letters and dispatches VIII.

n'en avoir jamais vu, assaillit la flotte pendant deux jours. Nelson eut peine à gagner Palerme et ce fut pour y déposer un cercueil... Le jeune prince Albert de Bourbon venait d'expirer dans les bras de sa mère au plus fort de la tourmente.

CHAPITRE VI.

—

Sommaire.

Marche offensive de l'armée française. — Intrigues du parti révolutionnaire. — Le prince Moliterno — Le prince de Roccaromana. — Complot contre la vie du baron de Mack et du vicaire-général Pignatelli. — Arrestation du prince Moliterno. — Il est remis en liberté. — Attaque infructueuse du général Macdonald contre Capoue. — Championnet est rejoint par la brigade du général Rey. — Ses inquiétudes au sujet des brigades Lemoyne et Duhesme. — Insurrection des Abruzzes et de la terre de Labour. Les paysans enlèvent le pont de Garigliano et s'emparent du parc de réserve de l'armée française. — Rey est repoussé. — Mack et Pignatelli demandent un armistice. — Refus du général Championnet. — Ses embarras. — Le quartier-général est attaqué par les insurgés. — Championnet se décide à entrer en négociation. — Armistice de Teano. — Duhesme parvient à se faire jour. — Combat de Sulmone. — Siége et incendie d'Isernia.

Ferdinand laissait à Naples en qualité de vicaire-général le prince Pignatelli. On ne pouvait mettre en doute ni sa fidélité ni ses talents; mais il n'avait su malheureusement se faire aimer ni de la noblesse ni du peuple.

La mission de Gallo auprès de Championnet n'eut aucun résultat. Le général refusa même de le recevoir et continua de se porter en avant, sur deux co-

lonnes, par les Abruzzes et par la route de San-Germano. Le prince Pignatelli essaya de nouvelles négociations pour laisser à Mack le temps de se fortifier devant Capoue. Championnet ne voulut consentir qu'à un armistice de quarante-huit heures. Il ignorait encore tous les dangers qui s'amoncelaient autour de lui.

La marche offensive de l'armée républicaine s'opérait sans plan, sans ordre, sans dispositions stratégiques. Le général Rey côtoyait la mer, Macdonald avec huit bataillons et trois escadrons marchait sur Ceprano. La division Lemoyne, déjà maîtresse d'Aquila, s'avançait vers Sulmona. A l'extrême gauche, Monnier longeait l'Adriatique, tandis qu'un corps de onze bataillons et de trois escadrons, devait remonter la Pescara jusqu'à Popoli, où il effectuerait sa jonction avec la division Lemoyne.

Mais cette jonction, comme celle des autres divisions, offrait des difficultés très-grandes. Monnier, séparé de l'armée principale par toute l'épaisseur des Apennins, allait se trouver nécessairement très-compromis. Championnet lui-même, réduit à cinq ou six mille hommes, ne s'avançait qu'en se faisant jour au travers des nombreuses insurrections qui se reformaient aussitôt derrière lui. Duhesme, engagé dans

les gorges des Abruzzes, assailli sans relâche par des paysans fanatisés, n'avait aucune nouvelle du quartier-général. Partout, les populations des campagnes opposaient à l'invasion une résistance héroïque; elles étaient dirigées par des officiers de l'armée, qui organisaient l'insurrection et fortifiaient toutes les positions militaires.

Pouvait-on espérer quelque ensemble dans les mouvements des colonnes françaises, disséminées sur une immense étendue de terrain, au milieu des montagnes, et sans communications entre elles? Quelles combinaisons possibles avec des forces insuffisantes, souvent compromises, constamment harcelées?

Aussi Championnet comptait-il beaucoup plus sur un mouvement intérieur que sur sa propre initiative; il voyait qu'on l'avait étrangement trompé sur les dispositions des populations qu'il rencontrait sur son passage, comme on se trompe encore aujourd'hui sur l'esprit de ces mêmes populations; mais il espérait beaucoup de Naples, où le parti républicain l'appelait en effet de tous ses vœux, où de nombreuses sociétés secrètes s'organisaient à l'instigation des agents français. Bassal, qui suivait l'armée, tenait les fils de cette conspiration dont les principaux chefs étaient l'avocat Fasuolo, Dominico Cirillo, Flavio

Pirelli, le prince de la Rocca, le prince de la Torella, le curé de Procida, le major Spano, le capitaine Bonacaro, le major d'artillerie Oronzo-Massa, le père franciscain Bellone, la duchesse de Cassano-Serra et le trop célèbre Éléonore Fonseca-Pimental (1).

On s'étonnera sans doute de voir figurer des notabilités de la noblesse et du clergé parmi les premiers ennemis de la monarchie; mais c'est là précisément un des caractères distinctifs de la Révolution napolitaine sur lequel nous aurons occasion de revenir.

Le marquis Tannucci, à qui Charles III avait confié, durant la minorité de Ferdinand IV (2), les fonctions de régent du royaume, s'était montré partisan déclaré de ce qu'on appelait alors les idées nouvelles, c'est-à-dire la philosophie Voltairienne qui était fort à la mode, à cette époque. Il en résulta que les plus grands seigneurs de Naples, tant pour s'attirer la faveur que pour ne point demeurer en arrière du côté du bel esprit qui régnait à la cour, donnèrent à l'envi dans le libéralisme dont leurs descendants sont encore aujourd'hui les principaux représentants.

Certains d'entre eux avaient fait le pèlerinage de

(1) Mémoires d'un homme d'État.

(2) Ce prince fut connu sous le nom de Ferdinand IV, comme Roi de Naples, mais il était Ferdinand I, comme Roi des Deux-Siciles. C'est pourquoi le Roi actuel s'appelle Ferdinand II.

Londres afin d'y *apprendre à penser;* d'autres s'étaient affiliés à la franc-maçonnerie, étaient devenus présidents ou dignitaires de l'ordre, et se trouvaient ainsi tout naturellement à la tête de ce que le pays renfermait de plus aventureux et de plus turbulent.

La noblesse de province, qui vivait dans ses terres ou dans les villes de second ordre, demeurait toutefois étrangère à ces tendances autant qu'elle l'était aux modes de la cour. Aussi la verrons-nous plus tard marcher sous le drapeau du cardinal Ruffo, tandis que les plus brillants seigneurs suivront celui de la République.

Afin d'agir sur l'armée, le parti républicain devait chercher d'abord à entraîner l'un des généraux qui commandaient devant Capoue; il jeta les yeux sur le prince Moliterno. Ce jeune homme était fils du prince de Narsico-Novo, autrefois ambassadeur à Turin. Plein de talents, d'esprit et de courage, il s'était acquis pendant les campagnes de 1796 et 1797 en Lombardie, la plus brillante réputation militaire. Nommé depuis gentilhomme de la Chambre, le prince Moliterno avait levé, à ses frais, dans les dernières hostilités, deux régiments de cavalerie. Son royalisme était ardent, mais on disait son ambition plus grande encore, et l'on savait qu'il ne professait

pas trop d'éloignement pour certains principes des novateurs.

Le découragement à peu près universel parmi les chefs, la crainte d'une conflagration générale au sein des masses, la perspective d'un rôle à jouer et surtout l'espoir de s'emparer de la situation à son profit, le décidèrent à prêter l'oreille aux propositions qui lui furent adressées. Ses relations avec le prince de Roccaromana promettaient en outre à la Révolution le concours d'un jeune homme également ambitieux, mais plus léger, par conséquent facile à diriger. Pour Mack et Pignatelli que leur loyauté rendait inaccessibles, on résolut de s'en défaire par un double crime. Dans la nuit du 30 décembre, le général en chef devait être assassiné à Capoue au milieu de son armée, dont Moliterno prendrait le commandement, tandis qu'à Naples l'un des conjurés s'introduirait auprès du vicaire-géneral sous prétexte d'une communication pressante et le poignarderait. On s'emparait aussitôt du Château-Neuf, dont le chef était gagné, et la République serait proclamée.

Prévenu à temps, Mack fit arrêter Moliterno à la tête de ses deux régiments. A cette mesure énergique on opposa une tactique nouvelle; des émissaires

nombreux se répandirent dans les rangs du peuple et de l'armée; aux uns, ils disaient que le généralissime trahissait la cause royale, en la privant d'un de ses plus chauds et de ses plus intrépides défenseurs; aux autres, ils demandaient s'ils abandonneraient leur jeune compagnon d'armes à la vengeance d'un étranger. La fermentation devint telle, que Mack fut obligé de remettre Moliterno en liberté; il eut soin toutefois de l'éloigner en l'envoyant camper avec sa cavalerie sous les murs de Santa-Maria, forteresse située à plusieurs milles de Naples. Il en fit de même des corps dont il se défiait et confia le poste d'honneur au régiment de Terra-la-Vola.

C'est alors que Macdonald, à la tête de son avant-garde, s'avança pour reconnaître la place. Il trouva les Napolitains solidement établis. Leurs lignes, dont Capoue occupait le centre, s'étendaient derrière le Volturno qui n'était plus guéable, depuis Castellamare jusqu'à la Scaffa di Cajazzo. La démoralisation d'une partie des troupes, que Mack ne maintint dans leurs positions que sur la menace de les mitrailler, permit d'abord au général Macdonald de continuer son mouvement en avant; mais il ne put se maintenir sous le feu de la citadelle qui lui causa des pertes considérables. Cet échec fut d'ailleurs com-

pensé par la jonction du général Rey que nous avions laissé longeant la côte et complétement isolé de l'armée, mais qui était parvenu à franchir les gorges d'Itri après un combat meurtrier, et avait recueilli en chemin la soumission de Gaëte.

Rassuré sur la droite, Championnet avait toujours des craintes très-sérieuses pour la colonne de gauche. Depuis dix jours, il était sans nouvelles. Les reconnaissances poussées de Sora au lac de Celano trouvèrent les sentiers complétement obstrués par les neiges: aucun des officiers d'état-major envoyés au-devant des généraux Lemoyne et Duhesme n'était encore revenu.

Le 5 janvier on apprit néanmoins que Lemoyne arrivait à Venafro. Il n'avait livré qu'un seul combat aux troupes régulières pour s'emparer de Popoli, mais ce combat rendu meurtrier par une cruelle lutte à l'arme blanche, lui avait coûté trois cents morts, parmi lesquels figuraient le général Soint et un grand nombre d'officiers; comme il n'avait, non plus que le général en chef, aucune nouvelle de la division Duhesme, il s'était arrêté quelques jours à Popoli dans l'espoir de le voir apparaître, tandis que les Napolitains se retiraient lentement dans la direction de Sulmona d'où ils gagnèrent Bénévent par Issermia et

Dogagno; puis bientôt assailli jour et nuit par les montagnards des Abruzzes, et craignant de se voir entièrement cerné par les insurgés, il avait continué sa routevers Sulmona où l'avait joint le détachement envoyé à sa rencontre.

Les choses en étaient là, le 6 janvier, et le général commençait à trouver la situation meilleure, quand des rapports alarmants lui arrivèrent de tous côtés. L'insurrection, jusqu'alors circonscrite dans les Abruzzes, gagnait de proche en proche, et s'étendait avec une effrayante rapidité dans toute la Terre de Labour. Partout les populations couraient aux armes, guidées quelquefois par des prêtres ou des gentilshommes, le plus souvent par de simples paysans, généraux de hasard éclos au souffle brûlant des guerres civiles. Des bandes nombreuses, enthousiastes, parcouraient les campagnes, massacrant les ordonnances, les estafettes et les petits détachements assez imprudents pour les attaquer. Des nappes d'autel leur servaient de drapeaux, comme un double symbole de la foi du chrétien et de la fidélité du sujet. Au moment où l'armée régulière, compromise par de fausses combinaisons, découragée par ses revers, ébranlée par les intrigues des sociétés secrètes, allait peut-être livrer aux Français le dernier

boulevart de la monarchie, une armée nouvelle et bien plus redoutable semblait surgir du sol pour le défendre. C'était une autre Vendée qui se levait.

Le principal rassemblement eut lieu à Sessa qui venait d'être évacuée. De là, les insurgés se dirigèrent vers le pont de bateaux jeté sur le Garigliano; ce pont fut enlevé malgré la plus vive résistance; et les canonniers hachés sur leurs pièces. Maîtres du passage et enhardis par ce premier succès, leurs bandes se portent sur le parc de réserve avec un égal bonheur. Ils s'emparent de l'artillerie, d'une grande partie des munitions de guerre, enclouent les pièces et incendient le pont derrière eux.

Itri, Fondi, Sessa, Cascano, sont successivement occupés par les paysans. Envoyé à leur rencontre avec quelques escadrons, Rey perd la moitié de son monde et est écrasé par le torrent qui pénètre jusqu'au quartier-général. Il fallut pour arrêter l'ennemi toute la solidité de deux bataillons de la 57e demi-brigade.

Mais tel était l'état de désorganisation de l'armée napolitaine que Mack se trouvait lui-même dans le plus grand embarras; en butte aux défiances des deux partis, tout lui manquait à la fois. A Naples l'autorité du prince Pignatelli était de plus en plus compromise. Sûrs de Moliterno, ou tout au moins

certains que les circonstances l'entraîneraient à leur prêter son concours, les novateurs le peignaient à la foule comme le seul homme capable de sauver la monarchie et travaillaient avec ardeur à lui créer cette popularité dont ils surent si bien profiter.

Voilà pourquoi Mack et Pignatelli, sentant déjà que le terrain manquait sous leurs pieds, entourée d'intrigues, soupçonnés par leur propre parti, ne purent utiliser les premiers succès de l'insurrection des Abruzzes; voilà comment ils se virent réduits à solliciter un armistice, alors que l'armée française n'avait de vivres que pour huit jours et de poudre que pour un combat. A tout prix, il fallait arrêter l'ennemi, avant que la trahison de quelques-uns, et l'aveuglement du plus grand nombre lui ouvrissent les portes de Naples. Le duc de Gesso et le prince de Migliano furent envoyés au-devant du général Championnet.

Les deux négociateurs offraient de rendre la ville de Capoue. Après la reddition de la place, une ligne de démarcation serait tracée d'un commun accord, et les deux partis attendraient dans leurs lignes respectives la décision de leurs gouvernements. Championnet, payant d'audace, exige une soumission pure et simple et la reddition de Naples. Ces conditions ne sont

point acceptées. Championnet demeure inflexible; il ordonne un second assaut.

Le général Mathieu s'avance sous le feu de la place. Il est blessé et perd trois cents hommes. On se replie sur le quartier-général où Championnet est accueilli à coups de fusil. Ce sont les insurgés qui l'occupent en nombre, ainsi que toutes les hauteurs avoisinantes. Le combat recommence et il faut une lutte sanglante pour les débusquer. Le général apprenait en même temps que le soulèvement prenait des proportions alarmantes. Le tocsin sonnait au loin dans la campagne; des officiers de l'armée régulière s'étaient mis à la tête des paysans. Toujours aucunes nouvelles de Duhesme; détachements, ordonnances, rien n'avait pu parvenir jusqu'à lui. Sa division, cernée par les insurgés, devait se trouver dans la situation la plus critique. Les communications avec Rome se trouvaient entièrement interceptées, et les soldats, depuis l'incendie du parc de réserve, réduits à un seul paquet de cartouches. Lemoyne, de son quartier-général de Piédi-Monte, mandait qu'il était assailli de tous côtés. La division de Gambs lui tenait tête, renforcée de trois bataillons tirés de la garnison de Naples et l'on pouvait craindre que, soutenue par les bandes de la campagne, elle ne prît l'armée à revers

après avoir refoulé les Français sur le Volturno. Les vivres commençaient à manquer et, pour comble d'embarras, de faux avis annonçaient que les divisions Naselli et Damas, revenant de Toscane, allaient débusquer à l'embouchure du Garigliano.

La position devenant très-grave, Championnet s'adresse à l'évêque de Teano, dont il occupe le palais, et réclame son intervention pour calmer les esprits. Il fait composer par Bassal et traduire par un Italien nommé Piatti, des manifestes où il proteste de son respect pour la nationalité Italienne. Ces manifestes, copiés à la hâte par les officiers de son état-major, sont jetés par les fenêtres à des paysans qui ne savent pas lire. Qu'on juge de la satisfaction qu'il éprouva en voyant reparaître, au milieu de complications si critiques, les mêmes négociateurs dont quelques jours auparavant il avait si obstinément repoussé les ouvertures! Ils venaient faire une dernière tentative, car entre les deux généraux en chef, c'était à qui serait le plus compromis.

Mack n'était pas maître de son monde qui lui reprochait plus que jamais sa nationalité. Les soldats refusaient de faire leur service, et la désertion commençait même à gagner le corps des officiers. Quelques arrestations avaient encore augmenté l'effer-

vescence, enfin la situation n'était plus tenable et Mack en était à craindre pour sa vie : « Quoique « le général français ait été repoussé dans les deux « attaques qu'il a dirigées vers Capoue, écrivait-il le 9, « au prince Pignatelli, je juge cependant que la dis- « position des esprits et la méfiance dont je suis l'ob- « jet dans l'armée ne me permettent plus de servir « utilement la cause du Roi, et qu'il faut se hâter « de conclure un armistice. Je crois d'ailleurs le mo- « ment favorable pour l'obtenir, et je prends sur moi « d'envoyer de nouveau les deux négociateurs. »

Les négociateurs avaient été reçus cette fois avec empressement; la conférence venait de s'ouvrir, et le duc de Gesso cherchant à profiter de l'embarras du général Championnet, élevait quelques observations au sujet de la reddition de Capoue, quand survint tout à coup un aide de camp de Duhesme. Il arrivait, bride abattue, pour annoncer cette division qu'on avait crue perdue et qui n'était qu'à deux journées de Teano. Championnet changeant alors de langage, déclare qu'il vient de recevoir des renforts, et qu'il va renouveler l'assaut. Les plénipotentiaires cèdent sur tous les points, et l'on signe de part et d'autre la convention suivante, au moment où pour défendre le quartier-général attaqué par les paysans, on en

était réduit à armer les employés d'administration.

« La ville de Capoue, telle qu'elle se trouve, avec « ses magasins de tout genre, sera remise demain, « 11 janvier, à dix heures du matin, à l'armée fran- « çaise. Il est bien entendu que l'artillerie et les mu- « nitions de guerre qui auraient pu en être tirées « pour le camp retranché, seront restituées. Un offi- « cier d'état-major, et un commissaire des guerres « français entreront le soir dans la place, pour véri- « fier l'état des magasins et des munitions et les « recevoir. (*Art.* 1er.)

« L'armée française, appuyant sa droite à la Médi- « terranée, occupera la rive droite de l'embouchure « des lacs napolitains, et la chaussée de Naples qui « passe par Aversa, Acerra et Benevente; elle tien- « dra garnison dans les villes et villages de ce pays. « (*Art.* 2.)

« La ligne de démarcation continuera depuis Be- « nevente jusqu'aux bouches de l'Ofanto, prenant la « rive gauche de cette rivière et la rive droite du « Lombardo. (*Art.* 3.)

« Les troupes napolitaines qui pourraient se trou- « ver encore sur le territoire de la République ro- « maine l'évacueront aussitôt. (*Art.* 4.)

« Les ports des Deux-Siciles seront déclarés neu-

« tres aussitôt après la signature du présent acte;
« ceux du royaume de Naples et ceux de Sicile aussi-
« tôt que le Roi de Naples aura envoyé de Palerme
« son ambassadeur à Paris pour traiter de la paix.
« En conséquence, il ne sortira des ports des deux
« royaumes aucun vaisseau de guerre napolitain, de
« même qu'il n'y sera reçu aucun vaisseau des puis-
« sances en guerre avec la République française, et
« tous les vaisseaux de ces puissances qui s'y trouve-
« ront en sortiront aussitôt. (*Art.* 5.)

« Pendant tout le temps que durera l'armistice, il
« ne sera fait aucun changement aux autorités admi-
« nistratives sur le territoire occupé par les Français.
« (*Art.* 6.)

« Aucun individu ne sera inquiété pour ses opi-
« nions politiques. (*Art.* 7.)

« Le Roi des Deux-Siciles paiera à la République
« française, dix millions de livres tournois, dont cinq
« le 26 nivôse, présent mois, correspondant au 15
« janvier 1799, et les cinq autres, le 9 pluviôse, cor-
« respondant au 25 janvier même année. Ces paie-
« ments se feront à Capoue, et le ducat sera reçu à
« raison de quatre livres de France. (*Art.* 8.)

« Les relations ordinaires de commerce entre Na-
« ples et le territoire occupé par l'armée française,

« subsisteront comme par le passé, avec la réserve « que l'approvisionnement de cette armée n'en souf- « frira pas ; il est également convenu que la récipro- « cité du commerce de l'armée française avec le ter- « ritoire occupé par les Napolitains aura lieu avec « exemption de tout droit. (*Art.* 9.)

« Le présent traité d'armistice sera soumis à l'ap- « probation du gouvernement des deux puissances. « Si l'une ou l'autre refuse de le ratifier, les géné- « raux commandants s'en donneront réciproquement « avis, trois jours avant de commencer les hostilités. « (*Art.* 10.)

« Fait au camp de Capoue, le 10 janvier 1799 (21 « nivôse an VII de la République française).

« *Signé*, CHAMPIONNET, le prince de MIGLIANO, le duc de GESSO. »

Ni l'un ni l'autre des deux généraux ne comptait sur la ratification du traité. Mack voulait gagner du temps, organiser l'insurrection royaliste, épurer les cadres de son armée; il espérait comprimer le parti révolutionnaire dans la capitale. Championnet, de son côté, ne pouvait donner suite à ses projets de conquête, tant qu'il se trouverait bloqué par des masses

soulevées et que les communications avec Rome ne seraient pas rétablies. Il porta son quartier-général à Caserte, et s'occupa tout d'abord de disperser les partisans qui tenaient la campagne. Le général Rey se mit en marche; il parvint à occuper Itri et Fondi, non sans essuyer des pertes considérables. Informé que les bandes principales s'étaient retirées à Traëta, petite ville située dans les montagnes, il les attaqua et réussit à les dissiper. Castel-Forte fut emporté peu de jours après. Les portes étaient barricadées de telle sorte que les boulets faisaient leur trou sans les enfoncer, et qu'il fallut les briser à coups de hache. Tous les prisonniers furent massacrés; la ville fut livrée aux flammes.

Duhesme manœuvrait de son côté rencontrant partout la même résistance. Le terrain lui était disputé pied à pied; chaque pas en avant était marqué par une nouvelle lutte ou par quelque sanglant épisode. Le général arrive devant Sulmone, il entre à la tête de son avant-garde; les rues étaient désertes; à peine quelques rares habitants se montraient-ils timidement aux fenêtres. Il fait halte sur la place principale, et se dispose à s'établir dans un édifice de belle apparence, quand on vient lui dire qu'il est complétement enveloppé, que toute la ville

semble se réveiller et qu'une minute de plus la retraite devient impossible. Duhesme n'a que le temps de se remettre en selle; il réunit quelques cavaliers, s'élance au galop, perce un rassemblement armé et regagne sa division, presque seul et couvert de sang. Deux coups de feu l'avaient atteint dans la mêlée et sans un écart de son cheval, il avait la tête fendue par un coup de hache qui n'abattit que quelques torsades de son épaulette.

Le gros de la colonne revint à la charge; on occupa les places, on fouilla les maisons et les caves. Cette fois tout fut inutile. La population s'était réfugiée dans la montagne.

Le général continua sa marche; il se porta sur Isernia, en brûlant un village occupé par les avant-postes royalistes. L'artillerie ne pouvait rien contre les barricades qui défendaient la ville, l'infanterie dut les enlever à la baïonnette, et le combat se prolongea longtemps avec un incroyable acharnement. Il fallut faire le siége des maisons, des églises, des couvents, que leurs défenseurs avaient crénelés. Toutes les ressources que le courage emprunte au désespoir furent mises en œuvre par les assiégés; des pierres, des poutres, des tisons enflammés. Enfin de siége en siége, de place en place, de maison en maison, après

une lutte corps à corps, les Français se rendirent maîtres de la ville entière. Exaspéré par le combat, le soldat, comme à Castel-Forte, ne fit point de quartier.

Ce fut le dernier engagement que Duhesme eut à soutenir. Sa division atteignit Venafro le 14 janvier, quatre jours après la reddition de Capoue.

CHAPITRE VII.

Sommaire.

Nouveaux troubles à Naples. — La division Naselli est désarmée. — Les masses se portent au Château-Neuf et s'en emparent. — Elles veulent massacrer quelques officiers français arrivés à Naples avec l'ordonnateur Arcambal. — Les prisons sont ouvertes. — Rapport adressé au marquis de Manfredini sur les événements de cette journée. — Fuite du prince Pignatelli. — Le prince Moliterno est nommé général du peuple. — Il se choisit deux chefs et organise la défense. — La maison de l'avocat Fasuolo est saccagée. — Moliterno, complétement débordé, est réduit à faire cause commune avec le parti français. — Sa vie est menacée. — Expédient auquel lui et les siens ont recours pour calmer le peuple. — Moliterno et Roccaromana s'emparent du fort Saint-Elme par surprise. — Combat de la porte Capuana. — Duhesme est obligé de rétrograder. — Le prince Moliterno menace de bombarder la ville. — Réponse des chefs du peuple. — Attaque de Naples par les Français. — Combat des 22 et 23 janvier. — Prise de Naples. — Rapport du général Championnet.

Le 14 janvier, au matin, on savait à Naples les conditions de l'armistice de Teano. En se répandant parmi les masses, cette nouvelle ne tarda pas à se dénaturer. Il ne s'agissait plus d'une suspension d'armes, mais d'un traité qui livrait le royaume aux Français. Habilement excité par le parti révolutionnaire qui n'avait d'espoir que dans une conflagration générale, le peuple commence à s'agiter. Des groupes

menaçants se forment sur différents points, lorsqu'une flotille, portant pavillon napolitain, paraît à l'entrée du port. C'était la division Naselli qui revenait de Livourne par mer. Quelques hommes hardis se jettent dans des embarcations. La foule les imite, accoste les bâtiments de transport et désarme les troupes, puis se répand tumultueusement dans les rues aux cris multipliés de *Meurent les traitres! Meurent les jacobins! Vive le Roi! Vive la sainte religion!*

Le commandant du Château-Neuf, témoin de ce spectacle et craignant une attaque, croit devoir prendre les ordres du vicaire-général. Il lui envoie un capitaine d'artillerie, nommé Siméoni.

Pignatelli se trouvait dans une affreuse perplexité. Il n'ignorait pas les complots qui se tramaient sourdement autour de lui; armer le peuple, c'était peut-être le seul moyen de sauver la monarchie; mais c'était aussi exposer la capitale à une complète anarchie. « Que le château se défende, répondit-il, mais sans faire le moindre mal au peuple, *Si defenda il Castello, ma senzo fare il menemo male al popolo.* » Siméoni lui fit observer qu'avec cette restriction toute défense devenait impossible; le vicaire-général maintint ce qu'il avait dit, et congédia l'officier. A peine

ce dernier avait-il fait quelques pas qu'il fut rejoint par le duc de Gesso, qui lui réitéra l'ordre formel de ne pas tirer.

En regagnant son poste le capitaine Siméoni trouva la forteresse investie. Du haut de la courtine, le commandant essayait de parlementer. Le peuple exigeait la remise des armes et des munitions, disant qu'il voulait se défendre lui-même, puisque l'armée n'avait pas su vaincre. Le commandant réclamait un ordre écrit du capitaine-général ou des députés de la ville. Les pourparlers se fussent prolongés longtemps si quelques chasseurs de la garnison n'eussent ouvert une des portes du château; aussitôt les masses se répandirent comme un torrent dans l'intérieur de la place. D'autres bandes s'étaient emparées dans ce même temps des trois forts Saint-Elme, de l'Œuf et du Carmine.

Le même jour, à trois heures de l'après-midi, on vit arriver à Naples, cinq ou six voitures de louage remplies d'officiers français. Parmi eux était l'ordonnateur en chef Arcambal, chargé de toucher les contributions stipulées. Pour ses compagnons, le voyage n'était qu'une partie de plaisir. Ils avaient hâte de se retrouver au milieu d'une grande ville, d'une ville célèbre, après les fatigues d'une guerre de montagnes.

Cette fantaisie de jeunes gens devait entraîner de tragiques conséquences. L'aspect d'uniformes étrangers causa d'abord une très-vive émotion; bientôt le bruit se répand que les Français sont à Naples et qu'ils viennent prendre possession de la ville. L'émotion fait place à la colère : *Mort aux Français! Mort aux traîtres!* s'écrie la multitude soulevée. Des hommes se portent à la Vicairie, croyant y trouver Arcambal; d'autres courent au théâtre de Saint-Charles, où l'on assure qu'il vient de se rendre; le peuple exaspéré parle d'incendier la salle. Protégés par le prince Pignatelli, l'ordonnateur en chef et les officiers qui l'accompagnent parviennent à se soustraire à la fureur populaire; mais l'incendie est allumé et les lazzaroni sont maîtres de Naples; le sang coule. Le peuple choisit ses premières victimes parmi ceux-là mêmes qui viennent de le soulever. Plusieurs patriotes sont massacrés.

Les instigateurs les plus hardis se mêlent alors à la foule. Ils proposent d'ouvrir les prisons; on s'y précipite et, suivant l'invariable coutume, on a soin de mettre en liberté les assassins et les voleurs en même temps que les prétendus prisonniers d'État. Les patriotes atteignaient leur but. La crainte des meurtres et du pillage allait jeter les classes élevées et le

commerce dans le parti qui appelait les Français.

Le rapport suivant qu'un agent adressait au marquis de Manfredini, ministre du grand-duc de Toscane, donne une idée exacte du véritable caractère de cette révolution :

« Naples est plongée dans toutes les horreurs « qu'une guerre étrangère, réunie aux discordes ci- « viles et à l'anarchie la plus complète, peuvent verser « sur tout un peuple. C'est la haine et une aversion « contre l'ennemi du dehors qui en a été la cause na- « turelle, bien que cette haine n'ait été qu'instru- « mentale entre les mains de ceux qui s'en sont servis « pour un but opposé aux inclinations des Napoli- « tains; en un mot, les patriotes ont été les premiers « artisans de cette révolution. Elle a éclaté lundi, « 14 janvier, aussitôt que le peuple fut instruit « du parti qu'avait pris le prince Pignatelli, d'en- « voyer des députés au général français Cham- « pionnet, ainsi que de l'armistice signé par eux le « 10 janvier, et en vertu duquel, Capoue, qui s'était « défendue jusqu'alors, avait été remise entre les « mains des Français. Le peuple, qui était déjà dans « une grande fermentation, se leva en masse, courut « aux armes et fut grossi par les paysans et autres « habitants de la campagne autour de la capitale.

« Cette foule innombrable, sans ordres ni direction,
« prit sur elle de défendre Naples et toute la contrée
« environnante; tous jurèrent de repousser les Fran-
« çais ou de périr tous. Sous cet engagement et avec
« le projet de se maintenir jusqu'à la dernière extré-
« mité, ils se sont emparés des postes fortifiés et des
« ouvrages. Comme plusieurs militaires et généraux
« leur sont suspects, ils les menacent de tous les
« effets de la fureur populaire, et la plupart des per-
« sonnes publiques s'y sont soustraites par la fuite
« ou en se cachant; quelques-unes sont arrêtées.
« Tous les départements, colléges, tribunaux, la
« banque, la poste, sont hors d'activité; les magasins
« et les boutiques sont fermés. Les corps militaires
« ont été dissous, chassés, désarmés et les soldats
« renvoyés chez eux.

« De même que les lazarroni, les habitants des
« campagnes prennent les armes et se soulèvent de
« proche en proche. Cependant, au milieu de ce dé-
« sordre vraiment anarchique, il a été peu attenté
« aux propriétés; les biens et la vie des individus
« ont été généralement respectés. Mais sur une mer
« aussi orageuse on peut faire naufrage à chaque in-
« stant, et l'on ne saurait compter sur sa sûreté in-
« dividuelle du jour au lendemain. »

Tous ces événements s'étaient succédé avec une rapidité incroyable, dans l'espace de vingt-quatre heures. Le 15, de nombreuses pétitions arrivèrent au vicaire-général; elles demandaient que les députés du peuple prissent les rênes du gouvernement. Pignatelli se sentant complétement débordé, accorda tout, et fit transporter ses effets les plus précieux à bord d'une corvette qui mouillait sous les fenêtres du palais. Dans la nuit du 16, le prince et la princesse sa femme gagnèrent secrètement l'hôtel qu'ils habitaient d'ordinaire. De là ils purent arriver sans difficulté sur le quai de Santa-Lucia, où les attendait une embarcation montée par des serviteurs dévoués. Ce ne fut que le lendemain qu'on s'aperçut de leur fuite.

A peine investis de l'autorité suprême, les élus se réunirent dans l'église de San-Lorenzo. Ils nommèrent général du peuple le prince de Moliterno et général en second, son ami, le duc de Roccaromana. Ces derniers descendirent alors sur la place, haranguèrent la foule et ordonnèrent, sous peine de mort, que chacun déposât ses armes dans un couvent voisin destiné à servir de quartier. La grande popularité dont ils jouissaient fit accueillir leurs ordres avec enthousiasme et le désarmement commença. C'était pour les révolutionnaires une opération de la plus

grande importance. On s'était servi du peuple comme d'un levier pour renverser les pouvoirs légalement établis ; il fallait maintenant le museler et lui enlever tout moyen de résistance contre les intrigues d'une minorité factieuse. « Je regarde comme certain, écri-
« vait le même agent dont nous avons déjà cité une
« première dépêche, que le peuple de Naples a été
« excité à cette révolution, sous le prétexte de s'ar-
« mer contre les Français et de les repousser, et
« qu'à présent, que toutes les autorités ont été ren-
« versées, chassées, abolies, les troupes désarmées et
« l'anarchie complète, je regarde comme certain
« qu'on travaille à un second mouvement dans un
« sens contraire pour l'établissement du nouveau
« gouvernement projeté. »

En effet, Moliterno et les siens délibéraient sans relâche à San-Lorenzo. Dans le conseil des meneurs, deux partis se trouvaient en présence ; d'un côté, le parti de la noblesse que la crainte de perdre ses biens avait détaché de la monarchie ou que l'ambition avait armé contre elle, mais qui répugnait à courber la tête sous le joug du Directoire ; de l'autre, le parti révolutionnaire proprement dit, qui appelait l'étranger et voulait lui livrer Naples. Les deux partis s'exploitaient mutuellement. C'est ainsi que Moliterno

n'avait pas déclaré les ouvertures qui lui avaient été faites au commencement de la crise, bien décidé à ne suivre les révolutionnaires que jusqu'où il l'entendrait; et que ces derniers se servaient de lui, comptant plutôt sur la logique des événements que sur l'absolue sincérité de son concours. Il faut le dire à l'honneur du pays, le parti français était en minorité et son influence, quoique très-réelle, ne se manifestait encore que d'une manière occulte. L'élément aristocratique dominait dans l'assemblée des députés de la ville; il prit l'initiative des premières mesures qui, du reste, n'étaient point dépourvues d'une sorte d'esprit national. « On convint à la presque « unanimité de proclamer l'indépendance du peuple « napolitain et de demander aux Français une paix « honorable, suivie de l'évacuation du territoire. Si « Championnet s'y refusait ou s'il cherchait à restrein- « dre par des conditions humiliantes l'intégrité et « l'indépendance du pays, alors on tenterait le sort « des armes, au moyen de levées en masse; on ap- « pellerait les provinces à la défense de la patrie; en « aucun cas on ne souffrirait l'entrée des étrangers à « Naples. » Moliterno, porteur de ces conditions, se rendit immédiatement auprès du général Championnet

Il était difficile de faire accepter aux masses les

résolutions du comité de San-Lorenzo et ce régime bâtard, qui n'était ni la République ni la Monarchie, devait rencontrer peu de faveur au sein d'une population exaltée. Les lazzaroni, avec leur foi robuste et leur vieille fidélité monarchique, n'entendaient traiter à aucun prix ; ils voulaient combattre et combattre pour le Roi. Tous les efforts de Moliterno vinrent se briser contre leur héroïque bon sens. Dès lors il sentit décroître rapidement son influence sur l'esprit public et bientôt enfin, nous le verrons, à bout de ressources, se jeter dans le parti français.

De son côté, Championnet n'avait aucun intérêt à se prêter aux combinaisons dont nous venons de parler. Il connaissait bien la situation, et son but était de forcer la noblesse à faire cause commune avec le parti français. Le général se refusa donc à toute négociation et Moliterno regagna Naples sans avoir rien obtenu. A son retour, il y trouva tous les germes d'une nouvelle révolution.

Instruits du départ du généralissime, les lazzaroni, dont la défiance allait croissant, n'eurent plus aucun doute sur sa complicité avec l'ennemi ; ils reprirent les armes qu'ils avaient déposées à San-Lorenzo, et proclamèrent deux chefs, choisis cette fois parmi eux-mêmes. C'étaient Poggio, un marchand de fari-

nes et Michel le Fou, un porte-faix. Plusieurs officiers des chasseurs Albanais, un grand nombre de sous-officiers de la division Naselli se joignirent à eux pour organiser la défense. On transporta des munitions et de l'artillerie à Poggio-Reale, à Capo-di-Chino, à Capo-di-Monte et au pont de la Madeleine. Des bandes nombreuses parcoururent la ville donnant la chasse aux partisans des Français ou à ceux qui passaient pour tels; la maison de l'avocat Fasuolo fut la première assaillie; on y trouva une boîte remplie de cocardes tricolores, ce qui confirma le peuple dans ses soupçons. L'avocat et son frère n'eurent que le temps de s'échapper par les toits, pendant que leur sœur, après avoir brûlé la liste des conjurés, se jetait aux pieds des assaillants, un crucifix à la main, en protestant de son innocence. Ses larmes la sauvèrent de la fureur populaire, mais la maison fut pillée, saccagée, puis incendiée. L'effervescence était à son comble ; tout faisait présager un épouvantable désordre.

Grande fut la stupeur de Moliterno à ce revirement subit des esprits. Ces lazzaroni, dont il avait surpris la religion, mettaient maintenant sa tête à prix. Qu'avaient produit tant d'intrigues, tant d'artifices, tant de faussetés? Avec une énergie digne d'une

meilleure cause, le prince résolut de tenter un dernier effort, sinon pour reconquérir sa popularité perdue, du moins pour se mettre en lieu sûr avec les siens. Il prie le cardinal-archevêque de faire sonner, à dix heures du soir, toutes les cloches de la ville, de réunir son clergé et d'exposer à la vue du peuple le sang et la tête de saint Janvier. En même temps, il fait avertir les principaux patriotes de se trouver en armes, au milieu de la nuit, sur la place du couvent de la Trinité. *Liberté et patrie*, tel est le mot d'ordre. Ce jour-là, l'alliance fut consommée.

Dix heures sonnent et le peuple, éveillé par le bruit des cloches, afflue sur la place de la cathédrale. L'archevêque, revêtu de ses habits pontificaux, se montre, entouré du chapitre métropolitain, dans l'église resplendissante par la clarté de mille cierges. Le sang de saint Janvier est exposé avec la pompe accoutumée; puis, la procession se met en marche. Un silence religieux l'accueille sur son passage; le cardinal bénit la foule et l'exhorte à la modération. En ce moment, deux hommes se présentent devant lui, couverts de vêtements de deuil. C'est le prince de Moliterno accompagné de son lieutenant le duc de Roccaromana. Le premier demande à haranguer le peuple, et, d'une voix émue : « Mes amis, rentrez

« dans vos demeures et préparez-vous au combat.
« Demain, je me mettrai à votre tête et nous mar-
« cherons tous ensemble contre les ennemis de Dieu
« et de la patrie. Jurons dès aujourd'hui sur les
« saintes reliques, de les exterminer jusqu'au der-
« nier. » Puis, étendant la main : « Je le jure! »

« Nous le jurons! Vive le Roi! Vive saint Janvier! » répètent mille voix enthousiastes. Le prince a peine à se soustraire aux bruyantes manifestations de l'ivresse universelle et cette multitude, qui l'eût égorgé quelques heures auparavant, se retire calme et confiante, ne pouvant soupçonner qu'on la trompe encore une fois.

Il en coûte de reconnaître deux soldats, deux gentilshommes, coupables d'une trahison si noire, d'un parjure si odieusement prémédité. On voudrait pouvoir supposer du moins qu'ils étaient de bonne foi dans la scène du serment, et que la pensée d'épargner à leur pays les horreurs d'une résistance inutile et désespérée, a pu seule leur inspirer le rôle qu'ils vont jouer. Malheureusement, les intentions dont ils étaient animés sont trop clairement écrites dans le cours des événements ultérieurs pour qu'il soit permis de conserver un doute à cet égard, et Moliterno nous fournit encore un de ces tristes et nombreux

exemples du danger moral auquel sont exposés ceux qui recherchent la popularité à tout prix. Entraîné peu à peu hors des voies droites et loyales par le besoin de conserver cette popularité qui lui coûtait si cher, débordé par ceux qu'il avait cru conduire et soupçonné par ceux qu'il avait trompés, placé entre l'alternative d'abandonner les siens à l'exaspération populaire ou de se voir peut-être sacrifié lui-même au juste ressentiment des masses dont il avait surpris la bonne foi, il en était venu à ne plus regarder aux moyens pourvu qu'ils le tirassent d'un si périlleux embarras. Cette représentation solennelle n'était donc qu'une comédie organisée pour servir de préambule à un drame plus sérieux. Il s'agissait de gagner du temps et de pouvoir réunir les siens en armes sans éveiller de soupçon. Ce double but fut atteint. Arrivé sur la place de la Trinité, le chef du peuple, suivi de Roccaromana, trouva les six cents patriotes auxquels il avait donné rendez-vous. Tous se mirent silencieusement en marche dans la direction du fort Saint-Elme, et le capitaine Siméoni, qui la veille y était entré par surprise, leur en ouvrit les portes. Maître de cette position importante, on pouvait attendre les événements.

Le matin du 21 janvier, il faut le dire avec peine,

au mépris de la convention de Teano, que Championnet s'était engagé pourtant à respecter jusqu'à ce qu'elle eût été soumise à la sanction du Directoire, l'avant-garde française, commandée par Duhesme, poussa jusqu'à Casanova, village peu éloigné des portes de Naples. Les lazzaroni se portèrent à sa rencontre et engagèrent une fusillade qui dura la moitié du jour. Après un combat sanglant, Duhesme parvint à les faire rétrograder jusqu'à la porte Capuana ; mais il trouva là une formidable résistance. Le général Monnier fut grièvement blessé, quelques pièces de campagne restèrent même entre les mains du peuple. Duhesme dut se retirer à son tour.

Du haut des remparts de Saint-Elme, les patriotes suivaient avec angoisses les alternatives de la lutte qui se livrait à leurs pieds. Si l'armée française hésitait devant les difficultés d'un siége improvisé, ils étaient infailliblement perdus. Moliterno expédia deux émissaires. L'un d'eux fut chargé de remettre aux chefs supposés des royalistes une lettre où l'on menaçait de bombarder la ville (1). Un autre se

(1) L'original de cette lettre n'est pas connu, mais on en jugera par la réponse qui lui fut faite. La voici :

Naples, 22 janvier 1799.

« Excellence, au milieu de la consternation générale qui résulte des « circonstances présentes, nous cinq soussignés, nous nous sommes fait « un devoir de ne pas abandonner le peuple. La seule chose que nous

rendit au quartier-général de l'armée française pour informer Championnet que le fort Saint-Elme était prêt à le recevoir et l'engager à diriger ses principaux efforts contre la position de Capo-di-Monte. Il fut convenu que ce mouvement s'opèrerait le lendemain matin, 22 janvier.

A Naples, on s'attendait à une attaque décisive. Hommes, femmes, enfants, tous ceux qui pouvaient porter une arme ou charger un fusil, passèrent la nuit en préparatifs et en prières. L'aurore éclaira le spectacle le plus étrange : les feux de bivouac qui fumaient sur les places publiques; les caissons, traînés par des hommes à demi-nus, passant au pas de course sur des cendres mal éteintes; des bandes qui

« puissions répondre, c'est que nous n'exerçons aucune pression sur l'es-
« prit des masses. Si nous n'appartenons pas à la classe des exaltés, on
« ne saurait nier cependant que nous n'appartenions à celle des modérés
« et que nous ne préférions un accommodement quelconque à l'effusion du
« sang. Mais comment contenir 40,000 hommes armés qui ont fait recu-
« ler l'ennemi, qui ont même enlevé une partie de l'artillerie, en l'atta-
« quant hardiment la poitrine nue et découverte ? Nous sommes, dites-
« vous, responsables de la conduite du peuple ? Mais pourquoi ? Quelle
« faute avons-nous commise qui ne soit pas la vôtre ?...

« Vous menacez de foudroyer la ville pour montrer aux Français que la
« résistance vient du peuple et non pas de la nation. Que VV. EE. veu-
« lent bien le croire, rien ne serait plus imprudent. Ce serait une trahison,
« ce serait la ruine de votre patrie et de votre berceau. Une pareille mesure
« ne ferait de mal qu'aux citoyens paisibles, et si la chance des combats,
« toujours incertaine et imprévue, obligeait les Français à la retraite, le
« peuple, éclairé sur votre conduite si déloyale, pourrait exercer sur vous
« et vos familles de terribles représailles, etc. »

Signé : Prince de Canosa. Duc de Castellucio. Ottavio-Caracciolo Cicinelli. — M. Picenna. — Gennaro Presti.

marchaient aux remparts en agitant le drapeau royal au milieu d'acclamations enthousiastes; toutes les dispositions d'une lutte à mort et d'une résistance désespérée.

Vers sept heures, le canon commençait à gronder sur différents points. De son côté, le fort Saint-Elme ouvrait son feu et arborait les couleurs de la République française.

Ce qu'on avait prévu se réalisa. Prise entre deux feux, chargée à la baïonnette par les Français et foudroyée par l'artillerie du fort Saint-Elme que dirigeaient les patriotes, l'armée populaire ne put se maintenir à Capo-di-Monte où le général Championnet établit son quartier-général. Une forte colonne, commandée par Kellermann et guidée par le brigadier Pignatelli, parvint alors, en sacrifiant un tiers de son monde, à se faire jour jusqu'au château Saint-Elme pour renforcer la garnison du château; puis, on vit descendre le drapeau aux trois couleurs françaises et flotter à sa place un autre drapeau tricolore, bleu, rouge et jaune, que la République napolitaine paraissait adopter pour le sien.

A défaut d'autre étoffe, on s'était servi des tentures (*arredi*) de l'église S.-Martino. Kellermann jette six cents hommes dans la place, et prend position à S.-Lu-

cia-del-Monte. Là, il divise sa troupe en deux colonnes. La première s'avance au pas de charge en suivant la rue de S.-Carlo-alle-Mortelle et le pont de la Chiaia, jusqu'à Grottone-di-Polazzo. La seconde suit la rue de la Madone-des-sept-Douleurs; mais l'une et l'autre sont repoussées. Au sein du désordre effroyable auquel Naples était livrée, les lazzaroni déployaient le plus infatigable courage; un seul cri s'échappait de leurs poitrines : « *Point de République*, « *et vive le Roi!* » C'était un beau et terrible spectacle que celui de ces hommes à demi-nus, pour la plupart mal armés, se ruant sur les baïonnettes ennemies avec l'énergie du désespoir; quelques-uns, armés de couteaux seulement, s'ouvraient un passage jusqu'à l'artillerie, et cherchaient à tuer les canonniers sur les pièces pour les tourner ensuite contre les Français. Ici, des pans de murailles, sapés dans leurs fondements, s'écroulent sur les assaillants et ensevelissent les morts sous un tourbillon de poussière; ailleurs, des mines qui éclatent sous leurs pas; des cris étouffés, des hurlements de rage ou de victoire; et, comme pour couronner cette scène de carnage, le canon de Saint-Elme foudroyant ceux qu'il devait défendre.

On se battait depuis le matin, la nuit venait et le

peuple se maintenait partout avec la même intrépidité. Championnet résolut de frapper un coup décisif, et tandis que les étudiants en médecine de l'hospice des Incurables, partisans des idées nouvelles et soldats du parti républicain, délogeaient avec des pertes énormes les défenseurs de la porte Saint-Janvier, un corps franco-napolitain déboucha de la porte Santa-Maria-degli-Angeli-delle-Croci, et prit les royalistes en flanc. Une charge de cavalerie, balayant en même temps la rue del Reclusorio, faisait tomber l'artillerie au pouvoir des assaillants. Quarante lazzaroni, surpris et enveloppés, furent immédiatement fusillés. Les Français s'établirent dans les deux quartiers de la Vicaria et de Saint-Augustin; Championnet, à la tête de son état-major, occupa la place delle Pigne.

De son côté, Broussier franchissait le pont de la Madeleine, et bivouaquait sur la place du quartier de cavalerie. La nuit se passa sans nouveaux engagements. Chaque parti avait à réparer ses pertes et se disposait aux combats du lendemain.

Le 23, au point du jour, la lutte recommence sur un terrain plus resserré, mais toujours sanglante, féroce, implacable. Des colonnes incendiaires sillonnent la ville; on livre aux flammes les maisons et les

palais qu'on ne peut emporter d'assaut ; l'armée s'avance au milieu de ces fournaises, d'où s'échappent les gémissements des blessés abandonnés ; le chef de la douzième demi-brigade, Girardon, pénètre jusqu'à la place de Constantinopli ; mais, là, il est arrêté par les Macédoniens, seule troupe réglée qui fût demeurée dans Naples ; ceux-ci avaient des canons et l'on tirait des caves, des croisées, des terrasses ; c'était une pluie de feu capable de faire reculer les plus braves. Girardon perdait l'élite de son monde, et demandait de l'artillerie. Léopold Berthier amène une pièce qu'on charge à mitraille, et qui balaie tout devant elle. Les Macédoniens se retirent ; l'entrée de la rue de Tolède qui traverse en ligne droite toute la ville demeure libre et déserte. Girardon se dirige en hâte vers le palais, où il se retranche et prend position.

Bientôt le général en chef paraît à son tour, il harangue la foule, annonce qu'il sera pourvu aux subsistances du peuple, et, s'adressant habilement à l'esprit religieux des masses, promet de faire respecter l'église et les reliques de saint Janvier. Cette assurance produit un effet immense sur une population aussi pieuse qu'elle est royaliste, à qui la ville échappait rue par rue et qui tremblait de voir profaner les autels du patron de Naples. Michel le Fou avait été

fait prisonnier le matin; on l'avait très-bien traité à l'état-major; on le chargea de porter ces paroles rassurantes, ce dont il s'acquitta en parcourant la ville, sur un cheval, qu'il montait à poil, sans bas et sans souliers. Sa popularité rendit ses discours persuasifs, et le besoin de repos, qui succède à la fièvre du combat, acheva de décider à déposer leurs armes les défenseurs épuisés des quartiers qui tenaient encore.

Une garde d'honneur composée d'une compagnie de grenadiers et commandée par l'adjudant-général Thiébaut, fut envoyée à l'église de Saint-Janvier par Championnet, comme gage de sa promesse. Elle dut traverser les quartiers occupés par les royalistes, mais Michel le Fou leur frayait la route, ouvrant la marche à la tête de bon nombre des siens, annonçant la paix et calmant les plus exaltés.

Dès le matin, le fort du Carmine s'était rendu au général Broussier; les châteaux Neuf et de l'Œuf capitulèrent successivement. Naples était décidément conquise; la lutte avait duré trois jours.

Nous compléterons ces détails en reproduisant le rapport du général Championnet.

« Citoyens Directeurs, je vous annonce que l'ar-
« mée française occupe Naples et tous ses forts. Trois
« jours de combats consécutifs ont suffi à peine pour

« soumettre l'immense population de cette ville, sou-
« tenue par les débris de l'armée royale qui s'y étaient
« jetés. Le délire et le fanatisme avaient armé
« soixante mille hommes. Le même nombre était sur
« mes flancs et sur mes derrières ; mais les Français
« avaient à venger tant d'outrages que la valeur a
« suppléé au nombre.

« Vous connaissez les conditions de l'armistice que
« j'avais conclu ; vous en avez senti les avantages. Le
« résultat est celui que je vous avais offert. En sau-
« vant l'armée française, j'ai détruit celle des Napoli-
« tains. Le Roi s'est réfugié en Sicile, les patriotes
« ont le dessus, la révolution est faite. Un monar-
« que de moins, une république de plus, voilà l'his-
« toire des affaires.

« L'armée toute faible qu'elle était, se trouvait
« réunie. La division du général Rey manquait seu-
« lement au cadre de mes forces ; mais il fallait voler
« au secours des patriotes de Naples, le mouvement
« s'exécuta.

« La première division commandée, pendant l'ab-
« sence du général Lemoyne, par le général Dufresse,
« fit prisonniers à Aversa trois cents cavaliers. Un
« colonel s'empara d'un équipage de pont, de cent
« cinquante caissons et de quinze pièces de canon.

« La deuxième division commandée par le général « Duhesme, prend position après avoir battu, en di- « verses rencontres, des masses de paysans et brûlé « un village.

« Le chef de brigade Broussier qui se retirait de « Benevento, et faisait l'arrière-garde de la division « du général Duhesme, avec le 71e de ligne et le « 7e régiment de chasseurs à cheval a été enveloppé « par six mille paysans. Il se fait jour, Broussier « cherche une position avantageuse, et feint de fuir, « dresse une embuscade, y attire l'ennemi, le charge, « lui tue huit cents hommes et en blesse mille. « Ce combat s'est donné près des Fourches-Cau- « dines.

« J'ordonne le lendemain, aux deux divisions de « marcher en avant et de resserrer la place de Naples, « de couronner toutes les hauteurs, et de culbuter « tout ce qui se présenterait. Je l'avoue, je ne m'at- « tendais à aucune résistance : cependant la fusillade « s'engage avec la première division, l'ennemi est « repoussé et perd du canon... Le général Duhesme « trouvait plus d'obstacles sur la gauche ; il marchait « pour resserrer la ville ; il est attaqué sur trois « colonnes. Cette action est très-vive. Le général « Monnier donne l'exemple de l'audace ; il tombe

« blessé. Le capitaine Ordonneau, aide de camp de « Duhesme, est mis hors de combat par un coup de « mitraille. La blessure du général Monnier est jugée « dangereuse. Ce malheur ajoute aux regrets de l'ar- « mée, qui perdrait un de ses meilleurs généraux... « Le général Duhesme replie ses troupes. La situation « de Naples devenait affreuse pour les habitants. Je « crus devoir les sommer de se rendre et de déposer « les armes. Les lazzaroni reçurent le parlementaire « à coups de fusil. Cet excès de délire m'affligea. « L'armée passa la nuit sur les hauteurs de Naples.

« L'insolence des assiégés m'avait aigri. Les braves « que l'armée avait perdus, les meurtres partiels que « le fanatisme commettait tous les jours, justi- « fiaient le besoin de la vengeance. Je donne l'ordre « de l'attaque pour le lendemain; les colonnes mar- « chent armées de torches incendiaires; elles n'avan- « cent que de ruines en ruines; elles fusilleront tout « ce qui portera les armes.

« Sur ces entrefaites, j'apprends que les patriotes « napolitains sont dignes d'être les amis des Français. « Ils se sont emparés du fort Saint-Elme. Le brave « Moliterno y commande. Je profite de la nuit pour y « jeter deux bataillons; ils y sont reçus aux cris de « Vive la République! Le canon du fort Saint-Elme

« tonne. Ce signal est convenu. L'armée s'élance,
« elle attaque avec fureur, elle est reçue de même.
« Jamais combat ne fut plus affreux. Les lazzaroni,
« ces hommes étonnants, les régiments étrangers et
« napolitains, échappés de l'armée qui avait fui de-
« vant nous, sont des héros enfermés dans Naples.
« On se bat dans toutes les rues, le terrain est dis-
« puté pied à pied ; les lazzaroni sont commandés
« par des chefs intrépides. Le fort Saint-Elme les
« foudroie, la terrible baïonnette les enfonce, ils se
« replient en ordre, reviennent à la charge, et ga-
« gnent parfois du terrain. Cependant la moitié de la
« ville est conquise à la fin du jour.

« Je vous prie d'adresser une lettre de félicitations
« aux braves Pignatelli, originaires de Naples,
« chauds patriotes, dont le courage est à toute
« épreuve. L'un d'eux, chef de légion, s'est emparé
« de Castel-Nuovo ; son frère, chef d'escadron, char-
« geant à la tête de quelques chasseurs, a pris quatre
« pièces de canon.

« J'espérais que l'exemple terrible de la vengeance
« forcerait les lazzaroni à demander quartier; loin
« de là, ils escarmouchent toute la nuit, multiplient les
« attaques, et attendent avec courage la marche des
« colonnes françaises. J'ordonne une troisième atta-

« que, l'enlèvement du fort Neuf, et l'incendie du « quartier des lazzaroni (Basso-Porto). Le combat re- « commence avec fureur. Les Français sont vain- « queurs sur tous les points.....

« L'histoire fidèle dira un jour que cette armée, « attaquée à l'improviste, manquant de tout, ne re- « cevant aucun renfort, abandonnée à elle seule, a « envahi le royaume de Naples, que cette armée « a combattu la masse énorme d'une population ef- « frénée, mille fois plus dangereuse que les troupes « réglées ; a pris trois cents pièces de canon, et qu'en- « fin, après un combat aussi sanglant qu'étrange, « elle a soumis un peuple déchaîné contre elle, et « lui a fait don de la liberté. »

Ces faits d'armes furent assurément glorieux pour l'armée française qui portait vaillamment son drapeau partout où ses chefs la conduisaient, et qui n'avait pas à juger si c'était ou non la liberté qu'elle imposait à ce malheureux pays. Nous ne nous arrêterons point nous-même à cette question, que chacun résoudra suivant ses tendances, mais il est un rapprochement qui frappera tout le monde et qui doit trouver sa place ici.

Dès le début de cette histoire nous avons vu la noblesse de Naples conspirer contre la monarchie ; nous

venons de voir le peuple combattre énergiquement pour sa défense.

En France, il y avait solidarité entre le Roi et les classes élevées, enveloppés tout ensemble dans l'explosion des haines populaires. Ici cette solidarité existe entre le Roi et l'artisan.

A Paris le peuple des faubourgs entoure l'échafaud de l'infortuné Louis XVI pour voir égorger la royauté; à Naples, ce même peuple entoure le palais du souverain quand il croit sa vie menacée, mais c'est pour veiller à sa sûreté.

Cette différence profonde entre les sentiments de la classe populaire dans les deux pays nous la retrouverons, toujours la même, chaque fois qu'un orage politique agitera la France ou l'Italie. Nous la retrouverons en 1820, nous la retrouverons en 1848, nous la retrouverons de nos jours où les prisonniers d'État, qui ne sont pas étrangers au royaume des Deux-Siciles, appartiennent presque tous aux classes élevées de la société.

Si les provinces de l'Ouest avaient existé chez nous à l'état de royaume indépendant, à l'époque où éclata la Révolution française, il est probable que ce royaume isolé eût conservé ses institutions et son esprit national malgré la pression de ses voisins.

Cette supposition que nous pouvons faire pour l'ouest de la France, devient une réalité pour le midi de l'Italie, où le souverain se rend d'autant plus populaire qu'il repousse davantage les tendances étrangères aux instincts de son pays, où la monarchie qui s'appuie sur les masses, n'a rien à craindre tant qu'elle sait se garder de ses ennemis du dehors.

C'est une considération qu'on ne devra jamais perdre de vue, quand on voudra juger sainement les mouvements qui s'opèrent en Italie, et se rendre compte de la politique des gouvernements napolitains.

CHAPITRE VIII.

—

Sommaire.

Établissement de la République parthénopéenne. — Le royaume est divisé en onze départements, et l'ancien calendrier remplacé par le calendrier républicain français. — Mécontentement du peuple, de l'armée et de la noblesse. — La cour à Palerme. — Elle songe à opérer une contre-révolution dans les Calabres. — Difficultés de cette entreprise. — Le cardinal F. Ruffo. — Sa naissance et sa carrière. — Il débarque sur la côte de Calabre. — Quelles étaient les ressources de l'expédition. — Premier succès du cardinal. — Il se rend à Palmi. — Le soulèvement devient général. — Mesures du cardinal pour organiser l'insurrection. — Il prend le titre de vicaire-général. — Soumission de Monteleone. — Le cardinal y fait son entrée le 1er mars. — Le général Schipani est envoyé contre lui. — Il est battu près de Salerne. — Opérations de Duhesme dans la Pouille. — Affaires de Bovino et de San-Severo. — Rappel de Championnet. — Le général Macdonald le remplace dans le commandement de l'armée d'occupation. — Mécontentements croissants à Naples. — Broussier reçoit l'ordre d'agir contre la province de Bari. — Incendies d'Andria et de Trani. — Rapport adressé au marquis de Manfredini.

A peine la lutte avait-elle cessé qu'un décret signé du général Championnet constituait l'État de Naples en République indépendante et nommait un gouvernement provisoire, composé de vingt-cinq personnes. Ces vingt-cinq membres devaient être répartis en six comités : comité central, de l'intérieur, de justice et police, des finances, de la guerre et de législation. Séparées, ces six commissions représentaient le pou-

voir exécutif. Réunies, elles prenaient le caractère et le titre d'Assemblée législative.

Championnet alla s'installer dans le palais du Roi, devenu palais *National*, où bientôt il donna des fêtes qui pouvaient rivaliser d'éclat avec celles de la monarchie. L'armée imita son chef et il ne tarda pas à en résulter toutes sortes d'abus. Les ordonnances ne faisaient plus leur service qu'en cabriolet ; généraux et employés exigeaient de leurs hôtes qu'on fournît à leur luxe et à celui de leurs maîtresses. Les armes précieuses de l'arsenal furent vendues à des juifs. On alla jusqu'à fondre, pour la convertir en numéraire, la statue de Charles III, placée devant le palais Gravina, et l'artillerie des forts eut le même sort.

Le gouvernement provisoire laissait faire ; car toute l'autorité se trouvait réellement concentrée entre les mains du général en chef. Championnet ordonnait, d'après les conseils de Bassal, et le pouvoir exécutif obéissait les yeux fermés. Au mépris des convenances géographiques et des rapports commerciaux, le royaume fut arbitrairement divisé en départements au nombre de onze (1), et le tout reçut le nom de République parthénopéenne.

(1) Celui de la Pescara, chef-lieu Aquila ; du Garigliano, chef-lieu San-Germano ; du Volturno, chef-lieu Capoue ; du Vésuve, chef-lieu Na-

L'ancien calendrier fut remplacé par le calendrier républicain français. L'année était divisée en douze mois de trente jours, dont les noms bien connus furent ainsi traduits en italien : *Vendemiale, Brumale, Frimale*, *Nevoso*, *Piovoso*, *Ventoso*, *Germile*, *Fiorile*, *Pratile*, *Messidoro*, *Termidoro*, *Fruttidoro*. Les Sans-Culottides complémentaires reçurent le nom barbare de *Sancolottidi*. On conçoit les entraves qu'un pareil calendrier apportait aux exercices de la religion ; il abolissait de fait le culte catholique et troublait toutes les habitudes. La foi napolitaine est proverbiale en Italie. Plus qu'aucun peuple du monde, le Napolitain est attaché aux robustes croyances de ses pères. Il aime le catholicisme ; il en aime aussi les fêtes, les pompes, les processions, les feux d'artifice qu'on tire à la porte des temples à certains jours de l'année. Le nouveau régime lui enlevait ses naïfs plaisirs. Ce fut, parmi les masses, un premier germe de mécontentement.

Tous les actes du gouvernement étaient d'ailleurs empreints du même caractère d'imprudence et de vexation. Déjà il s'était aliéné la noblesse en abolis-

ples ; du Sangro, chef-lieu Lanciano ; de l'Offanto, chef-lieu Foggia ; du Sele, chef-lieu Salerne ; de l'Idro, chef-lieu Sesse ; du Brendano, chef-lieu Matera ; du Crati, chef-lieu Cosenza ; et de la Sagra, chef-lieu Catanzaro.

sant les droits féodaux, sans indemnités ; il indisposa le commerce et la bourgeoisie par des mesures aussi impolitiques.

Il en fut de même de l'ancienne armée royale, régulière. Il restait à Naples environ vingt mille soldats qu'il eût été facile d'appeler au service de la nouvelle République. Championnet les licencia par un sentiment de défiance, et nombre d'entre eux, particulièrement les chasseurs albanais et les autres corps étrangers, n'ayant dans le pays ni famille, ni moyens d'existence, furent obligés de se livrer au brigandage pour ne pas mourir de faim; le reste se dispersa, inquiet et mécontent. On ne pouvait se dissimuler pourtant qu'à la première tentative de soulèvement, soit par ressentiment, soit par nécessité, tous ces bras inoccupés s'armeraient contre le gouvernement qui les repoussait et se mettraient au service de la contre-révolution.

Dans les provinces, la crainte fit seule exécuter les ordres du pouvoir central. L'installation des municipalités rencontra surtout la plus vive opposition, opposition très-naturelle au point de vue même de la liberté : sous l'ancienne administration, les conseils municipaux, que l'on appelait *reggimente delle Communi*, étaient purement électifs comme ils

le sont en France aujourd'hui, tandis que, sans abroger précisément la forme élective, on la rendait maintenant illusoire en restreignant le nombre des électeurs et en s'en réservant le choix. Des commissaires parcouraient les campagnes, destituant, emprisonnant toutes les autorités suspectes. Ils parvinrent à *démocratiser*, comme on disait alors, la Basilicate, les provinces de Salerne, de Cosenza et de Catanzaro, c'est-à-dire qu'on y planta quelques arbres de liberté; mais les opinions nouvelles n'y avaient aucune racine, et un observateur moins distrait que le général Championnet, eût reconnu, un mois après la conquête, les symptômes d'une explosion prochaine et inévitable. La cour était mieux informée ou plus attentive, et elle se disposait à en profiter.

Ferdinand IV, en débarquant à Palerme, avait trouvé tout d'abord dans l'affection de ses sujets de douces et puissantes consolations. La noblesse et le haut commerce, qui possédaient leur souverain pour la première fois, rivalisèrent de prodigalité afin de lui faire une réception brillante. La présence d'un grand nombre d'officiers anglais et portugais ajoutait encore à l'animation de la ville, où les nuits se passaient dans le tumulte des bals. Le Roi et la Reine, douloureusement préoccupés des événements d'Ita-

lie, ne se montraient guère au milieu de ces fêtes; mais sir Willam Hamilton, Nelson, devenu lord Nelson et baron du Nil, se laissaient entraîner par le tourbillon; on dansait dans les entreponts du *Vanguard* comme dans les palais de la côte.

La plus grande activité n'en régnait pas moins dans les délibérations du conseil. Acton venait de remplacer le marquis de Gallo et avec lui le parti de la guerre reprenait définitivement le dessus.

Nous avons parlé des traités qui réunissaient déjà la cour de Naples à celles d'Autriche, d'Angleterre et de Russie. Une quatrième alliance fut signée à Constantinople le 21 janvier, entre les Deux-Siciles et la Porte-Ottomane. Le but de cette alliance était de prendre conjointement les mesures nécessaires pour s'opposer aux projets hostiles formés contre les deux puissances. Le Sultan s'engageait à envoyer au secours du Roi, aussitôt qu'il en serait requis, un corps de dix mille Albanais, et à entretenir dans l'Adriatique et la Méditerranée des forces navales suffisantes.

Malgré les efforts de sa diplomatie, la cour de Palerme ne pouvait cependant pas compter sur des secours bien réels. Le congrès de Rastadt, réuni depuis le 16 décembre précédent, était au moment de

se dissoudre, et l'Autriche avait besoin de toutes ses ressources pour faire face aux éventualités d'une nouvelle campagne. Nelson manquait de troupes de débarquement. Restait donc en fait de forces actives les neuf bataillons d'infanterie stipulés par l'art. 2 du traité de Saint-Pétersbourg et les dix mille Albanais offerts par la Porte-Ottomane. Avec d'autres éléments de résistance, la coopération de ces auxiliaires eût été d'une grande utilité; mais, comme on l'a vu, le Roi n'avait plus d'armée; ses soldats s'étaient dispersés de tous côtés, les uns s'étaient jetés dans la montagne pour vivre, les autres avaient repris la charrue. Réunir ces débris épars, quand toute la terre ferme, la Calabre exceptée, subissait le joug du vainqueur, c'était une grande et chevaleresque entreprise; de combien de hasards dépendait le succès! Pour la tenter avec quelques chances de réussite, il fallait un nom illustre, une volonté de fer, un génie qui sût grandir avec les obstacles, et, dans un pays profondément catholique, l'éclat des hautes dignités de l'Église. Un homme se rencontra qui réunissait tout cela. C'était le cardinal Fabrizio Ruffo.

Né le 16 septembre 1744, à San-Lucido, l'un des fiefs de sa famille, situé dans la Calabre citérieure, il

était fils de D. Litterio Ruffo, duc de Baranello, et, par sa mère, il appartenait à l'illustre maison de Colonna. Entré fort jeune dans les ordres, sa haute naissance et sa capacité reconnue l'avaient fait distinguer du Pape Pie VI qui le nomma son trésorier-général.

A cette époque, le système financier des États romains se ressentait encore du régime féodal. Le prélat Ruffo entreprit de le régulariser; c'est de son administration que date l'établissement des douanes pontificales. Il aimait les arts, encourageait les hommes de lettres et les savants; mais ses lumières, la haute position qu'il occupait, les réformes qu'il avait introduites dans le gouvernement, lui attiraient de puissantes inimitiés. On l'attaqua d'abord par des caricatures, où il était représenté tenant d'une main le mot *ordre*, de l'autre le mot *contre-ordre*, tandis que le mot *désordre* était écrit sur son front. Bientôt enfin l'opposition organisée contre lui prit de telles proportions, que Pie VI se vit forcé d'appeler un autre trésorier; mais, voulant témoigner hautement de sa haute estime pour Ruffo, en même temps qu'il lui retira la direction de ses finances, il lui remit le chapeau de cardinal.

Rappelé à Naples par Ferdinand IV, le nouveau cardinal avait reçu de la munificence royale la riche

abbaye de Sainte-Sophie-de-Bénévent ainsi qu'une place importante dans l'administration napolitaine. Les événements de 1798 le surprirent au milieu de ses nouvelles fonctions. Il suivit le Roi en Sicile, et ce fut lui qui conçut le premier l'idée d'opérer une contre-révolution. Son plan fut soumis au conseil des ministres; les uns le trouvèrent extravagant, les autres seulement téméraire. La Reine, qui aimait les entreprises hardies, se prononça si chaleureusement en sa faveur qu'il fut immédiatement adopté. Ruffo ne demandait, il est vrai, ni généraux, ni troupes régulières. Il offrait de descendre seul sur la côte d'Italie, et de marcher sur Naples, la croix d'une main, le drapeau royal de l'autre; il ne voulait que des pleins-pouvoirs, le prestige de sa cause et l'aide de Dieu.

A la fin du mois de janvier, la Calabre ultérieure, les districts de Palmi, de Bagnara, de Scilla et de Reggio étaient les seules parties du royaume où la révolution n'eût point encore pénétré. Là, comme partout ailleurs, les patriotes avaient essayé d'inaugurer la République, mais ils avaient pour adversaire un homme énergique, le gouverneur Angelo di Fiore. Grâce à la fermeté de son attitude et aussi à la difficulté des communications qui mettait cette

province en dehors de la sphère d'action du gouvernement central, force était restée aux partisans de la monarchie. C'est sur ce point qu'on résolut d'envoyer Ruffo. Son nom était populaire dans la province; là se trouvaient les terres de sa famille, et mieux que personne il pouvait y organiser un premier noyau de résistance.

Le cardinal fut investi des attributions les plus étendues. Il ne porterait au commencement de l'expédition que le titre de commissaire-général; mais, en cas de succès, il était autorisé à prendre celui de vicaire-général. Le Roi lui conférait tous les pouvoirs de l'*alter ego*, tels que la révocation et la nomination des fonctionnaires des différents ordres. Les caisses publiques étaient mises à sa disposition. Pour ses dépenses particulières, on lui accordait une somme de quinze cents ducats par mois. Ces différentes dispositions faisaient l'objet d'une instruction très-détaillée, datée du 25 janvier 1799 et signée par le Roi.

Parti de Messine le 7 février, Ruffo débarqua le lendemain sur la côte *Della Catona*, près de l'ancienne *Columna Rhegina*. Toute sa suite se composait de cinq personnes : le marquis de Malespina, l'abbé Lorenzo Sparziani son secrétaire, son chape-

lain D. Annibale Caporossi et deux domestiques romains. Pour tout équipage il n'avait qu'une grande bannière blanche portant l'écusson royal d'un côté, et de l'autre le signe de la Rédemption avec l'exergue *In hoc signo vinces;* deux petites pièces de 4, tirées de l'arsenal de Messine, et quelques kilogrammes de poudre, qui, lorsqu'on voulut l'essayer, se trouva n'être autre chose que du charbon pilé. A cela se réduisaient les ressources de l'expédition.

Ruffo descendit le premier, prononça une courte prière, et se dirigea vers une maison de plaisance qui dominait la campagne et qui appartenait à son frère aîné, le duc de Baranello. Trois cents hommes l'y attendaient, réunis par les soins de D. Angelo di Fiore et des familles Ruffo Scilla et Ruffo Bagnara; ils étaient commandés par des parents du cardinal, qui lui improvisèrent ainsi une sorte d'état-major. Le drapeau royal est arboré sur la terrasse de la maison et salué par des décharges de mousqueterie, puis Ruffo se hâte d'adresser aux populations et aux évêques une circulaire pleine d'enthousiasme et d'énergie; Mileto sera le rendez-vous des habitants de la montagne, Palmi, celui des volontaires de la plaine. A défaut d'imprimerie, on doit faire à la main de nombreuses copies. Tout ce qui sait écrire autour du

commissaire-général se met à l'œuvre jour et nuit; lui-même donne l'exemple avec un zèle infatigable.

L'effet de cette proclamation dépassa toute espérance. Ce fut pour la Calabre comme une étincelle électrique; en un instant trois mille hommes se trouvaient réunis à Palmi, autant à Mileto. Le tocsin faisait lever partout de nouvelles bandes qui arrivaient, clergé en tête, chaque homme ayant une croix blanche à son chapeau. C'étaient des gens de toutes conditions, de riches propriétaires, des gentilshommes, de pauvres laboureurs. A côté du jeune homme sorti la veille du séminaire et embarrassé de son fusil, on voyait la mâle figure de quelque brigand de la montagne, ou la tête grise d'un vieux soldat. Tous ces contingents affluaient sans ordre, sans discipline, sans chefs reconnus; il était urgent de les organiser le plus tôt possible, et le cardinal, quittant rapidement son premier quartier-général Della Catona, se rendit en personne au rassemblement de Palmi. Il partit à cheval, accompagné de ses trois cents hommes, dont l'effectif fut augmenté du double pendant la marche.

La ville était, à son arrivée, dans une confusion inexprimable; les volontaires, ayant trouvé toutes les maisons pleines, se chauffaient sur les places au-

tour de grands feux de bivouac; les habitants ne pouvaient suffire à la nourriture de tout le monde; de là des rixes, des scènes violentes; on prenait de force ce qui n'était pas accordé de bonne volonté. Il fallait pourvoir à la subsistance de ces bandes, à leurs logements, toutes choses très-nécessaires, car on était au cœur de l'hiver, et très-difficiles, car depuis le tremblement de terre de 1783, les habitations étaient devenues fort rares dans cette partie de la Calabre. De plus, il était absolument indispensable de les façonner au maniement des armes et à une sorte de discipline militaire. Cette tâche, qui semblait au-dessus des forces humaines, n'effraya pas l'homme extraordinaire qui avait conçu le plan de cette croisade monarchique. Tour à tour capitaine et administrateur, en quinze jours il eut tout organisé. Une première ordonnance séquestra provisoirement tous les revenus des grands propriétaires Calabrais, résidant alors à Naples; à la paix ils recevraient des indemnités aux frais du trésor public. Pour donner l'exemple de l'impartialité, son frère, le duc de Bagnara, fut porté en tête de la liste. On assurait les subsistances de l'armée; le surplus était vendu, converti en numéraire et versé dans la caisse militaire. Les soldats de l'ancienne armée furent réunis

en un corps séparé. Comme les officiers étaient presque tous restés à Naples, le cardinal les remplaça par des sous-officiers ou des officiers des milices provinciales. Quant aux paysans, il les divisa en compagnies de cent hommes. Chaque homme eut vingt-cinq grains par jour, les chefs en eurent soixante et la ration d'un cheval. Enfin, comme il était absolument impossible de camper en plein air, il fallut bien recourir aux billets de logement ; mais pour que cette charge parût moins lourde aux habitants qui devaient la subir, Ruffo prit le parti de ne jamais séjourner deux nuits de suite dans le même endroit. Il réunissait le matin toutes les bandes, commandait jusqu'au soir des marches et des contre-marches dans la plaine, et recueillait ainsi le double avantage d'accoutumer ses hommes aux manœuvres et d'éviter les désordres que peut occasionner, dans le repos, une armée de partisans.

Le cardinal suivait la colonne, faisant porter devant lui la bannière de la foi et soulevant les populations sur son passage. Il montait d'ordinaire un de ces petits chevaux infatigables si connus dans les Calabres et souvent, pendant une halte, on le voyait prêcher la foule à l'ombre d'un caroubier. Il représentait à ces natures ardentes et enthousiastes la

gloire qu'il y aurait à reconquérir pour le Roi l'héritage de ses ancêtres; il rappelait avec une éloquence entraînante les villes incendiées, les blessés égorgés, les églises profanées, tous les désastres de la conquête. Alors un long frémissement parcourait les rangs de ses farouches auditeurs, et le même cri sortait de toutes les poitrines comme proféré par une seule bouche : « Vive le Roi, et à l'ennemi ! »

Ruffo crut le moment venu d'user de la faculté que ses instructions lui laissaient, en prenant un titre qui devait ajouter à son autorité, il y trouva l'occasion de lancer une seconde proclamation qui se terminait ainsi : « Calabrais, disait-il, nos ennemis « veulent nous dérober le don le plus précieux du « ciel, notre sainte religion, détruire parmi nous la « divine morale de l'Évangile, piller nos biens et « ravir l'honneur de vos femmes !

« Valeureux soldats d'une armée trahie, souvenez-« vous que vous avez votre honneur à venger !..... « Réunissons-nous sous le drapeau de la croix et de « notre souverain bien aimé. N'attendons pas que « l'étranger vienne souiller ces provinces. Marchons « à lui ! expulsons-le ! »

Ce manifeste était daté de Palmi, et signé : *F. Cardinal Ruffo, vicaire-général.* Ruffo n'était plus seule-

ment un partisan hardi, un illustre aventurier; il devenait la personnification de l'autorité royale. Désireux d'assurer par une action d'éclat le prestige de son nouveau pouvoir, il se mit en marche sur Monteleone, la capitale de la province, par la route de Mileto où l'attendaient des renforts considérables. A Rossano, il reçut un premier courrier qui lui apprit que Monteleone venait de faire sa contre-révolution; les patriotes avaient pris la fuite; les arbres de liberté étaient brûlés depuis la veille au soir, la ville tout entière obéissait aux royalistes. A Mileto, ces nouvelles se confirmèrent. Une députation composée des principaux citoyens se rendit au-devant du vicaire-général, et lui offrit un don particulier de dix mille ducats et de onze beaux chevaux de selle. Ruffo accepta, mais l'argent fut versé à la caisse militaire, et les chevaux servirent à la remonte d'un premier noyau de cavalerie.

Le 1er mars ses bandes entrèrent tambour battant dans Monteleone. C'était une ville de six mille âmes, siége de l'administration provinciale; on y trouva des armes, de l'artillerie, des approvisionnements de toute sorte. Maître de la capitale, on l'était de toute la Calabre ultérieure; on avait de plus une excellente base d'opérations pour agir contre la Calabre cité-

rieure. Sous tous les rapports l'occupation de cette ville était donc d'une très-grande importance. Ruffo descendit au palais Ducal. Les quelques compagnies de troupes régulières qui lui servaient de garde bivouaquèrent sous ses fenêtres. Le reste de la colonne s'établit chez les particuliers et dans les couvents.

Le soir même, parut un arrêté qui ordonnait le désarmement de tous les habitans. Ceux-là seuls furent exceptés qui se firent inscrire comme volontaires. Beaucoup d'armes à feu entrèrent ainsi dans les magasins et furent distribuées aux paysans qui en manquaient pour la plupart. Fidèle à son système de recrutement, le cardinal réunit en un second bataillon tous les soldats licenciés qui se trouvaient à Monteleone. Puis il s'occupa de former un petit corps de cavalerie où entrèrent les hommes de bonne volonté qui avaient servi dans cette arme. Comme on n'avait pour les équiper ni sabres, ni carabines, on leur donna de longues épées et des fusils de chasse sciés par le milieu. On organisa de même deux compagnies de pionniers dont le commandement fut confié à des ingénieurs civils.

Ainsi en trois semaines, par un véritable prodige d'activité et d'énergie, Ruffo s'était fait une armée. Il était maître d'une province; il marchait sur Naples.

Il représentait un principe, et si les événements étaient un levier puissant entre ses mains, il était aussi l'homme des événements.

Championnet suivait avec plus de curiosité que d'inquiétude les premiers mouvements du cardinal, sur lesquels il était d'ailleurs parfaitement renseigné. Chose étrange, ses informations lui venaient de Palerme! Comment et par quel intermédiaire haut placé? On l'ignore. Toujours est-il que le projet de débarquement lui était connu avant même qu'il eût reçu un commencement d'exécution. Soit confiance, soit insuffisance de forces, il ne s'y opposa pas tout d'abord. Cependant les progrès de Ruffo dans la Calabre coïncidant avec la nouvelle d'un soulèvement dans la Pouille, il résolut sans plus tarder, d'agir sur ces deux points. Une division napolitaine commandée par un certain Schipani, fut dirigée contre le cardinal. Elle ne dépassa pas les environs de Salerne où elle se fit battre honteusement par une poignée de paysans. Cette ridicule expédition ne fut connue du cardinal que plusieurs semaines après.

Dans la Pouille, les Français obtenaient plus de succès. Duhesme s'était mis en marche sur trois colonnes; la première, formée de la brigade Broussier, se dirigeait sur Avellino, Ariano, puis Bovino, pour ga-

gner Foggia, où elle arriva le 23 février; la seconde, composée de la 64e demi-brigade, et d'une partie du 16e dragon, passant par Arienzo, Benevente, Troja, se rendit le même jour à Lucera. La troisième, formant réserve, comprenait la 73e demi-brigade et le parc d'artillerie; elle suivait le gros de l'armée à un jour de distance. Bovino seul opposa quelque résistance ; on y fusilla cent cinquante paysans pris les armes à la main. Duhesme continua rapidement sa marche sur San-Severo, où dix mille hommes, sous le nom d'armée coalisée de la Pouille et des Abruzzes, s'étaient solidement retranchés. Les insurgés furent sommés de se rendre : pour les intimider le général leur fit notifier les mesures de rigueur auxquelles il avait eu recours à Bovino; mais cette menace n'eut d'autre résultat que de provoquer de sanglantes représailles. Deux cents républicains furent extraits des prisons et fusillés sur la place de San-Severo.

La position de l'ennemi était forte. Il occupait un mamelon planté d'oliviers, situé à peu de distance de la ville, défendu par de l'artillerie.

Le général Forest reçut ordre de tourner la position, tandis que Duhesme attaquerait de front, et cette manœuvre réussit après un combat très-vif. Cer-

nés de tous côtés et accablés par des forces supérieures, les insurgés brûlèrent jusqu'à leur dernière cartouche. Quand les gibernes furent vides, ils jetèrent leurs fusils devenus inoffensifs, car ils n'avaient point de baïonnettes, se mirent à genoux, non devant l'ennemi, mais devant les prêtres qui venaient de combattre à leurs côtés, se confessèrent et demandèrent l'absolution ; puis, tranquilles avec leur conscience, ils attendirent la mort les bras croisés.

Alors il se passa une scène étrange qui semblerait empruntée aux annales de l'antiquité. Les femmes, les enfants et ceux à qui l'âge ou l'infirmité ne permettait plus de tenir une arme, étaient restés dans la ville, et du haut des murailles avaient suivi les vicissitudes du combat. A la vue de l'horrible exécution qui menaçait de ne finir qu'avec la mort du dernier San-Séverin, toute cette population désolée se rendit au-devant du général, demandant merci et s'offrant en échange des malheureux qui vivaient encore. Duhesme, il faut le dire, n'accepta point l'échange, mais fit suspendre immédiatement le massacre commencé.

Il se disposait à poursuivre sa marche offensive, quand un courrier venu de Naples, lui apporta tout à la fois l'ordre de se replier sur la capitale et la

nouvelle du rappel de Championnet qui allait répondre devant un conseil de guerre des fautes de son administration.

Le général Macdonald était désigné pour lui succéder. Certes, si quelqu'un pouvait arrêter la République parthénopéenne sur le penchant de sa ruine, c'était ce soldat illustre autant que désintéressé, qui sortit pur de toutes les souillures de la Révolution et n'en recueillit que les gloires; mais les circonstances étaient contre lui. Le mécontentement devenait de plus en plus général, le peuple et le clergé de plus en plus hostiles. La noblesse, pressurée par l'avidité du Directoire, n'obtenait en échange de son argent aucun des avantages qu'elle avait espérés. Quant aux vingt ou vingt-cinq mille *paglietti*, avocats ou agents d'affaires, qui forment à Naples une classe à part, et qu'on pouvait regarder comme le fond du parti démocratique, ils voulaient tous de l'argent et des places, et il était difficile de les contenter tous. Le soulèvement se propageait; Duhesme, en se retirant, laissait la Pouille en feu; toutes les communications se trouvaient interceptées. Il fallut recommencer les hostilités, et le général Broussier fut mis à la tête d'une expédition contre Trani où les rapports signalaient un rassemblement très-considérable.

L'expédition réussit, mais avec des difficultés inouïes. Andria fut emportée d'assaut et incendiée après sept heures d'une affreuse boucherie. Trani eut le même sort. De part et d'autre on ne faisait plus de quartier. C'était une guerre d'extermination.

Malgré ses succès apparents, la position de l'armée de Naples s'aggravait tous les jours. Elle se fondait dans une suite de combats qui exaspéraient les populations sans les soumettre. Comme résultat, chaque victoire était une défaite. Voici comment s'exprimait, à ce sujet, dans une nouvelle dépêche adressée au marquis de Manfredini, l'agent dont nous avons déjà cité quelques rapports :

« Il s'en faut beaucoup que l'armée française soit « dans une situation aussi florissante que son gou- « vernement voudrait peut-être le faire croire, et tout « fait présumer qu'elle tentera bientôt d'évacuer ce « pays, si on lui en laisse le pouvoir. Cette armée, « faible d'abord, et qui dut ses succès à la lâcheté de « quelques-uns et aux coupables intrigues d'un grand « nombre, sans quoi elle eût infailliblement péri, « s'est accrue en nombre à la vérité, mais a considé- « rablement perdu en crédit, outre qu'obligée de se « répandre dans les provinces, ce qui en reste à Na-

« ples ne dort que sur un volcan ; le général français
« ne doit donc pas voir sans de vives inquiétudes, les
« mouvements insurrectionnels, qui, dans la Pouille
« et surtout dans les Calabres, ont succédé à ce calme,
« plus apparent que réel, effet naturel de la terreur
« et de l'étonnement produits par la prise de Naples.
« Bientôt ces provinces en furent tirées par les nom-
« breux commissaires royaux qui les parcouraient;
« ils firent remarquer aux peuples la faiblesse numé-
« rique des Français, leur inaction forcée, leurs actes
« de violente oppression, leurs insultes à la religion,
« aux mœurs, aux habitudes; aussi tout y fermenta
« d'une implacable haine ; elle s'accrut encore
« quand deux colonnes françaises eurent été dirigées
« vers la Calabre et la Pouille. La première n'eut
« d'autre effet que d'exaspérer des paysans presque
« sauvages; la seconde dispersait, partout où elle se
« trouvait, des insurrections qui recommençaient
« après son passage. Une foule de paysans furent
« massacrés à San-Severino; mais Duhesme, qui
« commandait cette colonne, ayant été rappelé, l'in-
« cendie monarchique qu'il étouffait dans le sang,
« n'en devint que plus violent et plus rapide. Le gou-
« vernement français cache soigneusement ses pro-
« grès, mais la nouvelle nous en est transmise par

« les amis de la Royauté, qui chaque jour deviennent
« plus nombreux. Nous savons que leur zèle est en-
« couragé par l'armée navale Turco-Russe qui après
« avoir pris Corfou, croise avec quelques bâtiments
« anglais sur les côtes napolitaines de l'Adriatique.
« Cependant les Français paraissent n'avoir pas voulu
« quitter cette malheureuse province, sans y laisser
« une longue trace de cendres sanglantes; car la
« prise d'Andria fut signalée par le massacre de tous
« les habitants et l'incendie de cette valeureuse cité.
« Trani et Bari éprouvèrent bientôt le même sort;
« mais de tels exploits n'ont fait que redoubler la
« haine du peuple et ajouter aux dangers de l'armée
« française. La plus funeste catastrophe pourrait
« donc avoir lieu d'un moment à l'autre, dans Naples
« même; et celui qui, comme moi, a vu la populace
« napolitaine enflammée par un inaltérable zèle pour
« la cause royale et par un courage que rien n'éton-
« nait quoique livrée à la trahison qui l'enveloppait
« de toutes parts, résister sans ordres et sans chefs
« durant trois jours, à des attaques habilement
« combinées et vaillamment exécutées, n'a aucun
« doute sur ce qu'elle est capable d'entreprendre, si
« elle est secondée par une force extérieure et di-
« rigée par des hommes en qui elle aurait con-

« fiance. Qu'on les lui envoie donc et promptement !

« Mais il faut, pour se faire une idée de cette vaste « fourmilière d'hommes, l'avoir contemplée dans un « moment de trouble, le seul où le peuple soit réel- « lement lui-même; il faut aussi s'être rendu compte « de son caractère, trop peu observé encore pour être « sainement jugé.

« Le Napolitain est instantané dans ses affec- « tions, avide d'émotions, plus colère que méchant, « facile à porter au mal comme au bien; d'autant « plus malléable entre les mains d'agitateurs habiles, « que l'immense population de Naples offre toujours « et partout de grandes réunions favorisées par le « peu d'occupation nécessaire aux besoins de la vie, « par le bas prix des aliments, la sobriété du peuple, « la douce température du climat, enfin par l'habi- « tude du loisir, ce qui donne celle de la critique à « l'égard de ceux qui gouvernent. Il faudrait pour « qu'il demeurât inoffensif, une police active, une ré- « pression prompte et frappante, une agitation per- « pétuelle et bien dirigée, nulles craintes pour les « subsistances et surtout des spectacles de son goût. « Or la religion, qui lui donne du pain, lui présente, « dans les cérémonies brillantes des processions, « des confréries, tout ce qui lui plaît à ses yeux

« qu'elle éblouit, à son imagination qu'elle enchaîne.
« Il aime son culte comme une jouissance, son Roi
« comme le compagnon de sa vie inactive; car Fer-
« dinand IV, agissant en cela par goût plutôt que par
« calcul, a suivi cependant la voie que ses intérêts de-
« vaient lui tracer en se montrant extrêmement po-
« pulaire.

« ..... La persécution que le gouvernement fran-
« çais fait peser sur les grands, le désappointement
« de la classe intermédiaire, les regrets du peuple,
« amèneront tôt ou tard une crise aussi terrible
« qu'inévitable. »

CHAPITRE IX.

Sommaire.

Suite de l'expédition du cardinal Ruffo. — Contre-révolution de Cosenza, de Paola et de Rossano. — Soulèvement de Cilento. — Le cardinal se dirige sur Maïda.—Soumission de Catanzaro.— Description de cette ville et récit des événements qui s'y passèrent. — Le colonel Perez est détaché devant Cotrone. — Il envoie un parlementaire. —Arrestation et condamnation à mort de cet officier. — Attaque de la ville. — Elle est emportée. — Le cardinal y réorganise le gouvernement, et franchit le Crati sans résistance.—État, équipement et effectif de ses bandes.— Les troupes régulières. — Les chasseurs Calabrais. — Contre-révolution à Matera. — Siége d'Altamura. — Exécutions et scènes sanglantes qui signalèrent la chute de cette place. — Campagnes de Lombardie pendant l'année 1798. — L'armée française se retire derrière l'Adda. — Le général Macdonald reçoit l'ordre d'évacuer le royaume de Naples. — Il opère péniblement sa retraite. — Proclamation du gouvernement provisoire. — La terreur à Naples. — Les légionnaires Calabrais. — On apprend que le cardinal vient d'opérer sa jonction avec un corps de troupes russes et ottomanes. — Préparatifs de défense. — L'armée parthénopéenne est répartie en trois divisions commandées par les généraux Wirtz, Schipani et Frédérici. —Ce dernier est battu par les paysans. — Schipani s'arrête à la tour de l'Annonziata. —Conspiration des frères Bacher.—La marquise de San-Felice.—Exécutions. — L'avant-garde du cardinal est signalée entre Nola et Portici.

Nous avons laissé le cardinal à Monteleone recrutant pour son armée et réorganisant la province. De toutes parts les soumissions arrivaient en foule. Dans les deux Calabres ultérieures, Catanzoro tenait seule encore; dans la Calabre citérieure, Cosenza, capi-

tale de la province, envoyait une députation, suivant en cela l'exemple donné déjà par d'autres villes moins importantes, telles que Paola et Rossano. Toutes les contre-révolutions partielles s'accomplissaient d'elles-mêmes et sans la présence de l'armée de la Foi, bien que Coletta ait avancé le contraire. Cet historien aurait dû savoir que l'avant-garde du cardinal ne dépassa point Nicastro, et qu'au lieu d'agir immédiatement contre la Calabre citérieure, il longea la côte de Tarente. Nous aurons souvent l'occasion de relever de pareilles erreurs, erreurs d'autant plus difficiles à expliquer que le général Coletta fut longtemps intendant de la Calabre, et put, mieux que tout autre, recueillir des renseignements exacts sur les événements dont il écrit l'histoire. Sans doute la réaction ne s'accomplit pas sans désordres, conséquences inévitables des guerres civiles. Cosenza, Paola n'en furent certainement pas exemptes, mais le cardinal laissa ces deux villes sur sa gauche et resta complétement étranger aux événements qui les ensanglantèrent.

Ruffo séjourna peu de jours à Monteleone, et se rendit au Pizzo, petit port du golfe de Santa-Eufemia. Là, il apprit, par le patron d'une embarcation venue de Scalea, que toute la côte de Policastro était en pleine insurrection; que les habitants du Cilento de-

mandaient, à grands cris, des chefs et des armes. Ce soulèvement couvrait les trois Calabres et opposait une barrière formidable à toutes les tentatives éventuelles des républicains contre les provinces méridionales. Il se hâta d'envoyer à monsignor Ludovici, évêque de Policastro, de pleins pouvoirs pour régulariser les levées en masse, les armer et leur donner des officiers. En même temps il lui faisait parvenir des lettres de recommandation pour le capitaine Trowbridge, commandant la croisière anglaise. Tranquille de ce côté, le vicaire-général réunit à sa faible artillerie deux canons de bronze qu'il avait trouvés dans le fort de Pizzo, puis au lieu de continuer sa route vers le nord, comme chacun pensait qu'il le ferait, il tourna brusquement à droite, dans la direction de Maïda. Ce mouvement l'éloignait de Naples, mais outre que Catanzaro et Cotrone étaient encore au pouvoir de la République, son armée n'était pas suffisamment aguerrie pour affronter les troupes françaises. Avant de la mettre aux prises avec des adversaires redoutables, il fallait la rompre aux fatigues, à la discipline, lui inspirer une confiance aveugle dans son chef et dans ses propres forces.

Le cardinal n'avait pas encore rencontré d'ennemis, mais les obstacles naturels d'un sol hérissé de

précipices, qui n'eussent rien été pour ses agiles montagnards, devenaient énormes lorsqu'il fallait traîner à sa suite des vivres, des fourgons et de l'artillerie. On était dans la saison la plus rude. Partout les ponts étaient emportés, les torrents débordés. Il fallut seize heures d'efforts inouïs pour franchir le Lameto. Dans l'eau jusqu'à la ceinture, Ruffo en personne dirigeait les opérations du passage. Ce ne fut qu'au milieu de la nuit que l'armée put arriver à Maïda, fief de la maison de Bagnara. Le lendemain, comme l'avant-garde entrait dans le petit village de Borgia, une députation vint à sa rencontre. Elle apportait la soumission de la grande et importante cité de Catanzaro.

Du haut de la montagne de Ciriolo s'abaisse graduellement vers le sud un long plateau légèrement incliné, bordé par des vallées inaccessibles et terminé du côté de la mer par une rampe de rochers taillés à pic. Au-dessus de ce précipice est assise la ville de Catanzaro. De fortes murailles jointes à cette situation toute exceptionnelle, en faisaient une place imprenable. A la première nouvelle de l'entrée des Français dans la capitale, Catanzaro avait fait sa révolution. L'intendant D. Antonio Winspeare fut obligé de se soustraire par la fuite à une mort cer-

taine. Le tribunal provincial adhéra au mouvement, et la garnison consentit à changer de drapeau. Quand on apprit le débarquement du cardinal et qu'on eut connaissance de sa première proclamation, les autorités de Catanzaro mirent sa tête à prix, ainsi que celle du conseiller Fiore.

Cette mesure n'eut d'autre résultat que de faire pendre ou fusiller par les paysans les courriers porteurs de l'ordre d'arrestation; les campagnes s'insurgèrent et vinrent bloquer la ville qui, confiante dans sa forte position, ne s'inquiéta pas beaucoup de ce mouvement. Il est certain que, sans les germes de division qui existaient à l'intérieur, jamais ces masses indisciplinées, dépourvues d'artillerie, de matériel de siége, de commandants réguliers, n'eussent réussi à pénétrer dans la place; mais Catanzaro renfermait beaucoup de mécontents et bon nombre de bourgeois timides qui, après avoir vu sans déplaisir la chute de la monarchie, commençaient à s'alarmer des succès du cardinal. Depuis l'avénement de la République, une foule d'employés subalternes, jadis attachés aux diverses administrations, se trouvaient sans travail et sans pain; on avait licencié le corps de gendarmerie connu sous le nom de *Squadra délle campagne*. Un soir, des mains inconnues ouvri-

Le détachement qui escortait cet officier arriva quintuplé sous les murs de Cotrone. Les populations avoisinantes avaient pris les armes pour se joindre à lui. Dardano se présente seul aux avant-postes ennemis, en s'annonçant comme parlementaire. On lui bande les yeux, et quelques hommes le conduisent à l'état-major. Il montre ses lettres de créance, annonce l'arrivée prochaine du gros de l'armée qui va cerner la ville du côté de la terre, de l'escadre russe qui doit l'attaquer par mer, et transmet aux assiégés les propositions du vicaire-général. Les chefs se retirent pour délibérer. Au bout de quelques instants ils reparaissent et déclarent au parlementaire qu'il est leur prisonnier; deux heures après on le traduisait devant une commission militaire, qui séance tenante le condamnait à mort. On avait profité de la même occasion pour terminer le procès du lieutenant-colonel Fogliar, du baron Farina et de plusieurs autres royalistes. Ces arrêts seraient exécutés le lendemain vendredi-saint.

Le jour baissait et le parlementaire ne revenait pas. Les royalistes commençaient à pressentir quelque odieux attentat. La nuit se passe sans qu'on reçoive aucune nouvelle. Au point du jour, le colonel Perez ordonne l'attaque d'une barricade qui défendait

l'approche des portes de la ville et le combat s'engage avec fureur. La garnison veut faire une sortie; elle est culbutée, bat précipitamment en retraite et s'enferme dans la citadelle. Tout à coup la hampe du drapeau tricolore qui flottait sur le fort est coupée par une grenade. Il tombe, mais pour faire place au drapeau blanc, car les soldats de l'ancienne armée viennent de se mutiner et courent au pont-levis en criant *Vive le Roi!* Heureusement pour le parlementaire et les royalistes condamnés la veille, leur exécution ne devait avoir lieu que le soir.

Après la victoire, les combattants se répandirent dans les rues et commencèrent un affreux pillage. Il fut impossible de les contenir. La maison du baron Farina échappa seule à la dévastation générale. C'est là que descendit le cardinal en arrivant à Cotrone dans la journée du 25 mars. En vain essaya-t-il d'interposer son autorité; elle fut méconnue comme celle du colonel Perez. Ils avaient à faire à des troupes composées d'éléments bien difficiles à contenir et la population de Cotrone se montrait plus exaltée que les soldats eux-mêmes. Ruffo ne parvint à calmer cette furie qu'en créant une commission extraordinaire d'État, sous la présidence du conseiller di Fiore, commission qui devait juger sommairement les pa-

triotes les plus compromis et substituer son action aux exécutions arbitraires d'une populace en délire. Quatre membres du conseil de guerre qui avaient prononcé la peine de mort contre le capitaine Dardano furent condamnés à être fusillés, d'autres à la prison, beaucoup à des amendes pécuniaires. Quant aux Français qui n'étaient plus que dix-sept, ils furent envoyés à Messine, sous forte escorte, précaution indispensable pour les soustraire aux effets de la haine populaire. Enfin, dès que l'ordre fut rétabli, le cardinal publia une amnistie, puis continuant sa marche, traversa le Garigliano, passa le Crati sur un pont volant et vint camper avec tout son monde dans la vaste plaine qu'occupait jadis la voluptueuse Sybaris. Les ruines mêmes en ont disparu, et c'est dans une *bufflerie* du prince de Cassano qu'il établit son quartier-général. Il y passa trois jours, occupé à inspecter les différents corps dont se composait son armée. Les troupes régulières composaient déjà dix bataillons de cinq cents hommes chacun ayant tous appartenu à l'ancienne armée licenciée. Ils étaient pourvus de gibernes et de fusils de munition, mais la plupart manquaient de baïonnettes. Les uniformes étrangement disparates de cette infanterie étaient d'ailleurs dans un fort mauvais état. La cavalerie n'avait pu

réunir encore plus de onze cents chevaux; l'artillerie consistait en douze canons de divers calibres, deux obusiers de campagne et les fourgons trouvés dans le château de Cotrone.

Les troupes irrégulières, divisées par compagnies de cent hommes, formaient une masse de 10,000 paysans. Tous étaient armés selon l'usage de la Calabre, de fusils, de pistolets, de baïonnettes et de stylets. Ils portaient une *patroncina*, ou grande cartouchière, qui leur ceignait les flancs et que soutenaient des bretelles en cuir. Comme les réguliers, ces volontaires étaient pleins d'ardeur et d'enthousiasme, mais ils étaient naturellement très-indisciplinés. Pour les assujettir à une discipline quelconque, il fallait toute l'autorité du cardinal, et surtout sa profonde connaissance du caractère calabrais. Il les traitait avec la plus grande familiarité, partageait leur chétive ration, les prêchait constamment d'exemple. C'est ainsi qu'il parvint à leur inspirer pour sa personne un attachement qui tenait du culte, et que, malgré la faim et les privations, malgré les rigueurs de l'hiver, tous ces hommes consentirent sans murmurer à s'éloigner de leurs foyers. On n'était plus qu'à deux journées de la frontière et des plaines fertiles de la Basilicate.

La province tout entière, sans excepter la capitale, Matera, se trouvait en pleine insurrection. Un moment courbées sous le joug des commissaires parthénopéens, les populations avaient relevé la tête à la nouvelle de l'approche de l'armée de la Foi, de la présence des croisières Turco-Russes dans l'Adriatique, et des succès d'un chef de bande, nommé de Cesare. que le bruit public faisait passer pour le prince héréditaire. L'arrivée du cardinal fut un triomphe, et sa marche au travers de la province une véritable promenade militaire. A Matera, il trouva de Cesare qui lui amenait quatre-vingts cavaliers, deux canons et deux caissons de poudre. Ce secours était d'autant plus précieux que la forteresse d'Altamura, située à quelques lieues plus loin, dans la terre de Bari, semblait disposée à opposer de la résistance. Deux généraux napolitains, Mastrangelo et Palomba, y commandaient. Ils avaient tout ce qu'il fallait pour soutenir un siége ; des vivres, de l'artillerie, des munitions de guerre et même de la cavalerie. Une partie des troupes campaient sous les murs.

Le 7 mai, Ruffo dépêcha un parlementaire, porteur de la proclamation d'armistice, pour offrir aux habitants une capitulation honorable et l'échange des

ingénieurs Vinci et Olivieri, capturés la veille en allant reconnaître la place. Comme à Catanzaro, le parlementaire ne revint pas. Dans la soirée du lendemain, de Cesare et le brigadier de Sectis reçurent l'ordre de se porter en avant. A l'approche des vedettes calabraises, les avant-postes ennemis se replièrent rapidement. Puis, au lieu de défendre la position qu'ils occupaient en plaine ou de rentrer dans la ville, les deux généraux parthénopéens coururent en toute hâte se fortifier dans Gravina. Leur brusque retraite laissant le champ libre au cardinal, il fit ouvrir la tranchée et mettre ses pièces en batterie. Il se montrait infatigable, dirigeant lui-même les travaux sous le feu des remparts qui tua ou blessa plusieurs personnes de sa suite. A peine allait-il prendre quelques instants de repos dans une mauvaise baraque, construite à la hâte avec les vieilles tables d'un couvent voisin.

Laissons parler un témoin oculaire, auquel nous devons tous ces détails. « L'artillerie de campagne ne « pouvait faire brèche sur les murs d'Altamura. On « attendait la couleuvrine et le mortier amenés de « Tarente. Quand ils arrivèrent, la couleuvrine fut « braquée contre la porte de la place dite de Matera ; « le mortier servit à jeter des bombes dans l'intérieur

« de la ville; mais le feu n'était pas assez vif pour « rien amener de décisif, et il fallait ménager les « munitions.

« Les décharges continuaient rares du côté du « camp, violentes et nourries du côté de la place. « Vers la vingt-deuxième heure on remarqua des « pièces de monnaie dans la mitraille qui partait des « remparts. Le cardinal en conclut que l'ennemi « avait épuisé ses munitions et que la résistance ne « serait plus longue; effectivement, le feu de la place « cessa tout à coup. Espérant qu'on allait lui envoyer « un parlementaire, il fit suspendre aussi le feu du « camp; mais la forteresse ne fit aucun des signaux « en usage en pareille circonstance. Alors on soup- « çonna une sortie: toutes les mesures pour la bien « recevoir étaient déjà prises.

« Tout à coup, on entendit une vive fusillade. Elle « partait d'un seul point et cessa brusquement. On « ne pouvait donc l'attribuer à une contre-révolution « intérieure.

« Le plus profond et le plus mystérieux silence « régnait dans Altamura, quand, vers minuit, une « patrouille de chasseurs se hasarda dans le voisinage « de la porte Matera et la voyant sans défense, forma « le projet de l'incendier. Les chasseurs y transpor-

« tèrent tranquillement tout ce qu'ils trouvèrent de « matières combustibles, y mirent le feu, et la porte, « déjà toute fracassée par les boulets, se réduisit en « cendres sans que personne vînt de l'intérieur. « Instruit de cette nouvelle, Ruffo défendit d'en- « trer dans la ville et fit cesser le bombardement.

« Le lendemain matin, vendredi 10 mai, avant « l'aurore, le cardinal donna ordre de lever le camp « et l'armée se mit en bataille près de la porte brû- « lée. Même solitude, même silence. On jette deux « bombes et quelques grenades dans la forteresse, « espérant qu'il en sortirait quelqu'un : personne « ne se montre. Enfin, au lever du soleil, trois com- « pagnies de chasseurs reçoivent ordre d'entrer « par la porte brûlée, de s'en emparer sans passer « outre, de donner avis immédiat de ce qui arrive- « rait.

« La surprise fut grande quand on s'aperçut qu'il « n'y avait plus d'habitants. Non-seulement les pa- « triotes, mais la population tout entière s'était en- « fuie pendant la nuit, à l'exception de quelques vieil- « lards que l'on trouva cachés, et des infirmes que l'on « avait abandonnés. Bien qu'à côté de la porte de Na- « ples, on eût encore pratiqué deux ouvertures dans « la muraille pour faciliter la sortie, il était merveil-

« leux que tant de monde eût pu s'écouler dans une « seule nuit du mois de mai. On sut depuis que la « plus grande partie des habitants, redoutant les « violences des républicains, s'étaient éloignés avant « le blocus, en emportant ce qu'ils avaient de plus « précieux.

« Les premières compagnies entrées dans la ville « se mirent à la recherche des ingénieurs et du parle- « mentaire Vecchioni. Près de l'église de S.-Fran- « cisco, ils aperçurent des traces de sang encore « fraîches qui les conduisirent dans un cimetière « plein de cadavres et de mourants. C'étaient des « royalistes qui, enchaînés deux à deux, avaient été « fusillés en masse dans le réfectoire de S.-Francisco, « la veille au soir, lorsqu'on entendit dans le camp « le bruit de la fusillade. Les morts et les mourants « avaient été traînés dans le cimetière et amon- « celés les uns sur les autres au nombre de qua- « rante-huit. Déterrés à l'instant, il s'en trouva plu- « sieurs qui donnaient encore signe de vie. Trois « d'entre eux, qui n'étaient que légèrement blessés, « furent soignés et, plus tard, parfaitement guéris (1).

« En présence de cet horrible et sanglant specta- « cle, comment éviter le sac d'Altamura? Un cri gé-

(1) Le père Maestro, Emmanuel de Mâzio, et le parlementaire.

« néral s'éleva dans les rangs de l'armée : détruire « cette cité barbare et ne pas en laisser pierre sur « pierre! Toutes les mesures que put prendre le car- « dinal se réduisirent à empêcher la désertion après « le pillage, et à se prémunir contre une surprise de « l'ennemi. A force de promesses et d'instances, il « obtint avec bien de la difficulté, qu'une partie de « la légion, une partie de la ligne, une partie des « compagnies de chasseurs, tous les chefs, officiers « et commandants, entrassent avec lui sur la place « située en dehors de la porte Matera, que les autres « portes fussent fermées et gardées et qu'on obligeât « les pillards à déposer le butin sous ses yeux. Il de- « vait en faire le partage régulier.

« Déjà la place était encombrée d'objets de toute « nature quand un affreux événement vint jeter la con- « sternation dans l'âme du cardinal. En fouillant les « maisons, quelques soldats avaient trouvé caché le « comte Filo; ils le traînèrent devant leur chef. Au « moment où le comte paraissait devant lui, un coup « de fusil l'abattit aux pieds mêmes du cardinal. « L'assassin se disait parent de l'ingénieur Olivieri, « fusillé la veille par les assiégés. Tout le monde « était saisi d'horreur; il devenait urgent de mettre « un frein à tant de licence. Le cardinal fit battre

« la générale, et tous les chefs, tous les prêtres, « entrèrent avec lui dans la ville pour en faire sortir « les pillards (1). »

Le général Coletta, qui semble se complaire dans les peintures les plus forcées, veut que la ville d'Altamura ait été emportée d'assaut et la plus grande partie de ses habitants égorgés (2). La République parthénopéenne avait allumé assez de haines et provoqué d'assez tristes représailles, sans qu'on prît encore à tâche d'ensanglanter son histoire par des horreurs imaginaires. Cette version d'ailleurs tombe d'elle-même devant celles de nombreux écrits contemporains; tous attestent que le cardinal fit son entrée dans une cité déserte, dont les habitants s'étaient enfuis depuis douze heures.

L'ordre successif des faits nous oblige à laisser un moment l'armée du cardinal pour voir ce qui se passait à Naples et pour suivre, dans leurs rapides développements, les événements européens qui allaient précipiter la ruine du nouvel ordre de choses.

Le congrès de Rastadt, réuni depuis le 28 novembre 1797, s'était prolongé pendant toute l'année 1798 sans amener aucun résultat. De part et d'autre

(1) Mémoires du cardinal Ruffo, p. 164.
(2) Coletta, *Hist. de Naples.*

on n'avait guère profité de cette longue trêve que pour se mettre en mesure de la rompre au premier moment favorable. L'Autriche, prévoyant une crise inévitable, rappelait le baron de Thugut un moment écarté par déférence pour le Directoire; elle envoyait à Berlin le comte de Cobenzel dans le but d'arracher la Prusse à son système de neutralité; elle négociait avec le czar. D'autres négociations se poursuivaient entre le cabinet de Saint-Pétersbourg et la Porte-Ottomane. Déjà fortifiée par l'accession des Deux-Siciles, la coalition prenait de jour en jour des proportions plus considérables; l'alliance de l'Angleterre et de la Russie mit la dernière pierre à ce gigantesque édifice. A Rastadt, on continuait à échanger quelques notes de plus en plus amères et de plus en plus irritantes; l'Europe était prête; tout annonçait une rupture prochaine, lors même que la révolution du Piémont, la prise de Naples et la création d'une république parthénopéenne n'eussent pas encore tendu la situation.

Les premières hostilités commencèrent en Suisse, le 5 mars 1798. Un des combattants avait disparu de la scène, nous l'avons suivi dans sa courte et désastreuse expédition; à peine échappé aux flots populaires, nous l'avons vu jeté par la tempête sur la côte

de Sicile. Lecourbe, dans l'Engadine, obtient d'abord quelques succès, mais il est repoussé le 30 mars par le comte de Bellegarde. Malheureux en Souabe, Jourdan quitte l'armée et en remet le commandement à Ernouf. En Italie, Schérer est obligé de se retirer derrière le Mincio, puis, derrière l'Oglio. Souvaroff paraît alors sur la scène et l'armée française continue son mouvement rétrograde. Elle passe l'Adda ; le 28 avril elle évacue Milan où les Austro-Russes font leur entrée vingt-quatre heures après. La campagne était terminée. Elle avait duré un mois et quatre jours.

En présence de tels événements, tout était perdu sans ressources si le Directoire ne se décidait aux plus grands sacrifices. Déjà, depuis trois semaines, Macdonald avait reçu l'ordre d'évacuer le royaume de Naples et de se replier sur la Haute-Italie. Mais comment exécuter sa retraite au milieu d'un peuple prêt à se révolter? A Naples, le mécontentement était à son comble et toute l'énergie du général en chef suffisait à peine pour comprimer une insurrection imminente. Nous avons vu quel était l'état des provinces. Les communications avec Rome étaient interrompues sur plusieurs points, et le corps d'occupation de cette dernière ville réduit à quelques dépôts. Macdonald essaye de donner le change aux esprits. Prétextant la

nécessité de tenir ses troupes en haleine, il fait construire un camp baraqué derrière le Volturno et dirige sur ce point la plus grande partie de sa garnison. Deux bataillons continuent seuls à occuper le fort Saint-Elme; les trois autres châteaux sont remis à la garde civique. Broussier est rappelé de la Pouille, le parc d'artillerie est rassemblé à Gaëte. Puis un soir, le 10, Macdonald s'éloigne de Naples accompagné seulement de quelques officiers. La dernière heure de la République avait sonné.

Le gros de l'armée se retira par Itri et San-Germano; la division des Abruzzes prit la route de Florence. Partout il fallut se faire jour au milieu de masses compactes et fanatisées. Un bataillon, maladroitement engagé dans Aquila, y fut littéralement haché à coups de couteau. Une longue trace de sang signalait le passage de l'armée. Scènes déplorables sur lesquelles nous voudrions garder le silence, s'il n'était nécessaire de les rapporter pour expliquer la suite de cette histoire.

Le jour même où Macdonald s'éloigna de la capitale, le Gouvernement provisoire fit afficher la proclamation suivante : « Liberté. Égalité. — Gouver-« nement provisoire. — Commission exécutive. — « Braves Citoyens, nous sommes libres. La Républi-

« que est déjà établie sur les bases les plus solides.
« Nous la devons au courage, aux vertus, à l'amour
« de la patrie qui ont toujours été gravés dans nos
« cœurs. L'aveuglement de nos tyrans n'a fait que
« les enflammer et hâter le succès de notre entre-
« prise. Si nous avons courageusement chassé la ty-
« rannie de nos belles contrées, il s'agit maintenant
« d'en détruire jusqu'à la source. Soyons unis; que
« la population tout entière ne présente qu'une seule
« volonté et une masse imposante de forces. Faisons
« trembler les derniers appuis de la tyrannie en at-
« tendant leur entière destruction.

« Le gouvernement est autorisé par le général en
« chef et par le commissaire organisateur Abrial à
« user de tous les moyens qui doivent nous conduire
« à notre grandeur. Ne perdons donc pas un instant.
« Montrons-nous dignes de nous-mêmes et de la li-
« berté conquise. Que tout respire le courage et les
« préparatifs de guerre. Que la nation tout entière
« soit comme une seule armée d'hommes libres, prête
« à soutenir sur mer et sur terre, à quelque prix que
« ce soit, notre indépendance. Les lois républicaines
« vous assurent la justice, elles sont le gage de la
« prospérité publique, vous rendent respectables aux
« yeux des nations amies et terribles aux yeux de vos

« ennemis. La nature de notre sol, les talents de ses « habitants, le patriotisme et le courage bien connu « avec lequel nous avons jadis chassé nos tyrans « nous ont mérité l'admiration de toute l'Europe. « Elle attend que nous nous montrions dignes de nos « pères et que nous devenions les plus fermes sou- « tiens de la grande cause de la liberté univer- « selle. » Suivait un arrêté qui appelait au service militaire actif tous les citoyens de dix-sept à quarante ans; au service sédentaire, dans la capitale et dans les forteresses, tous les hommes valides de quarante à soixante ans. Les récalcitrants devaient être punis de mort et les individus impropres au service soumis à une sorte de contribution de guerre.

En peu de jours la terreur eut atteint ses dernières limites. Un corps de bandits fut chargé de la police de la ville. Ils étaient armés de fusils de chasse, d'escopettes, de sabres et de pistolets. Leur drapeau était en drap noir, avec cette devise : *La liberté ou la mort!* Ils allèrent haranguer le général Manthone, ministre de la guerre et de la marine : « C'est « du sang qu'il nous faut, s'écria l'orateur de la « bande; c'est la mort que nous cherchons; la donner « ou la recevoir est pour nous la même chose. Nous « ne voulons que la liberté pour notre patrie et la

« vengeance pour nous-mêmes. » Le général leur répondit : « La République ne saurait périr avec des héros tels que vous. » Grâce à leur actif concours, les arrestations se multiplièrent d'une manière effrayante.

Cependant, aucune nouvelle n'arrivait des provinces ; l'administration des postes interceptait tout ce qui lui paraissait suspect ; on ne savait rien que par le *Moniteur napolitain*, organe du gouvernement rédigé par une femme, Éléonore Fonseca-Pimentel. Tout à coup, et malgré les précautions de l'autorité, le bruit se répand que le cardinal fait de rapides progrès ; qu'il s'est emparé sans coup-férir de Gravina, de Poggio Ursino, de Venosa, de Melfi, d'Ascoli et de Bovino ; que des troupes turques viennent de débarquer à Melfi et qu'une petite division russe est à Manfredonia. Un supplément du *Moniteur* dément aussitôt cette nouvelle ; les Russes sont des galériens travestis par ordre du vicaire-général ; les Turcs n'ont pas quitté Corfou. En présence des dénégations du journal officiel, quelques royalistes influents se décident à envoyer des hommes sûrs dans les directions indiquées pour s'informer du véritable état des choses. Ceux-ci reviennent annonçant l'approche de l'armée royale qu'ils ont trouvée campée sous les murs d'Ariano, et l'un d'eux apporte à la princesse de

Campana, sœur du cardinal, quelques mots de la main de son frère (1), très-rassurants pour les siens. La commission exécutive, qui, mieux que personne, savait à quoi s'en tenir sur les progrès du cardinal, mettait tout en œuvre pour organiser la défense; car il n'était plus question d'anéantir l'insurrection, il fallait préserver la capitale d'une invasion imminente. Deux avis divisaient le conseil : attaquer l'ennemi sur deux colonnes et laisser à Naples une garnison suffisante pour comprimer un soulèvement menaçant, ou bien : réunir toutes les forces disponibles pour écraser l'ennemi sur un même point, sauf à rentrer dans Naples les armes à la main si la ville se soulevait en l'absence des troupes. Cette dernière combinaison qui avait pour organe le général Matero, fut vivement combattue par le général Manthone. Il n'eut pas de peine à démontrer que ce serait mettre toutes les chances contre soi; qu'en cas d'échec, il n'échapperait pas un seul homme du corps expéditionnaire; qu'enfin, abandonner Naples dans la disposition où se trouvaient les esprits, c'était la perdre infaillablement. Le premier projet fut adopté à la majorité des voix et l'armée répartie en trois divisions. La pre-

(1) Voici ce que disait ce billet : *La Malaga sempre e Malaga.* C'était une sorte de mot d'ordre en usage dans la famille Ruffo, pour indiquer que tout allait bien et qu'on se reverrait avant peu.

mière, placée sous le commandement du général Frederici, devait marcher au-devant du cardinal pour le repousser, s'il était possible, ou tout au moins défendre la position de Monteforte. La seconde, aux ordres de Schipani, fut dirigée sur Salerne; elle devait disperser les masses insurgées du Cilento et ouvrir la route des Calabres. La troisième, destinée à la défense de la capitale, fut confiée au général Wirtz. Cette armée présentait un effectif formidable à n'envisager que le nombre des combattants; mais elle portait dans son sein tous les germes d'une dissolution prochaine. On y comptait beaucoup d'anciens soldats de l'armée régulière, recrutés à Naples et dans les environs, et dont le zèle pour la révolution était au moins douteux; le reste se composait d'étudiants turbulents et indisciplinés, de commerçants et de bourgeois arrachés à leurs affaires ou à leurs familles; tout celą sans uniforme, sans habitude des armes, sans confiance dans leurs chefs, et la plupart sans affection pour la cause qu'ils allaient défendre. Aussi leur première sortie fut-elle la dernière. Attaqué à deux lieues de la ville par les paysans de la Terre de Labour qui s'étaient embusqués dans les blés, Frederici vit passer à l'ennemi les soldats de l'ancienne armée, tandis que les citoyens napoli-

tains prenaient la fuite; le général dut suivre ces derniers dans leur course rapide, en laissant son artillerie sur le grand chemin.

Schipani ne fut pas beaucoup plus heureux dans son expédition contre les Calabres. Il ne dépassa point Sarno, et après quelques engagements sans importance prit le parti de se retrancher devant la tour de l'Annonziata.

L'anéantissement complet de l'armée de Frederici ouvrait au cardinal la grande route de Naples. Pour se rentre maître de la capitale il ne lui restait qu'à se porter en avant. Mais les ordres du Roi étaient précis. S. M. dans une lettre autographe que le vicaire-général avait reçue à Avellino, le prévenait de l'arrivée prochaine de toutes les forces anglaises et portugaises devant Naples, lui recommandait de combiner ses opérations avec les mouvements de l'escadre, en insistant pour que la ville se rendît sans combat et sans effusion de sang. D'ailleurs, la désertion éclaircissait de jour en jour les rangs de ses ennemis. Un grand nombre de patriotes se hâtaient de profiter du bénéfice de l'amnistie, et parmi eux le jeune duc de Roccaromana que l'on vit s'engager comme simple soldat dans l'armée de la Foi. Enfin Ruffo savait de bonne source qu'une vaste conspira-

tion se tramait dans la capitale. Les royalistes n'attendaient qu'un signal pour déposer la commission exécutive et tendre la main aux *santafedi*. Bacher, suisse d'origine et uni par des liens de parenté à des familles dévouées aux Bourbons, était le chef ostensible du complot et avait pour lieutenants deux hommes du peuple, Tanfano et Cristalloso.

Toutes les mesures étaient prises, quand l'indiscrétion d'une jeune femme déjoua les plans des conjurés. Bacher avait un frère, ancien capitaine dans l'armée royale, qui aimait éperdument la marquise de San-Felice, amie d'Éléonore Fonseca et liée avec toutes les notabilités révolutionnaires. Quelque temps avant le jour fixé pour l'explosion, le capitaine lui remit un sauf-conduit sans lui laisser ignorer les événements qui allaient s'accomplir. Ce sauf-conduit passa des mains de la marquise dans celles d'un amant préféré, le lieutenant Ferri, officier de la garde civique et celui-ci se hâta de le transmettre à la police. La marquise fut interrogée. Elle fit les aveux les plus complets, s'abstenant seulement de prononcer le nom de Bacher; mais l'éveil était donné et le gouvernement ne tarda pas à pénétrer le secret de la conjuration. Honteuse du scandale de cette trahison, son auteur se disposait à quitter Naples. On la pro-

clame mère de la patrie et libératrice de la République. Singulier exemple de ce que peuvent, à certaines époques de la vie des peuples, l'exaltation des esprits et les aberrations de la conscience publique.

Les deux frères, plusieurs lazzaroni, quantité d'autres personnes soupçonnées d'avoir pris part au complot furent passées par les armes de nuit, en secret, sous la voûte d'un escalier; tous les parents du cardinal alors résidant à Naples, le duc et la duchesse de Boranello, leur fils et leur belle-fille, le prince et la princesse de Motta-Bagnara, enlevés de leur domicile et écroués au palais Monte-Olivetto. On arrêta de même, comme otages, un grand nombre de gentilshommes, d'ecclésiastiques et de gens du peuple. Les troupes furent consignées. Il parut un décret de la commission exécutive ordonnant de fermer les boutiques et les maisons au premier coup de canon tiré de la plate-forme de Saint-Elme; après le second coup de canon, tout habitant rencontré dans les rues serait immédiatement fusillé. Ce décret fut affiché le 11 juin. Le surlendemain 13, au matin, le fatal coup de canon retentit au-dessus de la ville et Naples devint un vaste désert. L'avant-garde du cardinal était signalée entre Nola et Portici.

CHAPITRE X.

—

Sommaire.

Attaque du pont de la Madeleine. — Circonstance imprévue qui oblige le cardinal à se porter en avant. — Prise du fort Vigliena. —Fulte de l'armée de Wirtz. — Les Russes s'emparent du fort et s'y établissent.—Explosion du fort Vigliena.—Prise du Carmine. Défaite de Schipani. — Épouvantables désordres à Naples. — Efforts du cardinal pour calmer l'exaspération du peuple. — Sa proclamation. — Opérations contre le Château-Neuf. — Négociations avec le général Massa. — Capitulations des forts. — Arrivée de Nelson dans la baie de Naples. — Lettre de sir William Hamilton au cardinal Ruffo pour lui annoncer que l'amiral refuse de reconnaître la capitulation. — Le cardinal se rend à bord du *Foudroyant*. — Il expose les motifs de sa conduite et proteste énergiquement contre les intentions de l'amiral. — Ce dernier persistant dans son refus, il déclare qu'il va évacuer Naples et remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant le traité. — Seconde lettre de sir William Hamilton. — Nelson se décide enfin à céder. — Déclarations des capitaines Trowbridge et Ball.

Les ordres venus de Palerme ne permettant pas au vicaire-général de continuer les hostilités avant l'arrivée de l'escadre anglaise, il dut songer à établir son armée dans une forte position. Son intention était de porter son quartier-général à Capodichino; mais le général Micheroux et le commandant russe insistèrent pour se rapprocher de la côte dans

le dessein d'entrer immédiatement en communication avec les deux frégates anglaises qui croisaient en vue de Naples. On convint alors d'établir un camp retranché entre Portici et Resina. Ces deux points furent enlevés sans beaucoup de résistance par les commandants royalistes La Schiava et de Philippis, qui, soutenus par le feu de la frégate le *Sea-Horse*, poursuivirent vivement l'ennemi dans la direction du pont de la Madeleine. C'est là que les républicains avaient concentré tous leurs moyens de résistance. La tête du pont était défendue par treize canons de 33, deux mortiers, et quelques pièces de campagne; une flottille de barques canonnières, commandées par Caracciolo, couvraient la côte et la droite des patriotes; au-dessus s'élevaient les batteries du fort Vigliena; le front, protégé par le cours du Fiumicello, étant comme toutes les autres positions hérissé de pièces d'artillerie. Parvenu jusqu'à San-Giovani-a-Teduccio, de Philippis comprit qu'il était imprudent de pousser plus loin; il fit occuper les maisons par les chasseurs, pendant que son artillerie échangeait encore quelques coups de canon avec l'ennemi.

Le gros de l'armée entrait alors à San-Jorio. Le cardinal, entendant distinctement le bruit de la ca-

nonnade, ordonna de faire halte et les troupes reçurent une distribution de vivres dans les rangs, l'arme au pied.

Tout à coup on voit déboucher sur la route, aux cris de *Vive le Roi!* une bande de paysans armés. Ils se répandent dans les rangs et apprennent à quelques chasseurs Calabrais que leurs camarades se battent au pont de la Madeleine. A cette nouvelle, toute la compagnie jette ses vivres, quitte la colonne et, guidée par les paysans, se précipite à travers champ dans la direction du combat. Elle est suivie par une seconde, par une troisième, par une quatrième, qui s'ébranlent en poussant des cris furieux. Commandements, menaces, rien ne peut les retenir; les officiers sont entraînés dans le tourbillon et le cardinal reste seul sur la route avec l'infanterie de ligne, le bataillon russe et le contingent turc.

La position devenait extrêmement délicate. Le moindre échec des Calabrais pouvait compromettre toute l'armée. Sans perdre de temps, Ruffo laisse les bagages sous la garde d'un régiment de troupes régulières et se dirige à marches forcées, avec le reste de la colonne, par la route de l'Arso. Lui-même, prenant les devants, arrive bride abattue sur la chaussée de Portici qu'il trouve encombrée de chasseurs. C'é-

tait une confusion inexprimable; tous ces montagnards couraient au feu, pêle-mêle, à la débandade, au milieu d'un flot de paysans armés de bâtons, de haches et de fourches. Sur les terrasses des maisons qui bordaient la route les femmes agitaient leurs mouchoirs. Mille cris confus se croisaient en tous sens : *Vive le Roi! Vive la sainte Foi! Mort aux Jacobins! Au feu, Calabrais!* Le cardinal pousse son cheval au milieu de la foule, arrête les plus furieux, appelle les chefs par leur nom et parvient à les grouper autour de lui. Là, tout en les félicitant sur leur bravoure, il essaye de leur faire comprendre combien il serait imprudent d'attaquer l'ennemi dans un camp retranché; qu'il fallait d'abord l'attirer en plaine; qu'alors on pourrait lutter à armes égales. Il termine par un énergique appel à l'obéissance et à la discipline qui font la véritable force des armées. Puis, se dressant sur ses étriers, et avec le ton du commandement, il ordonne aux chasseurs de se ranger en bataille de long de la chaussée depuis l'église del Soccorso jusqu'au palais du Rossi; aux paysans, de se masser à droite et à gauche, en détachant leurs meilleurs tireurs pour occuper les fenêtres et les balcons. Sa voix puissante fut entendue; ce triple mouvement s'exécuta sans trop d'encombre et, la route

devenue libre, le cardinal, à la tête des troupes régulières, put continuer sa marche jusqu'à S.-Giovanni.

Pendant que le brigadier de Sectis, avec deux bataillons, se portait rapidement sur le flanc droit de l'ennemi, le front de bataille composé des auxiliaires et des troupes de ligne se déployait devant le village. Au même instant, l'ennemi démasque toutes ses batteries; cinquante pièces de canon tonnent à la fois. De la flottille, du fort Vigliena, de tous les autres points de la ligne de défense s'échappe un feu croisé de boulets, de bombes et de grenades. La mitraille est si meurtrière que le commandant russe croit devoir réunir ses officiers pour recueillir les avis et discuter avec eux s'il ne serait pas prudent d'ordonner la retraite. La conférence durait encore quand d'immenses acclamations se mêlent subitement au bruit des tambours qui battent la charge : le fort Vigliena venait de cesser le feu; au-dessus de ses batteries éteintes on voyait flotter l'étendard de la Foi.

Ce hardi coup de main était dû à l'intrépidité de quelques chasseurs et du lieutenant-colonel D. Francesco Rapini. Partis de l'église del Soccorso, ils étaient descendus jusqu'à la mer, avaient longé la côte malgré le feu des canonnières et, toujours courant, s'é-

taient trouvés, sans s'en douter, sous le canon du fort. Deux décharges faites à portée de pistolet suffirent pour nettoyer la courtine. Un instant après ils avaient escaladé le revêtement extérieur, en s'aidant de leurs épaules, culbuté le reste de la garnison et arboré le drapeau royal. A cette vue, une véritable panique s'empare des républicains; la garde civique donne le signal de la fuite, en jetant ses fusils; l'escadrille s'éloigne de la côte et va chercher un refuge dans le bassin de la Darsena. On ne songe pas même à défendre la tête du pont dont les grenadiers russes s'emparent sans coup férir. Seul, de l'autre côté du Sebeto, le général Wirtz essayait de rallier son monde lorsqu'il tomba frappé d'un coup de feu. Dès lors la débandade fut complète, et les fuyards se pressèrent tellement dans la rue di Loreto, trop étroite pour les contenir, que chaque boulet lancé dans cette direction enlevait les hommes par centaines. Le carnage fut immense et les trois quarts de la ville demeurèrent au pouvoir du vainqueur.

Toutefois le Carmine tenait encore et Ruffo, qui ne voulait pas engager dans les faubourgs ses troupes épuisées de fatigue, les fit bivouaquer sur la rive gauche du torrent. Quelques postes avancés occupèrent seuls la rive droite. Quand tout fut terminé, les

vivres distribués aux hommes et les rations aux chevaux, le cardinal s'établit, pour la nuit, dans une voiture du duc de San-Valentino.

Cette nuit, passée sur le champ de bataille, devait être fertile en émotions comme la journée qui l'avait précédée. Vers les neuf heures du soir (un' ora di notte), un immense jet de lumière suivi d'une détonation formidable, illumina subitement toute la côte. C'était le fort Vigliena qui sautait avec le colonel Rapini et cent cinquante des chasseurs qui l'avaient si vaillamment secondé. Il fut impossible d'éclaircir la cause de ce grand désastre. On supposa que les Calabrais, en faisant des cartouches dans le magasin à poudre, y avaient mis le feu par imprudence; d'autres crurent à un acte de désespoir de quelques républicains demeurés dans l'enceinte du fort. Ce qui est certain toutefois, c'est qu'en relevant les morts on ne trouva que des Calabrais; ce qui est également certain, c'est que la version de Coletta, répétée depuis par la plupart des historiens, est tout à fait inadmissible. La catastrophe n'eut pas lieu de jour, mais de nuit; au milieu de la lutte, mais lorsque le combat était terminé; et en admettant même, ce que rien ne prouve d'ailleurs, que le feu eût été mis par les républicains, ce ne fut pas la détermination su-

blime du soldat qui se fait sauter plutôt que de se rendre, mais l'œuvre obscure d'un fanatique égaré.

A onze heures, une nouvelle alerte vint réveiller toute l'armée. On entendait une vive fusillade dans la direction du Carmine. Le cardinal fit battre la générale; les troupes prirent silencieusement leur poste de combat et l'on attendit. Les inquiétudes se changèrent cette fois en acclamations joyeuses. On vit arriver, prisonnier au milieu d'un piquet de chasseurs Calabrais, le commandant de la forteresse. Ces montagnards, détachés avec les Turcs pour éclairer la rive droite du Sebeto, n'avaient pu résister au désir de surprendre le seul point fortifié qui fût encore entre les mains des patriotes dans la partie méridionale de la ville. La facilité avec laquelle ils s'en étaient emparés prouva du reste que la position était aussi mal gardée qu'elle fut mollement défendue. Un bataillon régulier reçut l'ordre d'aller renforcer les Calabrais restés à la garde du château, et le reste de la nuit se passa tranquillement au milieu des espérances que faisait naître ce succès inattendu. La prise du fort Vigliena avait décidé de la division de Wirtz; celle du Carmine était peut-être plus importante encore; elle assurait au cardinal une excellente base

d'opérations et lui permettait d'agir avec succès contre les batteries du port.

Nous avons laissé Schipani à Torre del Greco où il s'était retranché avec les débris de sa division. Le 14 au matin, sur un signal du fort Saint-Elme, il se portait en avant par la route de la Favorite. Arrivé en vue de la Favorite, il craignit une attaque et s'arrêta. Le brigadier de Sectis s'avançait en effet à la tête de 150 Russes, d'un bataillon de ligne et de cinq compagnies de chasseurs, que le cardinal venait de détacher en toute hâte à la nouvelle du mouvement des républicains. Schipani établit des batteries sur la route et voulut barrer le passage à l'ennemi ; mais ce qui advint en cette circonstance est trop significatif pour avoir besoin de commentaire et dut inspirer au général parthénopéen de tristes pressentiments sur le sort prochain de la République. Au premier coup de feu, tous les soldats de l'ancienne armée, mis aux prises avec ceux de leurs camarades qui servaient la cause royale, déposèrent leurs fusils à terre en se déclarant prisonniers. Il en fut de même des citoyens napolitains.

Quant aux légionnaires Calabrais, ceux d'entre eux qui ne périrent point dans la mêlée s'enfuirent précipitamment à travers la campagne où la plupart fu-

rent massacrés par les paysans. Ainsi disparut la troisième et dernière armée républicaine, anéantie pour ainsi dire sans combat.

Seize cents soldats réguliers demandèrent à reprendre du service. Les gardes nationaux obtinrent sans peine du cardinal l'autorisation de rentrer dans leurs familles ; mais en arrivant à Naples ils y trouvèrent les esprits dans la plus effroyable effervescence.

Pendant toute la matinée du 13, de nombreuses exécutions avaient ensanglanté la place du Marché. Plus de cinquante personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition, furent extraites des prisons et fusillées par les patriotes. Un hasard providentiel et le désordre qui suivit l'attaque du pont de la Madeleine sauvèrent seuls la princesse de Motta, alors enceinte de sept mois. Cette malheureuse femme n'avait rien mangé depuis deux jours; elle demandait un peu de pain : « C'est inutile, lui répondit son geôlier, vous « n'avez plus qu'une heure à vivre. » Saisis d'horreur et d'effroi les habitants de Naples s'étaient enfermés dans leurs maisons, écoutant avec anxiété le canon qui grondait vers le sud. De fortes patrouilles circulaient seules dans les rues. Sur la fin de la journée, on vit déboucher de toutes parts une multitude

confuse d'étudiants, de légionnaires et de gardes civiques, la plupart sans armes et courant à toutes jambes. « Nous sommes trahis! » disaient les uns. « Au Château-Neuf! » criaient les chefs. Et le flot continuait sa marche renversant tout sur son passage. C'était l'armée de Wirtz qui revenait du combat. A cette vue la ville semble se réveiller; les lazarroni longtemps comprimés sortent en foule de leurs retraites, donnent la chasse aux traînards et s'exaltent peu à peu. On enfonce, on pille, on livre aux flammes les maisons des principaux Jacobins. En vain quelques royalistes veulent-ils arrêter l'exaspération populaire: le sang appelle le sang; l'heure de la vengeance avait sonné et elle allait être terrible.

Un moment suspendus par la nuit, le meurtre et l'incendie recommencent au point du jour avec un redoublement de fureur. Qui pourrait dépeindre les scènes de deuil, dont le cardinal était forcé de demeurer spectateur impuissant? Les forts entre les mains de l'ennemi, il ne pouvait sans imprudence engager ses troupes dans l'intérieur de la ville : sa voix était sans autorité sur une populace en délire exaspérée par six mois d'oppression et de misère. A chaque instant on lui amenait des prisonniers; il ordonnait de les mettre en liberté; mais à peine ces

malheureux avaient-ils fait quelques pas qu'ils tombaient percés de coups. Pour sauver les chefs des plus illustres familles de Naples, le vicaire-général n'eut d'autre ressource que de les faire arrêter et enfermer dans les *Granili* sous la garde des Russes; il en fut de même d'un très-grand nombre de patriotes qui bientôt encombrèrent ce vaste édifice (1).

Le cardinal avait ordre, aussitôt arrivé devant Naples, de prendre conseil du marquis Simonetti, royaliste dévoué et bien au fait de la situation. Ce dernier se présenta le 15 au quartier-général. « Soyez le bien-venu, monsieur, lui dit Ruffo, dès qu'il l'aperçut, le Roi m'ordonne de m'éclairer de vos avis. Parlez; que faire pour mettre un terme à tant d'horreurs? » On tint conseil dans une cabane voisine des Granili, où le cardinal logeait depuis deux jours. Il fut convenu qu'on emploierait le même moyen qu'à Cotrone. Une junte d'État serait chargée d'instruire contre les principaux coupables; on donnerait ainsi satisfaction à la colère des masses et l'on calmerait peut-être l'effervescence. Des mesures énergiques seraient prises en même temps pour réprimer le désordre et le pillage.

(1) Mémoires du cardinal Ruffo.

Ce fut l'objet de cette proclamation écrite succinctement et dans un style qui se ressentait de la précipitation avec laquelle on la rédigea :

« FERDINAND IV, par la grâce de Dieu, Roi des « Deux-Siciles, etc., etc., etc.

« FABRIZIO, CARDINAL RUFFO, *vicaire-général du « royaume de Naples.*

« Les calamités déplorables, fruits de la rési- « stance des châteaux de Naples aux armes victo- « rieuses de Sa Majesté, ne peuvent moins faire que « de nous décider à chercher un remède pour met- « tre un terme à de si grands malheurs ; conformé- « ment donc aux sentiments de clémence et de bonté « du souverain, nous ordonnons et nous comman- « dons, qu'aussitôt après la publication du présent « édit, la paix et la concorde se rétablissent entre les « citoyens, que le pillage, les arrestations et les voies « de fait de toute nature cessent immédiatement, et « qu'on ne puisse employer la force que contre ceux « du parti républicain, qui continuent à porter les « armes contre leur Roi et ses fidèles sujets. En con- « séquence, il sera permis d'employer la force contre « ceux des châteaux qui persistent dans leur rébel- « lion, ou pareillement contre tous les autres points

« qui résistent encore aux armes victorieuses de « S. M. Mais tous les individus qui ne seront pas ac- « tuellement les armes à la main et qui ne feront au- « cune résistance, quelle qu'ait pu être leur conduite « passée, ne devront être inquiétés par personne, « sous peine des châtiments les plus graves, jusques « et y compris la peine de mort. Si pourtant il se « trouvait encore quelques rebelles, dont la conduite « vînt à menacer la tranquillité publique, soit à pré- « sent, soit à l'avenir, et d'une manière non équivo- « que, le gouvernement ne manquerait pas de prendre « les informations nécessaires, et de procéder à l'ar- « restation de ces conspirateurs; mais l'ordre devra « être (in escritto) signé de nous, ou du capornota « de la chambre royale D. Gregorio Bisagni, ou du « conseiller royal D. Angelo di Fiore. Les contre- « venants seront punis comme perturbateurs de la « paix publique, dans les limites indiquées plus « haut.

« Nous ordonnons et nous commandons encore « qu'à la vue d'officiers porteurs du drapeau parle- « mentaire, ou blanc, et se dirigeant vers les châ- « teaux occupés par les susdits républicains, tout « individu, soldat ou homme du peuple, ait à se re- « tirer. — Seront tenus d'observer le présent décret,

« non-seulement les habitants de Naples et des pays « environnants, mais toutes les troupes de Sa Majesté, « régulières ou irrégulières, sous les peines indiquées « plus haut.

« En s'y conformant, les fidèles sujets de S. M. « donneront une nouvelle preuve de leur affection « pour le souverain et pour la patrie. Les violences « et les voies de fait feraient un désert de notre « beau pays, et causeraient un vif chagrin à notre « auguste monarque.

« Donné au quartier-général du pont de la Ma- « deleine, le 15 juin 1799.

« *Signé :*

« F. Cardinal Ruffo, *Vicaire-Général.* »

La junte fut constituée le même jour. Les magistrats appelés à en faire partie étaient tous également recommandables par leurs services, leur modération et leurs lumières : le marquis D. Gregorio Bisogni, président; D. Matteo La Fragola, avocat fiscal; les conseillers D. Bernardo Navarro, D. Antonio della Rosa, D. Angelo di Fiore, remplissant les fonctions de juges, et D. Carlo Pedicini celles de secrétaire avec

voix délibérative. Ils avaient quelques coupables à punir et beaucoup d'innocents à sauver.

L'escadre britannique n'arrivait pas. Elle était à la poursuite d'une prétendue flotte Franco-Espagnole, destinée, disait-on, à faire lever le blocus de Naples. La vérité est qu'une flotte française, forte de dix-neuf vaisseaux et partie de Brest dans les derniers jours d'avril, avait réussi, le 5 mai, à franchir le détroit de Gibraltar malgré la présence de l'amiral Keith ; mais elle avait Alexandrie pour destination et pas un seul bâtiment espagnol n'avait quitté Cadix. De Palerme, où l'on apprit cette nouvelle par un message de lord Saint-Vincent, Nelson appareilla en toute hâte avec six navires pour attaquer l'ennemi au passage et l'arrêter dans sa marche supposée contre la capitale des Deux-Siciles. En même temps, le Roi mandait au cardinal que, vu l'incertitude des événements et dans le cas où il ne serait pas maître de Naples, il eût à se retirer lui et toute son armée et à se retrancher dans une forte position, en attendant de nouveaux ordres. Par un concours de circonstances fortuites, le courrier porteur de la requête prit la route de la Pouille et après de longs circuits ne rejoignit le vicaire-général que le 14 au soir, le jour même où se dispersait la dernière armée républi-

caine. S'il fût arrivé quarante-huit heures plus tôt, Ruffo se serait vu forcé d'opérer un mouvement rétrograde, et Dieu sait quelles eussent été les conséquences de cette retraite. Avec l'esprit d'indiscipline qui régnait parmi les bandes calabraises, reculer c'était tout perdre ; c'était détruire en un seul jour l'éclatant prestige dont le cardinal avait su s'entourer, la confiance aveugle que ses troupes avaient en lui, celle qu'elles avaient dans leurs propres forces ; c'était plus qu'une défaite : c'était un échec moral dont ces natures impressionnables se fussent difficilement relevées.

Ruffo rendit grâces au ciel d'un retard qui sauvait peut-être la monarchie, bien que, vraie ou supposée, la nouvelle de l'arrivée d'une flotte française fût pour lui d'un immense embarras. Des avis secrets venus de Palerme avaient appris aux patriotes les alarmes de la cour, le départ de la flotte anglaise, la possibilité d'une diversion plusieurs jours avant que le cardinal en fût informé. De là leur résistance quand, la veille du combat du 13, la République parthénopéenne était resserrée dans l'enceinte même de Naples ; de là encore le refus dédaigneux opposé par leurs généraux aux propositions conciliatrices du vainqueur quand, le lendemain 14, ils n'avaient plus

ni armée, ni vivres, ni subsistances et se trouvaient bloqués de tous côtés.

Un premier parlementaire, le chevalier Micheroux, fut envoyé au général Massa, commandant du Château-Neuf. Il lui représenta que toute résistance était impossible, qu'on n'était pas maître des lazarroni et et que, si l'action s'engageait une seconde fois, il était à craindre que la prise du château ne fût suivie du massacre de ses défenseurs. Une capitulation pouvait seule prévenir de grands malheurs. Massa qui cherchait surtout à gagner du temps demanda deux jours pour réfléchir. On lui accorda deux heures. Ce délai expiré, et personne ne s'étant présenté, les batteries calabraises ouvrirent le feu.

Au premier coup de canon le drapeau parlementaire fut hissé sur la plate-forme du château. Un officier républicain se rendit aux avant-postes. Comme la garnison obéissait, disait-il, au général Mejean, commandant le fort Saint-Elme, Massa demandait à se concerter avec lui. Le cardinal ne pouvait souscrire à ces conditions et, après d'inutiles pourparlers, le feu se rouvrit avec une nouvelle activité.

Le lendemain, vers le milieu du jour, la brèche était praticable; une seconde fois le fort arbora le drapeau blanc et les pourparlers recommencèrent.

Les républicains sollicitaient un armistice pour traiter d'une capitulation qui comprendrait non-seulement les garnisons et les individus renfermés dans le Château-Neuf, le château de l'Œuf, le Palais-Royal et le cloître de San-Martino, mais aussi la garnison française de Saint-Elme. Conclu le 17 au soir, l'armistice fut dénoncé, dès le lendemain, par le vicaire-général, lorsqu'il vit que les patriotes ne cherchaient qu'à traîner les choses en longueur en évitant toute négociation sérieuse. Il fit savoir au général Massa que si la capitulation n'était pas signée dans les vingt-quatre heures, il laisserait donner l'assaut. Sans exposer un seul homme de son armée, il lui suffirait de lâcher la bride au peuple napolitain; les patriotes répondraient devant Dieu du sang qui allait couler. Ce langage énergique et la crainte des terribles lazarroni triomphèrent ainsi des hésitations du général. Après de longues conférences, on parvint à rédiger ce projet de capitulation qui devait être revêtu de l'approbation du général Mejean.

« Le Château-Neuf et le fort de l'Œuf seront re-
« mis au commandant des troupes du Roi des Deux-
« Siciles, avec toutes les munitions de guerre et de
« bouche, l'artillerie et les effets de tout genre ac-
« tuellement en magasin, dont inventaire sera fait

« par des commissaires après la signature de la pré-
« sente capitulation. (*Art.* 1.)

« Les forts ne seront pas évacués avant le moment
« de l'embarquement. (*Art.* 2.)

« Les garnisons sortiront avec les honneurs de la
« guerre, armes et bagages, tambours battants, ban-
« nières déployées, mèches allumées, chacune avec
« deux pièces d'artillerie. Elles déposeront leurs ar-
« mes sur le rivage. (*Art.* 3.)

« Les personnes et les propriétés mobilières et
« immobilières de chaque individu faisant partie des
« garnisons seront respectées et garanties. (*Art.* 4.)

« Les individus sus-désignés seront libres de s'em-
« barquer sur des bâtiments parlementaires qu'on
« leur fournira pour se rendre à Toulon, ou de rester
« à Naples sans être inquiétés dans leurs personnes
« ni leurs familles. (*Art.* 5.)

« Les conditions stipulées par la présente capi-
« tulation sont communes aux individus des deux
« sexes, actuellement dans les forts. (*Art.* 6.)

« Les conditions seront les mêmes pour les pri-
« sonniers que les troupes de Sa Majesté Sicilienne
« et celles de ses alliés peuvent avoir faits sur les
« troupes républicaines dans les différents engage-
« ments qui ont précédé le blocus des forts. (*Art.* 7.)

« Messieurs l'archevêque de Salerne, de Micheroux « (frère du chevalier de Micheroux que nous avons vu « se présenter en parlementaire au Château-Neuf), de « Dillon, et l'évêque d'Avellino seront remis entre les « mains du commandant du fort Saint-Elme, où ils « resteront en otage jusqu'à complète certitude de « l'arrivée de tous les individus dirigés sur Toulon. « (*Art.* 8.)

« Tous les autres otages ou prisonniers d'État, re- « tenus dans les forts, seront mis en liberté immédia- « tement après la signature de la présente capitula- « tion. (*Art.* 9.)

« Tous les articles de la capitulation doivent être « pleinement approuvés par le commandant du fort « Saint-Elme avant de pouvoir être mis à exécu- « tion. »

Ce projet de traité n'éprouva que des modifications insignifiantes. Néanmoins, comme les événements qui suivirent font de ce document une pièce très-curieuse et de la plus haute importance, nous donnerons une copie littérale de la rédaction définitive, avec toutes les signatures (1). En voici la traduction :

(1) Appendice n° 2.

LIBERTÉ. **RÉPUBLIQUE NAPOLITAINE.** ÉGALITÉ.

Castelnuovo, le 2 messidor an VII *de la liberté.*

Le citoyen MASSA, général d'artillerie, commandant le fort de Castelnuovo, ayant réuni le conseil de guerre pour délibérer sur la sommation de se rendre, faite à ce fort de Castelnuovo par le commandant de la flotte anglaise, commodore Foote, le cardinal Ruffo, vicaire-général du royaume de Naples, le chevalier Micheroux, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Deux Siciles près la flotte russo-ottomane, et le commandant en chef des troupes ottomanes, le conseil de guerre a décidé que les deux forts seront rendus aux commandants des troupes sus-mentionnées, à la condition d'une capitulation honorable et après avoir informé des motifs de la reddition le commandant du fort Saint-Elme.

En conséquence, le conseil a rédigé les articles de la capitulation tels qu'ils suivent, et sans l'acceptation desquels la reddition n'aura pas lieu.

1° Les forts Castelnuovo et dell'Ovo avec toutes les munitions de guerre et de bouche, et l'artillerie de toute espèce existant dans les magasins seront remis aux commandants des troupes de S. M. le Roi des Deux-Siciles, et de celles de ses alliés le Roi d'Angleterre, l'Empereur de toutes les Russies et la Porte-Ottomane, par les commissaires respectifs, après la signature de la présente capitulation. *Accordé.*

2° Les troupes composant les garnisons conserveront leurs forts jusqu'à ce que les bâtiments dont on parlera ci-après, soient prêts à mettre à la voile pour transporter à Toulon les individus qui voudront s'y rendre. *Accordé.*

3° Les garnisons sortiront avec les honneurs de la guerre, armes et bagages, tambours battants, drapeaux déployés, mèche allumée, et chacune *Accordé.*

avec deux pièces d'artillerie; elles déposeront leurs armes sur le rivage.

4° Les personnes, les propriétés mobilières et immobilières de tous les individus composant les deux garnisons seront respectées et garanties. *Accordé.*

5° Tous les individus susdits pourront à leur choix s'embarquer sur les bâtiments parlementaires qui seront préparés pour les conduire à Toulon, ou bien rester à Naples où ni eux ni leur famille ne seront inquiétés. *Accordé.*

6° Les conditions contenues dans la présente capitulation sont également applicables à toutes les personnes des deux sexes renfermées dans les forts. *Accordé.*

7° Les mêmes conditions auront vigueur pour tous les prisonniers faits sur les troupes républicaines par les troupes de S. M. le Roi des Deux-Siciles ou par celles de ses alliés dans les différents combats qui ont eu lieu avant le blocus des forts. *Accordé.*

8° L'archevêque de Salerne et MM. Micheroux et Dillon, seront retenus par le commandant du fort Saint-Elme, où ils resteront en otage jusqu'à ce que les individus dirigés sur Toulon y soient arrivés en toute sûreté. *Accordé.*

9° Tous les autres otages et prisonniers d'État enfermés dans les deux forts seront remis en liberté aussitôt après la signature de la présente capitulation. *Accordé.*

10° Tous les articles de la présente capitulation ne seront exécutoires qu'après qu'ils auront été entièrement approuvés par le commandant du fort Saint-Elme. *Accordé.*

Signé :

Le général Massa,

Commandant du fort Castelnuovo.

En vertu de la délibération prise par le conseil de guerre du fort Saint-Elme, le 3 messidor, sur la lettre du général

Massa, commandant le fort de Castelnuovo. en date du 1er dudit mois, le commandant du fort Saint-Elme approuve les articles de la capitulation ci-dessus.

Au fort Saint-Elme, le 3 messidor an VIIe de la République française.

Le chef de brigade commandant le fort Saint-Elme,

TH. MEJAN.

F. CARDINAL RUFFO, vicaire-général.

ANTONIO chev. MICHEROUX, ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Deux-Siciles.

BAILLIE, commandant les troupes de S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

ACMET, commandant les troupes ottomanes.

E. D. FOOTE, commandant la flotte de S. M. Britannique dans le golfe de Naples.

Cette dernière signature ne fut apposée que dans la matinée du 23. Le 24, au point du jour, on aperçut l'escadre de Nelson à la hauteur de l'île de Capri. Pendant que le golfe se couvrait de navires anglais et portugais, un aviso détaché de la flotte abordait près du pont de la Madeleine et transmettait au cardinal la lettre suivante écrite en français :

« A bord le *Foudroyant*, 24 juin 1799, 3 h. après « midi, dans le golfe de Naples. — Éminence, milord « Nelson me prie d'informer V. E. qu'il a reçu du ca- « pitaine Foote, commandant de la frégate *Sea-Horse*,

« une copie de la capitulation que Votre Éminence « a jugé à propos de faire avec les commandants des « châteaux Saint-Elme, Castel-Nuovo et Castel-dell'- « Ovo, qu'il désapprouve entièrement de (*sic*) ces « capitulations, et qu'il est très-résolu de ne point « rester neutre avec la force respectable qu'il a l'hon- « neur de commander; qu'il a détaché vers Votre « Éminence les capitaines Trowbridge et Ball, com- « mandants des vaisseaux de S. M. Britannique « le *Culloden* et *Alexandre*. Les capitaines sont « pleinement informés des sentiments de milord Nel- « son, et auront l'honneur de les expliquer à Son « Éminence. Milord espère que M. le cardinal « Ruffo sera de son sentiment, et qu'à la pointe du « jour demain il pourra agir de concert avec Son « Éminence. Leurs objets ne peuvent être que les « mêmes, c'est-à-dire de réduire l'ennemie (*sic*) com- « mun et de soumettre à la clémence de Sa Majesté « Sicilienne ses sujets rebelles. J'ai l'honneur d'être, « de Votre Éminence, le très-humble et très-obéis- « sant serviteur, *signé*: W. Hamilton, envoyé extra- « ordinaire et plénipotentiaire de S. M. Britannique « près de S. M. Sicilienne. »

Le premier mouvement du vicaire-général fut un mouvement de vive surprise et de profonde stupéfac-

tion. Sir William ne s'appuyait et ne pouvait s'appuyer sur aucun ordre du Roi, puisque le traité n'était signé que de la veille et que, partie dans l'après-midi du même jour, il était matériellement impossible que la nouvelle en fût déjà parvenue à Palerme. C'était donc de leur autorité privée que Nelson et l'ambassadeur d'Angleterre protestaient contre une convention parfaitement régulière et portant, entre autres signatures, celle du commandant des forces anglaises dans la baie de Naples. Quel pouvait être le motif d'un blâme si sèchement formulé? Le cardinal crut d'abord en trouver la cause dans la brusque attaque qu'il s'était vu forcé de diriger contre la ville, sans attendre, comme on en était convenu, l'arrivée de l'escadre britannique. Dans cette idée, la seule qui pût se présenter à son esprit, et persuadé que ses explications satisferaient pleinement l'amiral, il se rendit de sa personne à bord du *Foudroyant*. On le reçut froidement quoique avec tous les honneurs extérieurs dus à sa haute position. Introduit en présence de Nelson, de sir William et de lady Hamilton, il entra dans le détail des circonstances impérieuses qui ne lui avaient pas permis d'attendre la flotte anglaise. Il exposa comment, dans la journée du 13, il avait été débordé par des montagnards, et forcé

malgré lui à livrer bataille; comme quoi ses opérations ultérieures avaient été constamment dictées par la nécessité la plus urgente et, d'ailleurs, constamment soumises à l'approbation du brave capitaine Foote. Après la destruction des armées républicaines et le bruit faussement répandu d'un secours considérable venant de France, on ne pouvait se dispenser de poursuivre énergiquement l'attaque des châteaux; il fallait à la fois ôter à l'ennemi le temps de prendre courage, et s'assurer pour soi-même, dans le cas d'une attaque par mer, les positions fortifiées qui dominent la rade. Enfin, un traité avait été conclu, conclu régulièrement, et rien au monde ne devait empêcher de le mettre religieusement à exécution.

Tout cela fut dit, en français, du ton d'un homme qui n'a pas à se défendre, mais qui consent à donner des explications pour prévenir un malentendu. Lorsque le cardinal eut terminé, il se fit un moment de silence. Halmiton le rompit le premier. Après quelques compliments un peu embarassés, il finit par développer longuement cette maxime politique: que les souverains ne capitulent pas avec des sujets rebelles. Nelson le laissait parler, sans prendre part à la conférence, se bornant à incliner la tête en signe d'assentiment. « Soit, répondit le vicaire-général;

« mais quand ils ont capitulé, ils doivent rester fidè-
« les à leurs engagements. D'ailleurs, les représen-
« tants des puissances alliées sont intervenus dans
« le traité, et, sans m'être concerté avec eux, je ne
« puis donner une réponse définitive. » Cela dit, il prit congé et se rendit en toute hâte au quartier-général, où se réunirent bientôt le chevalier Micheroux, ainsi que les commandants Baillie et Acmet. Quant au capitaine Foote, Nelson l'avait fait mettre aux arrêts.

Ruffo leur montra la lettre de l'ambassadeur d'Angleterre, leur rendit compte de la conférence qu'il venait d'avoir sur le *Foudroyant*, de la thèse soutenue par Hamilton, de l'approbation tacite de l'amiral et leur demanda s'ils auraient le courage de consentir à la violation d'un traité dans lequel ils étaient solennellement intervenus au nom de leurs souverains respectifs. La surprise causée par cette nouvelle inattendue fit bientôt place à une indignation générale. Une protestation fut rédigée séance tenante. Les signataires y déclaraient formellement, au nom de leurs gouvernements « que la capitulation des châ-
« teaux de Naples était utile, nécessaire et honorable
« pour S. M. le Roi des Deux-Siciles et ses puissants
« alliés, le Roi de la Grande-Bretagne, l'Empereur de

« toutes les Russies et la Sublime Porte-Ottomane; « que le traité avait terminé, sans effusion de sang, « la guerre civile et étrangère, et facilité l'expulsion « des armées républicaines; qu'ayant été solennelle- « ment garanti par les représentants des hautes puis- « sances sus-nommées, ce serait commettre un véri- « table attentat contre la foi publique, que d'en sus- « suspendre l'exécution ou de le violer. En priant le « contre-amiral, lord Nelson, de reconnaître la capi- « tulation, ils se déclaraient parfaitement déterminés « à l'exécuter dans toutes ses parties; quiconque « voudrait y mettre obstacle, en répondrait devant « Dieu et devant les hommes. » Le chevalier Micheroux se chargea de porter lui-même à l'amiral le texte de la protestation, mais ses efforts furent inutiles, comme ceux du cardinal.

Pendant toute la matinée du jour suivant, ce fut un va-et-vient continuel du *Foudroyant* au pont de la Madeleine. Micheroux et les deux capitaines anglais Ball et Trowbridge se croisaient incessamment sans rien conclure. C'était toujours la même obstination de la part de Nelson. Il fallait en finir, et Ruffo prit alors un parti extrême. Il écrivit à l'amiral « que s'il « ne se décidait pas à reconnaître la capitulation des « châteaux, capitulation qui portait entre autres si-

« gnatures celle d'un officier de la marine anglaise, le « gouvernement britannique en supporterait toute « la responsabilité ; qu'en sa qualité de vicaire-géné- « ral du royaume de Naples, et plutôt que de consen- « tir à un acte de déloyauté sans exemple dans l'his- « toire des nations, il était fermement résolu à re- « mettre les choses dans l'état où elles se trouvaient « avant le traité; qu'en conséquence il allait retirer « ses troupes en dehors de la ville, et laisser les An- « libres d'agir avec leurs propres forces. » Cette fois le cardinal obtint une réponse et une réponse décisive. Nous la reproduisons textuellement.

« A bord le *Foudroyant* dans le golfe de Naples.

« 26 juin 1799.

« Éminence,

« Milord Nelson me prie d'assurer Votre Éminence « qu'il est résolu de ne rien faire qui puisse rompre « l'armistice que Votre Éminence a accordé aux châ- « teaux de Naples.

« J'ai l'honneur d'être,

« De Votre Éminence,

« Le très-humble et très-obéissant serviteur,

« W. Hamilton. »

Le capitaine Trowbridge, porteur de la lettre, fit en outre la déclaration suivante, écrite tout entière de sa main : « I capitani Trowbridge e Balla hanno auto-« rità per la parte di milord Nelson di dichiarare a « S. Eminenze che milord non si opporra all'imbarco « dei ribelli e della gente che compone la guarni-« gione dei castelli Nuovo e dell'Ovo, » Invité à signer, il s'y refusa, sous le prétexte que la lettre du 24 juin l'accréditait auprès du vicaire-général pour traiter d'affaires militaires et non d'affaires diplomatiques. Ce refus fit naître quelques soupçons dans l'esprit du cardinal, qui résolut de se tenir sur ses gardes.

CHAPITRE XI.

Sommaire.

Malgré les engagements pris, Nelson fait arrêter et conduire à son bord plusieurs des individus compris dans la capitulation. — Nouvelle protestation du cardinal qui se rend vainement de sa personne à bord du *Foudroyant*. — Arrestation de Caracciolo. — Ses antécédents. — Correspondance de Nelson avec le comte de Thurn. — Caracciolo est traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort. — Son exécution. — Arrivée du Roi à Naples. — Il mande à son bord Nelson et sir William Hamilton. — L'amiral persiste dans sa manière de voir. — On adopte un terme-moyen. — Le Roi réorganise le gouvernement. — La junte d'État. — Ses actes. — La réaction et son véritable caractère.

L'évacuation commença. Des bâtiments neutralisés reçurent les garnisons républicaines pendant que trois cents soldats de marine, anglais et portugais, prenaient possession du Château-Neuf, de la Darse et du Palais-Royal. Le château de l'Œuf avait été remis entre les mains du brigadier Minichini. Il ne restait plus à occuper que les forts de Saint-Elme, Capoue et Gaëte, défendus par de faibles garnisons françaises qui, bloquées étroitement, ne pouvaient opposer une longue résistance (1). Tout semblait terminé. Un moment suspendue par suite de l'op-

(1) Le château Saint-Elme capitula le 11 juillet, Capoue le 28 et Gaëte le 31 du même mois. Aux termes de la capitulation, les garnisons françaises

position de l'amiral, la capitulation suivait son cours; les Anglais, qui peu d'heures auparavant se refusaient encore à la reconnaître, la faisaient exécuter eux-mêmes, par leurs propres soldats. Ruffo se sentit pénétré d'une vive et ineffable gratitude envers la Providence dont le doigt lui paraissait visiblement marqué dans tous les événements qui venaient de se succéder. Sa belle âme alla jusqu'à se reprocher les soupçons qu'il avait peut-être laissé entrevoir au capitaine Trowbridge, et dans l'effusion de sa reconnaissance il écrivit à Nelson et à l'ambassadeur, pour les remercier de leur loyal concours. « C'est avec « grand plaisir, lui répondit Hamilton, que je reçois « le billet de Votre Éminence. Nous sommes tous « également travaillés pour le vrai service de S. M. « Sicilienne et de la bonne cause. Il y a selon les « caractères (*sic*) différentes manières de s'exprimer. « Grâce à Dieu tout va bien, et je puis assurer V. E. « que milord Nelson se loue de la décision qu'il a « prise de ne point interrompre les opérations de Votre « Éminence, mais de vous assister avec son pouvoir « pour terminer l'affaire que V. E. a si bien conduit « (*sic*) dans les circonstances très-critiques dans

se déclaraient prisonnières de guerre et devaient livrer aux alliés tous les sujets napolitains incorporés dans leurs rangs.

« lesquelles V. E. s'est trouvé (*sic*). Milord et moi, « nous sommes trop heureux si nous avons pu con- « tribuer un peu au service de Leurs Majestés Sici- « liennes et à la tranquillité de Votre Éminence. »

Qu'on juge de l'étonnement du cardinal, quand, le surlendemain 29 juin, il reçut une lettre signée *Albanese*, lui annonçant que les généraux Manthone, Massa et Basset, le président de la commission exécutive, Hercule d'Agnese, celui de la commission législative, Dominico Cirillo, plusieurs républicains de marque, comme Emmanuel Borga, Piatti, etc., avaient été arrêtés la veille et conduits à bord du vaisseau amiral; qu'on les avait retenus toute la nuit et qu'ils n'étaient pas encore de retour. Le signataire de la lettre, au nom de la garnison du Château-Neuf, attendait de la loyauté du cardinal l'explication de cet acte inqualifiable.

Attéré d'une nouvelle aussi inattendue, Ruffo chargea le chevalier Micheroux de se rendre aussitôt à bord du *Foudroyant*. Il devait supplier Nelson de ne pas déshonorer son nom, et de ne pas exposer à de sanglantes représailles les quatre otages consignés entre les mains des Français. Prières, menaces, tout fut inutile. Micheroux eut beau représenter à l'amiral qu'il se couvrait de honte à la face de l'Europe; que

le vicaire-général avait entre les mains une lettre de sir William Hamilton et une déclaration manuscrite du capitaine Trowbridge. On lui laissa entendre que la dépêche de sir William ne parlait que d'*armistice* et nullement de *capitulation*. Quant à la déclaration du capitaine Trowbridge, elle n'était pas signée. « Transaction déplorable, écrivait plus tard le biographe et l'apologiste de Nelson (1) ; tache honteuse à la mémoire et à la bonne foi de l'Angleterre! Il serait inutile de la pallier, honteux de la justifier. L'historien qui ne veut pas se faire le complice des coupables, doit rapporter avec fidélité, quoique avec chagrin et honte, les circonstances d'une affaire si déshonorante pour son pays!»

Quelques auteurs ont prétendu qu'en agissant ainsi, Nelson ne faisait qu'obéir aux ordres de la Reine. Elle lui aurait dit, avant son départ de Palerme, que la dignité de la couronne ne permettait pas de traiter avec des rebelles, et qu'elle aimerait mieux ne jamais régner que de régner à un tel prix. Cette assertion ne soutient pas l'examen. Au moment où l'amiral mit à la voile, il ne pouvait être question de capitulation puisque Ruffo n'avait pas encore paru devant Naples.

(1) *Vie d'Horace Nelson* par Robert Southey, 3e édition.

Suivant une autre version, défendue par Coletta, Marie-Caroline, recevant la nouvelle du traité après le départ de Nelson, pria lady Hamilton d'aller rejoindre l'amiral et de lui persuader d'annuler les actes de Ruffo. L'ambassadrice, toujours suivant le même historien, emportait une lettre autographe de la Reine à lord Nelson qui se terminait par ces mots : « Le temps me manque pour vous en dire « davantage; milady, mon ambassadrice et mon « amie, vous exposera les prières et les remerciements « de votre affectionnée Caroline. » La lettre était accompagnée d'un décret du Roi, où il disait que que son intention n'était pas de capituler avec des sujets rebelles; qu'il révoquait en conséquence la capitulation des châteaux; déclarait coupable de lèse-majesté tous les partisans de la République, et ordonnait la formation d'une junte d'État, pour punir de mort les principaux conspirateurs, les autres de la prison ou de l'exil, tous de la confiscation. Lady Hamilton, partie aussitôt sur un bâtiment léger, aurait rejoint l'amiral comme il entrait dans le golfe de Naples. Nous répondrons qu'il n'existe pas trace de ce prétendu décret, sorti comme tant d'autres choses de l'imagination de Coletta; la lettre de la Reine ne se trouve ni dans la correspondance

de Nelson, ni dans les *Mémoires* de lady Hamilton. Les historiens anglais, intéressés autant que personne à laver la mémoire de leur plus grand homme de mer, n'en font même pas mention. D'ailleurs, le traité ne fut signé que le 23, au matin; Nelson arriva le lendemain 24, à la pointe du jour. Pour que la Reine eût appris la nouvelle de la capitulation *après son départ*, et que lady Hamilton l'eût rejoint *à son entrée dans le golfe*, il eût fallu qu'un navire à voiles, à une époque où il n'y avait encore ni paquebots ni vapeurs, eût franchi la double distance de Naples à Palerme et de Palerme à Naples en moins de vingt-quatre heures; ou, si l'on veut, qu'il eût achevé ce double parcours en moins de temps que Nelson n'en mit lui-même pour faire la moitié du chemin. Aussi, est-ce toujours de sa propre autorité, et jamais au nom du Roi, que nous l'avons vu agir dans ces différentes phases de la négociation ; c'est en son nom personnel qu'il désapprouve entièrement la conduite de Ruffo dans la lettre d'Hamilton au cardinal; c'est en son nom personnel qu'il s'oppose à l'évacuation des châteaux et écrit au général Massa : « L'amiral lord Nelson, K. B, commandant les forces navales de S. M. Britannique dans la baie de Naples, inform e les sujets rebelles de Sa Majesté

Sicilienne, qu'il ne leur permet pas de s'embarquer ou de quitter les forts (1). » Rien de plus précis, de plus explicite, de plus personnel. L'amiral n'avait pas d'ordres de Palerme et il ne pouvait s'abriter derrière l'autorité du Roi. Ainsi qu'il le déclara plus tard à Ferdinand IV, les intérêts de l'Angleterre s'opposaient à ce que les Deux-Siciles pussent devenir le foyer d'une nouvelle révolution. Là est tout le secret de sa conduite.

Au moment où Micheroux, après une conversation très-vive, quittait le pont du *Foudroyant*, un drame d'une autre nature allait se passer sur le même navire. La veille, quelques paysans avaient aperçu, dans les environs de Calviranno, un homme d'un extérieur distingué, ayant les cheveux blancs et la barbe grise, qui semblait éviter les regards. Ils l'arrêtèrent et le conduisirent à bord du vaisseau amiral. Nelson le fit amener en sa présence et reconnut le brigadier Francesco Caracciolo, dont une fantaisie de Coletta, au moins étrange chez un patriote, a fait depuis un prince et un amiral. Son histoire était courte. Caracciolo, marin depuis l'âge de seize ans, avait montré beaucoup de talents et d'énergie au siége de Toulon, et antérieurement dans plusieurs campagnes

(1) Letters an dispatches of vice-admiral lord Nelson, t. III.

contre les Barbaresques. Au moment de l'invasion française, il avait accompagné la cour en Sicile. Lorsque parut un décret de la nouvelle République qui confisquait les biens des absents, il demanda au Roi l'autorisation de retourner à Naples, pour sauver le peu qu'il avait. Ferdinand l'aimait beaucoup et ne s'opposa point à son départ. Il lui recommanda seulement la prudence : « Prenez garde, lui dit-il en le congédiant, prenez garde aux filets des républicains, et songez qu'avant peu j'aurai recouvré mon royaume. »

Caracciolo promit tout, et ne songea cependant point à se soustraire aux ovations qui l'accueillirent à son arrivée. Nommé commandant en chef de la flotte républicaine il prit une part active à la défense de la capitale. La frégate napolitaine la *Minerve*, sur laquelle il avait fait ses plus brillantes campagnes et qui croisait dans la rade avec le *Sea-Horse*, fut même gravement endommagée par le feu de ses canonnières. Nous l'avons vu seconder les insurgés au combat du pont de la Madeleine et se retirer dans la Darse lorsque le fort Vigliena fut emporté par les chasseurs. Caracciolo passa deux jours au château de l'Œuf. De là, il gagna la campagne où ses allures suspectes ne tardèrent pas à provoquer

son arrestation. Arrestation, d'ailleurs, parfaitement légale, puisque, sorti de Naples avant la signature de la capitulation, il ne pouvait en revendiquer le bénéfice comme les garnisons réfugiées dans les forts.

Nelson le fit enfermer dans une cabine sous la garde de deux sentinelles et sous la surveillance spéciale du lieutenant Parkinson. Puis il écrivit :

« Au comte de Thurn, commandant la frégate de « Sa Majesté Sicilienne la *Minerve*.

« Horatio, lord Nelson, etc., etc., etc. ;

« Considérant que François Caracciolo, commodore « au service de Sa Majesté Sicilienne, a été arrêté, et « qu'il a tiré sur la frégate la *Minerve*, portant pa- « villon napolitain et placée sous votre commande- « ment ;

« Vous êtes requis de réunir cinq de vos plus an- « ciens officiers, vous-même faisant fonction de « président, et de rechercher les preuves du crime « dont est accusé ledit Caracciolo. Vous me ferez « connaître la peine qu'il doit subir.

« NELSON.

« Donné à bord du *Foudroyant*, baie de Naples, 29 juin 1799 (1). »

(1) Letters and dispatches, etc.

Le conseil se rassembla le matin même à dix heures, dans la grande chambre du *Foudroyant*. On entendit l'accusé qui chercha vainement à se justifier. Les faits étaient notoires. Il avait passé à l'ennemi, porté les armes contre son souverain, et aucune juridiction ne pouvait l'absoudre. A midi, le conseil condamnait Caracciolo à la mort des traîtres. En même temps le comte de Thurn communiquait à Nelson la teneur et le dispositif du jugement. L'amiral, qui était resté enfermé dans sa chambre, prit la plume et lui répondit une heure après :

« Au comte de Thurn, commandant la frégate de « Sa Majesté Sicilienne la *Minerve*.

« Horatio, lord Nelson, etc., etc., etc. ;

« Considérant qu'une cour martiale composée « d'officiers de Sa Majesté Sicilienne a été assemblée « pour juger François Caracciolo, accusé de rébellion « contre son légitime souverain, et d'avoir fait feu sur « la frégate de Sa Majesté Sicilienne la *Minerve;*

« Considérant de plus que ladite cour martiale a « trouvé le chef de rébellion pleinement prouvé con- « tre lui et a condamné ledit François Caracciolo à la « peine de mort ignominieuse;

« Vous êtes requis de faire mettre à exécution la-
« dite sentence de mort en ce qui concerne ledit
« François Caracciolo. Vous le ferez pendre à la grande
« vergue de la frégate de Sa Majesté Sicilienne la
« *Minerve*, ce soir, à cinq heures et l'y laisserez jus-
« qu'au coucher du soleil, heure où vous ferez couper
« la corde et jeter le corps à la mer.

« NELSON.

« Donné à bord du *Foudroyant*, baie de Naples,
« 29 juin 1799. »

L'infortuné marin entendit avec assez de calme la lecture de sa sentence, il s'y attendait. Il réclama seulement sur le mode déshonorant de l'exécution, et il pria le lieutenant Parkinson de demander à Nelson, en son nom et comme une dernière prière, la faveur d'être fusillé. Parkinson eut beaucoup de peine à parvenir jusqu'à l'amiral qu'il trouva enfermé dans sa cabine et se promenant à grands pas. « Eh! bien, que voulez-vous, monsieur Parkinson? »—« Milord, le condamné sollicite de Votre Seigneurie la grâce d'être passé par les armes. » Nelson s'arrêta un moment, puis d'une voix brève et saccadée : « Impossible! Caracciolo a tout contre lui... l'arrêt du conseil de

guerre est formel... Le châtiment doit être comme le crime, éclatant!... Retirez-vous et faites votre devoir. »

Alors le vieux brigadier songea, comme dernier recours, à solliciter l'intervention de lady Hamilton, bien qu'il eût toujours été du nombre de ses ennemis; mais soit hasard, ou préméditation, elle ne se trouva pas à bord du *Foudroyant* quand Parkinson revint pour la seconde fois. Ces deux tentatives ayant échoué, le comte de Thurn fit prendre toutes les mesures pour l'exécution.

Un signal de la *Minerve* appelle à l'ordre les embarcations des navires stationnés dans la rade. A mesure qu'elles arrivent, le lieutenant de garde les forme dans un cercle assez étroit pour que les marins qui les montent puissent être témoins de ce qui va se passer. Bientôt, sur un coup de sifflet du maître d'équipage, tous les matelots montent sur le pont, et se rangent, tribord et babord, en deux lignes parallèles; alors un détachement paraît en armes et quatre soldats de marine amenèrent le condamné.

A cinq heures sonnant, le pavillon de justice, appuyé d'un coup de canon, fut se frapper à la tête du mât de misaine, pendant que quinze hommes

hissaient rapidement le patient, que l'on vit aussitôt suspendu à l'extrémité de la grande vergue. Quelques secondes après, le roulement des tambours annonçait que tout était terminé.

Nous avons placé sous les yeux du lecteur les pièces du procès. Que résulte-t-il de ces documents?

Certes, Caracciolo était bien coupable. Il avait passé à l'ennemi, il avait trahi son drapeau. Ainsi que nous l'avons vu, le vieux marin ne pouvait exciper de la capitulation dans laquelle il n'était pas compris, et le conseil de guerre, en le condamnant, ne fit qu'appliquer la loi militaire. Il est faux que l'arrêt de ce conseil n'emportât que la prison perpétuelle et que l'amiral en prenant la plume ait raturé le mot *prison* pour y substituer celui de *mort*. Sur ce point, nous avons à justifier Nelson contre les imputations de certains historiens. Nous le faisons sans hésiter, de même que, tout à l'heure, nous n'hésitions pas à déplorer sa conduite.

Mais si la cour martiale n'avait fait que son devoir, l'amiral ne pouvait-il atténuer la rigueur de la sentence? Avant de la mettre à exécution, ne pouvait-il attendre l'arrivée du Roi, dont le cœur compatissant eût certainement pardonné? Ne pouvait-il au moins

épargner aux cheveux blancs d'un officier supérieur la honte d'un supplice déshonorant? Pourquoi tant de précipitation? Était-ce jalousie, comme on l'a dit? Nous le croirions difficilement. Si bon marin que fût Caracciolo, si honorables que fussent ses services, il s'en fallait encore de beaucoup pour qu'ils pussent troubler le sommeil de Nelson. Non, l'amiral frappa Caracciolo comme il avait suspendu la capitulation; une première fois il s'était montré rigide, comme en cette circonstance il se montra sans pitié. Le même principe fut le mobile de ses actions, un principe politique, l'intérêt de l'Angleterre. Là est selon nous toute la vérité, et de cette vérité il en découle une autre, c'est qu'en se reportant au moment où nous écrivons ces lignes les intérêts de l'Angleterre sont bien changés.

Le 10 juillet, pendant que tout était encore en suspens, Ruffo plaidant chaleureusement la cause des républicains qui s'étaient confiés à sa parole, Nelson refusant toujours d'entrer en accommodement, Ferdinand IV arrivait à Naples sur un vaisseau anglais qui jeta l'ancre devant le Château-Neuf. Il était accompagné du général Acton et du prince Castel-Cicala. Ruffo s'empressa de porter à sa connaissance les événements qui venaient de s'accomplir. Le Roi

en fut profondément affecté; cette lugubre nouvelle assombrit la joie de son séjour. Le premier, il avait ouvert la voie à la conciliation en recommandant au cardinal, dans une dépêche dont nous avons parlé précédemment, de suspendre sa marche sur la capitale pour éviter à tout prix l'effusion du sang. Bien résolu à maintenir la capitulation, il fit appeler à son bord Nelson et sir William Hamilton. Tous deux s'exprimèrent comme ils l'avaient fait devant le vicaire-général, Nelson éclatant avec une haine de bonne foi contre ce qu'il appelait les *révolutionnaires à la française*. Il fallait, selon lui, couper le mal dans sa racine; les républicains étaient incapables de reconnaissance, et leur impunité servirait d'encouragement à tous les malintentionnés du royaume. Sa Majesté était libre de perdre sa couronne par une clémence déplacée, mais les intérêts de l'Angleterre s'opposaient à ce que les Deux-Siciles pussent devenir le centre d'une nouvelle révolution.

Consultés à leur tour, Acton et Castel-Cicala émirent l'avis que la position était très-délicate; que le Roi n'avait plus de marine, et que Naples, par sa position géographique, se trouverait à la merci de la première flotte ennemie qui croiserait dans la Méditerranée; qu'avec le caractère entier du comman-

dant en chef des forces anglaises, il fallait de peur d'une rupture déplorable le traiter avec de grands ménagements; que Nelson ne consentirait jamais à mettre en liberté les prisonniers transportés à son bord et placés sous le pavillon de S. M. Britannique; que tout ce qu'on pouvait demander, c'est qu'à l'exception de ces individus les garnisons embarquées continuassent leur route sur Toulon. Ce terme-moyen fut adopté, comme le seul praticable dans la circonstance, et soumis à l'amiral. On parvint enfin à tomber d'accord et le Roi put s'occuper de réorganiser son gouvernement.

Une première ordonnance abolit la charge de vicaire-général du royaume. Ruffo reçut en échange le titre de lieutenant et capitaine-général, avec présidence du conseil d'État ou junte *di Buon Governo* chargée d'administrer provisoirement la capitale et les provinces. Le Roi s'en réservait la direction suprême; les dispositions royales devaient être communiquées de Palerme, en son nom, par le général Acton ou le prince Castel-Cicala. Le conseil s'occupait de les faire exécuter dans leurs détails. Furent appelés en faire partie, outre le capitaine-général, monsignor Capobianchi, archevêque de Capoue; le marquis Simonetti, conseiller d'État; monsignor

Torrusio, évêque de Capaccio; le lieutenant-général D. Philippo Spinelli; D. Francesco Migliorini, secrétaire d'État pour les affaires ecclésiastiques; D. Giuseppe Zurlo, directeur des finances; D. Emmanuel Parisi, directeur pour les affaires judiciaires; le maréchal Logerot et le lieutenant-général Torrebruna, directeurs pour les affaires de la guerre; Antonio della Rosa, directeur de la police générale, et D. Domico Martucci secrétaire-général. Quelques modifications furent également introduites dans la junte d'État installée par le cardinal; le président D. Gregorio Bisogni, remplacé par D. Felice Damiani, et l'avocat fiscal La Fragola, par le baron D. Giuseppe Guidobaldi. Les juges, au nombre de quatre, plus un secrétaire avec voix délibérative, avaient à instruire non-seulement contre les individus enlevés des bâtiments neutralisés, car il ne faut pas oublier que la grande majorité des patriotes purent continuer leur route, mais aussi contre les républicains de la capitale et des provinces, non compris dans la capitulation et qui n'avaient pas profité de l'amnistie accordée par le cardinal Ruffo.

Les actes de cette cour suprême ont été l'objet de vives incriminations. Sans nous faire les apologistes du système de représailles, nous croyons qu'elle n'a

nullement inquiétés. La junte prononça en tout 998 condamnations, dont 99 emportaient la peine de mort, 222 la prison perpétuelle, 322 diverses peines temporaires, 280 la déportation et 67 l'exil avec confiscation provisoire. La plupart furent annulées par une ordonnance d'amnistie qui parut au mois de juin de l'année suivante.

Ces détails ne sont pas sans intérêt, et l'histoire doit les enregistrer. Sans doute la restauration fut accompagnée de quelques sévérités; mais s'il en fut ainsi, c'est qu'entre le Roi et les partisans déchus de la République parthénopéenne, il y avait un abîme presque infranchissable, l'opinion publique. Ce peuple de Naples qu'un despotisme de cinq mois avait exaspéré, ces paysans qui avaient encore les armes à la main, toutes ces natures exaltées ne comprenaient pas la clémence. Cela est si vrai que lorsque parut l'ordonnance du 7 septembre, Ruffo, malgré son humanité et son horreur pour le sang, n'osa pas d'abord la faire exécuter. Il fallut attendre que les esprits fussent rentrés dans le calme, afin d'éviter aux prisonniers élargis un sort mille fois plus affreux que l'exil et les cachots. Tel est le secret de ces rigueurs qui répugnaient à Ferdinand IV, et s'il pardonna, ce fut aux dépens de sa popularité.

CHAPITRE XII.

Sommaire.

Réflexions sur les événements de 1799. — Révolution de 1820.— État des partis. — Le Carbonarisme. — Le parti constitutionnel. — Constitution des Cortès. — Origine de cette constitution. — Mouvement militaire à Naples. — Les deux lieutenants Morelli et Silvati. — Progrès de l'insurrection. — Le duc Piccoletti et le duc d'Ascoli. — Le Roi abandonne au duc de Calabre l'exercice du pouvoir souverain. — La constitution est accordée. — Entrée des troupes constitutionnelles. — Le général Pepe. — L'abbé Menichini. — Les carbonari. — Ouverture du Parlement. — Congrès de Troppau. — Protocole préliminaire du 19 novembre. — Adhésion de l'Angleterre pour le cas d'une intervention armée. — La France offre sa médiation. — Elle est repoussée par le Roi et le Parlement. — Le Roi Ferdinand est invité par les alliés à se rendre aux conférences de Laybach. — Lettre de l'Empereur d'Autriche. — Troubles à Naples. — Décisions du Parlement. — Le duc de Campo-Chiaro et le comte Zurlo sont mis en accusation. — Assassinat de M. Giampetro, ancien directeur de la police. — Le *numéro un*. — Fuite du chevalier de Medici, du comte Zurlo et du duc de Sangro. — Le corps diplomatique annonce au prince-régent la marche offensive de l'armée autrichienne. — Attitude prise par le duc de Calabre. — La guerre est déclarée. — Défaite du général Pepe à Rieti. — La garde royale entre à Naples. — Fin de la révolution de 1820.

Si nous avons particulièrement insisté sur les événements de la révolution de 1799, c'est qu'il faut y voir le point de départ de ceux qui suivirent, et que jamais à Naples les partis ne se dessinèrent d'une

manière plus nette, plus caractéristique, plus féconde en enseignements. Ces partis étaient au nombre de trois. L'un qui s'était particulièrement recruté dans la classe des *Paglietti* et que l'on peut appeler le parti révolutionnaire proprement dit; l'autre, que ces derniers avaient promptement débordé, composé de grands seigneurs et de grands propriétaires imbus des principes philosophiques du XVIIIe siècle qui les séparaient profondément des classes populaires, mais qui regrettaient plus le passé qu'ils n'aspiraient à des doctrines nouvelles; le troisième enfin qui comptait dans ses rangs l'immense majorité de la nation, le peuple des villes et des campagnes et qui, à lui seul, avait vaincu les deux autres.

Ces partis, la restauration ne les avait pas éteints; elle avait comprimé les deux premiers ; elle était parvenue à calmer le zèle effervescent des masses populaires; mais les tendances diverses dont nous avons suivi les phases n'en subsistaient pas moins à l'état latent, et elles devaient se faire jour à d'autres époques de l'histoire. Ceci nous oblige à passer rapidement sur des circonstances étrangères à notre sujet pour continuer l'étude qui fait l'objet de ce livre. Nous ne parlerons que pour mémoire de la conquête de Naples en 1806, du nouvel exil de la

cour, des règnes de Joseph Bonaparte et de Joachim Murat. Ces faits appartiennent à l'histoire des guerres de l'empire et non point à celle des révolutionnaires d'Italie. Le vainqueur de Marengo ne se servit pas même de la révolution comme d'un auxiliaire ; ses armes victorieuses l'avaient rendu maître de Naples ; il y mit un Roi comme il y eût placé un gouverneur ; mais cette royauté passagère devait tomber avec la puissante main qui l'avait improvisée. Murat disparut sans laisser plus de racines à Naples, que Joseph n'en laissait en Espagne, ou Jérôme en Westphalie, et les anciens partis se retrouvèrent en présence comme auparavant (1).

Nous renverrons au chapitre suivant, consacré tout entier à la Sicile, l'examen d'une question très-importante, celle de la constitution sicilienne de 1812, et nous aborderons immédiatement le récit des événements qui agitèrent Naples dans l'année 1820.

Ferdinand IV (2) avait alors 71 ans. Il survivait

(1) Sous le règne de Joseph Bonaparte il y eut une insurrection de paysans bourbonniens qui faillit prendre des proportions formidables. Joseph fut presque cerné. Nous n'avons pu faire de cet épisode l'objet d'un chapitre séparé ; on n'y aurait rien trouvé qu'on ne connût déjà ; mais nous devons mentionner le fait comme un témoignage des sentiments qui animaient toujours les classes populaires.

(2) Ferdinand IV avait dès lors pris le nom de Ferdinand Ier, en échangeant aux termes de l'art. 104 du traité de Vienne, son titre de *Roi des Deux-Siciles* contre celui de *Roi du royaume des Deux-Siciles* ; mais nous continuerons de l'appeler Ferdinand IV pour éviter toute confusion.

à la plupart des acteurs du drame que nous venons de raconter. Marie-Caroline, chassée de Sicile par la politique de l'Angleterre, était morte au château de Hetzendorf, le 7 septembre 1816; Nelson avait péri au milieu de son triomphe, le 21 octobre 1805, jour de deuil pour nos annales maritimes; revenue à Londres avec sir William Hamilton au commencement du siècle, veuve de ce dernier en 1804, lady Hamilton que Nelson mourant avait recommandée à la sollicitude de la Grande-Bretagne, s'était éteinte misérablement dans une auberge, près de Calais, en 1815. Acton et Ruffo n'existaient plus; mais le marquis de Gallo, devenu duc de Gallo, figurait encore parmi les doyens de la diplomatie; nous le verrons bientôt reparaître à l'occasion d'une mission malheureuse qu'il eut à remplir.

Le gouvernement du vieux Roi se trouvait en présence de graves difficultés. Pour s'en rendre compte, il est nécessaire d'examiner avec quelques détails ce qu'étaient devenus, pendant le cours de ces vingt années, les hommes de 1799.

Le parti de la révolution avait pris des développements considérables sous l'influence d'une association mystérieuse, le Carbonarisme. Cette association était d'origine étrangère; mais elle ne tarda pas à se

nationaliser en Italie, et, gagnant de proche en proche, elle devint bientôt un danger pour tous les trônes de l'Europe. Proscrite par Joachim, cette secte redoutable était à la fin de son règne une véritable puissance; elle avait ses armées, elle avait ses ambassadeurs; on la vit négocier avec lord Bentinck. Ferdinand IV s'en alarma; c'était tout ce qu'il pouvait faire. Le Carbonarisme était plus fort que lui; il comptait déjà des sectaires nombreux dans les rangs de l'armée, dans la magistrature, et jusque dans le clergé; la milice provinciale lui appartenait presque tout entière (1). C'était un État dans l'État.

D'autres et d'importantes modifications s'étaient introduites dans le sein du parti que représentaient en 1799 les princes de Moliterno et de Roccaromana. Nous l'avons vu flotter entre la démagogie et le peuple, entre les novateurs qui s'en servirent comme d'un instrument et les royalistes qui finirent par l'écraser. Il n'eut pas d'existence propre, parce qu'il ne représentait alors que des regrets vagues et quelques espérance ambitieuses. En 1820 ce parti avait un drapeau; il représentait un principe que la restauration venait d'essayer en France, le principe constitutionnel. Il avait ouvert ses rangs à beaucoup de notab

(1) Colletta, *Hist. de Naples.*

lités du commerce et du barreau; il comptait des chefs éminents, mais les soldats lui manquaient. Les théories constitutionnelles pouvaient sourire aux partisans intéressés d'une chambre des Pairs ou d'une chambre des Députés; pour le Carbonarisme ce n'était qu'un marche-pied, et le peuple ne comprenait pas plus les combinaisons de ce rouage compliqué qu'il n'avait compris les transactions du comité de San-Lorenzo. Le parti constitutionnel devait être débordé par les uns ou par les autres. Aussi les plus intelligents de ses membres, ayant le sentiment de leur faiblesse et se croyant habiles en faisant par calcul ce que le prince Moliterno n'avait fait que par nécessité, s'étaient-ils jetés dans le Carbonarisme. Quant aux anciens Muratistes qui maintenant n'avaient plus d'existence propre, ils s'étaient répartis, à peu près également entre les constitutionnels et les carbonari.

Telle était la situation des choses quand la révolution de Cadix éclata. On sait l'histoire de cette révolution. Son origine remontait à la guerre de l'indépendance; ses causes réelles étaient de date plus récente. Après l'affaire de Bayonne, des juntes populaires s'étaient formées partout; elles avaient demandé la convocation des Cortès, selon les anciennes lois du royaume,

pour reconstituer le gouvernement et organiser la défense du pays. Les Cortès auxquelles on ne demandait que de prendre la direction du mouvement populaire, ne surent rien diriger; elles se bornèrent à faire une constitution. Dès ce moment, cette assemblée perdit la confiance des masses qui saluèrent, dans la restauration de Ferdinand VII, le retour à l'ancienne loi monarchique. Malheureusement pour l'Espagne, l'émancipation des colonies d'Amérique avait profondément modifié ses conditions d'existance; la vieille Espagne n'existait plus et ne pouvait plus exister. Sa législation, son administration, ses finances, son commerce, son industrie, tout en elle était si étroitement lié au système colonial que la destruction de ce système rendait une réforme inévitable. Seulement, il arriva qu'au lieu de procéder lentement à une révolution économique et financière, on fit une révolution politique. La constitution des Cortès, établie en quelque sorte par surprise à la faveur des préoccupations de la guerre de l'indépendance et aussi éloignée de répondre aux besoins de l'Espagne de 1820 qu'elle était loin de répondre, dans son principe, à l'esprit des populations insurgées, cette constitution fut proclamée les armes à la main (1).

(1) Voir le remarquable ouvrage de M. le comte de Ficquelmont : *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent.*

Naples, où l'influence morale de l'Espagne n'avait jamais cessé de s'exercer d'une manière sensible malgré la séparation des deux couronnes, devait ressentir la première le contre-coup de cet événement. Carbonari et constitutionnels l'accueillirent avec un égal enthousiasme, et tous se préparèrent à en profiter. Les mêmes moyens furent employés ; une insurrection militaire ouvrit la scène. Le 2 juillet 1820, les sous-lieutenants Morelli et Silvati, suivis de cent vingt-sept sous-officiers et soldats du régiment de Royal-Bourbon cavalerie, casernés à Nola, sortirent de leurs quartiers et se dirigèrent sur Avellino aux cris de *Vive la Constitution !* Cette dernière ville renfermait de nombreux initiés ; elle devint le quartier-général du mouvement.

Les mesures prises par le gouvernement ne furent pas à la hauteur du péril ; d'ailleurs les moyens d'action lui manquaient. Aussi l'insurrection s'étendit-elle rapidement. A Foggia, un régiment se souleva ; plusieurs localités de la Pouille et de Molise adhérèrent à la révolution ; on commençait à s'agiter dans la Terre de Labour. La cour était sans nouvelles des Abruzzes et des Calabres, mais il était à craindre que la contagion ne gagnât ces provinces depuis longtemps travaillées. Bientôt, on n'eut plus de doute

sur l'étendue du danger. Les généraux Pepe et Napoletani venaient de quitter Naples, entraînant dans leur défection un régiment de cavalerie et plusieurs compagnies de cavalerie. Cinq carbonari se présentent au palais. Introduits en présence du vieux duc d'Ascoli, l'ami et le confident du Roi, ils lui déclarent qu'ils sont les délégués du peuple napolitain; qu'ils ne répondent de rien si la constitution des Cortès n'est pas immédiatement accordée et qu'ils attendent la réponse du Roi. Le duc d'Ascoli se retire et reparaît au bout de quelques instants. Il a vu Ferdinand IV qui s'occupe des mesures à prendre pour qu'un statut constitutionnel soit publié; mais personne ne connaît encore à Naples cette constitution espagnole si ardemment désirée. Les délégués eux-mêmes n'en possèdent pas un seul exemplaire. Le Roi réclame huit jours pour s'éclairer à cet égard.

Cette réponse ne satisfait pas les délégués. « Nous « vous donnons deux heures, » dit l'un deux. Un autre s'approche d'Ascoli, et saisissant la montre du vieux duc : « Il est une heure du matin; à trois « heures, que la constitution soit octroyée! » L'histoire a conservé son nom. C'était le duc Piccoletti, le gendre de M. d'Ascoli.

Les ministres délibéraient en présence du Roi et

du duc de Calabre, l'héritier présomptif de la couronne. Tous étaient d'avis de céder: le Roi seul résistait. Enfin le danger devenant de plus en plus imminent et ceux qui l'entouraient le pressant vivement d'accorder aux prétendus vœux de son peuple, Ferdinand IV signa, le 6 juillet, trois décrets qui furent immédiatement publiés.

Le premier promettait d'octroyer la constitution demandée dans un délai de huit jours. Le second appelait au département des affaires étrangères, provisoirement celui de l'Intérieur, le duc de Campo-Chiaro (1) ; au ministère de grâce et de justice le comte de Camaldoli ; aux finances le marquis Amati. Par le troisième enfin, le Roi déférant au duc de Calabre l'exercice de l'autorité souveraine, lui laissait le soin de donner la fameuse constitution.

Ce délai de huit jours annoncé par le Roi ne satisfaisait qu'à demi l'impatience des agitateurs, et cependant il semblait bien difficile de promulguer une charte inconnue jusqu'alors. En présence de l'attitude alarmante des carbonari, de la défection de l'armée, peut-être même d'une catastrophe menaçante, le duc de Calabre crut devoir prendre un moyen-terme : agissant en vertu des pleins pouvoirs

(1) Le comte Zurlo fut depuis nommé titulaire de ce ministère.

qui lui étaient conférés, il décréta « que la consti-
« tution du royaume des Deux-Siciles serait la même
« que la constitution adoptée par le royaume d'Es-
« pagne, et sanctionnée par Sa Majesté catholique,
« le 20 mars de la même année, sauf les modifica-
« tions que les représentants de la nation, régulière-
« ment convoqués, croiraient devoir proposer à la
« sanction royale. »

Dix jours s'écoulèrent sans qu'il fût possible de se procurer cette constitution déjà promulguée. Le onzième jour on apprit pourtant qu'un voyageur anglais, récemment arrivé à Naples, possédait par hasard une copie de ce précieux document. Les ministres en demandèrent communication, et le pays apprit enfin quelles libertés on venait de lui conquérir.

Aussitôt qu'il eut paru, le décret de promulgation fut notifié par le duc de Campo-Chiaro à toutes les cours de l'Europe. Bien que porté au pouvoir par les derniers événements, le ministre des affaires étrangères ne dissimulait pas les violences morales dont le Roi avait été l'objet.

Le 8 juillet les troupes constitutionnelles campèrent aux portes de la ville. Le 9 elles y firent leur entrée. Ferdinand IV s'enferma dans ses appar-

tements, tandis que le duc de Calabre, sur le balcon du palais, était obligé de sanctionner par sa présence le triomphe de l'émeute et de l'indiscipline. Le général Pepe marchait en tête, cherchant gauchement, dit un auteur qui n'est pas suspect (1), à imiter les gestes du Roi Joachim ; il avait à ses côtés le général Napoletani et le lieutenant-colonel de Concili ; venaient ensuite les troupes régulières, puis les milices provinciales. Le Napolitain aime les spectacles et les revues; il applaudissait d'abord. Mais les acclamations firent place au plus profond silence quand on vit paraître à cheval, armé et paré des couleurs du Carbonarisme, l'abbé Menichini, derrière lequel marchaient sept mille affiliés. Le cortége dut s'applaudir lui-même en défilant sous les fenêtres de la demeure royale; il cria seul : *Vivent les carbonari!*

D'autres scènes non moins déplorables se succédèrent les jours suivants. L'ouverture du Parlement qui eut lieu le 1er octobre, loin d'y mettre un terme, ne fit qu'apporter de nouveaux aliments aux passions révolutionnaires. Le premier acte de cette assemblée fut de changer les désignations des divisions territoriales qui reçurent les noms de pro-

(1) Le général Coletta.

vince des *Marses*, des *Samnites*, des *Dauniens*, des *Lucaniens*, etc., ridicules souvenirs d'une liberté antique qui contrastait singulièrement avec le despotisme des tribunes et l'omnipotence du Carbonarisme. Les membres de la secte dominaient dans la Chambre; ils y firent passer les résolutions les moins conformes à l'intérêt du pays. Il en résulta beaucoup d'embarras dans les finances, un malaise, et bientôt un mécontentement général que l'attitude des puissances européennes devait rapidement développer.

Les trois cours de Vienne, de St-Pétersbourg et de Berlin ne pouvaient considérer sans inquiétude les événements qui venaient de s'accomplir. Elles voyaient les révolutionnaires de toutes les parties de l'Italie se donner rendez-vous à Naples pour y organiser une propagande qui menaçait de gagner les États voisins. L'Autriche, surtout craignait que le même esprit qui avait opéré ce changement, ne s'emparât des provinces italiennes soumises à sa domination, et qu'elles ne cherchassent à se rendre indépendantes.

Un traité d'alliance offensive et défensive avait été signé en 1815 entre l'Autriche et les Deux-Siciles, par lequel le Roi de Naples s'engageait en rétablissant le gouvernement de son royaume, à n'admettre aucun changement incompatible avec les

institutions monarchiques. Ce fut le point de départ des premières protestations qu'adressa l'Empereur au Roi Ferdinand.

Le prince de Cariati envoyé constitutionnel de Naples, ne fut point reçu en cette qualité par la cour de Vienne, et dans les entretiens particuliers qu'il eut avec le prince de Metternich, il lui fut déclaré « que l'Empereur demeurait persuadé que les pouvoirs transmis au duc de Calabre par Ferdinand IV avaient été arrachés par force à ce souverain. »

Le prince Cimitile envoyé par le nouveau gouvernement napolitain près de l'Empereur de Russie, reçut le même accueil.

La cour de Vienne, qui prenait l'initiative dans cette importante question en vertu de son traité avec celle de Naples, adressa une note à la diète germanique et aux grandes puissances pour les engager à se concerter sur les mesures qu'il conviendrait d'adopter à l'égard du royaume des Deux-Siciles. Ce fut l'origine du congrès de Troppau, où se réunirent, dans le courant d'octobre, les souverains de Russie, d'Autriche et de Prusse. Ils étaient accompagnés du prince royal de Prusse, du prince de Metternich, du comte de Golowkin, ministre de Russie près la cour de Vienne, du prince Walkouski, du comte

Capo d'Istria ; des ambassadeurs de France et d'Angleterre, comte de Caraman et lord Stewart; du ministre français à Saint-Pétersbourg, comte de la Feronnays.

Le résultat de ces conférences fut qu'avant de rien entreprendre « les souverains inviteraient S. M. Ferdinand IV à se rendre à Laybach afin de se concerter avec lui sur les déterminations à prendre pour concilier tous les intérêts. »

Le but que se proposait le congrès de Troppau était du reste clairement consigné dans le protocole préliminaire dont la teneur suit :

« Les cabinets alliés s'étant réunis à Troppau à « l'effet de prendre en mûre considération les dangers « auxquels l'Europe se trouve exposée, par suite « des révolutions qu'un coupable oubli de tous les « devoirs a fait éclater dans plusieurs États; voulant « recourir, dans des circonstances aussi graves, à « une application légitime et salutaire des principes « sur lesquels se fonde leur alliance;

« Voulant aussi maintenir les droits consacrés par « les traités et préserver les peuples et l'Europe de la « contagion du crime et de ses déplorables effets; « désirant enfin assurer le développement heureux « et paisible de la civilisation, le règne de la justice « et des lois, sous les auspices de la morale chré-

« tienne, de l'ordre et d'une sollicitude éclairée, les-
« dits cabinets, après avoir consigné leur pensée sur
« les questions relatives à ces grands intérêts dans les
« Mémoires donnés aux actes de leur conférence du
« 23 octobre et du 7 novembre, sont convenus, d'un
« commun accord, de stipuler par le présent proto-
« cole préliminaire, les bases de l'acte en vertu du-
« quel ils se reconnaîtront le droit et l'obligation
« d'arrêter définitivement les mesures qu'il est en
« leur pouvoir de prendre, afin de prévenir les pro-
« grès du mal dont le corps social est menacé et d'y
« apporter remède là où il exerce déjà ses ravages
« et où les puissances alliées peuvent l'atteindre.

« ..... Lorsque les États où de pareils change-
« ments, effectués par des voies illégales, feront crain-
« dre à d'autres pays un danger imminent par leur
« proximité, et lorsque les puissances alliées pourront
« exercer à leur égard une action efficace et bienfai-
« sante, elles emploieront, pour les ramener au sein
« de l'alliance, premièrement, des démarches ami-
« cales, en second lieu, une force coërcitive, si l'em-
« ploi de cette force devient inévitable.

« Le royaume des Deux-Siciles venant de subir
« une des altérations ci-dessus caractérisées et l'a-
« doption des mesures indiquées au paragraphe pré-

« cédent étant à la fois impérieusement nécessaire et « possible envers ledit royaume, les puissances alliées « statuent que ces mesures seront mises à exécution « avec l'intention invariable :

« De respecter l'existence politique et l'intégrité « dudit royaume;

« Et dans le but unique :

« De rendre la liberté au Roi et à la nation; de « mettre le pouvoir royal à même de fonder dans le « royaume des Deux-Siciles un ordre de choses qui « puisse se maintenir sur ses propres bases et sans « l'appui d'une force étrangère, de le garantir de « toute nouvelle secousse révolutionnaire et d'assurer « à la nation sa tranquillité et son bonheur.

« Soit que les puissances parviennent au but ci- « dessus signalé, par des démarches amicales, soit « qu'elles se trouvent obligées de l'atteindre par l'em- « ploi de la force militaire, il est convenu que le fruit « de leurs efforts communs pourra être garanti au « royaume des Deux-Siciles et à l'Europe par la pré- « sence temporaire dans les États napolitains d'une « armée d'occupation.

« Dans le cas d'un arrangement amical, ce gage de « sûreté serait accordé au Roi, s'il le réclamait de la « part des puissances. En tout état de cause, l'occu-

« pation militaire serait effectuée par l'armée autri-
« chienne, au nom des puissances contractantes et
« accédantes au présent acte. Pour exécuter l'ensem-
« ble de ces dispositions, les puissances alliées nom-
« meront des plénipotentiaires spéciaux, lesquels
« seront munis d'instructions communes et compose-
« ront, sous la présidence d'un plénipotentiaire au-
« trichien, une conférence chargée de toutes les
« négociations et transactions qui pourront avoir lieu
« entre lesdites puissances et Sa Majesté Sicilienne. »

La cour de Saint-James, en faisant ses réserves à l'égard de la déclaration de principes, donna son assentiment au cas spécial d'une intervention armée dans les affaires de Naples et de l'Italie. La France offrit sa médiation, à la condition que le statut constitutionnel serait révisé de manière à calmer les justes appréhensions du congrès. Ses ouvertures bienveillantes furent déclinées par le Parlement et par le Roi lui-même qui, bien que violenté dans le principe, trouvait dès lors sa parole engagée. Enfin le 7 décembre, le duc de Campo-Chiaro, ministre des affaires étrangères, annonça à l'assemblée que les ministres de Russie, de Prusse et d'Angleterre, ainsi que les chargés d'affaires d'Autriche et de France, avaient sollicité et obtenu la veille une audience du

Roi pour lui remettre des lettres de leurs souverains. Le contenu de ces lettres étant à peu près uniforme, le ministre se bornait à déposer sur le bureau celle de l'Empereur d'Autriche. Elle était ainsi conçue :

« MONSIEUR MON FRÈRE, ET TRÈS-CHER BEAU-PÈRE,

« De tristes circonstances ne m'ont pas permis de recevoir les lettres que Votre Majesté m'a adressées il y a quatre mois; mais les événements auxquels ces lettres devaient se rapporter n'ont pas cessé d'être l'objet de mes plus sérieuses méditations, et les puissances alliées se sont réunies à Troppau pour considérer ensemble les conséquences dont les événements menacent le reste de la péninsule italienne, et peut-être l'Europe entière. En nous décidant à cette délibération commune, nous n'avons fait que nous conformer aux transactions de 1814, 1815 et 1818, transactions dont V. M. ainsi que l'Europe connaît le caractère et l'importance, et sur lesquelles repose cette alliance tutélaire, uniquement destinée à garantir de toute atteinte l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de tous les États, et d'assurer le repos et la prospérité de l'Europe, comme aussi de chaque pays en particulier.

« V. M. ne doutera donc pas que l'intention des ca-

binets réunis ici ne soit de concilier l'intérêt et le bien-être dont la sollicitude paternelle de V. M. doit désirer de faire jouir ses peuples, avec les devoirs que les monarques alliés ont à remplir envers leurs États et envers le monde. Mais nous nous félicitons, mes alliés et moi, de remplir ces obligations de concert avec V. M., et, fidèles aux principes que nous avons proclamés, nous demandons aujourd'hui cette coopération. C'est dans ce seul but que nous proposons à V.M. de se réunir avec nous dans la ville de Laybach. Votre présence, Sire, hâtera, nous en sommes sûrs, une conciliation si indispensable, et c'est au nom des intérêts les plus chers de votre royaume, et avec cette bienveillante sollicitude, dont nous croyons avoir donné plus d'un témoignage à V. M., que nous l'invitons à venir recevoir de nouvelles preuves de la véritable amitié que nous lui portons, et de la franchise qui fait la base de notre politique.

« Recevez l'assurance de la considération très-distinguée et de l'inaltérable attachement avec lesquels je suis,

« De Votre Majesté,

« Le bon frère, gendre et allié.

« FRANÇOIS.

« Troppau, le 20 novembre 1820. »

Le ministre lut ensuite un message royal par lequel Ferdinand IV annonçait qu'il obtempérait au vœu de ses alliés, qu'il ferait tous ses efforts pour assurer à ses peuples les bénéfices d'une constitution sage et libérale, et qu'en partant il confirmait son fils, le duc de Calabre, dans les pouvoirs que lui avait conférés l'acte du 6 juillet.

Cette communication fut écoutée en silence; mais à peine le duc de Campo-Chiaro eut-il quitté l'enceinte que des cris tumultueux éclatèrent de tous côtés. *La constitution d'Espagne ou la mort!* Ce cri, parti des tribunes, fut répété par les députés. Le désordre devint tel que le président dut lever la séance, et l'assemblée se sépara au milieu de la plus vive agitation.

Dans la ville, le tumulte était extrême. Le message, à peine affiché, fut arraché par les carbonari dont les bandes armées parcouraient les rues. La nuit se passa ainsi. Quand le jour parut, tout faisait craindre une nouvelle insurrection. Naples était inondée de soldats de la milice provinciale accourus en armes des villes voisines, quelques-uns même d'Avellino et de Salerne, sur le mot d'ordre des chefs. Il y avait moins de cris et d'agitation; mais le calme apparent était gros de menaces. Plusieurs députés

modérés se mirent en règle avec leur conscience, s'attendant d'un moment à l'autre à être massacrés. Des hommes à figure sinistre encombraient la salle des Pas-Perdus, et quand un représentant suspect s'ouvrait un passage au milieu d'eux pour gagner la salle des séances, on lui dictait son vote le poignard à la main.

Néanmoins, la fermeté de quelques membres du Parlement, l'habileté de M. Borelli, qui était à la fois directeur de la police et vice-président de la Chambre, les intelligences qu'il était parvenu à se créer dans le sein du Carbonarisme, peut-être aussi l'imprévu, qui préside si souvent aux décisions des assemblées délibérantes, toutes ces causes réunies prévinrent une explosion.

Dans le message qu'il avait adressé au Parlement pour annoncer qu'il se rendrait aux conférences de Laybach, le Roi s'était servi des mots : *Je pars.* Plusieurs membres s'élevèrent contre cette expression, attendu que le Roi ne pouvait voyager hors du royaume sans le consentement du Parlement. De violentes interpellations furent adressées aux ministres Zurlo et Campo-Chiaro, que l'on signalait comme les auteurs du message. Il fut décidé pourtant qu'*on accorderait à Ferdinand IV l'autorisation* de se rendre

à Laybach ; et l'on se contenta de mettre les ministres en accusation. Le cabinet dissous fut ainsi reconstitué : ministre des affaires étrangères, le prince Pignatelli ; ministre de l'intérieur, D. Domenico Acclavico, président de la grande cour civile de Trani; ministre de grâce et de justice, D. Giacinto Troysi; ministre des finances, le duc de Carignano ; ministre de la guerre, le lieutenant-général D. Giuseppe Parisi ; ministre de la marine, le colonel D. Francesco Capecelatro. Ces mesures, relativement modérées, calmaient déjà les appréhensions des habitants paisibles, lorsqu'un crime affreux, commis presque au grand jour, porta la terreur à son comble. M. Giampetro avait rempli, après 1816, les fonctions de directeur de la police. Rendu à la vie privée par suite des événements de juillet, il vivait tranquillement à Naples au milieu d'une famille nombreuse. Un soir, plusieurs carbonari armés se présentèrent chez lui, l'arrachèrent violemment de sa maison, et l'ayant traîné dans la rue le percèrent de quarante-deux coups de poignard. S'il faut en croire les bruits qui coururent, lorsqu'on retrouva le cadavre horriblement mutilé, il avait un écriteau cloué au front avec ces deux mots : *Numéro* 1. Vingt-six personnes, disait-on, étaient également désignées aux bravi de l'association. La pa-

nique fut telle que la justice elle-même n'osa intervenir, et que tout ce qui n'était pas complice de la révolution se hâta de quitter Naples. Le chevalier de Medici, l'un des ministres qui avaient précédé le cabinet du 6 juillet, gagna par mer Civita-Vecchia et se rendit à Rome, après avoir couru de grands dangers; le comte Zurlo, qui faisait partie de ce dernier cabinet, dut se réfugier à bord d'une frégate française stationnée dans le port. Un membre de la secte, le lieutenant-général duc de Sangro, ne se crut plus en sûreté et s'éloigna de Naples en toute hâte. Beaucoup de personnages importants imitèrent son exemple. L'archevêque de Naples et trois évêques publièrent une protestation contre les actes du nouveau gouvernement.

Cependant Ferdinand IV était arrivé à Laybach. Il y trouva le congrès fermement décidé à ne point tolérer le nouvel ordre de choses et à exécuter, sans perdre de temps, les dispositions arrêtées dans le protocole préliminaire du 19 novembre. Les souverains alliés lui déclarèrent « qu'ils étaient résolus à ne point laisser subsister le régime qu'une faction sans titre et sans pouvoir avait imposé au royaume de Naples par les moyens les plus criminels, et que si cet état de choses ne se terminait pas à leur satisfaction par

le désaveu spontané de ceux qui exerçaient le pouvoir à Naples, ils auraient recours à la force des armes (1). »

Il y avait unanimité dans le conseil, et déjà les troupes autrichiennes étaient en marche.

Le Roi Ferdinand se trouvait alors dans un embarras cruel, placé qu'il était entre ses engagements de 1815 et ceux que la révolution venait de lui arracher, entre la perspective d'une guerre civile et la menace d'une guerre étrangère dans laquelle il n'aurait pas un seul allié. Ceux qui l'ont amèrement accusé n'ont voulu voir qu'un côté de cette question complexe, et n'ont certainement pas cherché à se rendre un compte exact de la position que les événements lui avaient faite.

Pouvait-il sérieusement essayer de lutter contre l'Europe entière? Et le devait-il pour soutenir un ordre de choses que la violence seule avait obtenu de lui? La révolution, qui avait profité de sa faiblesse pour lui imposer des actes si éloignés de sa volonté, dut-elle s'étonner que d'autres influences aient à leur tour agi sur lui? La bonté qui faisait le fond de son caractère lui rendait plus pénibles encore les difficultés de sa situation. Sa correspondance avec le duc

(1) Gazette officielle de Vienne.

de Calabre, en même temps qu'elle donne de cette situation une idée très-claire, nous révèlera aussi les préoccupations pénibles qui agitaient le vieux Roi.

« Très-cher fils, » écrivait-il de Laybach, le 28 janvier, au prince régent, « vous connaissez bien les sentiments qui m'animent pour le bonheur de mes peuples et les motifs qui seuls m'ont déterminé, malgré mon âge et malgré la saison, à entreprendre un si long et si pénible voyage. Je me suis convaincu que notre pays était menacé de nouveaux malheurs, et j'ai pensé qu'aucune considération ne devait m'empêcher de faire la tentative qui m'était dictée par les plus saints devoirs.

« Depuis mon entretien avec les souverains alliés, et par les communications qui me furent faites des délibérations qui avaient eu lieu à Troppau, il ne m'est resté aucun doute sur la manière dont les monarques alliés jugent les événements qui ont eu lieu à Naples depuis le 2 juillet jusqu'à ce jour.

« Je les ai trouvés décidés irrévocablement à ne point admettre l'état de choses qui est résulté de ces événements. Jugeant en outre tout ce qui pourrait en résulter incompatible avec la tranquillité de mon royaume et avec la sûreté des États voisins, ils ont

résolu de le combattre, et d'employer même la force des armes, si les moyens de persuasion ne sufffisent pas.

« Telle est la déclaration que les souverains et les plénipotentiaires respectifs m'ont présentée, et de laquelle rien ne pourrait les faire départir.

« Il est hors de mon pouvoir, et je pense même au-dessus de toutes les facultés humaines, d'obtenir un autre résultat. Il n'y a donc aucune incertitude sur notre situation et sur les moyens qui nous restent pour préserver mon royaume des malheurs de la guerre.

« Dans le cas où les conditions, sur lesquelles les souverains insistent, seraient acceptées par le Parlement, les mesures qui en sont les suites ne doivent point être fixées sans le concours de ma volonté. Je dois vous informer que les alliés exigent des garanties, jugées momentanément nécessaires pour assurer la tranquillité des États voisins.

. . . . . .

« Telle est la situation dangereuse où nous nous trouvons. Si cette lettre produit l'effet que je dois en espérer, tant je suis rassuré par la conscience de mes intentions paternelles, par la confiance que j'ai en vos lumières, et dans le sens droit et la loyauté

de mes peuples, c'est à vous qu'il appartient de maintenir l'ordre public jusqu'à ce que je puisse vous faire connaître ma volonté d'une manière plus explicite, pour la réorganisation de l'administration. »

Le duc de Gallo avait suivi le Roi dans son voyage à Laybach. Ce fut lui qui, le 9 février, apporta au duc de Calabre la lettre dont on vient de lire un extrait.

Cette lettre fut confirmée au prince régent ce même jour par les ministres de Russie, de Prusse et d'Autriche. Ils ajoutèrent à cette déclaration que l'armée autrichienne avait reçu l'ordre de se mettre en marche, soit pour occuper le royaume amicalement, soit pour y pénétrer de force, et conclurent en disant « que les puissances alliées se confiaient dans la prudence et dans les talents de S. A. R., pour ramener la nation à l'ordre de choses qu'elles désiraient. »

L'attitude que prit en cette circonstance le duc de Calabre, connu depuis comme souverain sous le nom de François Ier, fut digne de ce nom chevaleresque qu'il devait porter un jour.

Il n'avait point provoqué la révolution, mais, le mouvement accompli, il avait consenti à ce qu'on le prît pour chef. Il répondit aux ambassadeurs :

« Qu'il rendait grâces aux puissances alliées de l'estime qu'elles faisaient de lui ; mais qu'il ne pouvait voir avec indifférence le rôle qu'on voulait lui destiner.

« Que ferme dans les promesses qu'il avait faites, il était décidé à ne point se séparer du Parlement.

« Qu'il ne se dissimulait point les graves conséquences qui pouvaient dériver du présent état de choses; mais qu'il était décidé à tout, plutôt que de sortir du droit chemin.

« Que comme fils, père et chef de nation, il avait trois devoirs à remplir et qu'il ne manquerait à aucun d'eux. »

Il écrivit au Roi sur-le-champ pour le supplier de garder du moins un rôle passif au milieu des graves événements qui allaient s'accomplir, en le prévenant que lui (prince-régent) était résolu à exposer sa vie pour soutenir les droits et l'indépendance de son pays. Puis il convoqua extraordinairement le Parlement, qui était clos depuis huit jours et qui se réunit le 13.

Communication fut donnée à l'assemblée de tout ce qui venait de se passer. Le duc de Calabre, après avoir exposé la gravité des circonstances, exhorta les partisans du nouveau régime à se porter en armes

aux frontières. Il adressait en même temps aussi une proclamation aux gardes nationales et à l'armée, et annonçait qu'il se mettrait à leur tête, avec le prince de Salerne, afin de repousser l'ennemi.

Un enthousiasme d'un jour accueillit cette généreuse initiative; mais pour faire place, dès le lendemain, au plus profond découragement. Le Parlement semblait plongé dans la stupeur et prêt à se dissoudre. Les partisans honnêtes du système constitutionnel s'étaient effrayés des excès de la révolution; la division était parmi les officiers; l'insubordination parmi les soldats et le peuple commençait à s'agiter.

Le 7 mars, quarante mille Autrichiens qui avaient traversé les État romains sous le commandement du général baron de Frimont, et qui marchaient sur Naples, rencontrèrent à Rieti le général Pepe, à la tête de toutes les légions carbonaristes et le défirent complétement. Ses soldats se dispersèrent dans les Abruzzes.

Les Autrichiens se portèrent aussitôt sur San-Germano où leur quartier-général fut établi le 19. Le général italien Carascosa avait retiré sa division dans la position retranchée de Rignano sur la route de

Capoue afin de leur fermer le passage; mais le même esprit qui avait dispersé l'armée napolitaine des Abruzzes agit sur les troupes commandées par les généraux Carascosa, Ambrosio et Filangieri avec plus de force encore. Plusieurs bataillons de miliciens se révoltèrent, firent feu sur leurs officiers et se débandèrent entièrement

Le général en chef de l'armée autrichienne répandait une proclamation, signée de Ferdinand IV, où le Roi, rappelant ce qu'il avait écrit au duc de Calabre le 28 janvier, faisait un appel à la sagesse de ses sujets pour ne pas ensanglanter le royaume par une résistance impossible. La proclamation se terminait ainsi :

« Nous déclarons en conséquence que l'armée qui s'avance vers notre royaume devra être regardée par nos fidèles sujets non pas comme ennemie, mais seulement comme destinée à les protéger, en contribuant à consolider l'ordre nécessaire pour maintenir la paix intérieure et extérieure du royaume.

« Nous ordonnons à nos armées de terre et de mer de considérer et accueillir celles de nos augustes alliés, comme une force qui n'agit seulement que par le véritable intérêt de notre royaume et qui, loin d'être envoyée pour les combattre dans une guerre

inutile, est au contraire autorisée à se réunir à elles pour assurer la tranquillité, et pour protéger les vrais amis du bien et de la patrie qui sont les fidèles sujets de leur Roi. »

La résistance n'était plus possible. Le duc de Calabre, condamné à l'inaction par une manifestation si expresse des volontés de son père, indigné d'ailleurs d'avoir été si mal secondé par les premiers auteurs du mouvement, revint d'abord à Naples, puis alla s'enfermer au château de Caserte avec sa famille.

Le 21, deux bataillons de la garde royale rentrèrent dans la capitale, musique en tête, aux cris de *Vive le Roi!* et aux applaudissements du peuple. L'armée autrichienne n'arriva que deux jours après.

Ainsi finit la révolution de 1820, révolution qui ne reposait sur rien et qui n'eut pas même la gloire de tomber avec honneur. Elle ne fut pas sanglante, parce qu'elle ne dura que huit mois. Deux partis se montrèrent seuls sur le théâtre des événements, le parti constitutionnel qui fit le mouvement, et le Carbonarisme qui s'en empara. Le peuple n'y prit aucune part, parce que la lutte ne s'était pas engagée et parce que la Chambre n'avait pas eu le temps de

mettre en question la royauté. Mais l'indifférence glaciale avec laquelle il assistait aux manifestations carbonaristes, et les acclamations enthousiastes dont il salua le retour du Roi dans Naples prouvèrent assez qu'il n'avait point changé d'esprit depuis 1799. On verra plus tard que le même esprit se retrouve encore en 1848.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

—

Sommaire.

La Sicile depuis 1806 jusqu'en 1848. — Lord Bentinck et la constitution de 1812. — Causes réelles de la prospérité de l'île pendant l'occupation anglaise. — Conflits qui s'élèvent dans le nouveau Parlement et qui amènent sa suspension. — Organisation de 1816. — Insurrection de 1820. — Assassinat des princes Cattolica et Jaci. — Fuite du général Naselli. — Expédition du général Florestan Pepe. — Capitulation de Palerme. — Le Parlement est supprimé. — Les Siciliens s'adressent à l'Angleterre et réclament son intervention. — Démarche du cabinet de Saint-James près des cours intervenantes dans les affaires d'Italie et son résultat. — Insurrection de 1848. — Situation de la Sicile à cette époque. — Causes de la révolution. — La politique du parti whig. — Lord Minto. — Événements de Rome. — La Sicile est évacuée. — Ouverture du Parlement. — Cette assemblée prononce la déchéance de la maison de Bourbon et offre la couronne au duc de Gênes. — Le général Filangieri, prince de Satriano. — Expédition de Messine. — Ressources des insurgés. — Le corps expéditionnaire débarque à Contessa, le 6 septembre. — Combats de Contessa, de Gazzi et de San-Cosmo. — Prise de la porte Zaera et du couvent de la Madeleine. — Les troupes royales entrent dans Messine. — Pertes du corps expéditionnaire. — Le bombardement. — Cruautés commises par les assiégés. — Messine est déclarée port franc. — Amnistie du 10 septembre.

Jusqu'en 1812, la Sicile avait eu un Parlement d'origine normande qui, malgré toutes les vicissitudes de son histoire, comptait huit siècles d'existence. Cette institution politique, fonctionnant dans l'esprit du moyen-âge qui l'avait vue naître, avait

toujours été un obstacle au bien-être du pays, plutôt qu'un moyen de le développer. Lord William Bentinck, commandant des forces anglaises en Sicile, l'un des hommes d'action du parti whig, usa de son influence pour introduire dans cette assemblée les idées modernes du Parlement de la Grande-Bretagne. Il en résulta la constitution de 1812, qui augmentait l'influence de l'Angleterre en donnant au pays des institutions anglaises, mais qui ne convenait pas davantage aux habitudes des populations.

Les principales innovations apportées à l'ancien régime consistaient dans la suppression de la féodalité et dans l'abolition du privilége qu'avait toujours eu le clergé de former un ordre à part, comme la noblesse en formait un et le tiers-état un autre. Une chambre des Pairs et une chambre des Communes furent instituées, mais avec des attributions respectives si mal réglées ou si mal définies, que de nombreux conflits s'élevèrent entre les deux pouvoirs aussitôt qu'ils furent appelés à gouverner. Le désordre et les embarras devinrent tels au bout de quelques mois, que le Parlement crut devoir envoyer une députation au Roi pour l'inviter à modifier lui-même un état de choses si préjudiciable aux intérêts du pays. L'action de la constitution Bentinck demeura suspen-

due, mais rien ne fut décidé, quant à son existence même, jusqu'en 1816, époque où les couronnes de Naple et de Sicile étant de nouveau réunies, Ferdinand IV vuulut donner à tous ses sujets les mêmes institutions. Il conservait à la terre ferme le Code Napoléon et le système administratif d'importation française; il l'étendit à la Sicile érigée en vice-royauté qu'il confiait à son fils. Une réserve particulière était faite en ce qui concernait le privilége de l'ancien Parlement.

Sir W. Aucourt, qui avait succédé à lord Bentinck, fit d'abord quelques réclamations en faveur du régime institué par son prédécesseur; mais il ne parut point alors que l'Angleterre mît une grande importance à soutenir la constitution fondée sous ses auspices. Le Roi eut une conférence avec sir W. Aucourt qui n'insista pas.

La Sicile, depuis cette époque, a toujours été pour Naples un embarras et souvent un danger. Les Siciliens n'ont jamais oublié la prospérité vraiment extraordinaire qui résulta pour eux de l'occupation anglaise, et parce que, au moment de l'occupation, ils étaient séparés de Naples, ils n'ont cessé de croire que de cette séparation dépendait l'avenir de leur pays.

En 1806, les opérations de l'armée Anglo-Russe

dans le royaume de Naples n'ayant pas été couronnées de succès, les troupes anglaises qui en faisaient partie, au nombre de 6,000 hommes, se retirèrent en Sicile. Elles y restèrent jusqu'à la seconde restauration du Roi Ferdinand, c'est-à-dire pendant dix années, en augmentant graduellement leur effectif au point d'atteindre le chiffre de 17,000 hommes. Les troupes siciliennes étaient soldées par l'Angleterre qui, de plus, payait à la cour de Naples un subside considérable.

La flotte qui bloquait Toulon tirait de la Sicile la plus grande partie de ses approvisionnements. Les Anglais dépensèrent alors plus d'un million de livres sterling pour mettre les places de la côte en état de défense. L'attitude toujours menaçante de l'armée française dans le royaume de Naples, leur commandait ces précautions. Ils avaient organisé une légion italienne, forte de quatre régiments, dont les objets d'équipement étaient en grande partie fabriqués dans le pays.

L'Angleterre a donc pendant dix ans jeté des sommes immenses en Sicile, sans exiger aucun sacrifice de l'île, où son armée payait toutes les dépenses à des prix que les circonstances rendaient très-élevés.

Ces avantages, déjà si considérables mais aussi

tout à fait temporaires, n'étaient pas les seuls.

Le système continental avait fait de Malte et de la Sicile le grand entrepôt du commerce de l'Angleterre pour la Méditeranée, l'Adriatique et les Échelles du Levant. C'est par là qu'il pénétrait alors dans l'Europe centrale. La Sicile fournissait à l'approvisionnement des flottes marchandes de la Grande-Bretagne; elle pouvait associer ses capitaux à des spéculations qui donnaient des profits considérables et toujours certains, car ce commerce se faisait sans rivalité, sous la protection des croisières anglaises.

Cette prospérité ne tenait qu'à des conditions passagères. La paix vint les détruire toutes. La cour retourna de Palerme à Naples; l'armée anglaise et même une partie des troupes siciliennes quittèrent le pays. Le commerce, rentré dans des voies régulières, ne laissa plus à cette île que les ressources de sa propre industrie, bien faible pour résister à la concurrence trop voisine de Malte.

Tant que la révolution de 1820 n'eut point provoqué de nouvelles complications dans leurs rapports avec Naples, les Siciliens purent se croire en possession des garanties parlementaires que la réserve de 1816 leur avait laissées. Le Parlement n'avait pas été convoqué, il est vrai, depuis 1812; mais la convocation du Parle-

ment n'était obligatoire que dans le cas où le gouvernement demanderait au pays des impositions plus élevées que celles dont le chiffre avait été arrêté en 1812; la situation si prospère de la Sicile à cette époque ayant donné pour base des impôts un chiffre très-élevé, il en résultait cette conséquence que jamais peut-être le Roi ne se trouverait dans l'obligation de convoquer le Parlement. La richesse de la Sicile ne pouvait que décroître, et l'on vit bientôt ses habitants solliciter la diminution des charges qu'ils ne pouvaient supporter. Mais cet allégement devait être un acte de munificence pour lequel le concours du Parlement n'était pas nécessaire (1).

Les événements d'Espagne, ainsi que nous venons de le voir, avaient provoqué la révolution de Naples; la révolution de Naples fut l'occasion d'un soulèvement en Sicile. A Naples, toutefois, on agissait par esprit d'imitation; le drapeau qu'on levait était celui du libéralisme; à Palerme, on s'armait pour l'indépendance; on espérait profiter des embarras de la métropole. C'était toujours la conséquence des idées qui s'étaient accréditées en Sicile, et qui attri-

(1) Nous empruntons les considérations qui précèdent au remarquable ouvrage de M. le comte de Ficquelmont, ancien président du conseil et ministre des affaires étrangères d'Autriche, *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent.*

buaient la prospérité de l'île à la séparation des deux royaumes, quand cette prospérité temporaire n'avait pour cause réelle que l'argent de la Grande-Bretagne.

Une insurrection éclata le jour de la fête de sainte Rosalie. Elle se fit aux cris de *Vive l'indépendance!* poussés par la noblesse et le haut commerce, et de *Vive la constitution des Cortès!* que proféraient les carbonari auxquels la constitution de 1812 ne suffisait plus. Le général Naselli commandait alors à Palerme. Il ne se montra pas à la hauteur de la situation. Après avoir livré le fort de Castellamare et inutilement essayé de le reprendre, il fut bientôt débordé de tous côtés. L'émeute se livra aux plus hideux excès, égorgeant les soldats isolés, ouvrant les bagnes, brûlant et incendiant les palais. Les princes Cattolica et Jaci furent massacrés et leurs têtes promenées en triomphe dans les rues de la ville. Un habitant ayant voulu sauver quelques officiers, fut cloué à sa porte afin de servir d'exemple. Effrayé de ces désordres, le général Naselli s'enfuit presque seul sur une petite barque.

Malgré ses apparents succès, la sédition ne pouvait avoir de suites sérieuses. D'abord elle resta circonscrite dans le val de Palerme et dans le val limi-

trophe de Girgenti (1). Les cinq autres provinces refusèrent d'y adhérer. En cela elles obéissaient à d'anciennes rivalités qui subsistent encore aujourd'hui, et qui empêcheront toujours en Sicile un mouvement national véritablement homogène. D'autre part, on connaît l'antagonisme héréditaire des Napolitains et des Siciliens. Il était évident que le gouvernement de la métropole, d'accord en cela avec tous les partis, ne reculerait devant aucun sacrifice pour comprimer l'insurrection. Au commencement d'août, deux mille hommes d'infanterie furent envoyés dans l'intérieur du pays afin de rassurer les populations fidèles, tandis que le général Florestan Pepe, à la tête d'un corps de dix mille hommes, se dirigeait sur la capitale de l'île par la route la plus directe. Le 26, il était devant Palerme, où il entra le 6 septembre. L'insurrection n'avait duré que cinquante-un jours.

L'organisation politique qui avait été donnée au royaume en 1816 fut rétablie; mais la Sicile, pour s'être soulevée, perdit la réserve qui avait été faite en sa faveur dans cette organisation de 1816. Elle réclama auprès du cabinet de Saint-James, alléguant

(1) En Sicile, le mot *val* est synonyme de province. C'est une expression tirée de la configuration géographique du pays divisé en trois vallées principales qui formaient autrefois le même nombre de districts. Bien que ces districts soient maintenant au nombre de sept, leur ancienne dénomination a été conservée.

que si lord Bentinck n'avait pas changé son antique constitution comme il l'avait fait, jamais le Roi de Naples n'aurait enlevé à la Sicile son ancien Parlement.

« La position du ministère anglais était délicate, dit l'ancien ministre des affaires étrangères d'Autriche que nous avons déjà cité, placé qu'il était entre l'abus qu'avait fait lord Bentinck de la présence de son armée, pour donner à la Sicile une constitution qui était contre le vœu du Roi et de son gouvernement (comme ne l'avait que trop prouvé la transportation violente de la Reine Caroline en 1812), et le reproche des Siciliens d'y avoir perdu toutes leurs libertés.

« Le cabinet anglais s'adressa aux cabinets des trois cours qui intervenaient dans les affaires d'Italie à la suite du congrès de Troppau, leur demandant d'user de leur influence sur celui de Naples, afin d'obtenir que S. M. Sicilienne laissât la Sicile dans la situation où l'avait mise l'organisation de 1816.

« Les trois cours, qui attachaient une haute importance à retenir celle d'Angleterre dans leur alliance, et qui ne demandaient pas mieux que de lui faciliter les moyens d'y rester, engagèrent le Roi de Naples à rétablir la Sicile dans la position où elle était avant la révolution de 1820, en passant par-dessus cet événement. Mais le Roi Ferdinand répondit que la révo-

lution avait changé tous ses rapports avec la Sicile; qu'elle avait fait de l'existence d'un Parlement un symbole révolutionnaire, et qu'au moment où il avait été forcé de supprimer celui de Naples, il lui serait impossible de rétablir celui de Palerme; que ce serait jeter de nouveau le trouble dans les esprits (1).»

Cette démarche n'eut donc point de résultat, et les choses demeurèrent sans changement jusqu'en 1848.

Le duc de Calabre, devenu Roi en 1825, sous le nom de François Ier, avait eu pour successeur Ferdinand II, souverain actuel des deux-Siciles, qui monta sur le trône le 8 novembre 1830.

La Sicile jouissait alors de nombreux avantages. Bien que sa population fût égale au tiers de celle du royaume de Naples, elle ne contribuait que pour un quart aux dépenses générales. Elle était exempte de la conscription, de l'impôt du timbre, du tabac, du soufre et du sel. L'île était en grande partie administrée par des Siciliens et fournissait un tiers des ministres, des ambassadeurs et des dignitaires de la cour. Ferdinand II s'était attaché à y introduire de sensibles améliorations. Il avait fait tracer des routes nouvelles, pour ouvrir des débouchés à l'agriculture, construire le môle de Catane, agrandir Messine. On

(1) Ficquelmont, *Lord Palmerston, l'Angleterre et le Continent.*

avait utilisé le cours du Simeto pour l'irrigation des terres ; la marine marchande, encouragée comme l'industrie, avait entrepris des voyages juxqu'aux Indes Orientales.

Néanmoins une nouvelle révolution éclata à Palerme, le 12 janvier 1848, jour de la fête du Roi. Il est nécessaire de bien se pénétrer des causes qui la provoquèrent.

Nous avons parlé du malentendu qui, depuis 1806, avait toujours indisposé les Siciliens contre le gouvernement de la terre ferme. Ce malentendu existait encore, et ce fut la cause première du mouvement. Mais d'autres causes extérieures y contribuèrent puissamment.

La Grande-Bretagne, étroitement unie avec les cours de l'Europe, pendant la Révolution et l'Empire, avait cherché à reprendre, dès 1820, sa liberté d'action. On se rappelle que lors du congrès de Troppau, tout en autorisant de son consentement une intervention armée dans le royaume de Naples, elle avait fait ses réserves au sujet de la déclaration du principe formulé par le protocole préliminaire du 19 novembre. Au congrès de Vérone, elle s'isola complétement. En 1830, le parti whig arriva aux affaires et introduisit dans la politique de l'Angleterre

un système nouveau, celui de la propagande constitutionnelle.

Ce système qui eut pour principal organe en Italie, pendant l'année 1847, le célèbre lord Minto, n'était pas seulement contraire à l'ordre public européen; il portait en lui des vices radicaux. En général, il tendait à compromettre l'existence même des États secondaires, trop faibles pour résister à des secousses périodiques; dans la question italienne en particulier, il tendait à tromper les populations en leur montrant une chimère, le rêve d'une Italie indivise, et en ne leur prêtant qu'un appui moral ou occulte qui était loin de leur suffire. Ainsi, pendant que la Sicile se soulevait, lord Palmerston dont les excitations avaient puissamment contribué à la prise d'armes, écrivait à lord Normamby pour déclarer que la Grande-Bretagne ne se considérait nullement comme garante de la constitution de 1812.

Le système du parti whig va donc directement contre son but, en tant que destiné à favoriser en Europe le développement du régime constitutionnel. En tant que destiné à affaiblir systématiquement les petits États, nous demanderons s'il est aussi conforme au droit des gens, aux principes de l'équilibre eu-

ropéen, qu'aux intérêts particuliers de la Grande-Bretagnei

Cette politique avait déjà porté ses fruits dans une grande partie de la péninsule. On se rappelle le congrès scientifique de Gênes en 1846 où s'était formé un premier comité constituant; celui de Venise en 1847; le voyage de lord Minto, dont nous venons de prononcer le nom; les réformes opérées par le gouvernement du Saint-Père; les progrès menaçants des sociétés secrètes. L'Italie était en feu. Pour la Sicile l'occasion semblait favorable; elle en profita.

Six mille hommes furent envoyés de Naples afin de comprimer l'insurrection; mais le maréchal de camp de Sauget manqua de capacité et d'énergie. Vers la fin de janvier, il abandonna Palerme et se retira sur Altavilla, dans le golfe de Termini, où il opéra son débarquement. Le 5 février, le colonel Gross rendit par ordre du Roi le fort de Castellamare, seule et dernière position que les troupes royales occupassent, à l'exception de la forteresse de Messine et de celle de Syracuse.

Nous exposerons dans le chapitre suivant les dangers de toute nature auxquels se trouvait exposé le gouvernement du Roi. Il laissa faire et accorda sans difficultés le rétablissement de la constitution de 1812,

pour laquelle la Sicile s'était insurgée. L'ouverture du Parlement fut fixée au 25 mars. Dans l'intervalle, la révolution de février avait éclaté. Cette révolution ébranlait tous les trônes de l'Europe; en Sicile, elle se traduisit par une mesure audacieuse et violente. Un décret en date du 13 avril proclama la déchéance de la maison de Bourbon. Le 11 juillet, la couronne de Sicile fut offerte au duc de Gênes, second fils de Charles-Albert.

Un pareil événement déliait assurément le Roi de Naples de tous les engagements qu'il avait pu prendre et ne justifiait que trop la réponse de son aïeul aux puissances intervenantes, quand on lui avait demandé la restauration du Parlement.

Délivré de ses embarras intérieurs, Ferdinand II s'occupa de réunir les forces nécessaires pour reconquérir la Sicile. Ses préparatifs furent d'abord retardés par l'attitude menaçante d'une escadre anglaise qui vint stationner devant sa capitale. Le prince de Castelcicala reçut l'ordre de demander des explications à lord Palmerston. Ce dernier répondit qu'il ne contestait en rien les droits du cabinet de Naples et s'efforça d'expliquer d'une manière plausible la présence des forces anglaises sur le théâtre des événements qui se préparaient. En réalité, ces forces

avaient pour objet d'encourager la résistance des Siciliens. On retrouve ici l'application du système que nous signalions tout à l'heure. On abandonnait la Sicile sur le terrain diplomatique, tandis que sur ses côtes on lui prêtait l'appui moral du pavillon britannique.

Le général Filangieri, prince de Satriano, appelé par le Roi au commandement de l'armée d'opération, était un officier de l'école de l'Empire. Sous-lieutenant à la 33e demi-brigade d'infanterie en 1801, lieutenant dans le même corps en 1804, il avait fait partie de la grande armée. A Mariazel, en Styrie, il s'emparait d'un drapeau ennemi, après avoir reçu deux coups de baïonnette. A la bataille d'Austerlitz, il emportait, à la tête de quelques pelotons de grenadiers, les redoutes du village de Telmitz. Dans cette action il fut blessé à la tête. Rentré au service de Naples comme capitaine d'état-major, il avait été successivement promu aux grades de capitaine de la garde royale, de chef d'escadron d'état-major, de colonel du 8e régiment d'infanterie de ligne et enfin de maréchal de camp. En 1814, il fut nommé lieutenant-général sur le champ de bataille et confirmé dans ce dernier grade en 1831, après l'organisation de l'armée. Le prince de Satriano n'était pas seulement un militaire de mérite; aux talents du général,

il joignait les qualités du diplomate, et son caractère, ferme et conciliant tout ensemble, le rendait éminemment propre à cicatriser les plaies de la Sicile.

Les opérations devaient commencer par la prise de Messine. Cette ville, l'une des plus anciennes du monde, comptait alors 93,000 habitants, en y comprenant les quarante-trois villages ou *casali* de la banlieue. La citadelle, dont la construction remonte à la fin du XVIIe siècle et qui est située sur l'isthme qui relie la place de Terranuova à la presqu'île de San-Raniera, était toujours occupée par les Napolitains commandés par le général Pronio. Il en était de même du fort Salvatore qui défend l'entrée du port. Ces deux ouvrages s'étaient maintenus depuis le mois de février, malgré le feu des batteries insurgées.

Les forts Gonzaga et Castellaceio, qui dominent la ville à une certaine distance vers l'ouest et le sud-ouest, la batterie du Real-Alto située à l'extrémité septentrionale du mur d'enceinte, au bout de la marine, étaient au pouvoir des Siciliens. Une autre batterie, dite *Sicilia*, s'élevait sur la plage de Maregrosso. Le Noviciat des jésuites, celui de Torre Vittoria, la tour de Mattagriffone, qui occupe le sommet de la Rocca Guelfonia, étaient hérissés de bouches à feu. Mais ces batteries, éloignées de 1200, de 1400 et

même de 1800 toises de la citadelle et du Salvatore, firent plus de mal à la ville qu'aux troupes royales (1).

Prévoyant la possibilité d'un débarquement, les Siciliens avaient élevé quelques ouvrages de campagne et armé les batteries construites quarante ans auparavant par les Anglais entre Torre di Faro et Nostra Donna della Grotta. D'après le rapport du comité de Messine, la défense était confiée à 80,000 combattants, chiffre qui en réalité se réduisait à 16,000. La plupart des hommes qui composaient la garnison y avaient été envoyés par le comité général de Palerme, autant pour favoriser la résistance que pour surveiller les dispositions de l'ancienne capitale de la Sicile. Des barricades imposantes, armées d'artillerie, se dressaient à l'entrée des rues; les maisons étaient casematées et crénelées. Des mines nombreu-

(1) « Il suffit de voir comment étaient situées les batteries des rebelles « pour se convaincre que leur feu, non moins que celui de la citadelle, « devait inévitablement produire les désastres que Messine déplore au- « jourd'hui. Mais à qui la faute? Aux insurgés. Si les officiers qui diri- « geaient les travaux, n'avaient eu pour but que de s'emparer de la for- « teresse sans ruiner la ville, ils auraient ouvert la tranchée dans la « campagne au sud, puis, s'approchant d'abord du bastion D. Blasco, « traversant ensuite la plaine de Terranuova, ils seraient arrivés à cou- « ronner les glacis. Établies sur ce point, leurs batteries de brèche les « auraient alors rendus maîtres des ouvrages extérieurs, et enfin du cœur « de la place. »

(Discours prononcé devant la chambre des Pairs, dans la séance du 8 février 1849, par le lieutenant-général Filangieri, prince de Satriano, commandant en chef de l'expédition de Sicile.)

ses avaient été pratiquées sur plusieurs points importants, et notamment autour de la citadelle. Ces détails donneront une idée des obstacles que devait avoir à surmonter le corps expéditionnaire, qui ne comptait que 6,900 hommes et ne disposait que de quelques pièces de campagne.

Deux rues principales s'étendent dans la partie méridionale de Messine. La rue *Austria*, qui court de l'est à l'ouest, et la rue *Giudeca*, qui lui est à peu près perpendiculaire. Cette dernière conduit à l'une des portes de la ville, la *Porta Nova*. Plus loin, en se dirigeant toujours vers le sud et après avoir dépassé le vaste monastère des Pères Bénédictins de la Madeleine, on rencontre le faubourg de Zaera, dont on sort par une porte de solide et d'ancienne construction. On traverse ensuite les villages de San-Cosmo, de Gazzi et de Contessa; ces deux derniers villages, éloignés seulement d'une portée de fusil de la côte, sont situés à droite et à gauche de la route de Catane, et forment deux files de maisons interrompues seulement par les murs des jardins.

C'est là qu'eut lieu, le 6 septembre, le débarquement des troupes royales. Pour gagner la route, il leur fallut s'emparer des maisons une à une, sous un feu meurtrier. Parvenue sur la chaussée la colonne

fit un changement de front à droite, en étendant sa gauche sur le revers des collines, afin de menacer le flanc droit des insurgés. Néanmoins le terrain fut disputé avec le même acharnement. Chaque maison était une forteresse d'où l'ennemi, armé d'espingoles et caché derrière des fenêtres matelassées, décimait impunément les rangs de la troupe. La lutte se prolongea jusqu'à la nuit, à la lueur des cassines incendiées. On était arrivé à San-Cosmo.

Le lendemain, aux premières lueurs du jour, le général Filangieri prit toutes les dispositions nécessaires pour diriger une attaque décisive contre le faubourg. L'approche en était défendue par un retranchement d'une extrême solidité, armé de canons de gros calibre qui balayaient la chaussée. A droite, s'élevaient les batteries du Noviciat; à gauche, celles de la Cecilia. Enfin la formidable redoute de la Madeleine, placée près de la mer, prenait la route en travers.

Le prince de Satriano, ne pouvant attaquer de front, donna l'ordre d'enlever les batteries de droite et de gauche pour tourner ensuite la porte Zaera. Ce double mouvement s'exécuta sous un feu terrible.

Au même instant arrivait de la citadelle un officier d'état-major, porteur d'un message des capitaines Robb et Nonay, commandant la station anglo-fran-

çaise devant Messine. Ils suppliaient le général en chef d'accorder une trêve aux insurgés, pour établir les clauses d'une capitulation qui serait débattue à bord du vaisseau français l'*Hercule*. Le colonel Picenna fut chargé de leur répondre verbalement que l'armée royale ne suspendrait les hostilités qu'autant que Messine ferait sa complète soumission. Bientôt cet officier supérieur revint avec un projet de capitulation que les membres du pouvoir exécutif, réfugiés sur l'*Hercule*, avaient rédigé à la hâte; mais, outre que la mission du colonel n'était pas de nature à autoriser une communication semblable, la transaction proposée n'était nullement acceptable. Le général en chef dut exprimer aux commandants Robb et Nonay son regret de ne pouvoir y accéder.

Pendant le cours de ces négociations les troupes royales gagnaient du terrain. La redoute de la Madeleine venait d'être emportée sans artillerie, au pas de charge et à la baïonnette. Les Siciliens avaient abandonné la batterie S -Cecilia et le fort Gonzague. Dès lors la porte Zacra, découverte sur ses flancs, n'était plus un obstacle sérieux. Elle fut enlevée sans beaucoup de difficulté.

Le monastère de la Madelcine devait encore opposer aux troupes royales une vive mais dernière rési-

stance. Comme sur les autres points, on combattit pied à pied, se disputant chaque pilier, chaque pan de mur. Enfin le feu de l'ennemi devint moins vif, et dès le soir la ville fut occupée militairement.

Le 8 au matin, les troupes qui avaient passé la nuit aux avant-postes entrèrent dans Messine par la porte Zaera et la Porte Neuve. Elles se composaient des 1er et 6e bataillons de chasseurs Napolitains, de celui des pionniers et de quatre compagnies de chacun des deux bataillons suisses Hediger et Bucher.

La prise de Messine avait coûté vingt-neuf heures de combat. Un sixième du corps expéditionnaire était tué ou blessé. Ces pertes peuvent donner une idée approximative de celles de l'ennemi, dont le chiffre exact ne fut pas connu. Cependant Messine eut moins à souffrir qu'on ne l'a dit généralement (1).

Nous avons déjà vu à quoi se réduisait ce fameux bombardement dont certaines feuilles de l'époque ont cherché à émouvoir l'opinion publique. Ce ne fut d'abord qu'un échange d'hostilités entre la citadelle et les batteries ennemies, hostilités dont la ville se trouva malheureusement la victime, mais la victime accidentelle, et dont la responsabilité ne pouvait peser

(1) *Les régiments suisses de Naples dans les années* 1848 *et* 1849, par un officier du régiment bernois.

sur la garnison qui ne faisait que se défendre. Plus tard, après le débarquement, quand le général Filangieri se fut avancé jusqu'à la porte Zaera, le feu des forts recommença, mais il ne fut dirigé que sur les quartiers où les Siciliens avaient concentré leurs principaux moyens de résistance. S'il est évident qu'on ne prend pas une ville les armes à la main, sans qu'il en résulte d'inévitables désastres, il faut reconnaître aussi que le général Pronio, dans cette circonstance, ne s'écarta ni des règles de la guerre ni de celles de l'humanité.

On a parlé des excès auxquels se seraient livrées les colonnes d'assaut. Des témoins oculaires nous ont affirmé qu'il s'en était généralement peu commis, et cette modération pouvait paraître d'autant plus méritoire, que l'ennemi s'était souillé des plus révoltantes atrocités. C'est ainsi que deux cents soldats suisses, enveloppés le 3 septembre pendant une sortie, furent égorgés jusqu'au dernier (1). On dépeça leurs cadavres qui furent vendus à un sou la livre dans les rues de Messine. Quelques forcenés, renchérissant sur ces barbaries sans exemple, allèrent jusqu'à cher-

(1) *A M. le commandant de la Madeleine à Messine.*

Messine, 3 septembre 1848.

J'apprends qu 200 Suisses environ viennent d'être faits prisonniers, je vous prie de me faire parvenir un de ces gros barbus. Si les Suisses

cher, dans un repas de cannibales, la satisfaction d'infâmes appétits. Ces faits sont de notoriété publique et les débats de la chambre des Pairs, à Naples, les ont portés à la connaissance de l'Europe (1).

Le roi Ferdinand II s'empressa de réparer, avec une sollicitude dont on ne lui a pas su assez de gré, le trouble apporté dans le commerce de Messine par le désordre de l'insurrection bien plus que par les opérations du siége. Plusieurs impôts furent momentanément suspendus et la ville déclarée port franc. Le 10 septembre, la clémence royale s'étendit sur les insurgés de l'île, en les appelant, à la seule exception de quelques chefs, au bénéfice d'une amnistie générale.

manquent, je me contenterai d'un Napolitain, pour le mettre au pilori.

Au reste, je suis désolé de n'avoir pu assister à cette capture, mais vous savez que je ne puis quitter mon poste sans ordres.

Certain que je suis de l'envoi du prisonnier, je vous fais d'avance mes fraternels remerciements.

Le colonel commandant le 13e bataillon de ligne nationale,

A. Milono.

Voici la réponse : (elle est écrite en marge de cette lettre.)

A M. le colonel commandant le 13e bataillon de ligne nationale.

Tous les prisonniers ont été massacrés.

A. Savoia.

(Documents produits à la chambre des Pairs.)

(1) Discours du prince de Satriano à la chambre des Pairs. (*Documents officiels produits à la Chambre.*)

Nous reviendrons sur les événements qui suivirent la prise de Messine. L'ordre des faits nous ramène maintenant au royaume de Naples où, dans cet intervalle, une nouvelle insurrection avait éclaté.

CHAPITRE XIV.

—

Sommaire.

Mazzini. — La jeune Italie. — Son programme. — Coup d'œil jeté en arrière. — Ferdinand II. — Son caractère et sa politique.— Circonstances au milieu desquelles il succède à son père. — Il entreprend de nombreuses réformes et publie une amnistie. — — Résultats de ces mesures. — Influence que Louis-Philippe et les cours allemandes cherchent à prendre sur lui. — Lettre de Louis-Philippe. — Réponse de Ferdinand II. — Le Roi octroie spontanément une constitution. — Manière dont elle est accueillie. — Ministères Poerio et Troya. — Réunion préparatoire des députés à Monteolivetto. — Ils refusent de prêter le serment. — Négociations à ce sujet. — Affaire du 15 mai. — Deux gardes nationaux tirent sur les troupes. — L'action devient générale.— Attaque des rues Santa-Brigida et delle Chianche. — Engagement dans la rue de Tolède. — Le peuple se joint aux troupes. — Dissolution des Chambres. — Conséquence politique de cet événement.

Mazzini écrivait en 1832 : « La régénération doit « se faire, dans les grands pays comme la France, « par le peuple; dans les autres, notamment en Italie, « par les princes.

« Le Pape entrera dans la voie des réformes par né- « cessité ; le Roi de Piémont, par l'idée de la cou- « ronne d'Italie : le grand-duc de Toscane, par incli- « nation, faiblesse et imitation ; le Roi de Naples, « par contrainte.

« Les peuples qui auront obtenu des constitutions

« et qui auront acquis par là le droit d'être exigeants « pourront parler à haute voix et commander l'in- « surrection.

« Ceux qui seront encore sous le joug de leurs « princes devront exprimer leurs besoins en chan- « tant, pour ne pas trop effrayer et ne pas trop dé- « plaire.

« Profitez de la moindre concession pour réunir et « remuer les masses en simulant la reconnaissance. « Les fêtes, les hymnes et les attroupements donne- « ront l'élan aux idées et, rendant le peuple exi- « geant, l'éclaireront sur sa force.

« Art. 1er. La société (de la jeune Italie) est insti- « tuée pour la destruction indispensable de tous les « gouvernements de la Péninsule et pour former un « seul État de toute l'Italie, sous le régime républi- « cain.

« Art. 2. Ayant reconnu les horribles maux du « pouvoir absolu et ceux plus grands encore des mo- « narchies constitutionnelles, nous devons travailler « à fonder une République.

« Art. 3. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de « la société ou qui en dévoileraient les mystères se- « ront poignardés.

« Art. 31. Le tribunal secret prononcera la sen-

« tence et désignera un ou deux affiliés pour son « exécution immédiate.

« Art. 33. Si le coupable s'échappe, il sera pour- « suivi sans relâche, en tout lieu, et il devra être « frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de « sa mère ou dans le tabernacle du Christ. »

En 1848, cette société mystérieuse, fille aînée du Carbonarisme, avait accompli la plus grande partie de son programme. Pie IX et le grand-duc de Toscane étaient entrés dans la voie des réformes; ils couraient l'un et l'autre au-devant d'une double catastrophe; Charles-Albert se préparait à la campagne de Lombardie pour prendre un an plus tard, vaincu et découragé, la route de Porto. Naples seule n'était pas encore entraînée; les adeptes de la jeune Italie ne s'y retrouvaient qu'en petit nombre, mais ils allaient redoubler d'efforts (1).

Le 27 janvier 1848 à midi, quelques jours après la révolution de Palerme, une démonstration nombreuse et sans armes eut lieu dans la rue de Tolède qui,

(1) Nous savons que le parti libéral le plus avancé trouve toujours un gentilhomme pour se mettre à sa tête dans le royaume des Deux-Siciles. La première manifestation sérieuse du Mazzinisme s'était traduite, à Aquila, en 1841, par une échauffourée sanglante sous le commandement du marquis Dragonnetti. Les conjurés assassinèrent le gouverneur militaire et firent un appel aux armes; mais ils n'éveillèrent point d'écho et le mouvement fut étouffé dans les quarante-huit heures.

pavoisée des couleurs italiennes, retentit bientôt des cris de : *Vive la Constitution !* mêlés à ceux de *Vive le Roi !*

Un préjugé assez accrédité représente Ferdinand II comme un souverain absolutiste par système et anti-libéral par inclination. Une erreur historique non moins répandue consiste à voir l'origine de la constitution napolitaine de 1848 non dans l'initiative du Roi, mais dans la pression qu'auraient exercée sur lui les conséquences morales de la révolution française du 24 Février. Un coup d'œil jeté en arrière et le rapprochement de quelques dates suffiront pour modifier sensiblement cette double opinion.

Le règne de François Ier s'était écoulé dans le calme, à Naples, comme celui de Louis XVIII à Paris. L'Europe se reposait de ses longues agitations, et si le ferment révolutionnaire n'avait point disparu, il ne s'était manifesté du moins que par des conspirations isolées dont les plans n'avaient jamais abouti.

Les événements de juillet 1830 surprirent François Ier à son lit de mort, et Ferdinand II recueillit l'héritage des Bourbons d'Italie au moment où celui des Bourbons de France échappait au trop faible Charles X. Il avait alors vingt ans. Les circonstances au milieu desquelles il prenait la couronne du-

rent impressionner le jeune Roi et ne furent peut-être pas sans influence sur la ligne de conduite qu'il a toujours suivie. Il avait gouverné déjà comme lieutenant-général du royaume, durant les deux voyages que fit son père en France et en Espagne. Il était connu des masses qui saluèrent avec joie son avénement.

Laborieux et persévérant, d'une activité infatigable, joignant à l'esprit fin et pénétrant de son aïeul une grande fermeté de caractère, animé d'un ardent désir de faire le bien et de réformer beaucoup d'abus qu'il condamnait depuis longtemps, voyageant dans le royaume sans luxe et sans étiquette, s'enquérant des besoins de la classe pauvre dont il goûtait le pain, donnant souvent des audiences publiques, écoutant toutes les plaintes et s'entretenant familièrement avec les artisans et les soldats, Ferdinand II avait encore aux yeux de la partie la plus humble mais la plus nombreuse de ses sujets une qualité qui ne pouvait manquer de lui concilier une popularité sérieuse. Il professait l'attachement le plus profond pour la religion de ses pères ; il était catholique de cœur.

Son premier soin, en prenant possession de l'autorité souveraine, fut de chercher à s'entourer de ministres

courageux et probes qui pussent le seconder dans la difficile entreprise de réformes qu'il se proposait d'aborder. Il plaça le marquis de Pietracatella à l'intérieur, le prince de Cassaro aux affaires étrangères, le marquis d'Andréa aux finances, Parisio à la justice et Fardella à la guerre. Les ennemis les plus acharnés de la politique du Roi n'osèrent jamais contester la droiture d'intention de ces hommes intègres, et quand ils voulurent diriger contre eux quelques sarcasmes, ils ne surent reprocher à Fardella que sa brusquerie, au marquis d'Andréa que sa piété.

Le budget fut considérablement réduit, la liste civile diminuée, un grand nombre de pensions abusives supprimées, l'impôt assis sur de nouvelles bases qui permirent d'assurer aux classes pauvres les subsistances à bon marché. Une guerre impitoyable fut déclarée aux concussionnaires ; on épura la magistrature et l'administration sans craindre de frapper les sommités les plus haut placées. On arma les places fortes, on réorganisa complétement la marine et l'armée (1);

(1) Voici l'état présent de l'armée et de la marine du royaume des Deux-Siciles.

ARMÉE DE TERRE

Infanterie	74,457	hommes.
Artillerie	7,805	
Gendarmerie	3,700	
Cavalerie	8,543	
Total	94,505	

enfin le Roi fit publier une amnistie et voulant donner l'extension la plus large à cet acte de clémence, il confia sur-le-champ des fonctions importantes à ceux qui, la veille encore, étaient prisonniers ou bannis.

Cette politique suscita bientôt à Ferdinand II des embarras qui ne sont pas sans analogie avec ceux qu'il rencontre aujourd'hui. Elle le plaçait entre deux écueils également redoutables, les inquiétudes agressives de l'Autriche et les insinuations cauteleuses de la monarchie de juillet.

L'Autriche s'était alarmée des auspices sous lesquels le nouveau souverain inaugurait son règne; elle avait communiqué ses craintes aux cours d'Allemagne et de Russie; elle représentait au Roi de Naples qu'il allait par son libéralisme imprudent compromettre le repos de l'Italie, et qu'il courait au-devant d'un danger terrible pour lequel il aurait besoin de prompts secours. Elle lui proposait enfin un traité d'alliance qui eût ressemblé fort à un protectorat.

MARINE. — BATIMENTS DE GUERRE

à voiles.		*à vapeur.*		
Vaisseaux	2	Frégates	12	La marine marchande comprend 8,874 bâtiments de toute grandeur.
Frégates de 60 canons	2	Corvettes	4	
Frégates de 40 canons	3	Bricks	4	
Corvette	1	Goelettes	4	
Bricks	5	Bombardes	69	
Cutter	1	Bateaux de port	14	
Bombarde	1			

De son côté Louis-Philippe voyait le même danger pour la couronne de Naples dans la trop grande modération avec laquelle, suivant lui, les mesures libérales étaient dispensées; il conseillait à son neveu d'ouvrir une main plus large encore et de prendre en un mot pour modèle les institutions révolutionnaires d'une royauté bâtarde. «Il y a bien longtemps que j'ai « entendu faire les éloges de l'énergie et de la perspi- « cacité de Votre Majesté, » lui écrivait-il, « et je ne « doute nullement qu'elle traversera avec bonheur « ces jours d'orages, car Votre Majesté se trouve « obligée de résister en même temps et aux dange- « reux conseils du dehors qui pourraient la pous- « ser à une politique anti-nationale et funeste à ses « intérêts et aux intérêts du peuple qu'elle gou- « verne, et aux pressions intérieures que des passions « égarées pourraient exercer sur la libre marche de « son gouvernement. — Nous sommes dans une épo- « que de transaction où il faut souvent céder quelque « chose pour ne pas se laisser arracher tout, et je « verrais vraiment avec joie Votre Majesté rompre « avec ce système de compression. — Que Votre Ma- « jesté s'approche du système de la France, elle y « aurait tout à gagner, car en sacrifiant un peu d'au- « torité elle aurait assuré la paix de son royaume et

« la stabilité de sa maison. Les symptômes d'agita-
« tion sont tellement prononcés et cumulés en Italie,
« qu'il faut s'attendre à un éclat plus ou moins rap-
« proché, selon que les mesures trop raides du prince
« de Metternich le précipiteront ou le ralentiront. —
« Votre Majesté pourrait tout sauver en prévenant
« volontairement et avec prudence, mesure et sa-
« gesse, les désirs et les besoins de son peuple, et
« m'éviterait des complications et des embarras. Car
« si la révolution éclate en Italie, l'Autriche voudra
« agir en maîtresse absolue, et je serai poussé à des
« démarches que je voudrais éviter à tout prix. »

Aux cours d'Allemagne et du Nord Ferdinand II envoya des ambassadeurs avec mission spéciale de les rassurer sur sa politique. « Je connais mon royaume, » leur mandait-il, « ceux que j'ai graciés sauront s'en rendre dignes et je suis le meilleur juge des réformes à introduire dans mes États; quant au péril dont on me menace, je saurai bien m'en défendre moi-même, et j'espère me maintenir sans avoir besoin des étrangers. »

Aux conseils du Roi-Citoyen il répondit par une lettre autographe où l'on retrouvera, quelque peu empreinte, cette finesse railleuse, héréditaire chez les descendants de Charles III. Il écrivait :

« MONSIEUR MON FRÈRE, COUSIN ET TRÈS-CHER ONCLE,

« Mon ambassadeur remerciera Votre Majesté des « paroles de sympathie dont elle a voulu saluer mon « avénement au trône de mes ancêtres.

« Je dois en outre remercier Votre Majesté des « conseils et des désirs qu'elle a voulu m'exprimer « dans sa lettre et qui m'ont été fort agréables par « cela même que mon cœur les partage. Je voudrais « bien m'approcher tout à fait de la France de Votre « Majesté, qui ne peut être que modérée et loyale; « mais je suis lié par les traités et par les alliances « précédentes, auxquelles il faut rester fidèle, d'au- « tant plus que dans les jours malheureux de ma « famille ce sont elles qui me sont venues en aide. « Pour m'approcher de la France de Votre Majesté, « si elle peut jamais être un principe, il faudrait ren- « verser la loi fondamentale qui a constitué la base « de notre gouvernement et m'engouffrer dans cette « politique de jacobins, pour laquelle mon peuple « s'est montré félon plus d'une fois à la maison de ses « Rois. L'esprit révolutionnaire est fatal à la famille « des Bourbons; et moi, je suis décidé à éviter à tout « prix le sort de Louis XVI et de Charles X.... Dieu « aidant, je donnerai à mon peuple la prospérité et

« l'administration honnête à laquelle il a droit ;
« mais je serai Roi, je serai Roi seul et toujours.

« S. M. l'Empereur d'Autriche m'a fait adresser
« des paroles très-flatteuses, et m'a fait faire des pro-
« positions, comme prince italien, pour la conserva-
« tion et la consolidation du système politique et
« délimitation territoriale de la Péninsule. Comme je
« n'ambitionne point d'agrandir mon État, je ne souf-
« frirai pas non plus que d'autres sortent des bornes
« que les traités nous ont tracées. J'écouterai tout
« ce qu'il plaira au prince de Metternich de me faire
« dire ; mais j'agirai selon mon cœur et selon les in-
« térêts de mon royaume..... Pourtant, j'avouerai
« avec franchise à Votre Majesté, qu'en tout ce qui
« concerne la paix ou le maintien du système poli-
« tique en Italie, j'incline aux idées qu'une vieille
« expérience a montrées au prince de Metternich ef-
« ficaces et salutaires. J'ai hérité de bien des rancu-
« nes, de bien des désirs insensés, de toutes les fautes
« et de toutes les faiblesses du passé : il faut que je
« restaure, et je ne le pourrai qu'en m'approchant de
« l'Autriche sans me subordonner à des volontés. Les
« Bourbons sont vieux et s'ils voulaient se calquer sur
« le patron des dynasties nouvelles, ils seraient ridi-
« cules. Nous ferons comme les Hapsbourg. Que la for-

« tune nous trahisse, nous ne nous trahirons jamais.

« Malgré cela, que Votre Majesté compte sur mes « plus vives sympathies, et sur les souhaits, etc., « etc., etc.

« FERDINAND. »

Cette lettre nous paraît refléter nettement le caractère et la politique de Ferdinand II, qui n'a jamais cessé de protester contre tout système d'intervention dans la bonne ou la mauvaise fortune. Poursuivant avec fermeté sa marche indépendante, il ne retrancha rien des mesures généreuses qu'il avait signées; il persévéra dans ce qu'il croyait juste et favorable au bien-être de son royaume, sans se laisser entraîner non plus par d'autres influences au delà de ce qu'il avait résolu. Il rechercha l'amitié de l'Autriche sans jamais accepter son protectorat, comme il voulut garder seul le mérite des réformes qu'il avait entreprises en repoussant toute solidarité avec les hommes de juillet.

Dix-huit années s'écoulèrent, malgré les sinistres prédictions de Paris et de Vienne, sans que la guerre civile affligeât le royaume des Deux-Siciles. Et quand vint la tourmente de 1848, quand le vieil Empereur d'Autriche, effrayé de la rébellion

qui grondait aux portes de sa capitale, mit sur la tête de son neveu François-Joseph une couronne devenue trop lourde pour lui; quand le trône de Louis-Philippe, abattu par les mains qui l'avaient édifié, fut brûlé sur les barricades après avoir été traîné dans la rue, celui de Ferdinand II resta debout.

Ces précédents expliqueront comment à une époque où personne ne songeait à exercer sur les actes de son gouvernement une pression quelconque, le Roi de Naples, qui avait passé la première partie de son règne à introduire des réformes dans l'administration de son royaume, crut de bonne foi que le moment était venu de faire plus encore. Depuis un an l'Italie supérieure était travaillée d'une fièvre sourde qui causait du malaise jusque chez lui. Il prit pour un mouvement national ce qui n'était qu'une manœuvre de parti; il se fit illusion sur le remède, mais il avait accueilli sans déplaisir ces manifestations du 27 janvier dont il était si loin de prévoir les suites; il promit de déférer aux vœux qui lui étaient exprimés.

Un décret organique en date du 29 janvier fixa les principes essentiels d'une constitution qui fut signée à Naples le 10 et publiée le 11 février.

La constitution napolitaine était donc promulguée depuis un mois déjà, lorsque parvint en Italie la

première nouvelle de cette révolution française du 24 Février, si imprévue, si soudaine, et dont les résultats étonnèrent tellement ceux-là même qui l'avaient provoquée. Le préambule constatait d'ailleurs le caractère d'octroi royal, spontané et pleinement volontaire de cette constitution que Ferdinand plaçait sous la sauvegarde de Dieu, juge, dit-il, de la pureté, de la franchise et de la loyauté de ses intentions.

La publication du statut produisit à Naples, parmi certaines classes, un enthousiasme qui alla jusqu'au délire. Chez les uns, il était sincère, soit qu'il fût l'expression de sympathies réelles pour le nouvel ordre de choses, soit qu'il traduisît simplement cet amour du nouveau, commun à tous les peuples et plus particulièrement aux peuples méridionnaux. Chez les autres, cet enthousiasme était factice ; en s'y associant par des démonstrations de toute nature, ils n'y voyaient qu'un moyen d'agitation destiné à réaliser la pensée secrète du mazzinisme.

Le Roi sortit avec son état-major et parcourut à cheval une partie de la capitale. Il fut salué sur son passage par des acclamations très-vives, mais d'une signification bien différente. Aux abords du palais, des groupes en habit noir laissaient éclater la joie que leur causait ce premier pas fait dans la voie du

libéralisme; sur la place del Mercato, la scène changeait tout à coup. En cet endroit, théâtre de tant de révolutions sanglantes, une foule compacte de pêcheurs et d'artisans aux bras nus criait obstinément : *Viva il Re absoluto!* témoignant de son dévouement, et offrant le secours de son intervention contre ce qu'elle supposait ne pouvoir être que le résultat d'une violence morale. Entraîné par l'influence de ce spectacle émouvant, un officier de l'état-major proposa au Roi, à voix basse, de se mettre à la tête du peuple et d'étouffer la révolution dans son principe. Le Roi refusa; cette loyauté honorait son caractère, mais elle devait bientôt lui coûter cher (1).

Les révolutions de Paris, de Vienne et de Berlin, l'insurrection de Lombardie, ne tardèrent pas à donner au mouvement une couleur et une direction de plus en plus caractérisées. La démagogie, jusque-là restée dans l'ombre, commença dès lors à se dessiner d'une manière beaucoup plus nette. Des réunions fréquentes et illégales se tinrent dans le café Bono, et même en pleine rue. Elles trahirent l'existence d'un parti qui n'était pas nouveau et qui, non content de ce que la nation avait obtenu, travaillait à renverser la constitution avant même qu'elle fût mise

(1) *Hist. des régiments suisses de Naples* par un officier bernois.

en vigueur. La pression de ce parti amena successivement l'avénement du ministère Poerio, puis celui du ministère Troya (1), qui se signalèrent par l'expulsion des jésuites, l'envoi de deux divisions napolitaines en Lombardie, et enfin par des élections où l'activité des exaltés l'emporta partout, comme d'habitude, sur les indécisions des gens tranquilles. Telle fut l'indifférence à Naples, que dans un collége de cinq mille électeurs, le candidat élu ne réunissait que trois voix. Dans la banlieue et aux environs de la capitale, plusieurs colléges ne virent pas arriver un seul votant.

Le ministère, que la force des circonstances avait imposé au Roi, fort de l'appui qu'il allait rencontrer dans la Chambre des représentants, n'eut pas la patience d'attendre l'ouverture de la session parlementaire. Dès la fin d'avril, il exigeait du Roi la promesse de modifier la constitution en vue de lui donner des bases plus larges. Cette loi fondamentale, sacrée en

(1) En entrant en fonctions ce ministère publia un programme, qui fut approuvé par le Roi, et qui ouvrait la porte à toutes les innovations. Cette pièce accordait au Parlement le droit de développer (svolgere) la constitution, faisait indiquer au Roi par les colléges électoraux les pairs à nommer, annonçait à la nation l'envoi d'agents diplomatiques à Rome pour y travailler à la formation de la ligue italienne, etc. Des commissaires devaient être envoyés dans les provinces sous prétexte d'achever l'organisation des gardes nationales. C'est ce qu'on appela le programme du ministère du 3 avril.

tout ce qui favorise les plans de ceux qui la réclament, perd toute autorité à leurs yeux dès qu'elle entrave leurs projets. Il ne leur convenait plus que les pairs fussent laissés au choix du Roi. Ils parvinrent à circonscrire l'exercice de cette prérogative royale au choix d'un candidat sur trois noms présentés par les électeurs (1).

Dès les premiers jours de mai on pouvait prévoir une explosion inévitable. Tandis que l'on réglait, en conseil, le cérémonial de l'ouverture du Parlement qui devait avoir lieu le 15, le ministre de l'intérieur transmettait au colonel Arducei l'ordre de diriger sur Naples, pour ce jour-là, les gardes nationales de Salerne et du Cilento, connues par leur exaltation (2).

(1) J. Gondon, *Lettre à M. Gladstone.*

(2) Bien que le texte de cette dépêche ait été publié dans le *Foglio officiale*, le 18 mai, le ministère a prétendu depuis que jamais il n'avait donné l'ordre de faire avancer les gardes nationales.

Cette assertion est démentie par les documents officiels.

Voici d'abord la réponse à l'ordre expédié de Naples :

« *Le commandant de la garde nationale de Salerne au commandant de* « *la garde nationale de Naples.*

« Dans la journée vous aurez un secours de dix mille hommes. »

(Transmis par le télégraphe de Salerne, le 16 mai.)

Le même jour, le commandant militaire de la province de Salerne faisait le rapport suivant, également par voie télégraphique :

« La garde nationale de Salerne et des environs marchera avec les « autres milices citoyennes *del Vallo.* Le comité de salut public s'est « réuni hier et est en permanence. » (Correspond. centr. des télégraphes, n° 534.)

Le mouvement ordonné par le ministère ne se bornait pas à la seule province de Salerne. On s'en convaincra par un autre avis télégraphique qui arrivait à Monteleone, le 16 mai, à la 20e heure :

Les députés calabrais arrivaient escortés de bandes à figures sinistres. Les élèves du Conservatoire de musique s'armaient publiquement. Une sourde agitation régnait partout.

Le 14, un grand nombre de députés se réunirent au palais Monteolivetto, en assemblée préparatoire, pour y délibérer sur la formule du serment. Cette formule était ainsi conçue :

« Je jure de professer et de faire professer la religion catholique, apostolique et romaine.

« Je jure fidélité au Roi des Deux-Siciles.

« Je jure d'observer la constitution octroyée par le Roi. »

Pour les députés républicains présents à Monteolivetto ce serment constituait un engagement auquel ils ne voulaient pas souscrire. En le prêtant, ils eussent contracté l'obligation de soutenir la guerre contre la Sicile et de s'en tenir à la constitution du 10 février, tandis qu'ils parlaient déjà de s'ériger en constituante et d'abolir la chambre des Pairs. Partant de ce point de vue, ils déclarèrent qu'élus sous le ministère du 3 avril, dont le programme autorisait les Chambres de concert avec le pouvoir exécutif à modifier la constitution, ils

« La garde nationale de Salerne à la garde nationale des Calabres. — « Marchez au reçu de cet avis. La patrie est en danger, et la représenta- « tion nationale menacée.» — (Salerne, 16 mai, 14e heure.)

ne pouvaient pas prêter le serment demandé, mais un serment qui embrassât les réformes annoncées par le programme. Le ministère appuya cette résolution, et comme elle fut repoussée par le Roi, il donna sa démission. Ce fut le signal du désordre. L'émeute se montra dans la rue et des barricades s'élevèrent sous la direction de quelques hommes très-experts qu'à leur accent et à leur habileté pratique, on reconnaissait facilement pour des étrangers (1).

Ferdinand II cherche à conjurer le danger en proposant un moyen-terme. Il consent à ce qu'on ajoute à la formule : « Sauf les modifications qui seraient « apportées à la constitution par les trois pouvoirs « réunis. » Les députés refusent d'adopter ce mode de conciliation qui ne convenait pas davantage à leurs projets. Ils répondent *qu'ils aviseront, que le Roi n'est qu'un homme tandis qu'ils représentent six millions de patriotes.* L'assemblée se déclare en permanence.

A minuit et demi, l'agitation croissant toujours, le Roi voulut tenter un suprême effort pour terminer

(1) On sait que le même fait se produisit à Madrid et à Rome. C'est dans cette dernière ville que le fameux La Cabane, vétéran de l'émeute parisienne connu sous le nom du *Professeur de barricades*, présidait aux retranchements élevés dans les rues pour en défendre l'entrée aux Français. Il avait été envoyé par le comité de Paris, sur la demande des patriotes Romains, et fut tué durant le siége par un chasseur de Vincennes détaché en franc-tireur.

ce conflit; il fait savoir aux représentants qu'il n'insiste pas sur la question du serment; mais ainsi qu'il arrive d'ordinaire, chaque concession amène une exigence nouvelle. Les députés demandent impérativement :

1° La remise des châteaux-forts à la garde nationale;

2° La dissolution de la garde royale ou son départ immédiat pour la Lombardie.

Enfin, sur la motion du député Ricciardi, quelques membres plus hardis encore ajoutent cette autre condition :

3° L'abdication du Roi et l'éloignement de toutes les troupes à quarante milles de la capitale.

La nuit s'écoula pour les habitants de Naples dans la fiévreuse attente de graves événements; des tambours battaient la générale par ordre du comité de salut public, la ville se hérissait de barricades, les troupes se massaient aux alentours du palais. Vers dix heures du matin un coup de fusil part accidentellement de la maison qui forme le coin des rues Santa-Brigida et de Tolède, vis-à-vis de la trésorerie de Giglio d'Oro. De grands applaudissements succèdent à la détonation. Presque aussitôt, deux gardes nationaux, sortant du corps de garde de Santa-Brigida,

se portent au débouché de cette rue du côté du *largo del Castello* (la place du Château), et de là font feu, sans les atteindre, sur les factionnaires de la direction d'artillerie. Au même instant, un Sicilien, nommé Mollica, employé au ministère de l'intérieur, tire un coup de fusil de la barricade dite de San-Fernando, qui barrait la rue de Tolède vers la place de ce nom. D'autres décharges éclatent dans les environs du palais Cirella et l'on entend crier : *Mort au tyran Bourbon! vive la République Parthénopéenne!*

Les postes avancés du Palais Royal se replient au pas de course sur un bataillon du 2e de grenadiers et sur les bataillons de chasseurs de la garde royale, dont la droite s'appuyait à l'entrée principale du palais. Les soldats se reposaient, couchés à terre ou assis sur leurs sacs. Surpris par cette brusque attaque, ils saisissent leurs armes et tirent tout d'abord sans commandement. Le roulement des tambours, les efforts des officiers ne calment qu'avec peine ce premier mouvement d'exaspération et de désordre. Enfin, le général Carascosa, à la tête des grenadiers napolitains, se porte en avant.

« Ce fut ainsi, dit l'auteur auquel nous emprun-
« tons ces détails, que donnant elle-même le signal
« de la lutte, l'insurrection jeta entièrement le masque.

« Les armes devaient décider de la querelle. Il s'a-
« gissait de l'existence ou de la ruine de la monar-
« chie. Les dernières prétentions des députés venaient
« de convaincre le Roi qu'on en voulait à son trône.
« Ce fut alors seulement qu'il aperçut distinctement
« l'abîme creusé sous ses pieds. Un sentiment d'a-
« mertume inonda son âme quand il vit ses intentions,
« toujours honnêtes et loyales, si perfidement inter-
« prétées. Cependant, après lui avoir arraché un cri
« de douleur, les premiers coups de feu lui rendirent
« toute sa résolution (1). »

La barricade de San-Fernando fut la première attaquée. A onze heures elle était abandonnée par ses défenseurs; les insurgés battaient en retraite en remontant la rue de Tolède. Le soleil était dévorant; une chaleur étouffante pesait sur la ville. Tandis que la fusillade se poursuivait de ce côté, les deux régiments suisses de Brunner et de Gingins défilaient au pas de course devant le Château-Neuf, salués des cris de *Vive le Roi!* par les artilleurs de la garde, tous à leurs pièces. Il fallait d'abord se rendre maître de la rue Santa-Brigida, qu'une forte barricade coupait en deux. La barricade fut emportée après une lutte corps à corps.

(1) *Histoire des régiments suisses* par un officier bernois.

Le Vico delle Chianche, petite rue qui communique de la rue de Tolède à la strada S.-Carlo, est occupé avec les mêmes difficultés et le même succès. Débouchant par cette issue, en même temps que par la rue Santa-Brigida, les troupes de ligne opèrent leur jonction avec la garde royale et le régiment Siegrist qui s'avançait au-devant d'elles, en refoulant les insurgés de la rue de Tolède. On s'exalte de part et d'autre. Le combat devient général. Tout à coup, d'immenses clameurs se font entendre du côté de Santa-Lucia; des masses profondes et furieuses débouchent sur le théâtre du combat. C'est le peuple des faubourgs, le peuple fidèle à ses traditions monarchiques qui, lui aussi, a couru aux armes, et qui se précipite aux barricades avec les soldats, en agitant le drapeau royal.

A huit heures du soir, l'émeute était comprimée. Les troupes campaient sur les places publiques et dans les rues, à la lueur des feux de bivouacs et d'un clair de lune magnifique. La fusillade, qui reprenait encore de temps en temps sur quelques points de la ville, cessa tout à coup vers minuit.

La quantité d'armes de toute espèce, que l'on saisit dans les maisons ou qui furent livrées aux autorités, a fait évaluer la force des conjurés à environ dix mille

hommes. On trouva dans les armes à feu les projectiles les plus divers, des lingots de fer ou de plomb, des clous, et même des fragmens de lames d'épée. Portées officiellement à cent trente-deux morts et six cents blessés, les pertes de deux partis paraisssent avoir de beaucoup dépassé ce chiffre.

La presse étrangère a fait grand bruit de prétendus excès, qui auraient été commis par les soldats avant et après le combat. Nous avons entendu de nombreux acteurs ou témoins de ces événements, tant de ceux qui défendirent la cause royale, que de ceux-là même qui combattaient de l'autre côté ; et nous croyons pouvoir affirmer ce qui suit sans crainte d'être contredit : il est certain que durant la lutte, où l'on ne se faisait quartier de part ni d'autre, tout ce qui continuait à porter les armes périt les armes à la main ; mais il est complétement faux qu'aucune personne, inoffensive ou désarmée, ait été l'objet de la moindre violence ; et si quelques curieux furent atteints par les balles, ce fait n'eut rien qui soit particulier à l'insurrection napolitaine. On traita les blessés avec humanité. Beaucoup d'entre eux furent déposés à l'hôpital des canonniers de la marine, avec les blessés de l'armée, et soignés comme eux sans aucune distinction. Huit cents prisonniers, transportés d'abord

sur quelques bâtiments qui mouillaient dans la Darsena, recouvrèrent leur liberté dès le surlendemain.

De regrettables désordres furent causés, dit-on, par les lazzaroni qui saccagèrent quelques maisons, d'où l'on avait tiré sur eux et qui servaient de retranchements à leur ennemis. Sans doute, le calme et la modération eussent mieux valu que la violence après la victoire; mais il fallut alors toute la partialité de la presse pour vouloir rejeter sur le Roi la responsabilité de ce qui se passa. Les actes dont il s'agit étaient accomplis déja quand il en eut la première nouvelle, et l'eût-on prévenu à temps, nous concevons difficilement comment il les aurait empêchés. Tous ceux qui ont assisté chez nous aux scènes de 1830 et de 1848, savent s'il est difficile de contenir le peuple armé dans la première ivresse de son triomphe; ils jugeront s'il eût été possible au Roi de Naples d'user immédiatement d'une répression rigoureuse contre ceux qui venaient de s'armer pour sa défense et de verser leur sang pour le sauver.

Quant à la réunion de Monteolivetto, elle était restée en séance pendant toute la journée, écoutant le bruit de la fusillade qui se rapprochait. Au commencement de l'action, sur la motion du député Ricciardi, elle avait élu un comité de salut public. Ce

comité, composé de cinq membres de la Chambre, sous la présidence du colonel Tupputi, avait plein pouvoir pour veiller aux besoins du moment. Son premier acte fut de donner l'ordre par écrit au général Labrano, commandant la place de Naples, de faire cesser le feu (1). Le général Pepe et l'avocat Avossa furent chargés de porter ce message. Vers les six heures et demie du soir, Stephano Roméo venait de proposer la déchéance du Roi et la nomination d'une régence, qui gouvernerait l'État pour le duc de Calabre encore mineur, lorsqu'un capitaine de la garde de sûreté publique apparut à Monteolivetto, et vint déclarer au nom du Roi la dissolution de l'assemblée. Les députés se retirèrent, escortés jusque chez eux par les soldats. Quelques-uns des plus compromis, entre autres Ricciardi et Petruccelli, se réfugièrent de nuit à bord de l'escadre française et gagnèrent ensuite la Calabre.

(1) A Monsieur le commandant de la place de Naples, général Labrano.

Naples, 15 mai.

Général,

La Chambre des députés (qui seule représente la nation), s'est déclarée en permanence, et vient de nommer un comité de salut public (elle en a donné communication au ministère). Le comité exige que tout conflit cesse entre les troupes et les citoyens, et insiste pour que toute violence soit immédiatement suspendue.

Le président,

TUPPUTI.

Dans la soirée du 15, Ferdinand II avait changé son ministère. Le prince de Cariati était appelé aux affaires étrangères, M. Bozelli à l'intérieur, le prince d'Ischitella au département de la guerre, le brigadier Carascosa aux travaux publics, le prince de Torella à l'agriculture, l'avocat Ruggiero aux finances, et M. Gigli au ministère de grâce et justice.

Le 17, un décret prononça la dissolution de la Chambre. Le même décret annonçait qu'il serait procédé, dans un bref délai, à de nouvelles élections.

Ainsi se termina le drame du 15 mai, si diversement et en général si imparfaitement jugé par l'histoire contemporaine. Nous avons essayé d'en montrer le véritable caractère. Provoqué par une minorité facticuse, le Roi n'usa des moyens de répression qu'il trouvait dans la fidélité du peuple et de l'armée, que pour faire succéder l'ordre légal aux convulsions de la guerre civile. La Chambre, en se substituant au pouvoir exécutif, avant même que le Parlement fût ouvert, avait violé le Statut du 18 février. Le Roi se contenta de la dissoudre, s'abstenant de toucher à la loi fondamentale. Il se réservait de soumettre le nouveau régime à une dernière épreuve, et d'attendre que l'opinion eût prononcé.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

—

Sommaire.

Troubles en Calabre. — Expédition du général Nunziante. — Négociations avec la France et l'Angleterre au sujet de la question sicilienne. — Ultimatum du cabinet de Naples. — Cet ultimatum, communiqué aux autorités de Palerme, est rejeté par elles. — Circulaire adressée par le prince Cariati aux membres du corps diplomatique. — Seconde campagne de Sicile. — Prise de Taormina. — Le polonais Mieroslawski. — Le corps expéditionnaire arrive devant Catane. — Attaque de cette ville. — Elle est emportée après onze heures de combat. — Le général Filangieri se dirige sur Salerne et y fait son entrée le 15 mai 1849. — Nouvelles élections à Naples. — Leur résultat. — La constitution est suspendue. — Cause de cet événement. — Parallèle entre la révolution de 1820 et celle de 1848.

Au point de vue européen la question qui venait de se décider à Naples était un événement de la plus haute importance. Tandis que les trônes s'écroulaient et que les souverains semblaient aveuglés par le vertige, Ferdinand II avait pris bravement l'initiative de la résistance. Abandonné à ses propres forces au milieu de difficultés de toute nature et gêné par l'influence hostile de deux grandes puissances, il avait entrepris cependant d'opposer une digue au torrent révolutionnaire et il avait réussi. Pour les souverains il y avait là un puissant enseignement,

c'est que la force de la révolution réside d'ordinaire dans la faiblesse de ceux qui gouvernent. Pour la révolution, c'était plus qu'une défaite, c'était un échec moral dont il lui était difficile de se relever.

Quelques-uns des députés s'étaient réfugiés dans les Calabres. Ils se réunirent à Cosenza et nommèrent un gouvernement provisoire présidé par Ricciardi, autour duquel vinrent se grouper, au commencement de juin, six cents insurgés de Messine, sous la conduite d'un certain Ribotti; mais à l'approche du général Nunziante ils se rembarquèrent prudemment dès le 6 juillet, ce qui acheva la complète soumission de la terre ferme.

C'est à la suite de cette dernière campagne qu'eut lieu l'expédition de Sicile dont nous avons raconté les péripéties dans un chapitre précédent. Elle se termina, comme on l'a vu, par la chute de Messine, réduite le 7 septembre 1848.

Il eût été facile de profiter de cette victoire pour se porter en avant et compléter la pacification de l'île. C'était la volonté du Roi, mais les instances réitirées de la France et de l'Angleterre l'obligèrent à concéder un armistice aux insurgés; armistice qui ne fit du reste qu'encourager la résistance et rendre la lutte plus sanglante en retardant son dénoûment.

La politique française était alors entre les mains du général Cavaignac, Président du pouvoir exécutif et la protection que son gouvernement accordait à l'Italie révolutionnaire secondait trop admirablement les vues de l'Angleterre sur la Sicile pour qu'il n'y eût pas entente parfaite entre les cabinets. Le résultat fut de paralyser complétement l'action du Roi de Naples, et cinq mois s'écoulèrent en interminables négociations.

Survinrent les élections pour la présidence et l'avénement au pouvoir du prince Louis-Napoléon. Ce revirement assurait à Ferdinand II d'importantes modifications dans la politique française. Il s'empressa d'envoyer à Paris l'une des notabilités de la diplomatie napolitaine, le marquis d'Antonini, qui dès sa première audience, demanda au Président de la République s'il convenait à la France de livrer la Sicile à la Grande-Bretagne et de faire de la Méditerranée un lac anglais. La réponse du Prince-Président fut celle que le marquis en attendait. Le Roi recouvra sa liberté d'action et, le 28 février 1849, le prince de Satriano notifiait aux ministres français et anglais, le comte de Rayneval et Sir. W. Temple, l'*ultimatum* du cabinet de Naples qu'ils se chargèrent de communiquer aux Siciliens.

La Sicile rentrerait sous la domination du Roi. Elle serait gouvernée par un Vice-Roi, aidé d'un conseil des ministres et d'un Parlement national, comme l'administration elle-même. On réviserait la constitution de 1812 pour l'approprier aux besoins du temps. Les principaux points de l'île seraient occupés par les troupes napolitaines. Il serait accordé aux insurgés amnistie pleine et entière, sans exception. Les individus les plus compromis dans les diverses affaires seraient seulement invités, par l'organe des amiraux français et anglais, à s'éloigner momentanément jusqu'au complet rétablissement de la tranquillité.

En notifiant au gouvernement provisoire de Palerme des propositions aussi conciliantes, les amiraux Baudin et Parker ne doutaient point de leur acceptation. Elles furent rejetées cependant. Le comte de Rayneval et sir W. Temple se réunirent vainement pour tenter une dernière démarche. Leurs représentations n'obtinrent pas le moindre succès.

Il est vrai que par le même bâtiment qui portait les ministres de France et d'Angleterre, un émissaire du trop célèbre Poerio se rendait aussi auprès des insurgés pour les exhorter à maintenir leur déclaration d'indépendance et leur faire entrevoir comme très-

prochain le triomphe de l'unité Italienne. Cette trahison dont le gouvernement napolitain acquit plus tard des preuves écrites, indiquait chez son auteur plus d'exaltation que de patriotisme; mais elle expliquera peut-être l'intérêt si vif que Poerio a toujours inspiré depuis à nos voisins d'outre-mer.

Les hostilités devenant imminentes et les amiraux, dont la mission se trouvait terminée, se disposant à quitter les eaux de la Sicile, le prince de Cariati adressa la circulaire suivante aux membres du corps diplomatique accrédités près de sa cour.

« Le gouvernement du Roi, conformément aux « intentions de S. M., a toujours préféré la voie de « la conciliation à l'emploi de la force pour mettre « un terme à la révolution en Sicile et y établir « l'ordre et la tranquillité. Les concessions le plus « larges, compatibles avec l'intégrité du royaume « et la dignité de la couronne, ont été à plusieurs « reprises offertes de la part du Roi à ses sujets de « l'autre côté du Phare.

« A tant de magnanimité, les révoltés n'avaient ré- « pondu que par de nouveaux actes de flagrante ré- « bellion. Afin de faire cesser cet état, si désastreux « pour les intérêts du royaume, le gouvernement de « S. M. s'est vu dans la dure nécessité de faire occu-

« per par ses troupes la ville de Messine, pour arriver « ensuite à la soumission de l'île entière. L'occupa- « tion de Messine ayant été couronnée d'un plein suc- « cès, on pouvait espérer que les Siciliens finiraient « par prêter l'oreille aux propositions de paix, et re- « connaitre que la longanimité du Roi ne provenait « nullement du manque de moyens pour les soumettre, « mais uniquement de son vif et constant désir d'é- « viter l'effusion du sang et les conséquences toujours « déplorables d'une guerre.

« Malheureusement, cet espoir vient de s'évanouir « entièrement. Toutes les tentatives d'un arrangement « pacifique étant restées sans résultat, différer plus « longtemps les opérations qui seules peuvent, dans « l'état actuel des choses, mettre un terme à une si- « tuation aussi déplorable, ce serait attirer sur le « gouvernement royal une grave responsabilité. Pour « conduire les opérations avec succès, il est indis- « pensable d'empêcher la Sicile de tenir de l'étranger « de nouveaux approvisionnements en armes et en « munitions (1). Le gouvernement du Roi, usant du « droit incontestable, qui appartient à tout souverain,

(1) L'immense matériel de guerre qu'on avait trouvé à Messine provenait en grande partie des arsenaux de Woolwich. Invité à s'expliquer à ce sujet, lord Palmerston répondit : CE NE PEUT ÊTRE QUE PAR SUITE D'UNE MÉPRISE.

« de s'opposer par tous les moyens à ce que ses su-
« jets persévèrent dans un état permanent de révolte,
« a décidé qu'à partir du 1er avril, le port et le golfe
« de Palerme, ainsi que les ports adjacents, seraient
« bloqués, que des croisières de la marine royale sur-
« veilleraient les côtes de la Sicile, et que les armes,
« les munitions et autres objets servant à la guerre
« ne seraient plus admis sur aucun point de l'île.

« Le soussigné, président du conseil des ministres,
« et secrétaire d'État au département des affaires
« étrangères, se fait un devoir de communiquer cette
« décision à Votre Excellence, afin qu'elle veuille bien
« en informer son gouvernement, et la faire porter à
« la connaissance des commerçants et capitaines des
« bâtiments de sa nation.

« Prince de CARIATI. »

Le 29 mars, l'armistice fut dénoncé par les Siciliens. Le 31, la colonne expéditionnaire, placée sous les ordres du général Filangieri, quitta Messine et se mit en marche par la route de Catane. Une escadre napolitaine suivait la côte.

Jusqu'à Taormina, les troupes ne rencontrèrent pas de résistance. L'ennemi se retirait devant elles, couvert par ses tirailleurs.

Taormina fut emportée, le 2 avril. Au milieu de cette affaire, le général en chef reçut une dépêche télégraphique qui lui annonçait la défaite des Piémontais à Novarre et l'abdication de Charles-Albert.

Recueillant en chemin la soumission de Giarro et et d'Aci-Reale, l'armée continua sa marche vers Catane, où l'attendaient de plus grandes difficultés. Cette ville, située au pied de l'Etna, était défendue par Mieroslawski, officier polonais qui avait dirigé contre les Prussiens le dernier soulèvement du grand-duché de Posen. Quatre batteries couvraient la rade. Du côté de terre, les cinq issues principales de la ville et les routes aboutissantes étaient coupées de fossés profonds, appuyés par des barricades armées de canons. Ces défenses étaient surtout formidables dans la rue de l'Etna, longue rue qui traverse Catane du nord au sud, sur une étendue de près d'une lieue, depuis la place del Tondo jusqu'à celle du Dôme.

La garnison se composait d'un bataillon de la légion étrangère, formé en grande partie d'anciens soldats de la garde républicaine de Paris, d'un bataillon de chasseurs, du 5e bataillon léger, de quatre compagnies du 3e régiment de l'armée dite nationale, et de six compagnies de *Congedati*, venus de Palerme et recrutés dans les bagnes de l'île, que le comité

révolutionnaire avait fait ouvrir. Un grand nombre de volontaires, dispersés en tirailleurs, occupaient en force les maisons et les abords de la ville.

Les premiers coups de fusil s'échangèrent près du village de Baltiati, à six milles de Catane. Mieroslawski ne put s'y maintenir et fut refoulé dans la rue de l'Etna. Protégés par le feu de deux pièces de campagne, les chasseurs Napolitains se précipitent à sa suite, emportent une première barricade et parviennent, après une lutte acharnée, jusqu'à la place de Stésichore (1).

Il était six heures du soir. Les soldats combattaient depuis sept heures par une chaleur suffocante. Ils n'avaient plus de munitions et un feu terrible les décimait. Huit bataillons de troupes fraîches, commandés par le général Bufacca et envoyés pour les relever, sont accueillis par une pluie de balles parties des fenêtres et des terrasses. Deux fois ils essayent de pénétrer sur la place Stésichore et deux fois ils sont repoussés. Un caisson éclate et met quelque désordre dans les rangs. Le général en chef ordonne un mouvement décisif. Il lance la brigade de réserve sur le théâtre de l'action.

(1) Cette place, ainsi que celles du Borgo et de l'Université, est traversée par la rue de l'Etna.

Les maisons de la rue de l'Etna brûlaient à droite et à gauche. C'était une véritable fournaise, et la nuit qui tombait rendait l'effet de l'incendie plus saisissant. Le sol était jonché de morts et de mourants; la voix du tocsin se mêlait aux clameurs des Siciliens et au bruit de la fusillade. La brigade arrive au pas de course; elle s'engouffre au milieu des flammes et le combat recommence. Cet effort fut le dernier. A neuf heures et demie, les Napolitains, après avoir poussé des reconnaissances dans les rues principales, aboutissant à celle de l'Etna, se massaient sur la place du Dôme.

Mieroslawski, blessé à la gorge, avait essayé vainement de rallier ses troupes démoralisées. Il évacuait la ville abandonnant au général en chef l'un des boulevards de l'insurrection, trois cent cinquante morts qu'il n'avait pu enlever, deux cent quinze prisonniers, quarante-deux pièces de canon et douze drapeaux. Cette glorieuse affaire coûtait à l'armée royale quarante-six officiers, trois cent quarante-trois sous-officiers et soldats, et onze heures de combat.

Le surlendemain, il suffit d'une démonstration de l'escadre pour amener la reddition de Syracuse. Avant de continuer ses opérations et de se diriger sur Palerme, le général Filangieri publia au nom du Roi,

le 15 avril, une amnistie générale dont les premiers auteurs de la rébellion et les déprédateurs des caisses publiques étaient seuls exceptés.

Le 20, le corps expéditionnaire s'ébranla de nouveau. A Caltanissetta, il fut l'objet de démonstrations enthousiastes. Santa-Catterina, Vallelonga, Montemaggiore et Termini n'opposèrent aucune résistance. Le 7 mai, le quartier-général s'établit à Mesilmeri, grand village situé à neuf lieues de Palerme.

Une confusion extrême régnait dans cette ville. Pendant que la légion étrangère sicilienne brûlait inutilement sa poudre dans les environs de Mezzagno, les rues de Palerme étaient le théâtre d'une guerre intestine. De Misilmeri on entendait gronder le canon. Enfin le 9, dans l'après-midi, une députation qu'accompagnait le commandant du vapeur français le *Descartes* se rendit auprès du colonel Nunziante (1). Elle apportait à cet officier supérieur la soumission de la capitale de l'île.

Le prince de Satriano y fit son entrée le 15 mai, jour anniversaire des terribles événements de l'année précédente. L'aspect de la ville était triste et té-

(1) Le colonel Nunziante avait été envoyé de Naples à Palerme par le Roi, porteur du décret d'amnistie. S. M. n'excluait que 43 personnes auxquelles on laissa d'ailleurs la faculté de s'expatrier.
Le colonel était à bord du *Capri*, dans la rade de Palerme.

moignait d'une longue et sanglante anarchie. Des visages défaits se montraient dans les rues. On entendait encore des coups de fusil isolés ; mais l'ordre se rétablit promptement avec le concours de la garde nationale, et lorsque Ferdinand II apprit à Gaëte la chute de la derniere place demeurée au pouvoir de la révolution sicilienne, il dut ressentir de cette nouvelle une satisfaction d'autant plus vive, que si Palerme avait cruellement souffert, elle n'avait souffert que par ses propres habitants.

Cependant des événements non moins importants, bien que d'une autre nature, s'étaient succédé à Naples. Ainsi que l'annonçait le décret du 17 mai, portant dissolution des Chambres, il avait été procédé à de nouvelles élections. Cette opération permit de constater une fois encore quelles étaient les sympathies des sujets napolitains pour le régime constitutionnel. La masse de la population s'abstint complétement ; les agitateurs se présentèrent seuls au scrutin. Dans la capitale, où l'élément constitutionnel est plus abondant que partout ailleurs, sur 9,384 électeurs inscrits, 1,400 à peine se présentèrent pour voter. A Aversa, sur 2,822 électeurs, on ne compta que 483 suffrages exprimés ; à Lagonegro, 652 sur 3,448 ; à Catanzaro, 1,140 sur 5,853 ; à Nicastro, 932 sur 3,623 ; à Fog-

gia, 1,300 sur 4,608; à Bovino, 422 sur 2,608, : à Secce, 508 sur 3,568; à Bari, 2,175 sur 9,652, à Altamura, 478 sur 2,801. Plusieurs colléges ne se réunirent pas du tout, à défaut de bureaux pour les constituer.

Les nouvelles élections avaient eu lieu au mois de juin 1848. Leur résultat ressemblait beaucoup à celui des élections de mars; le choix se ressentant partout de l'abstention de tous les gens paisibles. On alla jusqu'à renommer le député Petruccelli qui, passé en Sicile après les événements du 15 mai, avait été l'un des promoteurs de l'expédition de Calabre où il avait joué un rôle comme capitaine d'état-major (1). Dès les premières séances, la vérification

(1) La proclamation suivante, qu'il adressait aux Calabrais peu de jours avant son élection, donnera une idée de ce que l'on pouvait attendre de lui.

« Citoyens!

« Ferdinand II, par le fait des massacres du 15 mai, a écrit la der-
« nière phrase de son règne (signé sa déchéance, probablement), et mis
« une pierre sépulcrale sur la dynastie de Bourbon... N'entendez-vous
« pas les malédictions de toute l'Italie? N'entendez-vous pas le cri de ven-
« geance qui se répand sur ce pays comme un linceul funèbre? Ne
« comprenez-vous pas que les heures de ce monstre sont comptées? que
« Dieu a étendu sa main sur lui? Courage! courage! citoyens; il est en-
« core temps; vous pouvez encore vous soulever comme un seul homme,
« et crier à la face du Bourbon : Mort à toi, infâme! mort à toi, qui as
« bu le sang des peuples que Dieu t'avait donnés en garde; mort à toi,
« vil assassin! qui, derrière des murailles de bronze, oses seul faire atta-
« quer des femmes et des enfants; mort à toi! instrument odieux, lâche
« complice du voleur autrichien; mort à toi, qui t'es fait le compagnon
« d'un Nunziante, d'un Pronio, d'un Filangieri, d'un Bozzelli, toi qui as

des pouvoirs donna lieu à toutes sortes d'abus. On écarta les députés qui paraissaient présenter des garanties à la cause de l'ordre, et l'on valida les élections les plus irrégulières pour conserver la majorité au parti révolutionnaire. A deux reprises, le gouvernement dut proroger les Chambres; une première fois, lors de l'expédition de Sicile, jusqu'au 30 novembre 1848; une seconde fois, à la suite de la révolution de Rome, jusqu'au 1er février 1849. L'agitation devenait violente dans la rue; elle se traduisait par des collisions entre le peuple de Sainte-Lucie, qui demandait l'abolition de la constitution, et les meneurs des quartiers de Monte Calvario et de la Pignasecca. Les troupes avaient dû intervenir et désarmer ces deux quartiers.

D'autre part, les municipalités, les conseils de districts, tous les organes légaux des différentes classes de la société adressaient au Roi des pétitions innom-

« tendu la main à des lazzaroni et à des prostituées! Dieu l'a abandonné, « l'Italie l'a abandonné. Que tous le condamnent à errer solitaire et « proscrit comme Caïn, à souffrir les tourments de Prométhée. Aux ar- « mes! aux armes! les députés à la Chambre, les citoyens sur le champ « de bataille. »

(Nota. *L'auteur de cette proclamation est le même qui, sous le nom de F. Petruccelli de la Gattina, publiait tout dernièrement dans la Revue de Paris une biographie du Roi de Naples et promettait en outre une histoire des Bourbons d'Italie.*

On peut juger de l'impartialité avec laquelle ces productions ne sauraient manquer d'être rédigées.)

brables, le suppliant de ne pas convoquer le nouveau Parlement. Un grand nombre de conseils de districts et la majorité des conseils généraux allaient jusqu'à demander l'abolition immédiate et complète d'un régime qui menaçait la prospérité nationale. Ces manifestations se produisaient avec un ensemble qui ne permettait point de douter qu'elles ne fussent l'expression réelle de la pensée et des vœux du pays.

En effet, si la constitution offrait aux agitateurs un moyen commode pour arriver au but secret de leur ambition; si même elle pouvait sourire à quelques partisans sincères d'une théorie trop souvent condamnée par l'expérience, pour le pays proprement dit, que signifiait-elle :

L'affaiblissement de l'autorité royale? Mais la monarchie absolue n'a jamais eu de partisans plus dévoués que dans le royaume de Naples, et il faut convenir qu'elle a tout fait pour qu'il en soit ainsi. Le temps n'est pas loin où Ferdinand IV s'entretenait familièrement sur la place du Marché avec tous ceux qui l'abordaient. De nos jours encore, il n'y a pas un homme du peuple qui ne se croie le droit d'adresser la parole au souverain.

Les pétitions et les placets sont chose inconnue à cette population qui ne sait pas lire et qui n'a pas be-

soin d'intermédiaire, entre elle et le Roi, pour les plaintes ou les demandes qu'elle veut faire entendre. Le plus pauvre paysan peut se présenter à Caserte sans lettre d'audience, le mercredi de chaque semaine; il est toujours sûr d'être reçu.

Était-ce la liberté de conscience? Il est vrai que ce fut l'un des prétextes invoqués par certains députés pour refuser le serment, lors de l'assemblée de Monteolivetto; mais ils oubliaient qu'à Naples, comme en Espagne, le catholicisme est dans la nature même du peuple, qu'il fait partie de son organisation morale et intellectuelle, et qu'y porter la moindre atteinte serait le signal d'une explosion universelle.

Était-ce enfin l'émancipation politique des classes éclairées? Dans aucun gouvernement monarchique, la bourgeoisie n'eut plus large part aux affaires; elle occupe la plus grande partie des emplois publics. Les membres du ministère actuel sortent presque exclusivement de ses rangs. Elle siége dans les conseils d'arrondissement, de districts, et dans les conseils généraux qui existent à Naples comme en France, ces derniers toutefois avec des attributions plus étendues puisqu'ils ont droit de contrôle sur l'administration des provinces et sur la conduite des fonctionnaires.

Quant aux classes inférieures, elles avaient si peu

l'idée de ce que pouvait représenter le nouvel ordre de choses que, dans les provinces et même à Naples, on les entendit crier *Viva la Costruzione!* ou *Viva la Contrizone!*

L'ensemble de cette situation décida le Roi à suspendre l'acte constitutionnel, ce qui mit fin au régime issu du mouvement du 27 janvier.

En comparant la révolution de 1848 à celle de 1820, on y retrouve, à côté de différences notables, un fond de similitude réelle. Les causes furent différentes; le résultat fut le même. L'une, il est vrai, dut son principe à une insurrection militaire, tandis que l'autre succomba devant la fidélité de l'armée; en 1848, la diplomatie se montra tour à tour ou favorable aux innovations, ou impuissante à les réprimer; en 1820, son intervention fut basée sur un commun accord. Les éléments internes qui contribuèrent à la première révolution précipitèrent donc la chute de la seconde, et les circonstances extérieures qui concoururent aux développements de cette dernière arrêtèrent, au contraire, la première dès son début. Mais à part ces divergences, leur marche fut identique. La constitution, qui était le but de quelques-uns, ne fut qu'un moyen pour le plus grand nombre. Comme partout, la révolution se montra derrière les

réformateurs, et l'émeute déchira la charte. Entre les gens honnêtes qui ne voulaient pas s'associer à la rébellion, et les masses, pour qui les idées constitutionnelles n'étaient qu'un mot vide de sens, il n'y avait de place que pour le retour pur et simple à l'ancien ordre de choses. C'est ce qui arriva sans secousse et par la logique des événements.

CHAPITRE XVI.

—

Sommaire.

Le procès de l'*Unité italienne.* — Statuts de cette société. — Le complot du 16 septembre. — Origine du désaccord entre les cours de Saint-James et de Naples. — Les lettres de M. Gladstone. — Rectification de quelques erreurs répandues dans l'opinion. — L'humanité de la Grande-Bretagne et les exécutions aux îles Ioniennes. — Solidarité de la politique franco-anglaise. — Le comte Walewski et lord Clarendon appellent l'attention des plénipotentiaires sur les affaires de Naples, au congrès de Paris. — Échange de notes diplomatiques entre les puissances occidentales et la cour des Deux-Siciles. — Sir W. Temple et le commandeur Carafa. — État des partis à Naples. — Conclusion.

L'instruction, commencée à la suite des événements du 15 mai, avait fait découvrir les premières traces d'une vaste société secrète qui, sous le nom d'*Unità Italiana*, aspirait à recueillir l'héritage des anciens carbonari. Les investigations se poursuivaient lentement, et la justice n'était pas encore parvenue à tenir tous les fils de cette mystérieuse affaire, quand les révélations d'un nommé Marotto amenèrent la saisie d'un grand nombre de proclamations et de documents où se lisaient clairement les doctrines des affidés. Les statuts de l'*Unité italienne* se trouvaient parmi les do-

cuments saisis; ils donneront une idée de son organisation et du but qu'elle se proposait :

1° Délivrer l'Italie de la tyrannie des princes et de la domination de toute puissance étrangère ; l'unir, la rendre forte en la débarrassant de tout élément hétérogène qui pourrait contrarier ce but;

2° Les moyens dont la société dispose sont intellectuels et matériels : ce sont les connaissances, les armes, l'argent;

3° La société est composée de cercles ou unions qui ne doivent pas dépasser quarante personnes. Tout cercle est ainsi formé : un président, un conseil de deux ou de quatre membres, un questeur et les membres inscrits qu'on appelle *uniti*.

4° Les cercles sont de cinq espèces : le grand conseil, les cercles généraux, les cercles provinciaux, les cercles d'arrondissements, les cercles de communes. Les cercles sont concentrés de manière que les membres du conseil d'un cercle soient présidents d'un autre cercle égal ou inférieur;

5° Les membres de la société sont de trois degrés : les membres unis qui sont simplement inscrits, les unitaires qui sont les présidents et les conseillers des cerles; les grands unitaires, qui sont les membres du grand conseil, lesquels seuls connaissent LA FIN DERNIÈRE et les moyens derniers de la société.

. . . . . .

17° Tous ceux qui composent la société ont deux devoirs à remplir : silence absolu, obéissance aveugle aux supérieurs.

Le comité de Naples était présidé par Agresti; il comptait parmi ses membres Settembrini, Pironti et le fameux Carlo Poerio, qui a passé depuis dans le camp des fédéralistes.

Le nom seul de la société indique assez qu'elle

étendait ses ramifications dans toute l'Italie; mais à Naples, où le peuple est moins disposé que partout ailleurs à écouter les provocations anarchiques, le comité de l'*Unità*, qui trouvait des chefs par centaines, éprouvait la plus grande peine à se procurer des hommes d'action.

Ce fait important ressortait de toutes les pièces du procès, de toutes les circonstances de l'affaire. C'est ainsi qu'à défaut de soldats pour organiser l'émeute, le comité s'efforçait de recruter des héros du poignard (*pugnalatori*), pour se débarrasser des adversaires les plus dangereux de la révolution. Un nommé Margarita avait mission de rechercher les personnes capables de commettre des assassinats pour de l'argent, et la proclamation du grand conseil aux unitaires de la province se terminait par cet appel très-significatif.

« Voyez la Toscane et le Piémont; voyez Venise et la Sicile, qui ont juré de constituer l'unité italienne. Vous seuls, ô frères! vous seuls restez en arrière. Il est vrai que vous avez CE TIGRE DE BOURBON, qui vous déchire les membres et boit votre sang, cet hypocrite, ce fourbe, ce grand scélérat (*sceleratissimo*). Mais n'êtes-vous point des Italiens, vous? n'avez-vous pas un poignard? Personne de vous ne sacrifiera donc

sa vie pour vingt-quatre millions de frères! Un homme seul, un seul coup de pointe donnerait la liberté à l'Italie, ferait changer la face de l'Europe! et personne ne voudrait acquérir CETTE BELLE GLOIRE! »

L'impuissance du *Mazzinisme* en présence de l'hostilité des classes inférieures et de l'énergie du gouvernement apparut encore à l'occasion d'un nouveau complot, celui du 16 septembre 1849.

Les affidés avaient choisi ce jour à cause d'une solennité qui ne pouvait manquer d'attirer au cœur de Naples un immense concours. Le Saint-Père rendait visite au Roi des Deux-Siciles, et bénissait la multitude pressée sous le balcon royal. Une vive agitation se manifeste tout à coup aux abords du palais; une colonne de fumée qui s'élevait du sein de la foule avait attiré tous les regards, et l'on venait d'arrêter un homme, tête nue, les mains noircies, les vêtements à demi-brûlés. C'était Salvator Faucitano, porteur d'une machine infernale en forme de bombe qu'il avait fabriquée lui-même, et qu'il s'était chargé de lancer tout enflammée au milieu du flot populaire. L'explosion ne pouvait manquer d'occasionner un grand désordre dont les républicains comptaient tirer parti; mais la bombe avait pris feu par accident sous les habits de celui qui la tenait cachée, et comme elle

était du reste fort mal construite, la mèche seule avait brûlé.

Avant de recourir à ce moyen dont le succès répondit si mal à son attente, Faucitano avait imaginé, en vue de jeter la terreur et le désordre parmi la foule, un expédient assez extraordinaire pour mériter d'être raconté. Le bouillon de vipères est un remède très-estimé à Naples et très-souvent ordonné par les médecins. Le corps de l'animal doit être tout frais quand on l'emploie, et Faucitano espérait profiter de cette circonstance pour faire une ample provision de vipères vivantes. Il se proposait de les enfermer dans un certain nombre de fioles qu'il lancerait ensuite de manière à ce qu'elles se brisassent au milieu du peuple assemblé. Il avait visité, le 14 septembre, plusieurs pharmacies de la ville, et partout il s'était assuré qu'on pourrait lui vendre des vipères encore pleines de vie; mais il avait compté sans une ordonnance de police qui prescrit au vendeur de trancher la tête de l'animal à l'instant où il le livre, et la rigoureuse observation de cette mesure dans toutes les officines où il se présenta vint renverser au dernier moment tout l'édifice de ses projets. En vain réclamait-il avec instances, l'inflexible apothicaire, tenant le reptile au bout d'une longue pince, refu-

sait absolument de s'en dessaisir avant de l'avoir préalablement décapité au moyen de longs ciseaux. Ce fut donc à défaut de vipères que l'on dut fabriquer en toute hâte une machine infernale. Elle se ressentit fort heureusement de la rapidité de sa confection.

A l'heure même où cette tentative avortait, les murs de Naples se couvraient de proclamations révolutionnaires, qui furent immédiatement arrachées par des gens du peuple. Faucitano avoua que l'intention des conjurés était de profiter de la première confusion pour s'emparer du château Saint-Erasmo. Pironti leur avait dit la veille : « On nous annonce une bénédiction, nous aurons la République ! »

Ces deux procès durèrent fort longtemps, par suite du soin que la justice apportait à la procédure et de la grande latitude accordée à la défense. Il y eut des accusés qui en appelèrent au témoignage de quelques hommes politiques habitant Londres ou Paris. L'un d'eux se réclama de M. Berryer et d'un ancien ministre de Louis-Philippe.

Le Roi de Naples avait eu la gloire de dompter la révolution et de conserver la Sicile malgré les efforts de la politique anglaise. C'était un double titre à la haine de tous les révolutionnaires et à l'inimitié de la

Grande-Bretagne. C'est à cette double cause qu'il faudra remonter suivant nous s'il l'on veut s'expliquer à la fois et les attaques incessantes de la presse ultra-libérale contre Ferdinand II, et les embarras que le cabinet de Saint-James s'est efforcé depuis de susciter à celui de Naples. On comprendra facilement l'animosité des partisans de Mazzini, et l'on croira plutôt que l'Angleterre ait regretté ses rêves sur la riante Sicile, que d'imaginer qu'elle se soit émue tout à coup, pour des insurgés et des conspirateurs, d'un sentiment d'humanité, nous dirions presque de tendresse, si en dehors de ses habitudes (1).

Les condamnations prononcées à la suite du procès de l'*Unità* servirent toutefois de premier prétexte aux difficultés soulevées par la diplomatie anglaise. Les condamnés auraient eu sans doute quelque droit à se réclamer de lord Minto, mais ce fut un membre du parlement, M. Gladstone, qui se chargea de plaider leur cause. Sans avoir rien vu par lui-même et sans crain-

(1) En 1849, c'est-à-dire l'année même où se jugeait à Naples le procès de l'*Unité italienne* qui ne fut pas suivi D'UNE SEULE EXÉCUTION CAPITALE, il y eut à Céphalonie, dans les îles Ioniennes, où l'Angleterre n'exerce que la souveraineté du protectorat, un mouvement tenté par quelques partisans de l'indépendance nationale. Un mois après, l'Europe apprenait que CENT QUATRE-VINGTS insurgés avaient été battus de verges sur la place publique et que VINGT ET UN ÉTAIENT MIS A MORT.

De plus le village où l'insurrection avait pris naissance fut démoli de fond en comble, et ses habitants reçurent l'ordre d'en transporter les matériaux à la distance de trois milles pour y rebâtir leurs maisons.

dre de tremper sa plume au venin des plus odieuses calomnies, il adressa deux lettres à lord Aberdeen dans lesquelles il entassait contre le Roi de Naples et contre la justice napolitaine tout ce qu'un esprit malade peut se sentir capable d'enfanter.

Lord Aberdeen n'accepta point la responsabilité de ces pamphlets et M. Gladstone rétracta bientôt lui-même ce qu'il avait avancé, mais ses deux lettres avaient reçu déjà une publicité immense. Tous les journaux les avaient reproduites. Ce fut l'origine d'un grand nombre d'assertions erronées jusqu'à l'absurde, qui se répandirent dans l'opinion (1).

(1) Il ne saurait entrer dans le cadre de cet ouvrage de passer en revue toutes les assertions erronées dont la presse a pu se faire l'écho, mais nous réunissons dans cette note quelques documents qui nous paraissent rectifier celles de ces assertions dont l'inexactitude nous a le plus souvent frappé.

Lorsque Ferdinand IV fut replacé sur le trône de Naples, en 1815, il maintint les institutions françaises et le Code Napoléon qui n'a jamais cessé d'être en vigueur dans les États napolitains. Il supprima la marque et l'exposition longtemps avant qu'elles eussent disparu de notre Code pénal. Les formes de la justice sont donc les mêmes à Naples qu'à Paris; les audiences des cours et des tribunaux y sont publiques, et les accusés n'ont jamais à subir de peines corporelles non plus que les condamnés.

L'institution du jury n'a pas été introduite dans la législation des Deux-Siciles. La justice est rendue par des juges, qui peuvent être changés de résidence, mais qui sont inamovibles dans leurs fonctions.

La confiscation n'existe point dans les lois napolitaines; IL N'EN A JAMAIS ÉTÉ PRONONCÉ AUCUNE.

Le nombre des condamnations politiques a été considérable après les événements de 1848, mais le nombre des grâces a été dans la proportion des neuf dixièmes. Le duc de Serra-di-Falco, qui présidait le sénat sicilien et qui fut le chef de la députation envoyée pour offrir au duc de Gênes la couronne de Sicile, est aujourd'hui à Naples en toute liberté.

Un autre grief de la Grande-Bretagne fut l'hospitalité filiale que trouva le Saint-Père, à Gaëte, durant cette révolution romaine que lord Minto avait préparée et que la France fut obligée d'étouffer. Le protestantisme anglican avait cru un moment à la réalisation de l'un de ses plus ardents souhaits, l'anéantissement de la souveraineté temporelle des Papes. Il lui fut cruel d'y renoncer. Ne pouvant rien contre la France il tourna son ressentiment contre le Roi de Naples, et les tribunes anglaises retentirent longtemps des attaques les plus violentes et les plus passionnées contre Ferdinand II.

Les hommes d'État de l'Angleterre, si fiers vis-à-vis des puissances du second ordre et si pleins de condescendances pour les notes du cabinet de Washington, devraient pourtant rendre hommage au caractère

Il n'y a pas eu à la suite des événements de 1848 et 1849 UNE SEULE EXÉCUTION A MORT.

Le royaume des Deux-Siciles est celui de tous les États de l'Europe où les finances sont administrées avec le plus d'économie. Son budget n'est que de 140 millions pour une population de 9,200,000 habitants, c'est à-dire qu'avec une population double de celle des États Sardes il égale à peine le budget de ce dernier royaume qui atteint le chiffre de 142 millions. — La moyenne de l'impôt qui est en France d'environ 54 francs par tête, ne dépasse jamais 15 francs dans le royaume des Deux-Siciles. Le prix du pain ne s'élève pas au-dessus de 28 centimes le kilogramme pour la première qualité et 13 centimes pour la seconde.

Le nombre des bâtiments marchands inscrits au contrôle de la marine en 1850 était de 7,084. Il est aujourd'hui do 8,874 (jaugeant 207,805 tonnoaux). L'augmentation est donc de 1,790 bâtiments depuis six ans.

Le même symptôme de prospérité ressort du chiffre de la population qui depuis 1850 s'est accrue d'un dixième environ.

d'un prince à qui le sentiment de sa faiblesse relative n'a jamais fait oublier celui de son indépendance et de sa dignité.

La solidarité que la guerre d'Orient vint établir entre les deux grandes puissances belligérantes et la neutralité dont le Roi de Naples refusa de sortir, tandis que Victor-Emmanuel entrait dans l'alliance, achevèrent de refroidir les relations de la France et de l'Angleterre avec la cour des Deux-Siciles. Bientôt cette solidarité de la politique franco-anglaise reçut au congrès de Paris une nouvelle sanction : le comte Walewski et lord Clarendon prirent successivement la parole pour attirer l'attention des plénipotentiaires sur la marche du gouvernement napolitain. Les représentants de l'Autriche et de la Prusse refusèrent de s'associer à l'examen d'une question au sujet de laquelle ils manquaient d'instructions spéciales; deux mois plus tard, les puissances occidentales s'adressèrent directement au cabinet de Naples. Alors eut lieu l'échange des notes qu'on pourra lire à la fin de ce volume (1) et qui furent suivies du rappel de sir W. Temple et du baron Brenier. Le Roi de Naples toutefois n'avait point rappelé son ambassadeur à Paris, le marquis d'Antonini, qui continua

(1) Appendice n° 3.

d'occuper son poste six semaines encore, attendant pour se retirer que le gouvernement français lui en donnât le signal. Cette démarche fut réclamée, dit-on, près du comte Walewski par le ministère anglais, et le marquis d'Antonini reçut enfin ses passeports malgré les vives sympathies qu'il avait su personnellement se concilier.

Nous ne chercherons pas à commenter les notes échangées entre les trois cours, mais nous citerons un fait qui contribuera peut-être, en ce qui touche la Grande-Bretagne, à faire envisager la question dans son véritable jour.

Le commandeur Carafa, ministre des affaires étrangères à Naples, ne trouvait pas que les prétentions du gouvernement anglais fussent clairement définies. Lorsqu'il reçut des mains de sir W. Temple la première dépêche ostensible, il crut devoir lui demander : « Mais enfin que désirez-vous de nous? »

Or nous croyons être dans le vrai en assurant que le ministre de S. M. Britannique, qui avait refusé de s'expliquer par écrit, lui répondit verbalement : « Une « amnistie générale, — un changement de ministère, « — une réforme dans la législation criminelle, — « des modifications dans les traités de commerce EN « VUE D'Y INTRODUIRE LE PROGRÈS. » Le mot de libre-

échange ne fut point prononcé, mais on sait ce que la Grande-Bretagne entend par le progrès en matières commerciales.

Cet appui moral accordé aux partis que le Roi de Naples parvient à contenir depuis dix ans, ne peut manquer de réveiller bien des espérances parmi les agitateurs. Deux grandes fractions divisent le pays comme en 1793 et comme en 1820 :

L'une qui comprend toutes les nuances du libéralisme, depuis le constitutionnel royaliste jusqu'au républicain le plus avancé, et qui se compose : de quelques seigneurs napolitains, hostiles ainsi que l'étaient leurs pères à tout accroissement du pouvoir royal, d'une notable portion de la noblesse sicilienne, et des professeurs, des avocats, des artistes, des étudiants, des gens d'affaires (1), dont l'ambition est en souffrance, qui voudraient jouer un rôle, et qui

(1) Les avocats et les gens d'affaires, *paglietti*, sont en nombre prodigieux dans les États napolitains. Pour expliquer ce fait il est nécessaire de remonter à 1606, époque où la féodalité fut abolie. Cette mesure, qui occasionnait de véritables révolutions dans les fortunes des familles nobles, fut la source d'innombrables procès qui se prolongèrent d'une génération à l'autre et qui occupèrent une infinité de gens de loi. Chaque famille avait son avocat ; tout gentilhomme avait son procureur, et la petite bourgeoisie dirigeait ses enfants vers l'étude du droit, en vue de leur préparer une profession alors très-lucrative. Cependant, comme tout a une fin, il arriva que les procès féodaux s'épuisèrent, et cela précisément dans le temps où s'accroissait démesurément le nombre des *paglietti*. Il en résulta cette classe remuante, inquiète sur ses moyens d'existence, avide de places et toujours désireuse de renverser ceux qui sont au pouvoir dans l'espoir de s'emparer des emplois.

regrettent la tribune comme un théâtre sur lequel ils espéraient briller.

L'autre, composée de ceux d'entre la noblesse qui soixante ans plus tôt eussent suivi la bannière du cardinal Ruffo, de la petite bourgeoisie et puis des artisans, des paysans, des pêcheurs, de la multitude en un mot, qui ferme l'oreille à la propagande et qui, sachant bien qu'on la gouvernera toujours, accorde sa confiance au Roi qu'elle connaît, de préférence à tout autre gouvernement qu'elle ne veut point connaître.

Les écrivains du parti soi-disant libéral fournissent à cette occasion un curieux exemple de l'élasticité qu'ils savent donner à certains mots du langage politique. Cette même multitude qui s'appellera la nation, le pays, le peuple, partout où elle criera vive la réforme! ou vive la république! devient immédiatement *la plus vile populace* dès qu'elle s'avise d'acclamer la royauté.

Quel que soit le nom qui lui appartienne, toujours est-il que cette multitude salue Ferdinand II de ses vivats chaque fois qu'il se montre dans la rue, et que ce prince qu'on veut représenter comme un tyran detesté laisse approcher la foule jusqu'au marchepied de sa voiture sans avoir eu jamais à redouter le poignard d'un assassin.

On peut constater du reste qu'il s'opère en ce moment une véritable réaction dans l'opinion publique en ce qui concerne l'appréciation du caractère du Roi de Naples et de son gouvernement. Nous n'en voudrions pour preuves que les remarquables articles publiés tout dernièrement dans le journal la *Presse*, qu'on ne saurait accuser de partialité (1).

« Que fera le Roi de Naples quand il aura mis l'indépendance de son gouvernement et la dignité de sa couronne à l'abri de toute question extérieure illégitime? » écrivait le rédacteur, qui s'était prononcé déjà contre le principe d'intervention.

Que fera-t-il?

En ce qui concerne l'acte constitutionnel la question est beaucoup moins simple qu'il ne le semblerait au premier abord.

Le Roi, qui pouvait abroger la constitution de 1848 après les événements du 15 mai, n'a fait cependant que la suspendre; mais, dût-il la remettre en vigueur, cette nouvelle concession serait encore bien loin de satisfaire tout le monde. Nous avons dit que le parti de la révolution comprenait toutes les nuances du libéralisme. Il faudra noter que les seuls constitutionnels se subdivisent à Naples ainsi qu'il suit :

(1) Presse des 3 oct., 10 et 27 nov. 1856. *Art. de J.-B. Labiche.*

Les constitutionnels royalistes purs et simples, qui réclament une nouvelle expérience du régime parlementaire si malheureusement essayé en 1848 et 1849.

Les constitutionnels royalistes fédéralistes, qui voudraient, indépendamment du régime constitutionnel, un système de confédération italienne à l'instar de la confédération germanique, ceux-là demandent l'abdication du Roi Ferdinand II. C'est le parti anglais dont Poerio est devenu le chef, après avoir passé du camp des unitaires dans celui des fédéralistes.

Les constitutionnels royalistes unitaires, dont le plus grand nombre se trouve en Sicile, et qui prétendent faire de l'Italie un royaume unique placé sous le sceptre du Roi de Sardaigne (1).

Viennent ensuite les deux nuances du parti constitutionnel républicain qui compte aussi ses unitaires et ses fédéralistes. Les Mazziniens ou républicains rouges, très-rares dans l'Italie méridionale, sont presque tous unitaires bien qu'ils ne s'accordent pas non plus sur tous les points de leur programme.

En ce qui touche les mesures de clémence nous

(1) Les réfugiés politiques de ce parti ont établi à Turin leur quartier-général.

avons vu que Ferdinand II savait les dispenser d'une main large; mais nous pouvons supposer par les précédents de 1830 qu'il voudra s'en réserver l'initiative, et que l'état présent des choses n'en hâtera point la concession.

L'intervention collective des diplomaties française et anglaise entre le Roi de Naples et son peuple n'a pas laissé que d'inspirer en Europe un certain étonnement.

Que l'Angleterre, cachant ses vues ambitieuses sous le masque d'humanité qu'elle ne manque jamais de prendre quand il s'agit de ses intérêts, cherche à ressaisir la Sicile et encourage, à ce dessein, le parti de la révolution, elle est dans son rôle et reste fidèle en tout point aux nobles traditions du Foreign-Office.

Mais que la France se croie le même intérêt que l'Angleterre en de telles circonstances, et qu'elle songe à pousser une puissance étrangère dans une voie dont elle a reconnu pour elle-même le danger, voilà ce qui semble impossible à comprendre, à moins de supposer, au fond de cette question complexe, quelque côté mystérieux qui échappe aux yeux du public. Nous ne chercherons pas à lever ce voile. Un tel examen nous entraînerait sur un terrain trop brû-

lant et trop périlleux pour qu'il nous soit donné de l'aborder ici. Nous sommes arrivé d'ailleurs au bout de la carrière que nous nous proposions de parcourir. La tâche de l'historien s'arrête où finit le domaine des faits accomplis.

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

APPENDICE.

I.

Rapport. Pont-Sixte. Compagnie Amaclée.

« La patrouille de ronde de la caserne Pont-Sixte, com-
« posée du chef Macchioli était sortie vers les vingt-deux
« heures et demie (une heure et demie avant le coucher du
« soleil) et se trouva poursuivie d'une multitude de gens
« armés, dont le plus grand nombre portait la cocarde na-
« tionale. Le chef de la patrouille ayant été averti par un
« citadin de se retirer parce qu'il y avait un projet de le
« désarmer, le susdit chef, d'après cet avis, et vu l'inéga-
« lité des forces, qui le mettait dans l'impossibilité de se
« défendre, jugea à propos de se retirer dans son quartier
« pour y prendre les mesures les plus convenables. Dans sa
« retraite, il fut insulté par les cris et les sifflets de ceux
« qui le poursuivaient et qui l'accompagnèrent jusqu'à son
« quartier. Le tumulte fit penser au commandant de la
« compagnie qu'il était à propos de faire armer tous les
« soldats qui la composaient et de leur distribuer les postes
« de défense, en les rangeant en ordre de bataille en de-
« dans des palissades. Aussitôt s'avance une phalange de
« gens, armés pour la plupart d'armes blanches, et aussi ti-
« rant plusieurs coups de fusil par les palissades qui en con-

« servent encore les marques irrécusables. A leur tête étaient « deux Français vêtus de bleu, avec cocarde et sabre nu, « criant *Égalité, Liberté!* Près de ceux-ci était un autre « Français avec un drapeau tricolore. Après les coups de « fusil tirés contre la barrière, nous ne pouvions plus tenir « les soldats, et les bourgeois nous criaient du dehors : Si « vous ne sortez pas pour nous défendre, nous forcerons les « palissades et nous nous défendrons avec vos armes.

« A ce moment arriva une patrouille de quatre dragons, « qui engagea vivement la compagnie à sortir, disant qu'au- « trement elle serait perdue... Alors les soldats forcèrent « les palissades et se portèrent avec les dragons vers *Santa-* « *Dorothea.* Ils tinrent bon sous la porte Settimiana, où un « officier de milice remit le poste au caporal Marinelli. « Quand les soldats y furent établis, une grande multitude « portant cocarde française s'y porta de nouveau. Il y « avait à la tête deux Français, sabre nu. Un d'eux in- « vitait les troupes du Pape en criant : *Avancez! al-* « *lons, courage! Vive la liberté! Vive la liberté! Je suis* « *votre général!* La troupe répondit, en couchant en « joue : *N'approchez pas;* et ceux-ci, sans y faire atten- « tion, s'approchaient toujours davantage, et répétaient « les mêmes paroles : *Vive la liberté! Courage! Je suis* « *votre général!* Alors les soldats se virent très-exposés « pour avoir trop laissé approcher les Français, ainsi que « cette multitude armée. L'un des Français (Duphot), tou- « cha de son sabre la baïonnette du caporal Marinelli; le « caporal, après les avoir plusieurs fois invités à mettre bas « les armes, voyant que ceux ci approchaient encore da- « vantage leurs sabres des fusils, commanda le feu, et en « renversa quelques-uns, du nombre desquels était celui qui « menaçait du sabre. »

II.

LIBERTA. REPUBLICA NAPOLITANA. EGUAGLIANZA.

« Da Castel Nuovo, li 2 messidoro, anno 7° della Liberta.

« Il cittadino Massa, generale d'artigliera, e commandante del Castel Nuovo.

« Essendosi dal commandante Foote della flotta Inglese intimata la resa del Castel Nuovo; ed indi dal cardinale Ruffo, vicario generale del regno di Napoli, dal cavaliere Micheroux, ministro plenipotenziaro di S. M. il Re delle Due-Sicilie presso la flotta Russo-Ottomano, e dal commandante in capite delle truppe Ottomane a questo Castello Nuovo, si è adunato ad avendo deliberato sulla suda intimagione, ha risoluto che i due Forti saramo rimessi ai commandanti delle truppe di sopra enunciata per mezzo di una onorevole capitolazione, e dopo aver fatta conoscere al commandante del forte S.-Elmo, i motivi di questa resa, in conseguenza il sudo consiglio a ridotto gli Articoli della seguente capitolaziono senza laccettazione dé quali la resa dè Forti non puo aver luogo.

« 1. I Castelli Nuovo e dell'Ovo saranno rimessi al commandante delle truppe di S. M. il Re delle Due-Sicilie, e di quelle dé suoi alleati, il Re d'Ingliterra, l'Emperatore di tutte le Russie e la Porta Ottamana, con tutte le Munizioni di guerra edi bocca, artigliera, ed effetti di ogni specie esistenti nei magazzini, di cui se formeà inventario dai commissari rispettivi dopo la firma della presente capitolazione.

Accordato.

« 2. Le truppe componenti le guarnigioni conserverranno i loro Forti, fino chè i bastimenti di cui si parlerà qui appresso, a trasportar gl'individui che vorrano andar a Tolone, saran pronti a far vela.

Accordato.

« 3. Le guarnigioni uscirano con gli onori di guerra, arme e bagagli, tamburo battente, bandiere spiegate, miccia accesa, e ciascun con due pezzi d'artiglieria; essi deporanno le armi sul lido.

Accordato.

« 4. Le persone, le proprietà mobili ed immobili di tutti gli individui componenti le due gnarnigioni, saranno rispettate, e guarantite.

Accordato.

« 5. Tutti i sudditti individui potran cegliere d'imbarcarsi sopra i bastimenti parlamentari che saran loro preparati, per condurli a Tolone, o di restar in Napoli sénza esser inquietati, essi, ne le loro famiglie.

Accordato.

« 6. Le condizioni contenute nella presente capitolazione son communi a tutte le persone dè due sessi rinchiuse nè forti.

Accordato.

« 7. Le stesse condizioni avran luogo riguardo a tutti i prigioneri fatti sulle truppe repubblicane dalle truppe di S. M. il Re delle Due Sicilie, e quelle de'suoi alleati, nè diversi combattimenti che hanno avuto luego, prima del blocco dè Forti.

Accordato.

« 8. L'Arcivescovo di Salerno, ed i Si Micheroux, di Dillon, detenuti, saranno rimessi al commandante del forte S.-Elmo ove risteranno in ostaggio, fino a che sia assicurato l'arrivo a Tolone degl'individui che vi si mandano.

Accordato.

« 9. Tutti li altri ostaggi e prigioneri di Stato rinchiusi nè due Forti saranno rimessi in liberta subito dapo la firma della presente capitolazione.

Accordato.

« 10. Tutti gli Articoli della suddetta capitolazione non potranno eseguirsi se non dopo che saranno stati intieramente approvati del commandante del Forte di S.-Elmo.

Accordato.

« Il général Massa, commandante del Castel Nuovo.

« En vertu de la délibération prise par le conseil de guerre « du fort Saint-Elme, le 3 messidor, sur la lettre du géné- « ral Massa, commandant le fort de Castel Nuovo, en date « du 1er dudit mois, le commandant du fort Saint-Elme ap- « prouve les articles de la capitulation ci dessus.

« Au fort Saint-Elme, le 3 messidor an VIIe de la République française.

« *Le chef de brigade commandant le fort*
« *Saint-Elme*,
« Th. Mejan.

« F. card. Ruffo, V. G.
« Antonio cav. Micheroux, ministro plenipotenziaro di S. M. il Re delle Due Sicilie presso le truppe Russe.
« Baillie, commandante le truppe di S. M. l'Imperatore di tutte le Russie :
« Acmet. commandante le truppe Ottomane.
« E. J. Foote, commanding the ships and vessels of his Britannic Majesty in the Bay of Naples.»

III.

NOUS DONNONS ICI LES NOTES ÉCHANGÉES ENTRE LES GOUVERNEMENTS DE FRANCE ET DES DEUX-SICILES. UN ÉCHANGE DE NOTES PRESQUE IDENTIQUES AVAIT LIEU SIMULTANÉMENT ENTRE LORD CLARENDON ET LE COMMANDEUR CARAFA.

No 1.

M. le comte Walewski à M. le baron Brenier, à Naples.

« Paris, 21 mai 1856.

« Monsieur le baron, j'ai eu l'honneur de vous faire part des légitimes préoccupations qui se sont manifestées au sein du Congrès de Paris. Je crois devoir revenir aujourd'hui sur ce point, afin de déterminer d'une manière exacte le sens

et la portée de cet incident en ce qui concerne le royaume des Deux-Siciles.

« Ainsi que vous l'aurez remarqué, les plénipotentiaires réunis à Paris se sont montrés tous également pénétrés des sentiments de respect qui animent leurs gouvernements pour l'indépendance des autres États, et nul d'entre eux n'a eu la pensée de provoquer une ingérence ou une manifestation de nature à y porter atteinte. Le gouvernement des Deux-Siciles ne saurait se méprendre sur nos véritables intentions; mais il reconnaîtra avec nous, nous aimons à le penser, que les représentants des grandes puissances de l'Europe ne pouvaient, en concluant la paix, se montrer indifférents en présence de certaines situations qui leur ont semblé propres à compromettre leur œuvre dans un avenir plus ou moins prochain. C'est uniquement en se plaçant sur ce terrain que le Congrès a été naturellement amené à s'enquérir des causes qui entretiennent en Italie un état de choses dont la gravité ne pouvait lui échapper.

« Le maintien de l'ordre dans la péninsule italienne est une des conditions essentielles de la stabilité de la paix; il est donc de l'intérêt et même du devoir de toutes les puissances de ne négliger aucun soin ni aucun effort pour prévenir le retour de toute agitation dans cette partie de l'Europe. A cet égard, les plénipotentiaires ont été unanimes. Mais comment atteindre ce résultat? Ce ne peut être, évidemment, par des moyens dont les faits nous révèlent chaque jour l'insuffisance.

« La compression a des rigueurs auxquelles il n'est opportun de recourir que lorsqu'elles sont impérieusement commandées par des nécessités urgentes; autrement, loin de ramener la paix et la confiance, on provoque de nouveaux dangers en fournissant à la propagande révolutionnaire de nouveaux éléments de succès. C'est ainsi que le gouvernement de Naples se méprend, selon nous, dans le choix des moyens destinés à maintenir la tranquillité dans ses États, et il nous paraît urgent qu'il s'arrête dans la fausse voie où il s'est engagé. Nous croyons superflu de lui indiquer les mesures propres à atteindre le but qu'il a sans doute en vue : il trouvera, soit dans une amnistie sagement conçue et loya-

lement appliquée, soit dans la réforme de l'administration de la justice, les dispositions appropriées aux nécessités que nous nous bornons à lui signaler.

« Nous avons la conviction que la situation actuelle à Naples, comme en Sicile, constitue un péril sérieux pour le repos de l'Italie, et ce péril, menaçant la paix de l'Europe, devait nécessairement fixer l'attention du gouvernement de l'Empereur; il nous imposait, dans tous les cas, un devoir, celui d'éveiller la sollicitude de l'Europe et la prévoyance des Etats plus directement intéressés à conjurer des éventualités déplorables. Nous avons rempli ce devoir en prenant l'initiative au sein du Congrès, nous le remplissons également en faisant appel à l'esprit de conservation du gouvernement des Deux-Siciles lui-même, qui témoignerait de ses bonnes intentions en nous donnant connaissance des dispositions qu'il jugerait convenable d'adopter.

« Comme vous le voyez, les motifs qui nous commandent la démarche qui vous est confiée, et dont vous aurez à vous acquitter de concert avec le ministre de Sa Majesté Britannique, sont parfaitement légitimes; ils sont puisés dans l'intérêt collectif de tous les États européens, et nous sommes autorisés à croire dès lors qu'on se résoudra, à Naples, à les prendre en sérieuse considération. En s'abstenant de tenir compte de nos avertissements, on s'exposerait à nuire aux sentiments dont le gouvernement de l'Empereur n'a cessé de se montrer animé envers la cour des Deux-Siciles, et à provoquer, par conséquent, un refroidissement regrettable.

« Vous voudrez bien, monsieur le baron, donner lecture et laisser copie de cette dépêche au ministre des affaires étrangères de Sa Majesté Sicilienne.

« Recevez, etc.

« Signé : WALEWSKI. »

N° 2.

M. le commandeur Carafa à M. le marquis Antonini, à Paris.

(Traduction.)

« Naples, 30 juin 1856.

« Monsieur le marquis,

« Vous connaissez déjà, par ma dépêche du 7 de ce mois, n° 278, le résumé de la communication qui m'a été faite par l'envoyé de France, qui m'a remis en même temps, après m'en avoir donné lecture, la copie d'une dépêche à lui adressée à cet effet par son gouvernement.

« Vous verrez, par la copie du document français, que je crois utile de vous renvoyer ci-incluse, que le gouvernement impérial a entendu déterminer, en en faisant l'application aux États du Roi, le sens et la portée des préoccupations qu'il dit s'être manifestées au sein des conférences qui ont eu lieu pour la paix, et dans lesquels les plénipotentiaires se sont tous montrés également pénétrés des sentiments de respect qui animent leurs gouvernements pour l'indépendance des autres États.

« Le comte Walewski, en protestant qu'on ne saurait douter des véritables intentions de la France à notre égard, a cru devoir, dans l'intérêt de la conservation de la paix, suggérer la nécessité de prévenir le retour de toute agitation en Italie; ce qui, selon lui, ne saurait être obtenu qu'en adoptant des mesures d'administration intérieure jugées propres à éloigner les périls auxquels l'exposerait un système de rigueur et qui fournirait de nouveaux éléments de succès à la propagande révolutionnaire, en augmentant le mécontentement.

« En agissant dans un sens contraire au principe respecté par toutes les puissances, le gouvernement français croit devoir suggérer que notre administration intérieure devrait subir des changements qu'il dit être superflu d'indiquer, en ne laissant pas toutefois de préciser de quelle nature doi-

vent être ceux qu'il appartient au gouvernement du Roi de trouver comme étant propres à assurer la conservation de la paix.

« On ne peut comprendre comment le gouvernement impérial, qui se dit si bien informé de la situation des États du Roi, peut justifier l'inadmissible ingérence qu'il prend dans nos affaires par la nécessité urgente des réformes, à défaut desquelles il est convaincu que l'état actuel des choses à Naples et dans la Sicile, constituerait un grave péril pour le repos de l'Italie.

« Aucun gouvernement n'a le droit de s'ingérer dans l'administration intérieure d'un autre État, et surtout dans celle de la justice.

« Le moyen imaginé pour maintenir la paix, réprimer et prévenir les mouvements révolutionnaires, est celui-là même qui amène les révolutions. Et si quelque désordre pouvait avoir lieu, soit ici, soit en Sicile, il serait précisément suscité par un tel moyen, et il le provoquerait en surexcitant tous les sentiments révolutionnaires, non-seulement dans les États du Roi, mais encore dans toute l'Italie, par cette protection inopportune accordée aux principaux agitateurs.

« Le Roi, notre maître, a, de tous temps, exercé sa clémence souveraine envers un grand nombre de ses sujets coupables et égarés, en commuant leur peine ou en les rappelant de l'exil, et son cœur bienfaisant éprouve le plus grand chagrin de voir que la plupart des hommes de cette espèce sont incorrigibles, de sorte que si notre auguste maître a pu, par le passé, user de sa clémence, il est actuellement, bien malgré lui, contraint, dans l'intérêt du bien public, de ne plus l'exercer, par suite de l'agitation produite en Italie par les suggestions mal calculées des gouvernements dont les ennemis de l'ordre se sentent protégés.

« Si le calme le plus parfait règne aujourd'hui dans les États du Roi où la révolution a toujours trouvé, dans le dévouement des peuples pour le souverain et dans la fermeté du gouvernement, le plus puissant obstacle à ses tentatives de désordre, il est également certain que les mécontens ne manqueraient pas de réussir dans leurs menées audacieuses

pour donner cours aux folles espérances conçues dans le but de plonger de nouveau le pays dans le désordre et la consternation.

« Le gouvernement du Roi, qui évite scrupuleusement de s'ingérer dans les affaires des autres États, entend être le seul juge des besoins de son royaume à l'effet d'assurer la paix, qui ne sera pas troublée si les malintentionnés, privés de tout appui, se trouvent comprimés par les lois et la force du gouvernement; et c'est de cette manière seulement qu'on éloignera pour toujours le péril de nouvelles convulsions pouvant compromettre la paix de l'Italie, et que le cœur bienfaisant du Roi, notre maître, pourra trouver l'opportunité et la convenance d'exercer encore sa clémence habituelle.

« Vous êtes autorisé, monsieur le marquis, à donner lecture de cette dépêche à M. le comte Walewski, et à lui en laisser une copie en réponse à sa susdite communication.

« Signé : CARAFA. »

N° 3.

M. le commandeur Carafa à M. le Baron Brenier, à Naples.

(Traduction.)

« Des rapports, venus de Paris et de Vienne, ont appris à S. M. le Roi, auguste souverain du soussigné chargé du portefeuille des affaires étrangères, l'impression désagréable produite sur le gouvernement impérial et sur S. M. l'Empereur des Français par la réponse du gouvernement des Deux-Siciles aux communications faites à Naples de la part des gouvernements français et anglais par le chevalier Temple et par le baron Brenier, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur Napoléon, réponse adres-

sée au marquis Antonini, et que celui-ci reçut l'ordre de communiquer à S. Exc. le comte Walewski, de même que le prince Carini à lord Clarendon. On n'a jamais pu avoir la pensée, dans la dépêche du 30 juin dernier, d'imputer au gouvernement français des tendances qui ne seraient pas conformes aux garanties qu'il a données en tant de circonstances à l'Europe, et si le gouvernement impérial a pu voir une pareille imputation dans ladite dépêche, on en éprouve le plus vif déplaisir.

« Le gouvernement de France, comme celui de Naples et comme tout autre, n'aime pas les révolutions, et sur ce point l'accord est parfait, encore que l'on puisse différer sur les moyens de les prévenir.

« Le gouvernement du Roi a vu dans les conseils donnés par la France et dictés par sa sollicitude pour la tranquillité de l'Europe, qui pourrait être compromise par des troubles en Italie, une nouvelle preuve de l'intérêt que l'Empereur Napoléon a certainement voulu montrer au Roi de Naples; mais, quant à l'efficacité des mesures à prendre et à leur opportunité pour obtenir la tranquillité du pays, ce n'était certainement pas trop prétendre que d'en réserver le choix et l'application au Roi, juge le plus indépendant et le plus éclairé des conditions de gouvernement qui conviennent à son royaume; il ne peut exister de dissentiment d'opinion à cet égard, puisque les puissances ont elles-mêmes proclamé ce principe.

« Il est inutile de rappeler, dans cette circonstance, que le royaume de Naples a été le premier à reprendre sa tranquillité après les tristes événements passés, sans secours extérieurs, et par la seule action du gouvernement du Roi.

« On est toujours reconnaissant à des amis pour leurs conseils; mais les amis eux-mêmes doivent comprendre qu'on ne peut indifféremment appliquer à un pays ce qui convient à un autre. On peut se confier toujours dans la sagesse du Roi, qui est en position de connaître, mieux que tout autre, le temps, les circonstances et l'opportunité; et certes cette liberté d'action indispensable, le gouvernement impérial n'a jamais pu manquer de la reconnaître.

« Le gouvernement des Deux-Siciles désire vivement ef-

facer toute impression désagréable produite dans l'esprit du gouvernement impérial par la réponse communiquée par le marquis Antonini.

« Il met le plus grand empressement non-seulement à conserver avec le gouvernement de Sa Majesté l'Empereur la plus cordiale et sincère intelligence, mais encore à resserrer toujours davantage les liens de l'amitié existant heureusement entre les deux souverains, qui ne peuvent qu'être parfaitement d'accord pour marcher unis vers le noble but de l'ordre et de la tranquillité de leurs pays, en entretenant toujours les plus amicales communications pour ce qui peut intéresser cet objet commun.

« Le soussigné profite, etc., etc.

« Signé : CARAFA. »

« Naples, le 26 août 1856. »

No 4.

M. le comte Walewski à M. le baron Brenier, à Naples.

« Paris, le 10 octobre 1856.

« Monsieur le baron, le gouvernement de l'Empereur voit avec peine que le gouvernement des Deux-Siciles ne semble pas disposé à modifier son attitude et à donner satisfaction aux vœux que nous lui avons exprimés.

« Je ne reviendrai pas sur les considérations qui avaient inspiré au gouvernement de Sa Majesté Impériale la démarche dont les termes se trouvent consignés dans ma dépêche du 21 mai dernier. Je crois pouvoir dire qu'il n'est pas un seul des cabinets de l'Europe qui n'ait rendu justice à la loyauté comme à la prévoyance des conseils que nous avons fait entendre à Naples. Il n'en est pas un qui ne sache que nous n'avons été guidés, dans cette circonstance, par aucun sentiment hostile, mais que nous avons agi uniquement dans une haute pensée de conservation et d'intérêt général

dont l'expression n'avait, certes, rien de blessant pour le gouvernement auquel nous nous adressions.

« Le gouvernement de l'Empereur regrette, monsieur le baron, que ses intentions aient été méconnues, et que la réponse du cabinet de Naples ait été empreinte, dans les formes aussi bien que dans le fond, d'un sentiment que je m'abstiens de qualifier, mais qui est bien peu en harmonie avec les dispositions qui ont inspiré notre propre démarche.

« Nous nous étions flattés que le temps qui s'est écoulé depuis la date de notre communication aurait pu modifier les premières impressions du gouvernement des Deux-Siciles, et que, ramené par la réflexion à des appréciations plus justes, il aurait senti de lui-même l'opportunité d'entrer dans une voie que son propre intérêt et le bien de son peuple devaient l'inviter à suivre plus encore que nos conseils.

« Notre attente a été trompée. M. le commandeur Carafa, il est vrai, vous a adressé, le 26 août dernier, une nouvelle communication conçue dans des termes plus conciliants; mais, sur le fond des choses, elle n'est pas plus satisfaisante que la précédente. En présence d'une situation que nous aurions sincèrement à cœur d'éviter, le gouvernement de l'Empereur, d'accord avec celui de Sa Majesté Britannique, a jugé qu'il ne lui était pas permis, aussi longtemps que cette situation ne serait pas modifiée, de maintenir sur le même pied que par le passé ses relations avec le gouvernement des Deux-Siciles.

« Vous voudrez donc bien, monsieur le baron, à la réception de la présente dépêche, vous mettre en mesure de quitter Naples avec tout le personnel de votre légation. La mission d'Angleterre reçoit de semblables instructions. Vous remettrez au consul de Sa Majesté Impériale les archives de la légation.

Toutefois, et afin d'assurer éventuellement une protection efficace aux sujets français résidant dans le royaume des Deux-Siciles, une escadre française se tiendra à Toulon, où elle sera prête à recevoir les ordres qu'il y aurait lieu de lui transmettre dans le cas où il deviendrait nécessaire de lui confier, dans l'intérêt de nos nationaux, le soin de suppléer à l'absence d'une protection officielle; afin de pourvoir, en

temps opportun, à une semblable éventualité, ses instructions prescriront au commandant de cette escadre de charger, de temps en temps, un des bâtiments placés sous ses ordres de visiter les ports de Naples et de la Sicile, où le capitaine de ce navire se mettra en communication avec nos consuls. Dans un but analogue, le gouvernement de S. M. Britannique compte faire stationner une escadre dans le port de Malte.

Vous voudrez bien, monsieur le baron, donner lecture de cette dépêche à M. le commandeur Carafa, et lui en laisser copie.

« Recevez, etc.

« Signé : WALEWSKI. »

963932

TABLE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION. V

CHAPITRE PREMIER.

Préliminaires. — La cour de Naples au commencement de la révolution française. — Ferdinand IV. — La Reine Caroline. — Le chevalier Acton. — Sir William Hamilton, ambassadeur d'Angleterre. — Lady Hamilton. — Traité du 12 juillet 1793. — Le Roi entre dans la coalition. — Campagne de 1796 en Lombardie. — Armistice de Brescia. — Lettre du général en chef Bonaparte au Directoire, à l'occasion de cette suspension d'armes. — Le prince de Belmonte-Pignatelli se rend à Paris pour y traiter de la paix définitive. — Il y rencontre beaucoup de froideur. — Opinion du général Bonaparte. — Politique du Directoire. — La cour de Naples se décide à prendre une attitude plus menaçante. — Mission du marquis del Vasto à Rome. — Ses résultats. — Lettre de M. Cacault, ministre de France près du Saint-Siége. — Signature du traité. — Ses articles secrets. — Difficultés avec Rome. — Prise d'Ancône par l'armée française. — Le Roi Ferdinand offre sa médiation. — Conférence de Macerata entre le général en chef

Bonaparte et M. de Belmonte-Pignatelli. — Rapport du général en chef à ce sujet. — Ils se rendent à Tolentino où ils rencontrent les plénipotentiaires romains. — Comment fut signé le traité de Tolentino. — Négociation de lord Malmesbury. — Elle échoue. — Le marquis de Gallo, ministre de Naples à Vienne. — Armistice de Judenbourg. — Médiation de M. de Gallo. — Son entrevue avec le général Bonaparte. — Préliminaires de Léoben. — Traité de Campo-Formio. 1

CHAPITRE II.

Mission du général Canclaux à Naples. — Accueil qu'il y reçoit. — Il rend compte au général Bonaparte de la situation des esprits. — Nouvelles difficultés à Rome. — M. Cacault est rappelé et remplacé par Joseph Bonaparte. — Les bonnes intentions du nouvel ambassadeur sont contrebalancées par la conduite irritante de son entourage. — Inquiétude du Saint-Siége. — Un corps de 40,000 Napolitains se porte sur la frontière. — Instructions du général Bonaparte à son frère. — Il écrit au général Canclaux pour prévenir une intervention de la cour de Naples. — M. de Gallo opine dans le même sens. — Rappel du général Canclaux. — Treilhard est nommé à sa place. — La politique du Directoire devient plus menaçante. — Insurrection à Rome. — Le général Duphot est tué d'un coup de feu. — Berthier marche sur Rome. — Ses instructions. — M. de Bellemonte-Pignatelli essaye inutilement d'interposer sa médiation. — Proclamation de la République romaine. — Impression que produisent ces événements à Naples. — Le prince de Marcolini se rend à Vienne pour y conclure une alliance défensive avec l'Empereur. — Préparatifs de l'expédition d'Égypte. — Lettre confidentielle du chevalier Acton à sir William Hamilton. — Dépêche de ce dernier à l'amiral comte de Saint-Vincent. — Curieux rapport de M. Udney, consul-général d'Angleterre à Livourne. — La cour de Naples craignant que l'armement de Toulon ne soit dirigé contre elle, redouble de précautions et de préparatifs. — Garat est nommé ministre de France à Naples. — On le reçoit froidement. — Traité de Vienne signé

le 19 mai 1798 par le prince de Campochiaro pour les Deux-Siciles, et le baron de Thugut pour l'Empereur. 27

CHAPITRE III.

Croisière de l'amiral Nelson dans la Méditerranée. — Il arrive en vue de Toulon, et n'y trouve plus l'escadre de l'amiral Brueys. — Sir William Hamilton réclame la libre admission de la flotte britannique dans tous les ports du royaume des Deux-Siciles. — Négociations à ce sujet. — L'amiral Nelson paraît en vue de Naples et se dirige sur Messine. — Reddition de Malte. — Lettre de Nelson à sir William Hamilton. — Il se plaint de la non-coopération de la cour de Naples. — Notes du ministre de France à l'occasion des détenus politiques. — Le Roi fait demander des explications au Directoire, par le commandeur Ruffo, son ministre à Paris. — Rappel de Garat. — Ce qu'il écrivait avant de quitter Naples. — Arrivée de Nelson en vue de Syracuse. — On lui refuse l'entrée du port, aux termes du traité de neutralité. — Il écrit de nouveau à sir William Hamilton pour se plaindre de la fausse position dans laquelle on le laisse. — Combat d'Aboukir. — Joie du peuple napolitain en apprenant cette nouvelle. — Réclamations du chargé d'affaires de France. — La flotte anglaise arrive à Naples. — Lettres de l'amiral à lady Nelson et au comte de Saint-Vincent. — Fête donnée par l'ambassadeur d'Angleterre. — Assurances pacifiques du nouveau ministre de France, Lacombe Saint-Michel. — Ces assurances sont démenties par l'attitude menaçante du Directoire et par un article du journal *le Rédacteur*. 51

CHAPITRE IV.

Le général baron de Mack est désigné par l'Empereur pour prendre le commandement de l'armée napolitaine. — Antécédents de cet

officier général. — Conseil privé du 12 octobre. — Préparatifs militaires de la cour. — Lettre du chevalier Acton à l'amiral Nelson. — Traité de Saint-Pétersbourg, du 29 novembre 1798, entre la Russie et les Deux-Siciles. — Traité de Naples avec l'Angleterre. — Commencement des hostilités. — Motifs qui déterminent le Roi à entrer en campagne. — Promesses de la cour de Vienne. — Instances de sir William Hamilton et de l'amiral. — Lettre de ce dernier à lord Saint-Vincent. — Manifeste des consuls romains. — Rapports du général Brémont. — Les troupes napolitaines franchissent la frontière des États pontificaux. — Position de l'armée française. — Marche offensive du baron de Mack. — Le général Championnet se retire. — L'avant-garde napolitaine paraît sous les murs de Rome. 73

CHAPITRE V.

Le commadeur Ruffo part pour Naples. — Il déjoue à Rome la police du général Championnet. — Mesures prises par le Directoire à la nouvelle de l'invasion des États Romains. — La guerre est déclarée. — Ferdinand IV fait son entrée à Rome et y installe un gouvernement provisoire. — Position respective des deux armées. — Combat du 4 décembre. — Le chevalier de Saxe est repoussé par les généraux Kellermann et Macdonald. — Le général Bourcard, un moment victorieux, reçoit l'ordre de suspendre sa marche. — Nouvelles dispositions du baron de Mack. — Elles deviennent inutiles par suite d'une attaque intempestive du général Metsch, dont la division met bas les armes. — Mouvement rétrograde de l'armée napolitaine. — Le général comte de Damas. — Sa brigade est coupée par le général Rey. — On lui propose de capituler. — Sa réponse. — Il bat en retraite sur Orbitello. — Belle conduite de cet officier. — Retour du Roi à Naples. — Les ministres, l'amiral Nelson et l'ambassadeur d'Angleterre sont appelés au palais. — On convient d'opposer une Vendée à l'invasion française. — États des esprits. — La noblesse se prononce pour un accommodement. — Hésitation du baron de Mack et de

sir William Hamilton. — Assassinat d'un courrier autrichien. — Démonstration royaliste de la population de Naples. — Le Roi se décide à se rendre en Sicile. — Mesures prises par Nelson pour assurer l'embarquement de la famille royale. — La cour arrive à Palerme. 89

CHAPITRE VI.

Marche offensive de l'armée française. — Intrigues du parti révolutionnaire. — Le prince Moliterno — Le prince de Roccaromana. — Complot contre la vie du baron de Mack et du vicaire-général Pignatelli. — Arrestation du prince Moliterno. — Il est remis en liberté. — Attaque infructueuse du général Macdonald contre Capoue. — Championnet est rejoint par la brigade du général Rey. — Ses inquiétudes au sujet des brigades Lemoyne et Duhesme. — Insurrection des Abruzzes et de la Terre de Labour. — Les paysans enlèvent le pont de Garigliano et s'emparent du parc de réserve de l'armée française. — Rey est repoussé. — Mack et Pignatelli demandent un armistice. — Refus du général Championnet. — Ses embarras. — Le quartier-général est attaqué par les insurgés. — Championnet se décide à entrer en négociation. — Armistice de Teano. — Duhesme parvient à se faire jour. — Combat de Sulmone. — Siége et incendie d'Isernia. . . 107

CHAPITRE VII.

Nouveaux troubles à Naples. — La division Naselli est désarmée. — Les masses se portent au Château-Neuf et s'en emparent. — Elles veulent massacrer quelques officiers français arrivés à Naples avec l'ordonnateur Arcambal. — Les prisons sont ouvertes. — Rapport adressé au marquis de Manfredini sur les événements de cette journée. — Fuite du prince Pignatelli. — Le prince Moli-

terno est nommé général du peuple. — Il se choisit deux chefs et organise la défense. — La maison de l'avocat Fasuolo est saccagée. — Moliterno, complétement débordé, est réduit à faire cause commune avec le parti français. — Sa vie est menacée. — Expédient auquel lui et les siens ont recours pour calmer le peuple. — Moliterno et Roccaromana s'emparent du fort Saint-Elme par surprise. — Combat de la porte Capuana. — Duhesme est obligé de rétrograder. — Le prince Moliterno menace de bombarder la ville. — Réponse des chefs du peuple. — Attaque de Naples par les Français. — Combat des 22 et 23 janvier. — Prise de Naples. — Rapport du général Championnet. 127

CHAPITRE VIII.

Établissement de la République parthénopéenne. — Le royaume est divisé en onze départements, et l'ancien calendrier remplacé par le calendrier républicain français. — Mécontentement du peuple, de l'armée et de la noblesse. — La cour à Palerme. — Elle songe à opérer une contre-révolution dans les Calabres. — Difficultés cette entreprise. — Le cardinal F. Ruffo. — Sa naissance et sa carrière. — Il débarque sur la côte de Calabre. — Quelles étaient les ressources de l'expédition. — Premier succès du cardinal. — Il se rend à Palmi. — Le soulèvement devient général. — Mesures du cardinal pour organiser l'insurrection. — Il prend le titre de vicaire-général. — Soumission de Monteleone. — Le cardinal y fait son entrée le 1er mars. — Le général Schipani est envoyé contre lui. — Il est battu près de Salerne. — Opérations de Duhesme dans la Pouille. — Affaires de Bovino et de San-Severo. — Rappel de Championnet. — Le général Macdonald le remplace dans le commandement de l'armée d'occupation. — Mécontentements croissants à Naples. — Broussier reçoit l'ordre d'agir contre la province de Bari. — Incendies d'Andria et de Trani. — Rapport adressé au marquis de Manfredini. 155

CHAPITRE IX.

Suite de l'expédition du cardinal Ruffo. — Contre-révolution

de Cosenza, de Paola et de Rossano. — Soulèvement de Cilento. — Le cardinal se dirige sur Maïda. — Soumission de Catanzaro. — Description de cette ville et récit des événements qui s'y passèrent. — Le colonel Perez est détaché devant Cotrone. — Il envoie un parlementaire. — Arrestation et condamnation à mort de cet officier. — Attaque de la ville. — Elle est emportée. — Le cardinal y réorganise le gouvernement, et franchit le Crati sans résistance. — État, équipement et effectif de ses bandes. — Les troupes régulières. — Les chasseurs Calabrais. — Contre-révolution à Matera. — Siége d'Altamura. — Exécutions et scènes sanglantes qui signalèrent la chute de cette place. — Campagnes de Lombardie pendant l'année 1798. — L'armée française se retire derrière l'Adda. — Le général Macdonald reçoit l'ordre d'évacuer le royaume de Naples. — Il opère péniblement sa retraite. — Proclamation du gouvernement provisoire. — La terreur à Naples. — Les légionnaires Calabrais. — On apprend que le cardinal vient d'opérer sa jonction avec un corps de troupes russes et ottomanes. — Préparatifs de défense. — L'armée parthénopéenne est répartie en trois divisions commandées par les généraux Wirtz, Schipani et Frédérici. — Ce dernier est battu par les paysans. — Schipani s'arrête à la tour de l'Annonziata. — Conspiration des frères Bacher. — La marquise de San-Felice. — Exécutions. — L'avant-garde du cardinal est signalée entre Nola et Portici. 181

CHAPITRE X.

Attaque du pont de la Madeleine. — Circonstance imprévue qui oblige le cardinal à se porter en avant. — Prise du fort Vigliena. — Fuite de l'armée de Wirtz. — Les Russes s'emparent du fort et s'y établissent. — Explosion du fort Vigliena. — Prise du Carmine. Défaite de Schipani. — Épouvantables désordres à Naples. — Efforts du cardinal pour calmer l'exaspération du peuple. — Sa proclamation. — Opérations contre le Château-Neuf. — Négociations avec le général Massa. — Capitulations des forts. — Ar-

rivée de Nelson dans la baie de Naples. — Lettre de sir William Hamilton au cardinal Ruffo pour lui annoncer que l'amiral refuse de reconnaître la capitulation. — Le cardinal se rend à bord du *Foudroyant*. — Il expose les motifs de sa conduite et proteste énergiquement contre les intentions de l'amiral. — Ce dernier persistant dans son refus, il déclare qu'il va évacuer Naples et remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant le traité. — Seconde lettre de sir William Hamilton. — Nelson se décide enfin à céder. — Déclarations des capitaines Trowbridge et Ball. 209

CHAPITRE XI.

Malgré les engagements pris, Nelson fait arrêter et conduire à son bord plusieurs des individus compris dans la capitulation. — Nouvelle protestation du cardinal qui se rend vainement de sa personne à bord du *Foudroyant*. — Arrestation de Caracciolo. — Ses antécédents. — Correspondance de Nelson avec le comte de Thurn. — Caracciolo est traduit devant un conseil de guerre et condamné à mort. — Son exécution. — Arrivée du Roi à Naples. — Il mande à son bord Nelson et sir William Hamilton. — L'amiral persiste dans sa manière de voir. — On adopte un terme-moyen. — Le Roi réorganise le gouvernement. — La junte d'État. — Ses actes. — La réaction et son véritable caractère. 241

CHAPITRE XII.

Réflexions sur les événements de 1799. — Révolution de 1820. — État des partis. — Le Carbonarisme. — Le parti constitutionnel. — Constitution des Cortès. — Origine de cette constitution. — Mouvement militaire à Naples. — Les deux lieutenants Morelli et

Silvati. — Progrès de l'insurrection. — Le duc Piccoletti et le duc d'Ascoli. — Le Roi abandonne au duc de Calabre l'exercice du pouvoir souverain. — La constitution est accordée. — Entrée des troupes constitutionnelles. — Le général Pepe. — L'abbé Menichini. — Les carbonari. — Ouverture du Parlement. — Congrès de Troppau. — Protocole préliminaire du 19 novembre. — Adhésion de l'Angleterre pour le cas d'une intervention armée. — La France offre sa médiation. — Elle est repoussée par le Roi et le Parlement. — Le Roi Ferdinand est invité par les alliés à se rendre aux conférences de Laybach. — Lettre de l'Empereur d'Autriche. — Troubles à Naples. — Décisions du Parlement. — Le duc de Campo-Chiaro et le comte Zurlo sont mis en accusation. — Assassinat de M. Giampetro, ancien directeur de la police. — Le *numéro un*. — Fuite du chevalier de Medici, du comte Zurlo et du duc de Sangro. — Le corps diplomatique annonce au prince-régent la marche offensive de l'armée autrichienne. — Attitude prise par le duc de Calabre. — La guerre est déclarée. — Défaite du général Pepe à Rieti. — La garde royale entre à Naples. — Fin de la révolution de 1820. . . 263

CHAPITRE XIII.

La Sicile depuis 1806 jusqu'en 1848. — Lord Bentinck et la constitution de 1812. — Causes réelles de la prospérité de l'île pendant l'occupation anglaise. — Conflits qui s'élèvent dans le nouveau Parlement et qui amènent sa suspension. — Organisation de 1816. — Insurrection de 1820. — Assassinat des princes Cattolica et Jaci. — Fuite du général Naselli. — Expédition du général Florestan Pepe. — Capitulation de Palerme. — Le Parlement est supprimé. — Les Siciliens s'adressent à l'Angleterre et réclament son intervention. — Démarche du cabinet de Saint-James près des cours intervenantes dans les affaires d'Italie et son résultat. — Insurrection de 1848. — Situation de la Sicile à cette époque. — Causes de la révolution. — La politique du parti

whig. — Lord Minto. — Événements de Rome. — La Sicile est évacuée. — Ouverture du Parlement. — Cette assemblée prononce la déchéance de la maison de Bourbon et offre la couronne au duc de Gênes. — Le général Filangieri, prince de Satriano. — Expédition de Messine. — Ressources des insurgés. — Le corps expéditionnaire débarque à Contessa, le 6 septembre. — Combats de Contessa, de Gazzi et de San-Cosmo. — Prise de la porte Zaera et du couvent de la Madeleine. — Les troupes royales entrent dans Messine. — Pertes du corps expéditionnaire. — Le bombardement. — Cruautés commises par les assiégés. — Messine est déclarée port franc. — Amnistie du 10 septembre. . 297

CHAPITRE XIV.

Mazzini. — La jeune Italie. — Son programme. — Coup d'œil jeté en arrière. — Ferdinand II. — Son caractère et sa politique. — Circonstances au milieu desquelles il succède à son père. — Il entreprend de nombreuses réformes et publie une amnistie. — — Résultats de ces mesures. — Influence que Louis-Philippe et les cours allemandes cherchent à prendre sur lui. — Lettre de Louis-Philippe. — Réponse de Ferdinand II. — Le Roi octroie spontanément une constitution. — Manière dont elle est accueillie. — Ministères Poerio et Troya. — Réunion préparatoire des députés à Monteolivetto. — Ils refusent de prêter le serment. — Négociations à ce sujet. — Affaire du 15 mai. — Deux gardes nationaux tirent sur les troupes. — L'action devient générale. — Attaque des rues Santa-Brigida et delle Chianche. — Engagement dans la rue de Tolède. — Le peuple se joint aux troupes. — Dissolution des Chambres. — Conséquence politique de cet événement 321

CHAPITRE XV.

Troubles en Calabre. — Expédition du général Nunziante. — Né-

gociations avec la France et l'Angleterre au sujet de la question sicilienne. — Ultimatum du cabinet de Naples. — Cet ultimatum, communiqué aux autorités de Palerme, est rejeté par elles. — Circulaire adressée par le prince Cariati aux membres du corps diplomatique. — Seconde campagne de Sicile. — Prise de Taormina. — Le polonais Mieroslawski. — Le corps expéditionnaire arrive devant Catane. — Attaque de cette ville. — Elle est emportée après onze heures de combat. — Le général Filangieri se dirige sur Salerne et y fait son entrée le 15 mai 1849. — Nouvelles élections à Naples. — Leur résultat. — La constitution est suspendue. — Cause de cet événement. — Parallèle entre la révolution de 1820 et celle de 1848. 349

CHAPITRE XVI.

Le procès de l'*Unité italienne*. — Statuts de cette société. — Le complot du 16 septembre. — Origine du désaccord entre les cours de Saint-James et de Naples. — Les lettres de M. Gladstone. — Rectification de quelques erreurs répandues dans l'opinion. — L'humanité de la Grande-Bretagne et les exécutions aux îles Ioniennes. — Solidarité de la politique franco-anglaise. — Le comte Walewski et lord Clarendon appellent l'attention des plénipotentiaires sur les affaires de Naples, au congrès de Paris. — Échange de notes diplomatiques entre les puissances occidentales et la cour des Deux-Siciles. — Sir W. Temple et le commandeur Carafa. — État des partis à Naples. — Conclusion. 367

APPENDICE. 387

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Coulommiers. — Imprimerie de A. MOUSSIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google